L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

I.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LA LIGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, L'UNION ET LES CONSEILS D'ÉCOLES PRIMAIRES.

Il fut un temps où dans la Grande-Bretagne l'enseignement supérieur était tout entier entre les mains du clergé de l'église établie. Cependant, en dehors de la religion nationale, s'était développée une forte masse de dissidens qui, exclus par la loi des fonctions politiques, se jetèrent dans le commerce, où ils firent fortune. Ces Anglais avaient un peu les qualités de notre ancien tiers-état. Laborieux, économes, rompus à la pratique des affaires, ils ne tardèrent point à conquérir dans la société tout le terrain que leur avaient ravi les persécutions religieuses. A la suite de la richesse vint l'ambition; ils n'en avaient pas beaucoup pour eux-mêmes, mais ils en avaient pour leurs enfans, auxquels ils voulaient ouvrir l'accès des carrières libérales. Devant eux se dressait un obstacle invincible : pour être admis dans les universités, il fallait alors signer les articles de foi qui forment la constitution de l'église anglicane, et toute la jeunesse dissidente se refusait à une telle transaction de conscience. Vers 1826, leurs amis les whigs étant au pouvoir, ces hérétiques du protestantisme demandèrent aux universités d'Oxford et de Cambridge de retirer l'exclusion morale qui les frappait dans

leur famille. Il leur fut répondu : « Jamais! » C'est alors qu'ils eurent l'idée de fonder à Londres une université qui fût ouverte à tous sans distinction d'origine et de croyance religieuse. La concession fut demandée au parlement, qui l'accorda. Grâce aux efforts de lord Brougham et du poète Thomas Campbell, cette tentative fut couronnée de succès malgré la violente opposition des évêques protestans. Le 1er octobre 1828 s'inaugurait le collége qui fut le berceau de l'université de Londres.

Cette université laisse en dehors le principe religieux; elle n'a point de chaire de théologie, elle ne s'adresse ni à une secte ni à une autre; catholiques, protestans de toutes les nuances, juifs, libres penseurs, Hindous sectateurs de Brahma ou adorateurs du feu, tous s'y réunissent sur le terrain neutre de la science et des belles-lettres. C'est ce même système que beaucoup d'Anglais voudraient maintenant étendre et appliquer aux écoles primaires, tandis que d'autres, tout en tolérant une telle expérience pour la jeunesse de la classe moyenne, la déclarent dangereuse et subversive de tout ordre social pour les enfans du peuple. La lutte se continue depuis quelques années vive, opiniâtre, et aucun des deux partis n'a encore rendu les armes. Dans ce mouvement d'idées, il faut faire la part du gouvernement et celle de la nation. Le gouvernement a servi de médiateur entre les belligérans : il a promulgué une loi sur l'éducation qui a été votée par les deux chambres; le suffrage électoral a même été appelé à se prononcer sur le choix des hommes qui doivent fixer le mode d'enseignement national et diriger les écoles. D'un autre côté, l'opinion publique a préparé, dicté, on oserait presque dire exigé, la plupart des réformes introduites dans le dernier bill. Ce qu'il s'agit de démontrer dans cette étude est comment un peuple servi par toutes les libertés, jouissant du droit absolu de réunion et d'association, mais ayant renoncé depuis longtemps à l'emploi de la force, s'organise pour atteindre par les seules armes de la raison des conquêtes qui finissent toujours par appartenir au plus juste et au plus sage.

I.

Il n'existe point dans la Grande-Bretagne de statistique indiquant le nombre et la valeur des écoles primaires avant 1811. On peut néanmoins se faire une idée des influences qui présidaient à l'éducation du peuple. Toutes les révolutions religieuses ont cherché à s'emparer de la jeunesse. Martin Luther, dans une lettre adressée en 1526 à l'électeur de Saxe, lui proposait d'obliger les parens catholiques à envoyer leurs enfans dans les écoles qu'il avait fondées.

Ce procédé ne témoignait point d'un respect très grand pour la liberté de conscience, mais il faut dire que les adversaires de la nouvelle doctrine en faisaient autant de leur côté. Le protestantisme, ayant réussi à s'établir en Angleterre, dut naturellement favoriser les institutions qui pouvaient étendre et affermir dans les intelligences l'empire de la réforme religieuse. L'école devint ainsi une annexe de l'église. Malgré l'intérêt de propagande qui s'attachait chez nos voisins à la diffusion des lumières, l'éducation populaire était encore au commencement du XIX[e] siècle dans un état déplorable. Les institutions, les méthodes, les livres de classes, tout manquait, tout était à créer. Quelques rares écoles étaient clair-semées dans les campagnes, tandis que dans les villes, notamment dans la cité de Londres, de louables, mais impuissans efforts avaient été tentés pour l'instruction des enfans de la classe pauvre. En 1808, une société de dissidens (*British and foreign school society*, société britannique et étrangère) se fonda pour propager l'enseignement élémentaire parmi les familles des différentes sectes qui couvraient la surface du royaume. D'un autre côté, en 1811 naissait la Société nationale (*National society*), qui se proposait de baser l'éducation sur les principes de l'église établie. Toutefois le mouvement ne se développa qu'en 1815, après la bataille de Waterloo. Est-ce la destinée des guerres heureuses ou malheureuses que d'appeler l'attention des peuples sur les dangers de l'ignorance et sur les bienfaits de l'instruction publique pour accroître les moyens de défense nationale?

De 1815 à 1839, l'éducation de la classe la plus nombreuse fut entièrement abandonnée chez nos voisins à ce qu'ils appellent le système volontaire. C'est l'initiative personnelle qui a tout fait. Avec l'aide et sous la direction de deux puissantes sociétés rivales, l'une vouée aux intérêts de l'orthodoxie protestante, l'autre représentant les doctrines des hétérodoxes, les écoles surgirent de toutes parts comme par enchantement, appuyées sur des legs, des souscriptions, des dons généreux. Le clergé de l'église anglicane, les ministres des différentes sectes religieuses, se mirent partout à la tête du mouvement. Envisagé dans son ensemble, ce système fut admirable. Que d'écoles construites et maintenues par le zèle des différentes congrégations! Impartial spectacteur des faits, je déclare avoir vu dans la Grande-Bretagne des écoles primaires fort bien administrées sous la direction de l'église établie et sous la main des dissidens; mais (et c'est là toute la question) ces établissemens ne s'adressaient qu'à un nombre restreint d'élèves; au-dessous, dans les profondeurs de l'ordre social, dans les régions ténébreuses et sans foi, ainsi que disent les Anglais, s'échelonnait une sombre

multitude d'enfans qui ne recevaient aucune éducation. Nul ne songe aujourd'hui à nier les énormes sacrifices du clergé anglais et de ses adhérens; mais son principal motif en fondant des écoles, et il l'avoue lui-même, a été de maintenir et de propager les doctrines de l'église nationale. Cette préoccupation constante a eu pour inévitable conséquence de subordonner l'éducation séculière à l'éducation religieuse. Certes ce n'est point à la négligence ni à l'égoïsme des classes privilégiées qu'il faut attribuer les échecs du système volontaire; c'est à la force des choses et à la marche fatale des événemens. La charité est impuissante devant la masse des misères morales, et l'aumône sous une autre forme, celle de l'éducation fournie par la bourse des particuliers, ne saurait égaler les services à l'immensité des besoins.

En 1839 fut créé le comité du conseil d'éducation (*committee of council*), embryon d'un ministère de l'instruction publique. Aussi longtemps que les écoles étaient soutenues dans la Grande-Bretagne par des efforts et des sacrifices spontanés, nul n'avait le droit d'intervenir dans leurs affaires; elles jouissaient d'une parfaite liberté d'enseignement. L'intervention de l'état dans l'instruction publique trouva surtout des adversaires parmi les membres du clergé protestant et catholique. Leur principal argument était celui-ci : les gouvernemens tels qu'ils sont maintenant constitués n'ont pas de religion; l'éducation qu'ils peuvent et doivent donner est donc exclusivement laïque. D'un autre côté, l'état était riche, il pouvait servir d'auxiliaire à l'église anglicane, avec laquelle il avait d'ailleurs tant de liens officiels. On courtisa peu à peu ses bonnes grâces. C'était une déviation du principe volontaire, mais n'était-il point évident que ce principe avait échoué contre les difficultés matérielles? L'état s'introduisit dans les écoles sous forme de souscripteur. Dans le commencement, il ne fit guère que servir l'organisation des établissemens fondés par le clergé; mais avec le temps vinrent d'autres exigences. Les demandes affluaient de la part des écoles. « Je veux bien vous aider, répondait le comité du conseil; mais je ne puis vous donner mon argent, qui est l'argent de tout le monde, qu'à certaines conditions. » Ces conditions étaient que les différentes localités fissent les premiers sacrifices. Il fallait que des fonds eussent été réunis et qu'un conseil de *managers* (régisseurs) se fût institué dans la paroisse avant que le gouvernement s'intéressât à l'œuvre commencée. Le budget des écoles secourues se composait d'un tiers de souscriptions, d'un tiers fourni par les rétributions des élèves et d'un tiers payé par l'état (1). Le gouvernement, dans ses

(1) Le principal inconvénient de ce système saute aux yeux : l'état secourait ceux

libéralités, ne distinguait point entre les croyances religieuses; mais le clergé anglican ne tarda point à se faire sous un tel régime la part du lion. Servi par une organisation puissante, jouissant de la confiance des classes riches, il trouva partout des ressources qui manquaient trop souvent aux autres sectes religieuses, et sans lesquelles on n'obtenait rien du trésor public. Non content de ne donner de l'argent que contre de l'argent, l'état, en sa qualité de souscripteur, imposa encore d'autres obligations aux écoles qui acceptaient ses services, telles que la visite d'inspecteurs nommés par lui, l'admission des enfants appartenant aux familles dissidentes et quelques garanties ayant pour but d'assurer la liberté de conscience. Ces mesures réveillèrent les anciennes défiances du clergé protestant et catholique. Le loup s'était-il glissé dans la bergerie? Quoi qu'il en soit, l'Angleterre vécut plusieurs années sous ce régime mixte, qui tenait à la fois du système volontaire et du système de protection par l'état. Le premier avait été convaincu d'impuissance; le second n'obtint guère plus de succès, tant les conditions dans lesquelles il s'exerçait étaient restreintes et défavorables (1). Nos voisins s'aperçurent un jour avec horreur qu'en dépit de tous les efforts personnels, malgré d'énormes sacrifices d'argent, malgré toutes les ressources de l'administration publique, près de 2 millions d'enfans entre l'âge de cinq et de treize ans ne recevaient aucune éducation dans leur pays. Les chiffres sont inexorables, et les Anglais attachent une grande importance à la statistique. Aussi, vers 1869, la voix de l'opinion publique s'éleva de toutes parts et réclama un système d'éducation vraiment nationale.

Les Anglais ont depuis longtemps reconnu et pratiqué la force de l'association pour le triomphe des idées. Les lois se votent au parlement; elles se préparent par le concours de certains groupes qui agitent le pays aussi longtemps qu'ils n'ont point obtenu la réparation de justes griefs ou la réforme des anciens abus. En 1869 se fonda dans la ville de Birmingham la ligue de l'éducation nationale (*National education league*). Son programme était tracé d'a-

qui étaient capables de s'aider eux-mêmes, mais il négligeait absolument ceux qui ne pouvaient rien pour améliorer leur sort.

(1) On peut se faire une idée de l'état de quelques établissemens par les rapports des inspecteurs. L'un d'eux, ayant visité une école, témoigna le désir d'entendre une hymne. L'institutrice, véritable pythonisse, agita sa baguette d'un air menaçant, et, les cheveux hérissés, les sourcils froncés, les yeux étincelans d'un feu sombre, s'écria d'une voix aigre : « Enfans, chantez tous en chœur : *Christ est doux et miséricordieux.* » Une Anglaise (celle-là inspectrice volontaire) interrogeait les élèves sur l'usage des cinq sens. Arrivée à l'organe de l'odorat : « A quoi sert le nez? demanda-t-elle. — A se moucher, » répondit gravement l'un des gamins.

vance : elle demandait l'établissement d'un système qui assurât les bienfaits de l'éducation à chaque enfant en Angleterre et dans la principauté de Galles. Ce n'était pas tout que d'indiquer le but, il fallait trouver les moyens de l'atteindre. Voici ce qu'elle proposait : « Les autorités locales seront forcées par la loi de veiller à ce qu'un nombre suffisant d'écoles soit établi pour les enfants dans leur district; les dépenses pour la fondation ou l'entretien de ces écoles seront couvertes par des contributions locales, auxquelles l'état ajoutera un supplément; toutes les écoles, aidées par les contributions des habitans, fonctionneront sous la direction des autorités de l'endroit et seront soumises à l'inspection du gouvernement; elles seront absolument étrangères à l'esprit de secte; l'admission y sera gratuite. Après avoir pourvu aux besoins de l'éducation publique, l'état ou les autorités locales auront le droit et le pouvoir d'obliger les enfans à suivre les cours de l'école, à moins que ces enfans ne reçoivent chez eux ou ailleurs une instruction convenable. » Ce programme trouva beaucoup d'adhérens, et le 12 octobre 1869 fut convoqué à Birmingham un grand *meeting*, auquel assistaient des membres du parlement, des ministres de l'église anglicane et des différentes sectes religieuses, des professeurs attachés à des sociétés savantes, des orateurs libéraux et des délégués de la classe ouvrière. Il s'agissait de constituer la ligue de l'éducation national. On nomma un conseil et un comité exécutif. Le conseil se composait de quarante-cinq membres du parlement, de donataires ayant versé au moins 500 livres sterling (12,500 fr.) dans la caisse de la société, et d'un grand nombre de personnes, hommes et femmes, *ladies and gentlemen*, connues pour l'intérêt qu'elles portent à la propagation des lumières. M. George Dixon, qui s'est plusieurs fois distingué à la chambre des communes par l'ardeur avec laquelle il défend la cause de l'instruction publique, fut élu président. Le comité exécutif était formé du président, du secrétaire, M. Francis Adam, du trésorier, M. John Jaffray, et de quarante membres, dont trente nommés en séance publique et les autres choisis par le comité lui-même. En Angleterre, rien ne se fait sans argent; c'est le nerf de la lutte. On ouvrit une liste de souscription dont le montant devait se payer chaque année par dixième; la responsabilité du souscripteur cessait à la mort, ou lorsque l'objet de la ligue aurait été atteint. On est toujours surpris en pareil cas de la générosité britannique : plusieurs adhérens s'inscrivirent pour une somme de 1,000 livres sterling (25,000 francs). Le *meeting* dura deux jours, et se termina le soir du 13 octobre dans l'hôtel de ville sous la présidence du maire de Birmingham. Après les nombreux discours qu'on venait d'entendre, et parmi lesquels il y en avait d'éloquens,

le principe de la ligue était nettement défini : elle voulait séparer l'école de l'église.

On ne connaît point assez en France les services qu'ont rendus de telles organisations à la cause du progrès et de la liberté dans la Grande-Bretagne. Par leur concours s'établit un lien entre l'opinion publique et le parlement. L'orateur qui se lève à la chambre des communes pour défendre la réforme proposée a derrière lui une légion d'esprits, des travaux accumulés, des réclamations claires et précises qui ont déjà reçu le contrôle de l'examen et qui ont été approuvées, sinon par la majorité, du moins par une forte minorité dans le pays. La ligue de l'éducation nationale était à peine constituée, qu'elle s'occupa de recueillir et de publier des renseignemens, des statistiques, de provoquer des lectures publiques et des conférences, d'organiser des *meetings*, de distribuer des brochures par milliers, des feuilles volantes par millions, en un mot de conduire et de diriger ce que les Anglais appellent l'agitation publique. Le 1er décembre 1869, elle fondait le *Monthly paper*, recueil mensuel destiné à répandre les idées de l'association et à défendre la cause de l'enseignement laïque (1), obligatoire et gratuit. Dès cette époque, la ligue avait institué dans les villes de l'Angleterre quarante-deux *branches* ou succursales qui se sont multipliées avec le temps (au mois d'octobre 1871, on en comptait trois cent quinze), et qui, ralliées au comité exécutif, devaient servir de centres à l'action locale. Des agens étaient envoyés dans les provinces pour stimuler le zèle des différens groupes. Le nombre des adhérens s'accroissait chaque jour : parmi eux, il y avait des noms illustres, tels que ceux de Jacob Bright, de Fawcett, du révérend chanoine Kingsley, de sir John Lubbock, savant naturaliste, de l'éminent professeur Huxley; il y en avait aussi d'à peu près inconnus, mais qu'importe? La plupart des grandes réformes publiques ont commencé en Angleterre par les travaux d'hommes obscurs. A côté des *clergymen* de l'église établie et des ministres des différentes congrégations religieuses figuraient des libres penseurs. Cette alliance d'élémens opposés n'a rien qui effraie les Anglais quand ils croient poursuivre une conquête utile. « J'aime mieux, disait M. Illingworth, membre du parlement, m'associer à des athées pour faire triompher un acte de justice que de m'allier à des croyans pour combattre l'exercice d'un droit. » Malgré la multiplicité des nuances, la couleur dominante était celle des *non-conformists*. On appelle ainsi tous les dissidens qui ne se conforment point aux articles de foi ni aux rites de

(1) Les Anglais se servent du mot *secular* ou *unsectarian*; mais ils ajoutent que ce mot répond négativement à celui d'ecclésiastique.

l'église officielle. A quelle opinion politique se rattachent-ils? Depuis la révolution de 1688, ces *non-conformists* ont toujours fait partie de l'armée libérale. Lorsque Guillaume III monta sur le trône, ils étaient comme étrangers dans leur propre pays : une série de lois iniques les privaient de leurs droits de citoyens; grâce à d'indomptables efforts, ces lois ont été abolies; ils ont livré de grandes batailles pacifiques et enlevé d'assaut les situations qu'on leur disputait dans le gouvernement. Les vrais hommes d'état de l'Angleterre apprécient le caractère et la valeur de ces anciens puritains. « Je connais les *dissenters* (dissidens), disait un jour lord John Russell, ils ont emporté le *reform bill,* ils ont obtenu l'abolition de l'esclavage, ils ont combattu pour le libre échange, ils triompheront toujours, car ils ont la force de l'obstination et de la patience. » Leur grand principe est que la loi ne doit jamais pénétrer dans le domaine de la foi, que l'argent soutiré au pays sous forme d'impôts ou de contributions ne doit point être appliqué à l'enseignement de la religion, ni dans l'église ni dans l'école. Comment s'étonner alors de ce que les *non-conformists* s'enrôlèrent par milliers sous le libre drapeau de la ligue?

Il est certain que l'influence d'une organisation puissante, les *meetings*, les publications, l'initiative personnelle et collective, contribuèrent beaucoup à appeler l'attention des Anglais sur l'enseignement primaire; mais le mouvement se rattachait en même temps à d'autres causes. Il suffira d'en indiquer quelques-unes. Après le vote du second *reform bill*, M. Lowe, qui avait combattu le projet, laissa échapper cette parole amère et cet avis très sage : « maintenant il nous faudra apprendre l'alphabet à nos futurs maîtres (1). » Pour quiconque connaît la prévoyance des Anglais, l'extension du suffrage électoral devait entraîner une modification dans le système d'instruction publique. Octroyer au peuple des pouvoirs dans l'état sans lui ouvrir en même temps les voies de l'éducation, n'est-ce point faire une œuvre dangereuse? Aujourd'hui que le droit de suffrage est étendu à toutes les classes par le dernier *reform act,* les Anglais se dirent que la politique de la nation pouvait être engagée d'un instant à l'autre dans des aventures qui conduisent aux abîmes. Des votes ignorans étaient capables de jeter le pays dans la guerre et dans d'autres calamités qui coûteraient bien plus cher à la Grande-Bretagne que le système le plus libéral d'écoles primaires. Aucune nation se gouvernant elle-même n'échappe à l'obli-

(1) M. Lowe a dirigé pendant cinq années le département de l'éducation. On lui doit quelques innovations utiles. C'est lui qui, d'accord avec lord Granville, a introduit le système de payer les maîtres d'école d'après les résultats obtenus dans les classes et contrôlés par les inspecteurs : tant de travail et de succès, tant d'argent.

gation de fournir à tous les moyens d'apprendre à lire. Les Américains des États-Unis, dont les Anglais suivent les progrès avec inquiétude, ne considèrent-ils point l'éducation comme absolument nécessaire non-seulement à leur bien-être et à leur succès, mais à leur existence même en tant que citoyens libres? Une autre considération très forte chez un peuple essentiellement pratique était l'état du commerce et de l'industrie. Depuis quelques années, nos voisins se sont aperçus que les produits de leurs fabriques rencontraient sur les marchés étrangers une concurrence redoutable. Les manufactures des États-Unis envoient aujourd'hui dans les nouvelles colonies et les contrées lointaines des ouvrages de quincaillerie qui battent sur place les articles anglais. D'un autre côté, les marchandises de l'Allemagne ont supplanté dans ces derniers temps quelques-unes des branches les plus florissantes de l'industrie britannique. On s'est alors demandé si cette décadence relative ne tenait point à ce que les ouvriers allemands et américains étaient plus instruits que les artisans anglais, et si, pour maintenir sa place dans le monde, pour défier la concurrence de ses rivaux, la Grande-Bretagne ne devait pas éclairer les enfans du peuple. Les habitans du royaume-uni n'avaient-ils pas chez eux un exemple frappant de l'infériorité industrielle et commerciale que produit l'ignorance? D'où vient que l'Écosse est beaucoup plus florissante que l'Irlande? L'étendue du territoire est à peu près la même, le sol de l'Irlande est plus fertile que celui de l'Écosse, la population de l'ancienne Calédonie est beaucoup moins nombreuse que celle de l'île-sœur; à quoi donc peut tenir la différence, sinon à l'inégalité de culture intellectuelle? La race écossaise est avide de s'instruire. De malheureux enfans s'engagent pendant l'été dans des travaux pénibles, et amassent ainsi sou par sou une petite somme pour payer les frais de leur éducation durant l'hiver. Dans les *highlands*, une famille de *gipsies* avait planté sa tante près d'une école : une des femmes de la tribu, gagnée par les conseils des mères écossaises et par la contagion de l'exemple, envoya ses enfans à cette même école avec ceux des fermiers. Beaucoup parmi les artisans et les agriculteurs ne se contentent point de l'instruction primaire. Il n'est pas rare de voir des apprentis forgerons battre le fer pendant la journée et le soir suivre les cours de l'université. Un berger étant tombé malade lisait dans son lit un auteur grec pour se distraire. Ce goût de l'étude n'a certes point été étranger au développement industriel et commercial de l'Écosse. L'esprit est un élément dont il faut tenir compte dans la production des richesses. Ce n'est point le fer, ce n'est point le charbon, ce n'est point le cuivre, qui font la prospérité de l'Angleterre, c'est le cerveau de l'Anglais qui exploite ces

trésors naturels si longtemps enfouis dans les profondeurs du sol et méconnus. Une sage politique conseillait donc à nos voisins d'étendre les moyens de culture morale pour accroître les sources du travail et du bien-être.

Il ne faut pas non plus se dissimuler que le mouvement des classes ouvrières inquiète depuis ces dernières années la Grande-Bretagne. L'armée des travailleurs n'est plus ce qu'elle était autrefois, humble et docile sous la main de l'aristocratie. Dans les élections politiques, les artisans n'ont point encore remporté de grandes victoires; mais ils connaissent leur force et se promettent bien de s'en servir lorsque viendra le moment. Après tout, les Anglais éclairés ne craignent point l'égalité par en haut; ce qu'ils redoutent est l'égalité par en bas. Or ils se sont dit que le seul moyen d'élever les classes inférieures sans abaisser les classes supérieures était l'éducation. Il n'en est point des richesses de l'intelligence comme des richesses matérielles, qui s'amoindrissent en se divisant. La distribution des lumières et des connaissances échappe aux lois du monde économique : c'est là seulement que le partage est tout à la fois possible et légitime; les idées se répandent sans appauvrir celui qui les communique, elles se fécondent au contraire en se donnant. Aussi la ligue de l'éducation nationale attachait-elle une grande importance à l'adhésion des *trades' societies*, ces puissantes organisations de travailleurs, et à celle des sociétés coopératives. Les unes et les autres répondirent immédiatement à l'appel. Dans tous les *meetings* figuraient les délégués de certaines industries, des charpentiers, des mécaniciens, qui apportaient avec leur concours celui des camarades dont ils étaient les représentans. En se rattachant à la cause de l'éducation universelle et gratuite, ces ouvriers ont suivi le conseil que leur donnait un des leurs, M. Cremer. « Nous gémissons, disait-il, sur le gouffre qui sépare les classes en Angleterre, nous regrettons qu'il y ait des castes et des priviléges dans la société; mais, soyez-en convaincus, mes amis, vous ne vous délivrerez jamais de cet ordre de choses, dont vous êtes les victimes, tant que vous n'aurez point atteint le niveau intellectuel de ceux qui vous dominent. C'est la condition nécessaire de l'égalité. Essayez tout ce que vous voudrez, une classe rude et ignorante ne sera jamais l'égale d'une classe éclairée et polie. Ce que vous avez donc à faire est de vous instruire. » On voit d'ici dans quelle intention, je dirais presque dans quel intérêt, les ouvriers anglais se rattachèrent avec enthousiasme à un mouvement d'idées derrière lequel ils entrevoyaient de grands avantages pour eux ou du moins pour leurs enfans. Il y avait à Londres, sous la présidence de M. George Odger, un groupe composé surtout des secrétaires de grandes

trades' unions, et qui s'était organisé pour seconder l'élection de quelques ouvriers à la chambre des communes. Dès que ces travailleurs apprirent l'existence de la *National education league*, ils se rassemblèrent entre eux pour examiner une question qui intéressait à un si haut degré le sort de la classe la plus nombreuse et la moins instruite. Il fut décidé que l'œuvre méritait leur chaleureux concours, et que tous les membres présens s'engageaient à la soutenir par tous les moyens en leur pouvoir. Cette résolution fut signée par un grand nombre de secrétaires, et l'un d'eux réprésentait de 30,000 à 40,000 mécaniciens.

Le comité exécutif de la *National education league* venait de rédiger un projet de loi qui devait être soumis à l'examen des chambres lorsque le bruit se répandit que le gouvernement anglais, toujours habile à devancer les vœux de l'opinion publique, allait proposer lui-même un nouveau bill sur l'instruction primaire. Ce bill, qui fut en effet présenté à la chambre des communes le 19 février 1870, était à la fois pour la ligue une victoire et une défaite, — une victoire en ce sens que ses principes avaient triomphé, une défaite parce que l'application ne répondait point à tous ses désirs. D'accord avec les promoteurs du mouvement, M. Forster, l'auteur du nouveau projet de loi, déclara que le devoir du gouvernement était de veiller à ce que, dans chaque district du royaume, l'éducation primaire fût distribuée par l'entremise d'autorités locales. Il faut se souvenir que les Anglais ont longtemps témoigné un vif sentiment de défiance envers le pouvoir central, quel qu'il fût. Ce sentiment, qui avait bien des raisons d'être et auquel nos voisins doivent le maintien de leurs libertés, s'est beaucoup affaibli depuis le triomphe du premier et du second *reform bill*. Aujourd'hui le gouvernement est la nation elle-même. Les jalousies et les inquiétudes bien naturelles qu'inspirait aux communes dans les âges de compression l'autorité de l'état se sont à peu près évanouies. Il est même à remarquer que ce sont les radicaux qui ont le moins peur de cet ancien fantôme, et qui, dans ces dernières années, ont imposé au gouvernement central des devoirs et des charges regardés jadis comme tout à fait en dehors de sa compétence. Tel est pourtant le respect des Anglais pour les droits des communes que nul d'entre eux ne songeait à remettre le système des écoles entre les mains de l'état. Ils y voyaient deux inconvéniens : le premier est que la dépense serait trop considérable, l'état payant toujours plus cher que les corporations pour tout ce qu'il administre; le second, qui les frappait surtout, était l'atteinte portée au *self-government*, la meilleure garantie et le plus ferme rempart des libertés britanniques. M. Dixon, membre du parlement et président de la ligue, demandait une

éducation des enfans du peuple par des officiers du peuple, choisis dans des assemblées locales et contrôlés par les représentans de la nation à la chambre des communes. Le nouveau projet de loi, tout en réservant à l'état l'inspection et la surveillance des écoles, les plaçait sous la direction de conseils librement élus et auxquels il donnait le nom de *school boards*.

Le grand champ de bataille fut la question religieuse. Cobden avait prédit qu'après une énorme perte de temps et d'argent, après avoir épuisé toutes les expériences et tous les moyens de transaction, l'Angleterre en arriverait un jour, de même que les États-Unis et la Hollande, au seul système logique, — la séparation de l'école et de l'église. Il est bien vrai qu'autrefois dans la Grande-Bretagne l'état se rattachait au protestantisme officiel par des liens qui semblaient indissolubles, mais qui ont été successivement relâchés ou rompus. L'émancipation des catholiques, le *marriage act*, qui permet aux dissidens de se marier dans leurs chapelles, l'abolition des *church rates*, le *désétablissement* de l'église anglicane en Irlande, ont été autant de victoires de la liberté civile sur l'ordre religieux. Que demandent aujourd'hui les *non-conformists* et les membres de la ligue? Que l'on poursuive l'œuvre commencée en l'étendant à l'instruction primaire. Selon eux, le devoir de l'état est de protéger tous les cultes, mais de n'en favoriser aucun; il n'a pas le droit de choisir une religion pour le peuple. Le gouvernement se propose dans l'éducation de faire des citoyens; l'église aspire à faire des chrétiens : que l'un et l'autre jouissent des libertés nécessaires pour remplir leur mission distincte. « Nous n'empêchons point, disent-ils, les familles de donner une éducation religieuse à leurs enfans, nous ne les empêchons nullement de payer pour cette éducation ou de la recevoir gratuitement de la main des pasteurs qui consentent à la donner; mais nous ne voulons pas qu'on se serve de l'argent du public pour acheter l'enseignement de certains dogmes ni pour encourager le développement d'une secte dominante. » Les avocats du nouveau système demandent que l'instituteur apprenne à lire, à écrire et à compter, qu'il enseigne aux enfans quelques-unes des lois qui gouvernent le monde matériel, qu'il leur inspire le goût du travail, la tempérance, l'amour de la patrie, qu'il leur indique clairement la distinction du bien et du mal : là finit, selon eux, le devoir du maître d'école et commence la fonction du prêtre ou du ministre protestant.

Le projet de loi fut vivement attaqué à la chambre des communes et dans le pays. Les *meetings* succédèrent aux *meetings*. Les pétitions affluèrent, couvertes de 300,000 signatures. Des députations furent reçues par M. Gladstone, le comte de Grey et M. Forster. Le

gouvernement anglais croyait avoir résolu la difficulté en subventionnant toutes les écoles, de même que le premier empire s'imaginait avoir tranché la question religieuse en subventionnant tous les cultes. Les *non-conformists* soutinrent que c'était au contraire le moyen de raviver les haines et les rivalités entre les sectes : à les entendre, il fallait entrer dans une tout autre voie. Le moment était venu, suivant eux, d'éloigner de l'école ce qui divise les hommes et de n'y enseigner que ce qui les rapproche. Tout le monde croit aux lettres de l'alphabet, à l'arithmétique, à l'histoire naturelle : que tout le monde soit contraint de payer pour la diffusion de connaissances dont nul ne conteste la réalité! L'état doit se borner à faire ce qui est de sa compétence; or ce qu'il peut faire sans entreprendre sur les droits de la conscience est de donner à tous une éducation scientifique et littéraire, abandonnant la religion aux soins et au zèle des diverses congrégations religieuses. Les Anglais ont l'esprit positif : ils aiment sans doute ce qui rend l'homme meilleur; mais ils recherchent surtout ce qui le rend utile. La piété ne donne point les moyens de gagner sa vie. C'est une valeur qui n'est point cotée sur le marché du travail. Le plus dévot des maîtres de fabrique paie ses ouvriers non pour leurs bons sentimens, mais selon l'adresse et l'intelligence dont ils donnent des preuves dans leur métier. L'état est donc tenu de propager l'instruction, mais une instruction productive d'utilité, et la seule qui rentre vraiment dans ces conditions est le système laïque. L'éducation théologique sera donnée à part soit par les ministres des différens cultes, soit par des associations volontaires, selon le désir des parens. Il est de l'intérêt de la société que l'enseignement laïque soit distribué par ordre et l'enseignement religieux par choix. Nos voisins accusent même le système de compression cléricale de tourner le dos au but qu'il voudrait atteindre. Quelles sont les deux nations les plus religieuses dans le monde? Les États-Unis d'Amérique et la Hollande, précisément celles où l'école est entièrement dégagée de l'église. Les *non-conformists* d'Angleterre qui réclament le divorce entre l'enseignement laïque et l'enseignement ecclésiastique ne sont-ils point de fermes et austères croyans? Il y a mieux, un chapelain ordinaire de la reine, le révérend F. Barham Zincke, vicaire de Wherstead, Suffolk, invoque l'exemple de la France à l'appui des doctrines de la ligue. En France, selon lui, nous sommes des incrédules, et ce manque de foi tiendrait à ce que l'éducation est en grande partie chez nous entre les mains du clergé ou des congrégations religieuses.

On pense bien que de leur côté les partisans de l'ancien système d'éducation disputaient le terrain aux novateurs. Le 9 mars, une

députation de pairs du royaume, de quatre-vingts membres du parlement, de *clergymen* de l'église anglicane, se rendit chez les chefs du gouvernement, et les engagea à tenir ferme pour l'alliance du principe religieux et de l'instruction publique. Des journaux, des *meetings*, des pétitions soutenaient la même cause. Séparer l'école de l'église, c'était, disait-on, ébranler et détruire les fondemens de la morale. Cet argument fut vigoureusement combattu par les libéraux. On s'est trop habitué, selon eux, à considérer la morale comme une annexe de la religion, et par conséquent comme le domaine du clergé. Ce sont deux départemens distincts. La religion s'occupe surtout des rapports de l'homme avec la Divinité; la morale règle les rapports des hommes entre eux : elle appartient donc à l'ordre social. L'éducation donnée aux frais de l'état se rapporte aux devoirs de l'enfant envers l'état et envers ses semblables. Il s'agit de lui apprendre les services qu'il peut rendre à la société, les devoirs qui limitent sa liberté vis-à-vis de la liberté des autres, ce qu'est la loi et pourquoi les hommes vivant en commun s'imposent certaines obligations nécessaires. La morale ne s'appuie ni sur une secte religieuse ni sur un dogme, elle repose sur une base universelle. N'y a-t-il point un livre en Angleterre qu'on rencontre dans toutes les maisons, qui figure avec respect sur la table du *parlour*, le second après la Bible, et dans lequel les générations successives viennent puiser des leçons utiles? Ce sont les œuvres de Shakspeare; eh bien! ce grand moraliste a jeté sur ses croyances personnelles un voile si épais que les critiques les plus perspicaces et les plus déliés n'ont pu jusqu'ici découvrir s'il était protestant ou catholique. Quel rapport d'ailleurs entre la théologie et l'école primaire? Apprend-on à lire et à écrire selon des dogmes particuliers? A-t-on découvert jusqu'ici dans l'alphabet des lettres orthodoxes et des lettres hétérodoxes? Le maître d'école chargé d'enseigner certains articles de foi en même temps que de conduire le cours des études devient la doublure du prêtre ou du ministre; il appartient à la secte qui l'emploie, et M. Disraeli lui-même tourne en dérision « cette nouvelle caste sacerdotale. » Le cabinet anglais fut-il touché des réclamations du parti libéral? Il y a lieu de le croire, car entre la première et la troisième lecture il modifia son projet de loi. Il suffira d'indiquer quelques-unes des concessions faites à l'esprit moderne. Dans les établissemens publics fondés sous l'ancien système et auxquels ne touchait point le nouveau bill, tout élève est libre d'assister ou de ne point assister le dimanche aux services du temple, de suivre ou de ne pas suivre dans l'école les cours d'instruction religieuse, et son absence motivée par le désir des parens ne doit lui faire perdre aucun des avantages de l'institution. Pour que cette règle soit plus

aisément observée, aucun exercice de piété, aucun enseignement dogmatique ne peut avoir lieu qu'au commencement et à la fin des classes. Un tableau indiquant les heures des pratiques ou des leçons religieuses doit être constamment affiché sur les murs de l'école. Aussi le législateur anglais donnait-il à une telle disposition le nom de *time-table conscience clause*, en ce sens qu'elle était destinée à protéger par la division du temps la conscience des enfans contre les doctrines que désavouaient leurs familles. Les inspecteurs du gouvernement doivent se borner à examiner les élèves en matières profanes. D'autre part dans les nouvelles écoles confiées à la direction des conseils locaux, *school boards*, et qu'on peut considérer comme les types du moderne système, l'enseignement du catéchisme ou de tout autre formulaire religieux est interdit. Là s'arrêtaient les concessions du ministère.

Le débat s'ouvrit le 16 juin 1870 : il fut vif et mémorable. M. Bright demandait que l'instruction religieuse fût donnée en dehors des heures de classe, qu'elle ne rentrât point dans les attributions du maître d'école, et qu'elle ne fût en aucun cas payée par les deniers publics. Cet amendement fut repoussé par le vote de la chambre. D'un autre côté, le ministre, M. Forster, affirmait que l'intention du gouvernement ne devait donner lieu à aucune équivoque : il voulait que l'enseignement distribué dans les écoles ne fût ni dogmatique ni entaché d'esprit de secte. Le principe de la gratuité fut rejeté par la chambre des communes; mais la loi autorisa les *school boards* à exempter les enfans pauvres de la rétribution scolaire et même à fonder en certains cas des écoles gratuites, *free schools*. Il en fut de même pour l'enseignement obligatoire : l'état se refusait à lui-même le droit d'intervenir auprès des familles qui négligent d'instruire ou de faire instruire leurs enfans; toutefois il transmet aux conseils locaux l'exercice de la sanction pénale. Une telle loi, on le devine tout de suite, était un compromis, une transaction entre des partis irréconciliables. Ne pouvait-on combiner l'élément de progrès et l'élément de conservation, de manière à renouveler peu à peu les écoles tout en laissant debout les débris de l'ancien système? Telle est la question que semble s'être posée le ministère anglais et qu'il croyait avoir résolue. MM. Gladstone et Forster défendirent énergiquement cette position, attaquée à la fois par quelques membres de l'extrême droite et par MM. Bright, Dixon, Richard, Walter, Trevelyan. Les amendemens vinrent échouer l'un après l'autre contre une majorité inébranlable. Le bill, voté par la chambre des communes, très peu modifié par la chambre des lords, reçut le 9 août 1870 la sanction royale.

Cette loi était un progrès, tout le monde en convint. Le comité

de la *National education league* délibéra un instant sur la ligne de conduite qu'il devait suivre. Fallait-il se contenter d'une victoire douteuse et se dissoudre? On décida que l'œuvre de la ligue n'était point accomplie, qu'elle n'avait obtenu qu'un succès négatif, et qu'elle devait persévérer. Les libéraux anglais ne se découragent point aisément en face des obstacles. « Le temps, dirent-ils, est de notre côté, *time is on our side*; on n'a jamais vu en Angleterre une minorité se retirer de la lutte, car elle n'est jamais vaincue quand elle accepte sa défaite avec courage et regarde fixement dans l'avenir le jour où, par la diffusion de ses doctrines et l'accroissement de ses forces, elle doit devenir une majorité. » De leur côté, le clergé anglican et l'aristocratie, effrayés des progrès de la ligue, inauguraient le 3 novembre 1870 à Manchester une association rivale qui prit le titre de *National education union*. Elle se composait de 2 archevêques, 5 ducs, 1 marquis, 18 comtes, 20 évêques, 21 barons, 111 membres du parlement, 300 défenseurs bien connus de l'ancien système d'éducation et 5,000 souscripteurs. Je ne dirai rien de son organisation, qui ressemble beaucoup à celle de la ligue; ses moyens d'action sont les mêmes, des succursales, des *meetings*, des agens, des publications; quant à son but, elle se propose de résister à la *sécularisation* des écoles nationales. L'évêque d'Ély (principauté de Galles) déclarait qu'il aimerait mieux voir le mahométisme enseigné dans les pensions de son diocèse que d'y trouver l'absence de toute instruction religieuse. Ces deux sociétés, sœurs ennemies, la *National education league* et la *National education union*, se promettaient bien de surveiller la manière dont fonctionnerait la nouvelle loi, d'intervenir dans les élections des *school boards* et de défendre les intérêts de leurs adhérens. Il faut les suivre l'un et l'autre sur ce terrain pratique, où nous serons mieux à même de saisir le mécanisme de l'instruction primaire chez nos voisins.

II.

L'*education act* était à peine en vigueur, que déjà les grandes villes, Londres, Birmingham, Leeds, Sheffield, Manchester, Liverpool, Bradford, réclamaient la formation des *school boards*. On avait compris que c'était la clé de voûte du nouveau système. D'après la loi, ces conseils locaux peuvent être institués par le gouvernement lorsqu'à la suite d'une enquête il s'est assuré que les moyens d'éducation sont insuffisans dans le district (1) : ils peuvent

(1) Le nouveau bill divisait le pays en districts scolaires, *school districts*, composés

aussi être provoqués par le vœu de la majorité des contribuables. Dans les villes, ce sont en général les municipalités, *town councils*, qui se mirent à la tête du mouvement, et demandèrent au *département de l'éducation*, sorte de ministère de l'instruction publique, l'autorisation d'élire un *school board*. Dans les paroisses rurales, les formalités sont différentes et beaucoup plus compliquées. Une demande écrite et signée par cinquante contribuables est remise au clerc de l'*union*, qui, dans l'intervalle de quatorze jours, doit convoquer un *meeting*. L'heure, le lieu et l'objet de la réunion sont clairement indiqués une semaine à l'avance. Chaque contribuable est admis à délibérer et ne dispose que d'un vote. La question est nettement posée devant l'assemblée. Convient-il d'établir un *school board* dans la paroisse (1)? Si personne ne réclame le scrutin et que la proposition ne soit point combattue, le président la déclare adoptée. Dans le cas au contraire où le scrutin est demandé par dix contribuables, le clerc fixe l'époque du vote qui doit avoir lieu dans un délai de dix jours au moins. Chaque votant écrit alors *oui* ou *non* sur un bulletin qu'il dépose dans l'urne. Deux personnes favorables à la résolution et deux autres d'un avis contraire doivent assister au dépouillement du scrutin, dont le résultat est ensuite proclamé par le clerc. N'était que le mot rappelle de sombres et pénibles souvenirs, on pourrait dire que c'est le plébiscite appliqué à une question de gouvernement local.

L'élection des *school boards* est précédée d'une notice indiquant le jour, le lieu et les conditions du scrutin. Le nombre des membres à élire varie selon l'importance de la localité; il est déterminé par l'avis du département de l'éducation et flotte entre cinq et quinze, jamais moins, jamais plus. Toute personne, homme ou femme, peut se porter candidat; il lui suffit pour cela d'envoyer à l'officier chargé des élections, *returning officer*, son nom, son adresse, et de se faire appuyer dans les villes par deux bourgeois, *burghesses* (2), dans les campagnes par deux contribuables ayant droit de voter. Acte lui est donné de sa *nomination*; c'est le terme dont se servent les Anglais. Une liste des candidats est alors publiée dans les divers journaux de l'endroit. Arrive-t-il par hasard que le nombre des aspirans

de la métropole, des bourgs, excepté Oxford, et des paroisses renfermées dans ces districts.

(1) Ce terme ne correspond point à une division ecclésiastique du sol; est considérée comme paroisse en Angleterre, *parish*, toute localité dans laquelle est établie une taxe distincte et séparée pour les pauvres, *poor rate*.

(2) La loi considère comme bourgeois toute personne âgée de vingt et un ans, ayant demeuré un an dans la ville à partir du mois de juillet, ayant occupé un logement, un magasin, un comptoir ou une boutique et ayant acquitté la taxe des pauvres.

soit égal à celui des membres qu'il s'agit de nommer, il sont tous élus par le fait; mais on pense bien qu'il en est très rarement ainsi, et que l'affluence des compétiteurs en sens contraire donne presque toujours lieu à un scrutin. Cette épreuve se poursuit le même jour depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures de l'après-midi dans différens locaux (*polling places*), mais jamais dans les cabarets, *public houses*. Les électeurs sont dans les villes les bourgeois, dans les campagnes les contribuables. A mesure qu'ils se présentent dans les divers bureaux, on leur donne un papier sur lequel ils doivent écrire leur nom et le nombre de votes qu'ils attribuent à chaque candidat. La chambre des communes avait d'abord décidé que le scrutin serait secret; mais la chambre des lords, craignant de voir le *ballot* s'introduire par une porte de derrière dans le domaine de la politique, élimina cet article de la loi, et le gouvernement y consentit. Les Anglais ont donné le nom de *cumulative vote* (vote accumulé) à cette liberté qu'a chaque électeur de distribuer ses suffrages comme il l'entend. Qu'on suppose quatorze membres du *school board* à nommer, l'électeur peut donner quatorze voix à un seul candidat ou les répartir entre quatre ou cinq noms. Cette disposition singulière avait été introduite dans la loi pour assurer la représentation des minorités. Les femmes sont éligibles de même que les Anglais qui ne résident point dans la ville ou dans la paroisse. Chaque papier signé est déposé dans une boîte (*polling box*), et l'officier électoral préside au dépouillement des votes; s'élève-t-il quelque contestation, il intervient dans le débat, et sa décision est sans appel. Les candidats qui sortent victorieux du scrutin sont nommés pour trois ans membres du *school board*. Ce long terme, qui contraste avec la mobilité des autres magistratures et charges électives en Angleterre, a été vivement blâmé par M. Bright.

Après les déclarations du ministère à la chambre des communes et en face de l'esprit libéral de la loi, on put s'imaginer un instant que la paix était faite entre les diverses croyances religieuses : c'était la guerre qui commençait. Partout, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, les élections pour les *school boards* furent autant de courses au clocher dans lesquelles la secte dominante de la localité cherchait à s'emparer de l'école au détriment des autres sectes. On avait cru extirper le mal, on l'avait au contraire enraciné. Dans beaucoup d'endroits, les électeurs s'occupèrent bien moins de choisir des hommes capables que des candidats répondant à leur manière de voir et professant la même foi théologique. A Birmingham et dans d'autres villes, la lutte donna lieu à des excitations fâcheuses. Les élections se firent au cri de « la Bible ou à

bas la Bible, *Bible or no Bible* (1)! » D'un autre côté, le *vote accumulé* amena des conséquences imprévues. Le législateur avait voulu que les minorités fussent représentées; dans beaucoup de centres industriels et commerciaux, ce furent elles qui l'emportèrent. A Manchester, le parti le moins nombreux, en concentrant tous ses suffrages sur huit ou neuf candidats au lieu de quinze, réussit à s'assurer la victoire. A Birmingham, grâce au *cumulative vote*, la minorité gouverne la majorité; pendant trois années, l'église établie sera autorisée à lever des contributions sur toutes les autres sectes religieuses et à employer ces subsides au bénéfice de ses propres écoles. Dans les campagnes, le clergé, qui tient à conserver le monopole de l'enseignement (et il serait injuste de lui en faire un reproche), s'oppose à la formation des *school boards*. Il est dans la nature des choses que la foi cherche à gagner des prosélytes; or les anciennes écoles sont les pépinières de l'orthodoxie protestante. Ce qui a certes lieu d'étonner est l'alliance des anglicans et des catholiques : on se demande comment deux églises dont l'une déclare l'autre la personnification de l'antechrist s'entendent pour repousser l'immixtion de l'élément laïque dans les écoles primaires; mais il faut se souvenir que toutes deux défendent le principe d'autorité religieuse. Les adversaires des *school boards* trouvent d'ailleurs un appui chez les petits boutiquiers, qui ne veulent point payer de nouvelles contributions, parmi les fermiers, qui s'imaginent que l'éducation rendrait les enfans impropres aux travaux de la terre, et surtout dans la masse ignorante, qui se figure que la taxe pour les écoles ferait hausser les prix des loyers et baisser les salaires. De telles appréhensions sont puériles et chimériques; mais il faut que les obstacles soient bien réels, car le ministre, M. Forster, la dernière fois qu'il déposait devant la chambre des documens statistiques, avouait que 96 sur 200 bourgs, et 172 sur 14,000 paroisses environ, s'étaient pourvus de *school boards*. De tels succès ne sont point de nature à inspirer une très grande confiance dans l'efficacité de la loi. On avait pu croire dans les commencemens que toutes les écoles fondées sous l'influence de l'esprit sectaire seraient un jour absorbées par le nouveau système; mais combien faudrait-il d'années pour que l'Angleterre atteignît par cette voie une méthode d'enseignement en harmonie avec la raison

(1) Ce livre, adopté en Angleterre par toutes les sectes chrétiennes, donne lieu à plus d'un genre de contestation. La Bible doit-elle être lue dans les écoles? Lord John Russell, qui se rallie d'ailleurs aux principes de la ligue, propose qu'elle soit lue sans note et sans commentaire, de telle sorte que l'adolescent arrivé à l'âge de seize ans puisse se faire à lui-même une conviction religieuse. D'autres voudraient que cette lecture se fît uniquement dans les chapelles et les églises.

et l'intérêt public? Le temps n'effraie point nos voisins, ils ont la patience que donnent à un peuple des institutions libres; encore faut-il que leurs efforts répondent à un but positif et non à une illusion (1).

L'intérêt qui s'attache, du moins dans les grandes villes, à l'élection des *school boards* s'explique aisément par l'étendue des attributions dont jouissent ces conseils. Ils peuvent acheter des terres, emprunter de l'argent, régler et ordonner les dépenses, nommer ou révoquer les instituteurs, fixer le budget scolaire, limiter l'instruction à ce que les Anglais appellent *secular subjects*, c'est-à-dire les connaissances scientifiques et littéraires. Parmi bien d'autres priviléges que leur confère la loi, on remarque celui de lever des contributions, *rates;* ils sont même autorisés dans certains cas à nommer des officiers qui vont recueillir l'argent nécessaire pour combler le déficit de la caisse des écoles. En général, l'Anglais ne répugne point à payer les impôts qui lui semblent justes, il tient seulement à savoir pourquoi il paie, et à suivre ses shillings, comme il dit, jusque dans les mains de l'autorité. Tous les jours, il s'assure contre l'incendie, contre les dangers de mort, contre les accidens de chemin de fer; pourquoi ne s'assurerait-il point contre l'ignorance, qui est le plus redoutable fléau des sociétés? Beaucoup d'esprits éclairés ne considèrent point l'argent donné pour soutenir les écoles comme un sacrifice, c'est un placement de fonds à gros intérêts sur les développemens du travail et de la richesse matérielle; l'un d'eux a même calculé que 1,000 livres sterling dépensées avec sagesse pour l'éducation des enfans produisaient en quelques années un retour de 10,000 livres sterling dans les caisses du pays. Marchands, manufacturiers, capitalistes, tous y trouveraient leur compte, car de telles avances rencontrent bientôt une rémunération dans les progrès du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Il se peut sans doute que tous les contribuables n'envisagent point les choses de la même manière; quelques-uns d'entre eux se montrent probablement insensibles à une branche de prospérité publique dont ils ne doivent recueillir les fruits que dans l'avenir; mais il est permis d'affirmer qu'ils sont en petit nombre chez nos voisins. D'où vient donc alors la résistance qui s'est déclarée dans ces derniers temps au paiement des *school rates?* L'obstacle est toujours dans la question religieuse. Beaucoup d'Anglais

(1) Il est pourtant juste de faire observer que les districts dans lesquels se sont établis les conseils d'école représentant les grands centres de l'industrie et du commerce. Londres, Liverpool, Manchester, Bristol et d'autres districts, sont gouvernés, en ce qui regarde l'éducation, par 118 conseils tenant sous leur main une population de 6 millions d'âmes, plus d'un tiers des habitans du royaume-uni.

accusent les membres des conseils locaux de n'avoir presque rien changé à l'ancien système, et de se servir de l'argent des contribuables pour subventionner des écoles appartenant à leur culte (1). On admet généralement que les fonds versés par tous doivent servir aux intérêts de tous : or quel avantage a le *non-conformist* qui dénoue les cordons de sa bourse pour soutenir des doctrines contraires aux siennes? Aussi demande-t-il avec obstination que ceux qui veulent donner à leurs enfans une instruction religieuse en couvrent les frais au lieu de mettre les autres à contribution. Nul n'est obligé d'envoyer son fils dans une école protestante, juive ou catholique, mais à plus forte raison aucun père de famille n'a le droit de réclamer de l'état ou des autorités locales certains subsides pour le genre d'éducation religieuse qu'il préfère. Vous tenez à ce que vos enfans soient élevés dans telle ou telle croyance? — Fort bien, payez pour cela, ou confiez-vous au zèle des pasteurs et des associations volontaires, qui ne manqueront point d'accomplir cette œuvre. Comment expliquer un fait bien connu en Angleterre : les dissidens, dont les ministres ne sont point rétribués par l'état, dont les congrégations s'appuient uniquement sur la piété des fidèles, ne demandent rien au trésor public pour enseigner leurs dogmes, tandis que l'église établie, toute riche qu'elle soit, et les catholiques romains s'adressent sans cesse au gouvernement ou aux pouvoirs locaux afin d'obtenir des secours. Non contens de protester dans les journaux et les *meetings* contre les abus de la taxe des écoles, quelques Anglais ont tout dernièrement refusé leur argent. « Nous aimons mieux aller en prison, s'écrient-ils, que de forfaire à notre conscience; or nos convictions nous défendent de payer des instituteurs qui ne sont que les sergens recruteurs du clergé. » Les tribunaux sont forcés d'appliquer la loi; mais c'est ainsi que commença, il y a quelques années, l'opposition aux *church rates*, et cette taxe a été abolie. Les dissidens accusent la taxe des écoles d'être une autre contribution déguisée en faveur de l'église.

La loi accorde aussi aux *school boards* le droit de forcer les enfans du district à suivre les cours de l'école. La *compulsion* (c'est le nom que donnent nos voisins au système d'enseignement obligatoire) a été l'objet de vives et nombreuses critiques. Elle était, disait-on, contraire à l'esprit anglais, *un-english*. Qui ne sait que l'inviolabilité du domicile et par conséquent de la famille est considérée dans toute la Grande-Bretagne comme le boulevard des libertés politiques? N'y avait-il donc point un grave inconvénient à armer

(1) La loi exclut, il est vrai, l'enseignement du catéchisme; mais elle ouvre ou ferme la porte de l'école à l'esprit de secte, selon la volonté du conseil.

l'état d'un pouvoir inquisitorial? On le comprit si bien que le gouvernement lui-même confia l'exercice de ce droit à des conseils locaux, émanation directe des citoyens qu'ils doivent surveiller. Il y avait pourtant lieu de se demander si dans les sociétés les plus libres on n'a point jugé à propos d'établir diverses contraintes en vue d'un intérêt général. N'existe-t-il point en Angleterre une loi qui oblige les mères à faire vacciner leurs enfans? Les propriétaires ne sont-ils point tenus de réparer et de badigeonner leurs maisons? Les quarantaines n'imposent-elles point aux vaisseaux revenus d'un voyage de long cours certaines servitudes? Toutes ces mesures se justifient par les services qu'elles rendent; mais, s'il est vrai que le développement de la richesse publique, le bien-être et la moralité des citoyens, la sécurité politique d'une nation, tiennent en grande partie à la fréquentation des écoles, pourquoi les pouvoirs locaux ne seraient-ils point autorisés à prendre contre l'ignorance les mêmes précautions dont ils se servent contre les maladies contagieuses? La liberté ne mérite point ce nom quand elle entreprend sur les droits et la liberté des autres; or beaucoup d'Anglais admettent que l'enfant a le même droit à la nourriture de l'esprit qu'à l'alimentation matérielle; l'obligation intervient dans ce cas pour défendre le faible contre le fort. Ces réflexions avaient converti les libéraux éclairés, mais en serait-il de même pour les classes ouvrières? On pouvait craindre que les travailleurs ne se soumissent point à la contrainte; c'est tout le contraire qui arriva. Les ouvriers anglais sont beaucoup plus avancés sur cette question qu'on ne pourrait le supposer; ils ne repoussent jamais un progrès politique ou moral par un faux sentiment d'indépendance. On assista même dans cette lutte à un spectacle étrange : d'un côté, de nombreuses députations d'artisans venant demander que l'éducation fût obligatoire pour tous et se soumettant à toutes les conséquences de la loi, non pour leur propre avantage, mais pour celui de leurs enfans, et d'un autre côté les évêques, les archevêques protestans, comme celui d'York, faisant appel à ces mêmes ouvriers pour exciter leurs craintes égoïstes et leurs préventions contre un acte de sacrifice personnel. Partout ce fut un sentiment de justice qui l'emporta. En 1867, le parlement anglais avait d'ailleurs fait un premier pas vers l'enseignement obligatoire : le *factory halftime act* ordonnait que tous les enfans employés dans les filatures de coton au-dessous d'un certain âge seraient contraints de suivre les cours de l'école pendant un nombre d'heures par semaine. Cette loi rendit des services; mais elle avait eu le sort de beaucoup d'autres : appliquée dans quelques endroits par les chefs de manufactures qui s'intéressaient à l'éducation des ouvriers,

elle n'était point universellement observée dans toute l'Angleterre.

C'est surtout de la part des campagnes qu'on s'attendait à une résistance. Le paysan anglais gagne de 9 à 13 shillings par semaine, et il est souvent chargé d'une nombreuse famille. Ce gain suffit à peine pour lui procurer le nécessaire; beaucoup se demandent même comment il peut vivre. Il vit du travail de ses enfans. De six à sept ans jusqu'à seize, le jeune garçon parcourt une échelle croissante de salaires; tout petit, on l'emploie d'abord à chasser les oiseaux des terres nouvellement ensemencées, puis plus tard à soigner les écuries et les étables. Il reçoit ainsi successivement de 18 deniers à 6 ou 7 shillings par semaine. Les fils et même les filles rapportent beaucoup à la famille rustique; le moyen de lui enlever cette ressource? Comment convertir les ouvriers des champs à l'idée qu'il est de leur devoir et de leur intérêt d'envoyer leurs enfans à l'école? Il ne faut d'ailleurs point se dissimuler qu'une des conséquences les plus fatales de l'ignorance est qu'elle dégrade l'homme au point de le rendre insensible aux avantages de l'éducation. Apprécie-t-on ce qu'on ne connaît point? De quoi sert d'apprendre à l'enfant ce que son père et ses aïeux ont toujours ignoré; n'en ont-ils pas moins vécu en honnêtes gens? A ces mauvaises raisons venaient s'ajouter des craintes mal fondées. Beaucoup ne comprenaient point au juste la portée ni la valeur du mot *compulsion;* ils se figuraient déjà voir le *policeman* saisir au collet les mioches récalcitrans et les traîner de force à l'école. Était-il rien de plus contraire aux mœurs et aux habitudes anglaises? Le système obligatoire se pratique pourtant en Prusse, en Suisse et un peu en Hollande, sans qu'il soit besoin de recourir à la force brutale. L'exemple de nations protestantes chez lesquelles florit l'instruction publique contribua beaucoup à vaincre certains préjugés. L'Anglais, qui passe pour exclusif, est au contraire très éclectique : il n'y a guère d'institution au monde qu'il ne tienne à s'approprier, s'il lui est démontré qu'elle soit bonne. Il saura d'ailleurs bien la frapper du cachet de l'esprit national. Malgré tous les obstacles que nous venons de signaler, la plupart des *school boards* (au moins cent dix-huit) n'ont pas craint de protéger le droit de l'enfant à l'éducation contre l'ignorance et la mauvaise volonté des parens. La loi les autorise à forcer les jeunes garçons et les jeunes filles, entre l'âge de cinq et treize ans, de suivre les cours de l'école : elle n'admet d'excuse que dans le cas de maladie, quand l'enfant reçoit chez lui une instruction convenable, ou si l'école primaire située dans le voisinage est à plus de 3 milles anglais. Les conseils nomment des officiers spéciaux qui sont chargés de recruter les élèves réfractaires. On n'en vient jamais à la contrainte légale qu'après avoir

épuisé les moyens de douceur et de persuasion. L'officier se présente dans la maison de l'enfant dont le nom figure sur la liste des absens, et s'informe des raisons que donnent les parens pour ne point l'envoyer à l'école. S'ils résistent à ses avertissemens et méprisent ses conseils, il cite les délinquans devant la justice de paix, *justices*, qui les condamne à 5 shillings d'amende. Qu'on veuille bien y réfléchir, et l'on reconnaîtra que cette coercition est surtout dans l'intérêt des classes pauvres. Il y a trois milieux dans lesquels s'exerce en Angleterre l'éducation, — la famille, l'église et l'école. L'enfant pauvre ne trouve souvent chez lui que de mauvais exemples, et il ne va guère à l'église ni à la chapelle; il ne reste donc que l'école où il soit à même de puiser aux sources du vrai et de la morale.

Parmi les parens qui négligent de faire instruire leurs enfans, les uns ne veulent point acquitter les frais et les autres n'en ont point les moyens : les premiers sont atteints par le système obligatoire; c'est pour les seconds que beaucoup d'Anglais réclament l'enseignement gratuit. On a pourtant fait quelques objections; l'exemption de toute solde n'affaiblirait-elle point ce sentiment de responsabilité que les familles doivent avoir pour leur progéniture? L'Anglais est habitué à n'estimer que ce qu'il paie : la rétribution scolaire donne aux yeux des parens une valeur à l'éducation. Ces motifs n'ont peut-être point été étrangers à la résolution de la chambre des communes; mais en repoussant le principe de la gratuité elle a surtout cédé à une considération plus puissante, — le montant de la dépense (1). Toutefois les membres de la ligue ne se tiennent point pour battus : ils demandent si l'entrée gratuite des bibliothèques publiques a déprécié la valeur des bons livres. D'ailleurs l'argent dépensé pour les écoles est une économie prélevée sur le *work-house*, la police et les prisons. Les contribuables anglais paient chaque année près de 11 millions 1/2 de livres sterling pour la taxe des pauvres; la police coûte plus de 50 millions de francs; les frais pour la punition des attaques contre la propriété se sont élevés en 1870 à plus de 3 millions de livres sterling. Ce sont autant de tonneaux des Danaïdes par lesquels s'échappent des flots d'or, et qu'il faut toujours remplir. Un savant jurisconsulte anglais, M. Matthew Hill, frère de l'ancien directeur des postes, a démontré par des faits le lien qui existe entre l'ignorance et la criminalité. Les rapports officiels constatent que, sur 100 prisonniers, 90 ne sa-

(1) On a calculé que l'éducation donnée à tous les enfans de cinq à treize ans coûterait à l'état de 2 à 3 millions de livres sterling par an. C'est beaucoup moins que n'a coûté la guerre d'Abyssinie, et que ne coûtent en ce moment les travaux de fortifications pour couvrir les côtes de l'Angleterre.

vent ni lire ni écrire. La paresse, qui est la gardienne du *work-house*, le vice, qui est le pourvoyeur des bagnes et des cachots, correspondent, dans neuf cas sur dix, à un défaut d'éducation. Les conséquences d'un pareil état de choses étaient faciles à tirer. On s'est demandé si l'état, qui a le droit de punir les crimes, n'avait pas aussi le droit et le devoir de les prévenir. La propriété ne serait-elle pas mieux défendue par les lois de la morale que par des agens de police et des geôliers? La vie des citoyens ne serait-elle pas plus en sûreté chez une nation où l'école serait le rempart de l'ordre public que chez une autre où l'éducation serait livrée aux hasards de la charité? Un moraliste anglais a même posé en ces termes le terrible problème des temps modernes : instruire les enfans du peuple ou les pendre. Qu'est-ce que le confesseur ou le ministre que les différens cultes accordent au condamné à mort pour le conduire à l'échafaud, sinon une sorte d'instituteur? Seulement il vient trop tard.

Quoique l'idée de distribuer à tous l'éducation gratuite soit nouvelle en Angleterre, il y a toujours eu chez nos voisins une tendance très forte à exonérer les classes pauvres d'une charge trop lourde pour elles. Beaucoup de personnes envoient leurs enfans à l'école et paient 3 deniers (30 cent.) par semaine pour une instruction qui coûte en réalité 9 deniers (90 cent.); la différence est fournie par les sources de la charité publique. Encore les écoles primaires, *elementary schools*, sont-elles sous ce rapport les moins bien partagées; les *grammar schools* et les universités offrent à la classe moyenne divers avantages pour alléger le fardeau des dépenses. Grâce à certaines immunités, aux donations et aux legs qui ont été concédés par les générations précédentes, aux *exhibitions*, sorte de bourses décernées au mérite par le concours, la jeunesse sans fortune peut se frayer un chemin vers les degrés supérieurs de l'éducation. C'est même à ces conditions favorables que l'Angleterre doit plusieurs de ses grands hommes. Les Anglais ont été tout dernièrement encouragés dans cette voie par l'exemple d'autres nations; en Hollande, plus de la moitié des enfans ne paient rien pour s'instruire; dans les cantons français de la Suisse et aux États-Unis d'Amérique les écoles primaires sont entièrement gratuites. L'état de New-York était, il y a quelques années, un des seuls qui eût conservé la rétribution scolaire. Une nouvelle loi édictée en 1867, *free schools act*, abaissa cette barrière, et moins d'une année après les rapports des officiers civils constataient une augmentation de 20 à 30 pour 100 dans le nombre des enfans qui suivaient les cours de l'école. Aujourd'hui, d'après l'expression d'un Américain, l'enseignement luit pour les pauvres et les riches comme la clarté du gaz pendant la

nuit. Le service public qui éclaire les rues est assimilé dans les États-Unis à cet autre service également payé par les contribuables et qui éclaire les intelligences.

Chez les Anglais, la nouvelle loi indique aux *school boards* trois manières de résoudre la difficulté en ce qui concerne les familles pauvres; ils peuvent exempter l'enfant de la rétribution scolaire, payer pour lui, ou même dans certains cas spéciaux, quand les habitans du district sont incapables de subvenir aux frais de l'éducation, ouvrir, d'accord avec le gouvernement, des écoles gratuites. L'expérience a démontré que les deux premiers moyens étaient sujets à une foule d'inconvéniens. Il est extrêmement difficile de fixer les limites de l'indigence; tel est aujourd'hui à même d'acquitter les droits de l'école, qui demain, par suite du chômage, du cas de maladie ou de tout autre revers de fortune, sera obligé d'abandonner ses enfans à la charité publique. Il est bien vrai que l'exemption des frais d'école n'est soumise à aucune indignité; il n'en est point de cette immunité comme des secours de la paroisse, qui entraînent la perte des droits électoraux. Toutefois la déclaration de misère ne détruit-elle pas chez l'homme cette indépendance de caractère, ce respect de soi-même auquel les Anglais attachent tant de prix? Beaucoup, en face d'un pareil aveu, aimeraient mieux par un faux orgueil priver leurs enfans des bienfaits de l'école. Cette distinction entre celui qui peut et celui qui ne peut point payer ne crée-t-elle point d'ailleurs deux catégories dans les classes? Une sorte de flétrissure et d'humiliation atteint l'enfant lui-même dont les parens ont allégué l'excuse de leur pauvreté. Ces affronts que les jeunes élèves (cet âge est sans pitié) savent si bien s'infliger entre eux ne contribuent-ils point à affaiblir ce sentiment de dignité humaine que l'éducation doit au contraire développer? Il y a encore une autre difficulté : les familles pauvres appartiennent à diverses sectes religieuses. La loi prescrit, il est vrai, que les parens seront libres de choisir et de désigner aux membres du *school board* l'institution qu'ils préfèrent : c'est très bien dans les endroits où il existe plusieurs écoles; mais, s'il n'y en a qu'une, l'enfant subira nécessairement la peine de sa dissidence. On avait beaucoup compté sur une des clauses de la loi pour protéger la conscience des minorités; cependant la liberté qu'elle accorde de se dérober durant certaines heures à l'enseignement religieux est à peu près illusoire, car un grand nombre de familles n'osent point la réclamer pour leurs fils. L'élève qui se tient ainsi à l'écart est d'ailleurs mal noté, sinon par l'instituteur, du moins par ses camarades, qui se croient meilleurs que lui parce qu'ils étudient un autre catéchisme. Le remède indiqué par les adversaires du présent système serait une école

vraiment nationale, qui ne ferait aucune distinction entre les croyances, et ne tiendrait aucun compte des inégalités entre les conditions sociales. De toutes les formes de la charité, la meilleure est celle qui développe chez l'homme le pouvoir de s'aider lui-même. Eh bien! l'éducation laïque et gratuite n'est-elle point l'instrument le plus efficace pour s'assurer un tel avantage? Les Américains n'en doutent point, les Anglais commencent à le croire. La Grande-Bretagne tient naturellement à conserver son rang parmi les nations civilisées; elle sait très bien que sa force ne s'appuie ni sur l'armée ni même sur la marine, toutes braves qu'elles soient; elle repose sur une autre base, l'industrie et le commerce. C'est donc à la classe moyenne et à la classe ouvrière qu'elle fait appel pour maintenir sa vieille gloire; c'est à l'éducation qu'elle s'adresse pour cultiver chez l'une et chez l'autre les mâles vertus, l'honnêteté, la sobriété, le dévoûment, d'où dépend l'existence même du royaume-uni.

Le système volontaire avait été impuissant à résoudre le problème de l'instruction pour tous; celui des écoles soutenues par les souscriptions locales, mais aidées en même temps par les fonds de l'état, ne fut guère plus heureux. Après tant d'efforts trompés par le succès, la loi de 1870 atteindra-t-elle le but? Il y a lieu d'en douter, si l'on tient compte de l'opposition qu'elle rencontre. Le 17 et 18 octobre 1871 se tint à Manchester le troisième *meeting* annuel de la ligue d'éducation nationale. Les plus vives attaques y furent dirigées contre un essai dont le temps et la pratique avaient signalé l'insuffisance. Le principe de l'enseignement obligatoire est bien reconnu par la loi, mais l'application en est facultative; elle dépend de la volonté des *school boards*, et comme ces conseils n'existent point partout, il en résulte la plus grande inégalité dans l'exercice du droit coercitif. Tel district force les enfans d'aller à l'école, tandis que tel autre échappe à toute surveillance. C'est surtout dans les campagnes que l'obligation serait nécessaire, et c'est là qu'elle est le moins en vigueur. La jeunesse des villes reçoit par ordre de l'autorité l'instruction primaire, tandis que la jeunesse rustique jouit de la fatale liberté de l'ignorance, cette mort de l'esprit. Les membres de la ligue voudraient un système d'impulsion générale qui embrassât tout le pays; ils demandent aussi que l'état veille à ce que la pauvreté des familles ne soit point pour les enfans une cause d'exclusion. Selon eux, il n'y a que les écoles libres, accessibles à tous comme l'air et la lumière du soleil, qui puissent abaisser les obstacles à l'acquisition de la science. Ce n'est point pour le bien de telle ou telle famille, c'est pour le bien de la nation tout entière que les enfans doivent être instruits; il faut donc que l'enseignement soit

gratuit. Le gouvernement avait espéré que la difficulté religieuse s'évanouirait devant quelques concessions; elle est plus menaçante que jamais. Les diverses sectes se disputent avec acharnement les bénéfices de la loi; on accuse même le ministère d'avoir accru de beaucoup les secours aux établissemens fondés par le clergé. L'état s'abstient, il est vrai, de juger entre les croyances; que l'école soit protestante, catholique, juive, ou qu'elle appartienne à l'une des *dénominations* (1) aussi nombreuses dans la Grande-Bretagne que les lettres de l'alphabet, il se contente de demander si les régisseurs sont satisfaits du mode d'enseignement, et dans le cas où leur réponse est affirmative il accorde la subvention. Peut-il néanmoins exiger que les mœurs et les vieux préjugés s'imposent la même réserve? Dans les campagnes, le parc du *squire* est ouvert une fois par an aux élèves de l'école orthodoxe. Les anciennes familles du voisinage, les belles ladies, viennent assister à la fête, applaudir aux jeux de toute cette jeunesse qui s'amuse, tandis que les enfans de l'école libre contemplent piteusement et d'un œil d'envie à travers les grilles toute cette joie dont ils sont pour ainsi dire excommuniés. De telles distinctions sont-elles de nature à semer dans les jeunes cœurs des germes de concorde et d'union? Quel autre remède à un pareil état de choses que l'école fondée, comme dans les États-Unis d'Amérique, sur les droits et les devoirs du citoyen, *citizenship?* Au nom de la fraternité humaine, beaucoup de nos voisins désirent que l'instruction laïque soit un terrain neutre où nul élève n'ait à rougir de la foi de ses pères, ni même de leur incrédulité. Le *meeting* s'est séparé en déclarant que l'agitation continuerait jusqu'au jour où tout enfant en Angleterre recevrait une bonne éducation primaire, c'est-à-dire en harmonie avec les droits de la conscience et de la liberté religieuse.

A cette conférence en succéda une autre, qui fut un événement dans l'histoire politique de l'Angleterre. Le 23 janvier 1872 se réunirent à Manchester les *non-conformists*. Cette ville avait été choisie à dessein; c'est là que trône la *National education union*, et l'on avait voulu attaquer l'ennemi dans son camp : 1,880 délégués, dont chacun représentait des groupes considérables, assistaient à ce *meeting*. Les orateurs furent très agressifs, et les journaux anglais ont donné à l'exposition de leurs griefs le nom de révolte, — révolte morale, la seule qu'on connaisse en Angleterre, et qui conduise vraiment à la conquête d'un droit. Ce qu'on ne sait pas assez

(1) Le mot, dans le sens où on l'emploie depuis quelque temps, est tout moderne : il ne se trouve point, du moins avec cette acception, dans le dictionnaire de Johnson : aujourd'hui il sert à désigner toute espèce de sectes. De là le terme de *denominational schools* (écoles sectaires) dans le langage de la polémique.

en France, c'est que la loi de 1870 sur l'éducation a puissamment contribué chez nos voisins à désagréger le grand parti libéral. Aux dernières élections, les *non-conformists* avaient donné comme un seul homme pour assurer une forte majorité au ministère Gladstone. Aujourd'hui ils se plaignent de ce qu'on s'est servi d'eux pour escalader le pouvoir, et qu'une fois sur la brèche on a repoussé l'échelle. Ils espèrent encore en M. Gladstone, mais ils ont perdu toute confiance en M. Forster, le chef du département de l'éducation. M. Forster se vante de descendre d'une famille de puritains; c'est un orateur de talent qui est sorti des rangs du parti radical; ses anciens alliés l'accusent d'avoir battu en retraite et de les avoir abandonnés depuis qu'il est au pouvoir (1). Les dissidens sont assez forts dans le pays pour renverser le cabinet; mais ils sont trop faibles pour constituer un autre gouvernement. On se demande alors ce qu'ils gagneraient à se séparer d'un ministère libéral. « Nous y gagnerons, répondent-ils fièrement, de rester fidèles à nos principes : mieux valent des ennemis avoués que de perfides amis. » Ce n'est point le lieu d'examiner si cette politique est habile et si elle ne prépare pas en Angleterre le triomphe des tories. A en croire les dissidens, les libéraux s'amollissent au pouvoir et se retrempent sur les bancs de l'opposition. Les *non-conformists* combattent surtout la loi de 1870 au nom de la liberté et de l'égalité religieuses. Ils accusent M. Forster d'avoir voulu coudre des lambeaux de cléricalisme au vêtement des idées modernes. Selon eux, la politique du gouvernement, en confiant l'éducation des enfans du peuple au clergé de l'église d'Angleterre et de l'église de Rome, viole les droits de la conscience. Aussi le *meeting* en appelait à tous les dissidens du royaume pour ne point accepter de candidats qui ne s'engageassent avant les élections à réclamer un nouvel examen de l'*education act*. Il faut que le gouvernement lui-même ait compris le danger, car dans la séance du 23 avril, à la chambre des communes, M. Forster promit de modifier un des articles de la loi dénoncé par M. Chandlish comme particulièrement odieux aux non-conformistes. Un membre de la droite, M. Collins, avait pourtant soutenu que, si l'article était retranché, c'en serait fait de l'éducation religieuse dans les écoles anglaises.

Le système d'instruction publique voté en 1870 par le parlement

(1) Dans une visite à Bradford, M. Forster fut blâmé et désavoué par ses commettans eux-mêmes. On lui reprocha sa conduite dans la discussion de la loi. Comme la plupart des hommes d'état anglais, M. Forster s'en tira avec dignité. « Si vous ne voulez plus de moi, dites-le, s'écria-t-il; faites-le-moi savoir avant les élections, et votre vieux serviteur ira chercher avec regret un autre maître. » Il parlait naturellement d'un autre collége électoral, *constituency*.

ne s'applique qu'à l'Angleterre : l'Écosse et l'Irlande sont soumises à d'autres lois. Dans ces deux divisions du royaume-uni éclate pourtant la même lutte entre des doctrines rivales. Il y a peu de temps, le comité de l'église libre d'Écosse demandait, comme seul moyen de résoudre la difficulté, que la religion fût éliminée de l'école. Cette déclaration a d'autant plus d'importance que les Écossais sont bien connus pour leur attachement à la foi chrétienne. En Irlande, l'état pourvoit aux besoins de l'éducation scientifique et littéraire; mais il exclut des institutions nationales l'enseignement religieux. Il est vrai que le clergé catholique voudrait abolir cet ordre de choses et lui substituer une éducation fondée sur les dogmes de l'église romaine. Le 17 janvier 1872, un *meeting* eut lieu à Dublin dans la cathédrale; le cardinal Cullen y prit la parole, et s'éleva vigoureusement contre ce qu'on appelle en Irlande *mixed schools*, c'est-à-dire des écoles neutres où se confondent sur les mêmes bancs des enfans de toutes les croyances. Il est néanmoins certain que ce système rencontre des défenseurs éclairés. En 1866, le primat d'Irlande, la moitié des évêques et du clergé protestant, quarante-cinq pairs irlandais et plus de six cents juges de paix signèrent une adresse pour réclamer le maintien de ce qui existe aujourd'hui. Beaucoup d'écrivains anglais très bien renseignés affirment que cette séparation de l'élément séculier et de l'élément religieux a élevé le niveau de l'enseignement primaire, apaisé les dissensions, désarmé les haines, rapproché les esprits sur le terrain des vérités positives. Tandis que dans les établissemens dogmatiques l'instruction littéraire est trop souvent reléguée au second plan, dans les écoles mixtes les élèves consacrent tout leur temps et tous leurs efforts à acquérir certaines connaissances utiles. L'instituteur fait son devoir, il laisse au prêtre le soin de faire le sien : la mission de l'un est toute laïque, celle de l'autre est sacerdotale; l'école et l'église se partagent ainsi l'éducation de la jeunesse. D'après une parole célèbre, c'est le système qui divise le moins dans un pays où, animés les uns contre les autres de passions farouches, les catholiques et les protestans en viennent trop souvent aux mains.

En Angleterre, il est assez difficile de prédire l'issue de la lutte entre deux principes irréconciliables. Le fait est que les sacrifices d'argent, les combinaisons ingénieuses, les lois plus ou moins libérales, sont venus échouer depuis près d'un demi-siècle contre le même écueil, — la question religieuse. La résoudra-t-on par des concessions et des demi-mesures? L'expérience dit non. On prétend que la résistance du clergé anglican tient à certaines craintes bien naturelles : derrière la séparation de l'église et de l'école, il a en-

trevu la tête de Méduse, c'est-à-dire la séparation de l'église et de l'état. Les conséquences s'enchaînent dans un ordre fatal, et il serait téméraire de nier que l'opinion publique ne puisse réclamer un jour pour l'Angleterre une réforme qu'elle a déjà obtenue pour l'Irlande. Toujours est-il que dans le présent il s'agit de tout autre chose : la Grande-Bretagne a reconnu qu'un meilleur système d'éducation nationale était absolument nécessaire à la réorganisation de son armée, à la solidité morale de sa flotte, au développement de son commerce et de son industrie : s'arrêtera-t-elle devant l'éternel obstacle qui a défié jusqu'ici toutes les tentatives personnelles, toutes les ressources de l'état? Ce ne serait guère dans le caractère anglais. Il faut distinguer entre le sentiment et les principes : chez nos voisins, le sentiment est religieux, les principes sont d'accord avec la raison et l'intérêt général. La théologie n'a rien à voir dans la politique. Les libéraux anglais ne veulent point, comme on l'a dit, faire la guerre à Dieu : ils font la guerre à l'ignorance, ce sombre génie du mal. Le temps leur a démontré qu'ils devaient ou renoncer aux écoles publiques ou séparer deux élémens qui se nuisent et se contredisent sans cesse dans la pratique. C'est surtout au point de vue de l'honneur national et de l'utilité qu'ils envisagent la situation : est-il avantageux pour un peuple de défricher le champ des intelligences? Est-il sage de rattacher à la cause de l'ordre et du travail des forces morales qui, faute de culture, se perdent dans le vice ou dans l'oisiveté? N'est-il pas plus digne pour un pays civilisé d'étendre chez lui le domaine infini de la science que de faire la guerre à ses voisins pour leur arracher un lambeau de terre? S'il en est ainsi, la liberté, qui a déjà résolu bien d'autres problèmes, doit trancher tôt ou tard le nœud gordien et affranchir l'éducation, que les Anglais appellent pour l'homme une seconde naissance, *second birth*, en même temps qu'ils la considèrent pour le citoyen comme le plus solide rempart des droits et des garanties politiques. Une nation peut s'accroître par la victoire, elle ne grandit que par la diffusion des lumières.

ALPHONSE ESQUIROS.

CLÉOPATRE

La vérité de l'histoire est souvent dans le cri d'un poète. Les gros livres ont leur parti-pris, leurs systèmes; les mémoires mentent; l'inspiration, il la faut subir. Écrivant, nous sommes de sang-froid : celui qui chante ne se possède plus; on n'est un lyrique qu'à ce prix. Les vrais inspirés perdent terre, et presque toujours en disent plus qu'ils ne voudraient. Qui ne connaît, ne sait par cœur l'ode d'Horace : *Nunc est bibendum, nunc pede libero!..* Il y a plus que la joie de la victoire dans ces fameuses strophes, il y a le cri de libération; l'âme de tout un peuple y respire. Un immense danger a menacé Rome : ce danger, les dieux l'ont conjuré; enfin on va donc revivre. Lisons ces vers comme on les doit lire, en nous reportant au centre des événemens : les triomphes inespérés provoquent seuls de tels élans, cette exaltation capiteuse ne saurait être que le contre-coup d'une grande épouvante; « être furieux, c'est n'avoir plus peur à force d'avoir peur, et dans ces cas-là la colombe frapperait l'épervier du bec (1). » Vous vous dites : Faut-il que ces Romains aient tremblé pour triompher si bruyamment! et quelle ennemie était donc cette Cléopâtre dont la disparition les soulageait d'un poids si lourd? L'ode d'Horace est un document que revendique l'histoire; la supériorité de Cléopâtre y éclate de partout. A travers les jubilations de cet hymne entonné à la gloire du vainqueur, vous surprenez chez le poète un mouvement de sympathie, d'admiration involontaires pour la grande Égyptienne.

D'autres, plus tard, l'insulteront; un Properce imaginera que, si les dieux n'ont pas permis qu'elle tombât vivante aux mains d'Octave, c'est qu'ils la jugeaient indigne d'orner son triomphe, et ne voulaient point qu'une femme pareille fût conduite par ces mêmes

(1) Shakspeare.

rues de Rome où jadis passaient les Jugurtha; mais Properce est un plat courtisan, un de ces diffamateurs à la suite dont le sauveur du monde (*servator mundi*) aime à patronner les bons offices. D'ailleurs Properce avait dix ans lors de la mort de Cléopâtre; ses impressions ne sont que de seconde main. Horace et Virgile ont assisté aux derniers momens de la république, Horace a même combattu pour elle. Properce n'a rien vu de ces glorieux temps; il est sans modération comme sans élévation d'esprit, et tombe sur les vaincus parce que c'est une manière de faire sa cour au vainqueur. La onzième élégie du livre III n'a qu'une intention : chauffer, pousser au fanatisme cette haine nationale des Romains contre Cléopâtre. Le poète y chante le funeste pouvoir des grandes dominations féminines, et passe en revue tous les mythes, tous les fameux exemples, dont le plus effroyable est naturellement celui que le monde vient d'avoir sous les yeux. La flatterie gagne à la main, la belle littérature s'en va. Il ne s'agit plus que de plaire au maître, qui sait ce que vaut l'enthousiasme des honnêtes gens et ne marchande pas. On n'est un parfait panégyriste de décadence qu'à deux conditions, s'aplatir devant César et jeter de la boue à ses ennemis. Properce remplit ce double emploi; ceux qui viennent après lui, historiographes et rapsodes, également ne s'y ménagent pas, car c'est à remarquer qu'à mesure qu'on s'éloigne de la génération contemporaine de Cléopâtre, et que le despotisme s'affermit, l'invective, moyen d'adulation, se corse et s'envenime, — tandis qu'Horace à l'autorité du galant homme joint ici la garantie du témoin. Il a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles. Cette crise funeste, il l'a traversée, vécue. Horace touchait à ses trente ans quand éclata la guerre entre Octave et Marc-Antoine, ou plutôt entre Rome et Cléopâtre, ainsi que les protocoles de l'époque affectent de s'exprimer. Pendant toute la durée de la campagne, il ne quitta point Rome, on peut donc s'en fier à son émotion, qui fut, à tout prendre, celle du Forum, mais qu'il manifeste en des termes dont assurément le Forum ne se servirait pas, — car la peur est d'ordinaire pour la multitude une terrible conseillère de mauvaises paroles, et respecter dans sa défaite un ennemi qui nous a rudement secoué les entrailles n'appartient qu'aux âmes élevées. Horace donne la vraie note; il s'emporte au nom de son patriotisme contre l'être fatal, mauvais démon de César et d'Antoine, et dont l'ambition téméraire osa prétendre conquérir le Capitole et l'empire; *funus et imperio parabat*; mais son indignation ne l'aveugle pas, il est des ascendans prestigieux auxquels l'âme d'un poète ne se peut soustraire. Horace a beau s'évertuer, même à l'instant qu'il la maudit, Cléopâtre le domine; il se débat sous son regard, avoue sa

puissance, et cette créature néfaste (il accouche du mot), ce *fatale monstrum* reste à ses yeux une femme de génie.

Sur sa beauté, Horace pas plus que Virgile n'insiste; mais quand on vous parle toujours de la grâce et du charme d'une femme, quand vous la voyez enguirlander, asservir à son gré tous les maîtres du monde, il en faut cependant bien conclure que cette femme était belle, disons mieux, qu'elle était pire. « Hélène du Nil, » Plutarque l'appelle de ce nom, ce qui prouve beaucoup et ne prouve rien, car, si les conditions d'origine et de climat, si les facultés de l'âme et de l'intelligence sont un indice, il est certain que la fille de Léda, nature impersonnelle, passive, et la fille des Lagides, activité, lumière, flamme, orage, ne devaient pas plus se ressembler au physique qu'elles ne se ressemblent au moral. Sous quels traits se la figurer? Pas un document vraisemblable; nous n'avons que les gigantesques dessins hiératiques de Denderah, d'horribles médailles où le connu permet de juger l'inconnu, et qui trahissent leur mensonge par ce qu'elles nous montrent au revers de la belle tête d'Antoine grossièrement caricaturée. M. de Prokesch-Osten, parlant du colossal profil du temple égyptien, croit y voir, à travers le système conventionnel, des signes attestant une grande beauté. « Cléopâtre est représentée en Isis, superbe, séduisante au plus haut degré; pour l'harmonie, l'abondance de l'ensemble, la beauté physique, c'est elle. » Et l'ingénieux amateur, captivé davantage encore par les divers portraits placés au-dessus de l'image énorme, ajoute, non sans une pointe de madrigal : « Il me suffit de contempler cette Cléopâtre pour comprendre la faiblesse d'un César! La coiffure a beaucoup d'élégance et de distinction, les cheveux nattés en filet sur la tête pendent sur la nuque et les épaules en tresses nubiennes; le visage est noble, fin, altier, une aile se déploie à chaque tempe, et sur le front se dresse un petit serpent; le sein, les bras sont nus, richement ornés de joyaux; une ceinture presse la taille au-dessous de la gorge et maintient la tunique étroite qui descend jusqu'à la cheville. Pour le dessin de l'étoffe, on dirait des écailles d'argent; aux pieds brillent aussi des bijoux comme en porte encore aujourd'hui la femme arabe. »

Les belles dames de la fronde ne sont pas les seules qui aient su inspirer des passions d'outre-tombe. J'ai connu jadis à Vienne le baron de Prokesch, c'était un amoureux de Cléopâtre. Mon premier mouvement serait donc de me défier de son impression et d'y voir plutôt le rêve d'un idéaliste qui se monte la tête devant une informe ébauche; mais la science pure et simple ne tient pas un autre langage. M. Rosellini, dans son ouvrage sur les monumens d'Égypte et de Nubie, admet la possibilité d'une certaine notion conjecturale

du type d'après l'examen de cette imagerie. « Ces traits, écrit-il, sont loin de mentir à l'histoire, et dénoncent assez bien la femme dont l'influence s'exerça si puissamment sur César et sur Marc-Antoine. Quiconque a l'habitude de la physionomie humaine reconnaîtra une âme instinctivement adonnée à l'amour et aux plaisirs des sens, tandis que cette médaille fabriquée sous son règne et reproduite dans l'*Iconographie* de Visconti ne nous offrira qu'une grotesque charge où l'œil s'émousse vainement à vouloir ressaisir quoi que ce soit d'analogue à l'être qu'on se représente comme une des merveilles du sexe féminin. » Attiré naturellement par l'intérêt qui s'attache à ces grandes figures du temple de Denderah, l'archéologue italien poursuit ainsi sa description. « La reine marche précédée de Césarion, qui porte la coiffure des dieux, le casque orné du *pschent;* sur sa *gonna,* très courte, on voit l'image d'un roi couvrant de son glaive un groupe de vaincus qui demandent grâce, — sujet reproduit dans presque tous les portraits de pharaons illustres. Césarion offre à la déesse du temple un sacrifice d'encens; sa main gauche tient la cassolette sacrée, tandis que de la droite il répand les grains de parfum. Au-dessus de sa tête voltige l'épervier de Hat, serrant entre ses griffes l'emblème de la victoire. La reine porte sur son front les insignes d'Athyr, divinité locale; elle est vêtue d'une robe très juste au corps, et présente en offrande un collier. Les inscriptions la désignent sous ce vocable : « Cléopâtre, maîtresse du monde, » et Césarion est appelé Ptolémée, César, Philopator et Philometor, selon les titres qu'Antoine lui donna en l'élevant près de sa mère à la régence. Ce qu'il y a de plus frappant, c'est l'exacte ressemblance du jeune homme avec ce que nous connaissons du visage de Jules César : d'où il suit que les Alexandrins, loin d'incriminer la naissance du fils de leur reine, en tiraient gloire, comme faisait la reine elle-même. »

Tout cela ne m'empêchera pas de penser que, si Cléopâtre revenait au monde, la noble dame rougirait et s'indignerait de voir sur quels indices nous la jugeons, et que la postérité en soit réduite à ne pouvoir, au sujet d'une beauté comme elle, interroger que le ciseau d'un art provincial de la Haute-Égypte au temps de la décadence. Octave, au moment de quitter Alexandrie, fit emballer pour Rome tous les objets précieux. Les statues d'Antoine, descendues de leur piédestal, durent se préparer à prendre le chemin du Capitole; celles de Cléopâtre allaient avoir le même sort, lorsque l'intervention d'un puissant personnage les sauva de l'affront auquel la reine s'était dérobée par la mort. Cet Alexandrin courtisan du malheur comprit qu'il valait mieux s'adresser à la cupidité d'Octave qu'à sa pitié; comme il avait autant d'or que de dévoûment, il proposa la somme de 2,000 talens, et les statues de Cléopâtre

ainsi que ses portraits restèrent en Égypte. C'est à cet acte pieux que se rattache peut-être l'absolue disparition de tant de monumens si regrettables. A Rome probablement, tout n'aurait pas péri; en même temps que bien d'autres chefs-d'œuvre, quelques restes auraient surnagé de ces marbres, de ces peintures, où le génie grec devait tant de fois s'être appliqué à reproduire cet idéal de formes et de physionomie.

Un linéament symbolique en plein désert, un griffonnage sur le mur d'un temple croulant, voilà donc l'unique répertoire! Béatrice Cenci, dona Lucrezia, Mona Lisa, où sont-ils, vos Léonard, vos Raphaël, vos Titien? « Savez-vous que vous finiriez par me rendre jalouse de ce fantôme? disait une femme d'esprit à son amant. Passionnez-vous tant qu'il vous plaira pour des vivantes : si belles qu'elles soient, je ne les crains guère, car je sais que pas une d'elles ne vous aimera comme moi; mais ces figures de marbre que vous animez de toutes les flammes de votre cœur et de votre imagination, je les redoute, et, si vous voulez que je dorme tranquille, ne me parlez plus de votre Cléopâtre! » L'imagination, c'est en effet l'unique ressource; dans l'absence de toute information pittoresque, *essendo carestia*, l'esprit travaille, cherche à reconstruire, des anciens descend aux modernes, pour remonter ensuite par Shakspeare à Plutarque; ne pouvant copier, on recompose, on s'abandonne à cette idée secrète qui vous vient à l'âme. Essayons du système, cherchons l'idole sous les bandelettes sacrées, fouillons comme des sarcophages tous les livres récemment publiés (1), Drumond, Merivale, Adolphe Stahr surtout; interrogeons-les, utilisons-les. « Je vais à elle malgré moi, comme l'oiseau va au serpent! » Ainsi de certains sujets : ils vous attirent, vous fascinent, vous absorbent. Pourquoi parler de rajeunir? Est-ce que l'idéal vieillit jamais? Les types sont immortels; on ne les rajeunit pas, on les évoque. C'est affaire d'imagination, d'analyse psychologique et de pur sentiment. « La muse seule peut prêter de la vie à la mort, » dit l'Euphrosine de Goethe, et je complète la pensée en ajoutant : que de taches peut aussi effacer la muse!

I.

C'était au lendemain de Philippes, Antoine touchait au point culminant de sa fortune. Le petit-fils de Jupiter et de Sémélé, — on sait qu'Antoine, comme César, était de la maison des dieux, — pouvait alors avoir quarante ans, l'âge sous lequel on se représente

(1) Merivale, *The Roman Empire*, — Drumond, *History of the Romans under the*
pire, — Ad. Stahr, *Cleopatra*.

aisément un descendant d'Hercule, et sa constitution, que ni les fatigues de la guerre ni les épreuves du plaisir n'avaient entamée, prouvait aux yeux de tous que depuis le grand ancêtre la race n'avait pas dégénéré. Comme chef militaire et aussi comme grand seigneur, la nature l'avait pourvu de ses plus rares avantages, de ses dons les plus aimables et les plus séduisans; mais elle lui avait refusé deux choses : un bon jugement et cet art de se gouverner soi-même par lesquels seulement tous ces biens portent leurs profits. *Magnum virum ingenii nobilis,* ainsi l'appelle Sénèque, qui d'ailleurs lui reproche son ivrognerie et son libertinage. Faible parfois, méchant jamais, le premier au combat, au danger, patient, solide, imperturbable, en campagne un modèle de soumission à la discipline, le camarade du légionnaire et son idole, de tous les généraux formés à l'école de César, il n'y en avait pas de plus populaire. Il fallait le voir enlever sa cavalerie et se précipiter à la tête de quatre cents hommes sur un carré d'ennemis, qu'il enfonçait et taillait en pièces : c'était un Murat.

Cicéron, dans ses pages de haine, nous le peint comme un composé de tous les vices et de tous les crimes de la terre. Rien n'est plus faux que ce portrait, si peu en rapport d'ailleurs avec les autres témoignages : pourtant ce sont aussi des ennemis d'Antoine qui parlent; mais de cette histoire, écrite par des flatteurs d'Octave, la figure d'un héros se dégage. Son simple commerce avec Jules César vous montre une âme capable des plus généreux mouvemens. Quelle excellente note, et pour le caractère d'un homme, et pour sa valeur intellectuelle, que cette subordination constante et sans envie à la grandeur! Tant que vivra César, Antoine estimera que sa place est au second rang; pour que l'idée lui vienne de jouer le premier rôle, il faut que l'*autre* ne soit plus là.

Ce qui manquait à cette nature, c'était la volonté. Deux pôles irrésistiblement l'attiraient : le pôle ambition et le pôle volupté, qui, somme toute, fut le plus fort et l'entraîna dans le gouffre. Jouir était l'unique but; le reste, influence, autorité, renom, ne comptait que pour moyen, tant il est vrai que les abstinences, les privations, ne retrempent que les natures foncièrement morales, en ce sens qu'elles imposent à l'être physique des habitudes de soumission, et font prévaloir le principe supérieur; mais ceci n'est que l'exception. Chez la plupart des hommes et des demi-dieux, la nature reprend ses droits dès qu'elle en trouve l'occasion, et rebondit alors avec d'autant plus d'entraînement et de frénésie qu'elle a été plus violemment et plus longtemps comprimée et mise à l'épreuve. Les âpres souvenirs de la faim dont on fut consumé aiguisent les appétits présens, et ces servitudes de la vie, rudement supportées, endurcissent moins le tempérament qu'elles ne le pré-

disposent à la mollesse. Antoine, devant l'ennemi, pouvait, dans son héroïque retraite de Mutine, s'abreuver d'eau croupie et se nourrir de racines sauvages; mais ce serait mal comprendre une organisation comme la sienne que de s'étonner de voir cet Héraclide oublier dans les excès de la jouissance les *strapaces* de la guerre, et perdre de vue dans l'orgie de la victoire les millions d'hommes dont les circonstances viennent de mettre les destinées entre ses mains.

Enorgueilli par la victoire, ivre de sa fortune, le cerveau travaillé d'ambition et les sens plus encore enfiévrés, tel était Marc-Antoine lorsqu'il mit le pied sur le sol d'Asie, où régnait dans sa pompe, sa gloire, son implacable puissance de fascination, celle dont les amours de César avaient fait la dame de beauté du monde antique. Dame de beauté n'est point assez; le terme applicable aux agrémens de la personne n'exprime pas ce que ces agrémens pouvaient avoir de charme fantastique. Si Cléopâtre n'avait eu que de la beauté, Antoine, ce coureur d'aventures galantes, ce don Juan romain las de conquêtes, ne l'eût pas instinctivement recherchée pour ne la plus quitter ensuite qu'à la mort. Ce qu'il faut voir en elle, c'est la *charmeuse*, un de ces êtres adorables et malfaisans dont la faiblesse tue les forts, et qui doivent avoir servi de type aux sirènes, aux walkyries, car, bien que les poètes prétendent le contraire, c'est dans l'humanité que se recrutent les mythologies. Chez Cléopâtre, comme dans lady Macbeth, une force démoniaque travaille; nommez-la ambition, délire des sens : toujours est-il que chez la walkyrie du nord comme chez la sirène d'Orient une richesse, une puissance surnaturelle d'organisme sauve, au point de vue poétique du moins, ce que le personnage a d'anormal. La beauté, la grâce ennoblit tout. A ce compte, et s'il n'existait en ce monde d'autre morale que l'esthétique, Cléopâtre serait sans reproche.

Dès longtemps, le sortilége avait agi sur le triumvir. Moins perverse et moins femme, elle n'eût pas si prodigieusement troublé, affolé ce grand libertin, marié à Fulvie, femme qui n'avait de féminin que le corps, *nihil muliebre præter corpus gerens,* Fulvie, l'énergie et l'action en personne, l'ambition aussi, — virile, soldatesque, souvent féroce, détestant le neveu de César, qu'elle appelait « ce gamin d'Octave. » Nous autres modernes, c'est du côté de l'esprit que nous avons poussé notre débauche; nous voulons tout savoir. Ces demi-dieux du paganisme romain en train de s'écrouler voulaient, eux, tout sentir. Terrible curiosité que celle des sens, et quel théâtre pour la satisfaire, l'Égypte avec ses enchantemens, son libertinage primitif où la culture hellénique avait importé tous les raffinemens de l'intelligence!

Pour le luxe, les arts, la science, les plaisirs, pour cette agglomération, ce tohu-bohu d'élémens dissemblables qu'on appelle du nom de civilisation, Alexandrie tenait la tête. Le fier Romain lui-même s'inclinait religieusement devant ce pays, cette ville dont la grande ombre des pharaons séculaires protégeait le passé, et qu'inondait de ses rayons le soleil nouveau d'Alexandre. Là se trouvaient rassemblés dans des bibliothèques, des musées, tous les trésors de la littérature et de la poésie; là, sous le regard de la plus belle et de la plus élégante des femmes, d'une reine qui mettait son émulation et sa coquetterie à maintenir l'équilibre entre les séductions de l'esprit et les grâces physiques, — là, splendidement soldés, entretenus sur la cassette de Cléopâtre, philosophes, astronomes, mathématiciens, médecins et naturalistes expérimentaient, dogmatisaient et professaient. Et nous modernes, ce qu'après deux mille ans nous possédons aujourd'hui des lettres grecques, c'est à ces institutions des Lagides que nous le devons. Cette gloire du savant et du bel esprit tenta la plupart des Ptolémées, il y eut chez eux jusqu'à des virtuoses, témoin le père de Cléopâtre qui jouait de la flûte comme le grand Frédéric, — et ces goûts n'étaient point simplement un privilége de la dynastie et des hautes classes, toute la population y participait. L'élément grec, quoique mêlé, dominait et formait encore le meilleur de cette cohue alexandrine, où le vieil élément égyptien continuait à se montrer réfractaire aux mœurs nouvelles, et qu'infectaient de leur contagion ces hordes mercenaires composant l'armée nationale, rendues encore plus insupportables, depuis la restauration du dernier roi par la brutalité des garnisaires romains. Aux uns comme aux autres, une chose était pourtant commune, l'élancement vers toutes les ivresses de la vie, le plaisir sous toutes ses formes. Aux environs de la grande cité, les *maisons de fleurs* remplissaient la campagne. Sur le canal qui reliait Kanope à la ville montaient et descendaient nuit et jour de folles bandes, et de leurs barques, de leurs gondoles, s'exhalaient, au bruit des flûtes et du cistre, des baisers et des chansons qui n'étaient que le prélude ou l'épilogue de la fête.

Antoine avait jadis entrevu la reine, lorsqu'il commandait un corps de cavalerie dans l'armée de Gabinius en Cilicie. Il l'avait ensuite retrouvée à Rome pendant sa liaison avec Jules César. Si le rêve de ces amours qui devaient remplir le monde fut alors ébauché, les circonstances ne permettaient guère d'espérer qu'il se réalisât. Les choses avaient désormais changé de face ; César était mort, la victoire de Philippes, les événemens avaient fait d'Antoine un triumvir, et de ce triumvir le maître de tout l'Orient. Quoi d'étonnant que dans ce cerveau de satrape l'ancien rêve reparût, et cette fois avec l'intensité du désir qui n'a plus à s'occuper de l'impos-

sible? De son côté, Cléopâtre le voulait; il convenait à cette main d'enfant de ployer sous le joug ce dompteur. Ce que la coquetterie d'une femme peut en certaines occasions faire d'un homme et d'un grand homme, César le lui avait appris. N'était-ce pas le moment de recommencer l'épreuve et de rejouer avec un autre la partie si fatalement perdue aux ides de mars? Ainsi dans le silence de son cœur parlait déjà l'ambition, et la Célimène du Nil n'en avait dans ses mouvemens que plus de liberté pour viser, atteindre et saisir sa proie, qui d'ailleurs ne demandait qu'à se laisser prendre.

Depuis Rome, ils ne s'étaient donc pas revus. Elle avait de ses nouvelles pourtant, et d'Alexandrie suivait la marche du héros, qui, après avoir parcouru en triomphateur Athènes et les villes de la Grèce, après s'être vu dans Éphèse décerner les honneurs divins sous le nom de *Dionysos*, venait de s'installer sur les bords enchantés du Cydnus pour y tenir cour plénière et recevoir l'hommage des princes de l'Asie. Tous en foule arrivaient à l'obéissance; elle seule, la plus ardemment attendue, ne paraissait point, et ne daignait pas même s'excuser par ambassadeur : attitude d'autant plus arrogante que la conduite de cette reine pendant la dernière guerre prêtait à l'inculpation; mais Cléopâtre connaissait son Marc-Antoine, et se disait qu'avec une nature aussi pressée que celle-là le plus infaillible des stimulans devait être la temporisation. Son calcul ne la trompait pas. Cette abstention prolongée, si fort qu'elle affectât l'orgueil d'Antoine, le blessait moins en somme qu'elle n'irritait son désir de voir la reine. Rien ne l'empêchait d'exercer sur elle son autorité discrétionnaire, il pouvait la mander par ordre; il la fit très humblement inviter à venir, — et ce fut le Quintus Dellius des odes d'Horace, un de ces beaux esprits sans mœurs ni caractère, vivant dans les honneurs et la fortune en trahissant tous les partis, Quintus Dellius mort plus tard l'intime ami de l'empereur Auguste, qu'Antoine, alors son maître et son trésorier, chargea de cette commission délicate. Cléopâtre l'attendait, et, si roué que fût l'entremetteur, il ne lui dit que ce qu'elle savait, en lui parlant et de sa beauté et de la suprême domination qu'elle allait exercer sur Antoine aussitôt qu'elle apparaîtrait. Pressée de tous côtés, et par les lettres du triumvir et par les instances de ses amis, appuyant les démarches de ses ambassadeurs, elle promit, mais sans consentir à préciser l'instant de son arrivée. Cléopâtre se réservait d'offrir à l'Alcibiade romain un de ces spectacles imprévus comme ses yeux n'en avaient pas encore rencontré, même en Asie.

Assis à son tribunal au milieu de la place publique de Tarse, Antoine, environné de dynastes et de mages, rendait la justice, distribuant les peines et les grâces, lorsque soudain une nouvelle se

répand, et voilà toute la multitude qui se précipite électrisée vers le fleuve, dont la ville entière couvrait déjà les bords. Le triumvir, resté seul ou à peu près, envoie savoir ce qui se passe, et son messager lui rapporte ce bruit : Aphrodite s'approche en grande pompe, et vient, pour le salut de l'Asie, rendre visite au divin Bacchus. C'était elle en effet, l'Aphrodite du Nil, la reine des rois, qui venait à la conquête du triomphateur. Elle remontait le Cydnus dans sa galère étincelante d'or; les voiles qu'enflait la brise étaient de pourpre, les rames à poignée d'argent s'agitaient en cadence, battant les *flots harmonieux*. Quant à elle, couchée sous les tissus d'or de son pavillon dans la molle posture que les peintres donnent à Vénus, on l'eût prise pour Vénus même. Qui ne connaît le merveilleux récit de Shakspeare, auquel la palette de Plutarque semble avoir prêté ses couleurs? « Ses femmes, pareilles à des Néréides, épiaient des yeux ses désirs; au gouvernail, une d'elles, une sirène, dirige l'embarcation. La voilure de soie se gonfle sous la manœuvre de ses mains, douces comme des fleurs, qui lestement font leur office. De l'embarcation émanent invisibles des parfums délicieux qui viennent sur les quais voisins enivrer les sens. La ville envoie son peuple entier à sa rencontre, et Antoine demeure seul assis sur son trône dans la place du marché, sifflant à l'air, qui, s'il avait pu se faire remplacer, serait allé, lui aussi, contempler Cléopâtre et aurait créé un vide dans la nature! »

A peine débarquée, Antoine l'envoie complimenter et la prie à souper. La reine s'excuse en ajoutant qu'elle sera charmée de recevoir d'abord chez elle le triumvir. Antoine était galant et savait vivre; il accepte. Je me tais sur les splendeurs de ce festin improvisé; je laisse les anciens et les modernes décrire ces magnificences, ces prodigalités invraisemblables. L'émerveillement de l'histoire, il n'est ni dans ce luxe de vaisselles, de tapis et de pierreries, ni dans ce train d'un service près duquel tout le faste romain semblait de la rusticité; il est dans la puissance de cette femme, dont l'ascendant s'exerce à volonté, et qui d'un regard, d'un sourire, va disposer à merci d'un soldat, d'un vainqueur. Antoine l'avait citée à comparaître comme accusée, et, sans l'avoir pour ainsi dire encore vue, il tombe à ses pieds.

Elle avait d'avance décidé que sa beauté, sa grâce, ne seraient cette fois que simples forces de réserve; c'était par les charmes de l'esprit, les séductions de l'intelligence, qu'elle voulait combattre et vaincre. Elle en avait assez du renom d'enchanteresse que l'univers lui prodiguait, il lui plaisait pour le moment d'apparaître à ce Romain sous les traits d'une grande reine ayant les traditions du trône et sachant en parler la langue. Se défendre des torts qu'on lui reprochait, elle n'eût daigné; au lieu de s'excuser, elle récri-

mina, citant les nombreuses tribulations qu'elle avait encourues de la part de Cassius en lui refusant à trois reprises les secours qu'il réclamait d'elle, parlant de sa flotte de la mer ionienne, qu'elle s'apprêtait à commander lorsqu'une maladie, survenue à la suite de tant de fatigues et d'ennuis, l'avait arrêtée au milieu de ses projets, et finissant par dire qu'après la conduite qu'elle avait tenue c'étaient des remercîmens et des actions de grâces, non pas des reproches et des accusations, qu'elle se croyait en droit d'attendre de Marc-Antoine et de ses collègues. L'effet sur Antoine fut surprenant. Par la tête, les sens et le cœur, la déesse l'envahissait si bien, qu'à dater de cette heure il l'adora, comme un homme de quarante ans au faîte des passions et du pouvoir adore une femme.

OEil qui fascine et griffe qui tue, Cléopâtre avait de la race féline la souplesse, l'élégance et cette férocité inconsciente qui chez le jeune tigre jouant avec sa proie a tant de grâce. Se sentant la maîtresse, elle voulut aussitôt des gages, et dans le premier sourire de cette bouche aimable, avant même de l'avoir effleurée, Antoine surprit des caprices de vengeance que le triumvir s'empressa de satisfaire. Arsinoë, sœur de la reine, s'était jadis déclarée sa rivale au trône; Mégabyse, grand-prêtre de Diane à Éphèse, avait traité en majesté cette rivale d'un moment; l'amiral Sérapion avait désobéi. Arsinoë, réfugiée à Milet dans le sanctuaire d'Artémis, fut enlevée et mise à mort; Mégabyse, emprisonné, n'eut la vie sauve que par l'intervention suppliante des Éphésiens, et sur un ordre d'extradition les Tyriens renvoyèrent l'amiral rebelle en Égypte, où son châtiment l'attendait. L'entrevue aux bords du Cydnus, bien que rapide, avait donné tout ce que l'habile Égyptienne s'en était promis. Cléopâtre rentrait dans sa capitale, le cœur fier de sa victoire et des conséquences que cette victoire allait avoir. Son trône était de nouveau raffermi, sa primatie entre tous les monarques d'Orient reconnue et consolidée. Les anciens rêves de toute-puissance, jadis caressés au temps de César, pouvaient renaître, et, qui sait? agrandis encore par le ressort de cette imagination incandescente. Pour les moyens d'action, le pouvoir, le génie militaire, n'était-ce pas un autre César qu'elle avait à son côté? Et si le caractère était moins grand, l'esprit moins vaste, ne devait-on pas se féliciter même de ces désavantages, qui lui permettaient de gouverner Antoine au gré de sa volonté, de son désir, de ses caprices? Du reste, il y a tout lieu de soupçonner que déjà la question politique n'était plus seule en jeu. Entre ces deux natures si peu dissemblables et qui invinciblement s'attiraient l'une l'autre, les courans magnétiques avaient agi. Antoine était doué d'une de ces beautés viriles qui ne manquent jamais d'exercer leur prestige sur les Cléopâtre et les Marie Stuart, organisations physiquement subtiles, délicates,

sûres de dominer quand même par leur prétendue faiblesse, et trouvant en dehors de beaucoup d'autres sensations plus secrètes un certain raffinement d'orgueil dans la force apparente de l'homme qu'elles ont choisi. Ajoutez à cela l'héroïsme du triumvir, ses succès parmi les femmes romaines, ses mille aventures de par le monde, et jusqu'à ses fantasques transformations par le costume, qui tantôt vous le montraient vêtu à l'athénienne et tantôt à l'asiatique.

Ces premières rencontres à Tarse font songer au tableau de Virgile. On revoit Énée et Didon avec Éros entre les deux, qui sous les traits non plus d'Ascagne cette fois, mais du jeune Césarion, dérobe au doigt de Cléopâtre l'ancien anneau du divin Jules, pour y substituer l'anneau brûlant d'Antoine. La liaison commença-t-elle à Tarse? On en peut douter. Cléopâtre, qui dès la première entrevue s'était donnée à César, connaissait mieux le prix de ses faveurs; l'enfant avait grandi, c'était aujourd'hui une reine de vingt-six ans, et, bien que ses débuts dix ans plus tôt ne fussent point d'une ingénue, les événemens, le séjour à Rome, l'usage du trône, lui avaient enseigné certaines bienséances pratiques. Ses mœurs n'en étaient pas beaucoup meilleures, seulement elle avait rayé de son programme, du moins avec les puissans de ce monde, ces avant-propos qui ne mènent à rien. Son ambition, son orgueil, lui suggéraient que, jusque dans les désordres d'une grande reine, la politique doit avoir sa part d'intérêt, et l'occasion se subordonner à la volonté. Tout porte à croire qu'il n'y eut alors que des préliminaires de posés, et que Cléopâtre ne devint la maîtresse d'Antoine que l'hiver suivant dans Alexandrie, où l'on se donna rendez-vous en se quittant.

L'antiquité a beau parler de sortilèges, de philtres, de démons; il n'y eut dans cette romanesque aventure d'autre démon que le tempérament d'Antoine, d'autre philtre que son amour, le plus dévorant, le plus profond, le plus implacable dont l'ancien monde nous ait transmis la chronique. Alexandrie paya la dette de Tarse, et avec quel luxe et quel art! Antoine n'avait encore connu que le plaisir, on l'initiait aux mystères de volupté. De ce concert de toutes les ivresses réunies dont la *maestra* souveraine dirigeait les modulations, quelques sons à peine articulés ont tout au plus traversé les âges, et c'en est assez pour que l'imagination s'enflamme. Comment décrire tout ce que notre romantisme moderne emprunte là de ces tableaux où les sens et l'esprit font échange de délices? Qu'est-ce que Renaud, Armide? Promenez-vous avec Arioste et Gluck dans leurs jardins enchantés; leurs fontaines jaillissantes, les échos vous jetteront les noms d'Antoine et de Cléopâtre, les arbres vous montreront les chiffres entrelacés des deux amans, et vous songerez moins à la magicienne du poème qu'à celle de l'histoire,

dont Shakspeare a dit : « L'âge ne peut la vieillir, ni l'habitude de la voir émousser pour vos yeux l'attrait de la séduction toujours nouvelle. Les autres femmes rassasient les appétits auxquels elles donnent pâture; mais elle, plus elle satisfait la faim, plus elle l'aiguise, et les choses les moins nobles prennent en elle un tel air de dignité que les prêtres saints la consacrent jusque dans ses désordres ! » Il faut lire la première scène de ce drame d'où j'extrais ces lignes. C'est Plutarque mis en action, vous vivez à la cour d'Égypte au moment de cette fantastique lune de miel, vous respirez l'atmosphère de la grande cité gréco-orientale, paradis d'un monde qui, revenu de son idéal de jeunesse, a fait de la jouissance physique le suprême objet de son culte et se dit que la toute-sagesse consiste à savoir fêter l'heure présente. « Il gaspillait, écrit Plutarque en parlant d'Antoine, il galvaudait le bien le plus précieux donné aux hommes : le temps. » Toute l'exposition de Shakspeare roule sur ce mot. La parole est aux courtisanes, aux eunuques, aux devins; frivolité, superstition, montrent leur vieux compagnonnage; l'immoralité s'affiche avec la belle humeur d'une conscience honnête. On a franchi la période transitoire de l'hypocrisie, fort vilaine période, à laquelle succède un nouvel état de nature, vers lequel nous aussi, Parisiens de la décadence, nous nous acheminions tout doucement pendant les dernières années de l'empire, et qui s'appelle la naïveté dans le vice.

Cléopâtre employait sur Antoine tous les moyens de captation. Elle se mêlait à ses jeux, à ses exercices, l'accompagnait au gymnase, à la chasse et jusque dans son camp au milieu de ses officiers, joyeuse de vider une coupe à la santé de son héros, de son vainqueur. Incapable d'aimer, pourquoi l'eût-elle été? Quand il serait vrai que le seul intérêt et la seule ambition l'eussent jetée dans les bras de César, quelle raison peut-on voir là pour décréter que le cœur d'une pareille femme fut de ceux qui ne s'émeuvent point? Entre cette adolescente spoliée, chassée par ses frères, qui venait, sans réfléchir à la disproportion d'âge, ressaisir par un coup d'audace sa couronne sur le lit d'un grand homme usé, vieilli dans le plaisir, accoutumé déjà depuis longtemps à prendre tout ce qui s'offrait à lui, et la personne de vingt-six ans, consciente, accomplie, qui pose devant nous, les conditions sont loin d'être les mêmes. Pour la gloire et la puissance, Antoine sans doute à ses yeux vaudra César, car on conçoit qu'une imagination qui ne demande qu'à s'exalter confonde aisément les lauriers de Philippes avec ceux de Pharsale; mais eût-il été moins illustre cent fois, Antoine, fils d'Hercule, avait en son pouvoir pour s'emparer d'une Cléopâtre et la passionner des avantages et des facultés dont toute la gloire du monde ne saurait tenir lieu, et que le fils de Vénus, si tant est qu'il

les eût jamais eus, ne possédait, hélas! déjà plus à l'époque où l'étoile des Lagides projeta sur lui son éblouissement. Non, dans cet hymen qui riva l'une à l'autre leurs destinées, il y eut chez Cléopâtre plus que l'ivresse des sens et que l'ambition: son cœur aussi fut engagé. Antoine n'était pas un dameret, et probablement ne mit point au jeu tant de malice : l'adorer éperdument n'eût point suffi; mais il sut la rendre amoureuse, et par là se fit aimer d'elle.

Que cet amour, qu'il devait devant l'univers payer d'un si terrible prix, lui ait également coûté bien cher dans le train journalier de la vie, un pareil fait n'a rien qui puisse étonner. Les Célimènes de l'histoire l'emportent sur les grandes coquettes de la vie ordinaire par le merveilleux de la catastrophe, leur écroulement entraîne un monde, et pendant trois mille ans on en parle. Les autres meurent bourgeoisement d'une fluxion de poitrine, et personne hors du quartier n'y prend garde; mais pour ce qui touche aux petites misères de l'existence qu'elles vous font mener, cela doit au demeurant se ressembler beaucoup. Scènes de jalousie et de colère, évanouissemens, menaces de rupture, larmes et pâmoisons, c'est toujours à peu près le même air, et qui n'en vaut pas mieux, je suppose, parce que la virtuose qui l'exécute porte un bandeau royal à son front et des perles de six millions à ses oreilles. D'ailleurs, de ce qu'une femme joue la comédie, on aurait tort de conclure que cette femme n'aime pas. « Vois où il est, qui est avec lui, ce qu'il fait. Tu sais que je ne t'ai pas envoyé. Si tu le trouves triste, dis-lui que je danse; si tu le trouves gai, raconte-lui que je suis subitement tombée malade. » Je cite Shakspeare, et j'y retournerai : c'est la vraie source; bien rarement son point de vue à lui prête à la controverse, lorsque dans le doute il devine; mais pour la vivante peinture des caractères, le mouvement scénique, il semble qu'on y doive recourir comme à des documens certains. Dire que c'est Plutarque mis en action n'est point assez dire, c'est Plutarque mis en poésie. Je songe à la douceur, à l'harmonie de ce langage si délicieusement approprié à la bouche qui le parle. « Le charme de son discours pénétrait les âmes; dans la conversation, sa beauté empruntait à sa voix un nouvel attrait, et, sans qu'il soit question de l'agrément de son entretien ni de sa facilité à manier toutes les langues, tous les dialectes, on l'eût écoutée causer pour la seule magie de son organe. » Shakspeare s'est accordé si bien là-dessus avec l'histoire (voir Plutarque et Dion Cassius) qu'il a fait de tout son rôle de Cléopâtre un chant d'oiseau, une musique. Cléopâtre joue la comédie en ce sens que la plupart du temps ses mouvemens, ses gestes, ses discours, sont en parfaite contradiction avec le sentiment qui l'affecte. Elle pleure quand elle aurait envie de rire, et rit quand ses larmes l'étouffent; mais presque toutes les femmes qui aiment en sont là. Bien

qu'elle s'efforce de ne livrer que ce qu'il lui convient de laisser voir, on sent à travers les mille feintes de son jeu percer toujours une émotion, ce quelque chose du cœur qui parle au cœur. Il y a de la verité dans son mensonge, comme du mensonge dans sa vérité. Ainsi, lorsqu'en proie au dévorant souvenir d'Antoine et faisant sur elle-même une sorte de mélancolique retour elle dit à Charmion : « Regarde-moi, regarde-moi comme je suis, bronzée par les amoureuses morsures de Phébus, ridée par le temps; ah! César au large front, lorsqu'il t'arriva d'aborder sur ce rivage, alors j'étais digne d'un roi! » qui la prendrait au mot serait malavisé, car la belle dame s'amuse et sait d'avance que ses femmes et son miroir vont lui répondre qu'elle ment.

Ces crises incessamment renouvelées, loin d'user la passion du triumvir, l'attisent au contraire, l'irritent et sont le véritable philtre répandu dans la coupe qu'il boit avec ivresse. Inquiéter, harceler, enfiévrer l'heure présente en ayant soin de tenir hors de page l'immuable sécurité du sentiment où l'avenir commun est enchaîné : double jeu de fieffée coquette et de femme qui aime. Plutarque observe spirituellement qu'avant de tomber aux mains de sa royale maîtresse Antoine avait appris à vivre à l'école de Fulvie, qui lui avait formé, assoupli le caractère de façon à mériter toute la reconnaissance de ses maîtresses. Je doute cependant qu'Antoine eût jamais supporté de sa turbulente moitié tout ce qu'il supporta de Cléopâtre. Il n'y a que les amours criminelles pour se payer de semblable monnaie et tourner à délices et ravissemens ce qui empoisonnerait même la lune de miel d'une existence légitime. Gentillesses féroces à plaisir réitérées, coups de griffe sanglans auxquels un sourire agréable doit répondre! Cette Fulvie sacrifiée, et dont le dévoûment incommode parfois, mais sans bornes, n'a pu sortir de sa mémoire, il lui faut l'entendre narguer à tout propos. « Que dit la femme mariée? Elle est peut-être en colère. Plût au ciel qu'elle ne vous eût jamais donné la permission de venir! Qu'elle ne dise pas que c'est moi qui vous retiens ici : je n'ai pas de pouvoir sur vous; vous êtes à elle! » Et quand le malheureux, apprenant que Fulvie est morte, cède au premier accablement de sa douleur, de son remords, quelle suite, quel croisement de reproches déraisonnables (1)! Ce mari pleurant sa femme n'est qu'un traître envers sa maîtresse, et, s'il ne la pleure pas, on lui jettera au visage ce compliment : « maintenant je vois, je vois par la mort de Fulvie, comment la mienne sera reçue! »

Cléopâtre tient à la possession de son amant avec l'indomptable

(1) Les larmes données par Antoine à Fulvie n'apparaissent que dans Appien et ne sont point dans Plutarque. Encore une divination de Shakspeare, qui, on le sait, n'a connu que Plutarque.

furie d'une nature habituée à ne reconnaître au-dessus d'elle ni morale ni dieux. Elle veut d'Antoine non pas seulement sa puissance politique, ses trésors, elle veut aussi son intelligence et son cœur, son génie et sa fortune. Elle a tout épousé, et Shakspeare, avec cette profonde perception psychologique qui fait de lui un guide si parfait dans ces labyrinthes de l'histoire, Shakspeare donnant à deviner, accusant chaque nuance, vous montre une Cléopâtre d'ensemble, vous met devant les yeux la figure dans son plein, sans même indiquer par quels côtés chez elle l'intérêt personnel se mêle à la passion, et dans quelle mesure cet amant et ce héros agissent sur son esprit, ses sens et son cœur, qu'ils occupent et captivent à la fois. C'est dans la fusion, l'assimilation organique de ces divers genres de mobiles que réside l'attrait merveilleux du personnage. A ces petits manéges de boudoirs, à ces artifices de *gipsy* couronnée, succèdent çà et là de fulgurantes explosions, et la femme passionnée excuse alors, relève, ennoblit presque la courtisane. Comment douter encore de l'amour de cette femme après la scène du messager? Depuis de longs mois, les deux amans sont séparés. Antoine, rappelé en Italie à la mort de Fulvie, est allé se réconcilier avec Octave, qui, pour sceller la paix du monde et comme un suprême gage de nouvelle amitié, vient de lui donner sa sœur Octavie en mariage. Cléopâtre ignore tout; on annonce l'arrivée d'un messager apportant des nouvelles de Rome. Ici la transformation est complète; plus de minauderies, rien que le simple élan du cœur, la vraie nature. Quelle frémissante agitation, quelle angoisse dans cette attente! Dès les premières paroles, sa curiosité s'élance follement au-devant de la certitude, mais la crainte la force à reculer. Enfin, l'horrible lumière éclate à ses yeux; elle apprend la trahison d'Antoine, son mariage. Sur qui se vengera-t-elle d'un tel désastre, là, dans le moment même, sinon sur le pauvre diable chargé de l'en instruire? Il en coûtera cher au malheureux d'être ainsi venu se jeter au travers des rêves de cette imagination. Elle l'accable d'invectives, de menaces, de coups, c'est comme la manifestation plastique de cette nature incontinente et désordonnée à l'excès; s'il parvient à sauver sa vie, ce colporteur de mauvaises nouvelles aura du bonheur. Elle-même ne fait que tomber d'un paroxysme dans un autre; puis, au sortir de l'attaque de nerfs obligée, la voilà soudain qui veut qu'on lui décrive les traits, la beauté d'Octavie, les moindres particularités de sa personne. « Quel âge a-t-elle (1)? quelles sont ses inclinations? et n'oublie pas surtout la couleur de ses cheveux. »

(1) On a dit : « Octavie était plus jeune, plus belle. » Plus jeune, nous savons qu'elle ne l'était pas, puisque nous la trouvons en l'année 54 mariée à Marcellus, son premier époux. N'aurait-elle eu que quinze ou seize ans à cette époque, cela reporte-

Sir James Melvil, envoyé l'an 1564 par Marie Stuart, reine d'Écosse, à sa bonne sœur Élisabeth d'Angleterre, donne l'historique suivant de la manière dont il fut reçu. « Sa majesté commença par me demander comment s'habillait ma souveraine, *quelle était la couleur de ses cheveux*, et laquelle des deux avait, à mon sens, la taille la mieux faite? Ensuite elle voulut savoir à quoi la reine Marie occupait son temps. Je répondis que la reine, au moment où je l'avais quittée, revenait de chasser dans les *highlands*, mais que, lorsque les affaires lui en laissaient le loisir, elle aimait beaucoup à se distraire en jouant soit du luth, soit du virginal. — Et joue-t-elle bien? — me demanda Élisabeth. Je répliquai : — Oui, très bien pour une reine. — Le même jour, après dîner, lord Hunsden me conduisit dans une galerie dérobée pour entendre jouer sa majesté, assurant qu'il agissait ainsi de son propre mouvement et sans y être autorisé. Après avoir écouté quelques instans, je soulevai la tapisserie qui servait de portière, et, voyant que la reine me tournait le dos, je pénétrai dans la chambre, et continuai à prêter l'oreille. Élisabeth jouait remarquablement bien. Sitôt en m'apercevant elle s'arrêta, parut d'abord un peu surprise, se leva et vint à moi en me menaçant gracieusement de la main comme pour me donner une tape. — J'ai pour habitude de ne jamais jouer devant les hommes, me dit-elle; je ne joue que lorsque je suis seule et pour dissiper la mélancolie. — Je tâchai de m'excuser de mon mieux, je parlai de la cour de France, où j'avais longtemps séjourné et où de pareilles licences ne sont point mal vues, et j'ajoutai que j'étais prêt à me soumettre humblement à telle peine qu'il plairait à sa majesté de m'infliger. Elle s'assit alors sur un coussin, et, comme je m'agenouillais par terre à ses pieds, elle insista pour me faire aussi m'asseoir. Ce n'était point tout. Elle voulait avoir mon opinion sur son talent, et que je lui disse si je trouvais que c'était elle ou ma souveraine qui jouait le mieux. La position devenait délicate; je m'en tirai en lui donnant le prix. » J'ai cité ce trait, parce qu'il prouve une chose, que dans toute reine il y a une femme, et qu'en dépit des siècles et des climats, des royaumes et des mœurs, chez les Ptolémées-Lagides comme chez les Tudors, toutes les rivalités de femmes se ressemblent à l'endroit de la curiosité.

Les scènes de colère et de jalousie, l'impatiente Égyptienne dut

rait sa naissance à 70 ou 71, et nous la montrerait non point plus jeune, mais au contraire plus âgée que Cléopâtre, née en 69. Plus belle! qui le prouvera? Il s'agit bien d'ailleurs d'argumenter sur la jeunesse et la beauté d'Octavie et de Cléopâtre, et de comparer, en prenant pour type l'idéal romain, l'auguste et chaste matrone, la noble femme donnée en mariage à Marc-Antoine par la politique d'Octave, avec cette sirène du Nil, la plus séduisante, la plus rouée, la plus féminine des grandes coquettes de l'ancien monde et du moderne.

les renouveler souvent dans ce long abandon. Désespéra-t-elle jamais? Entre cette Ariane et son Thésée s'étendaient les mers, se dressait, belle et sympathique, imposante par son droit, dangereuse par le prestige des contrastes, la plus chaste et la plus simplement aimable des épouses; mais le serpent du Nil savait le pouvoir de ses morsures. Cléopâtre, jusqu'en ses plus démonstratives défaillances, comptait sur les indélébiles souvenirs de volupté dont elle avait enflammé l'imagination d'Antoine, et qui tôt ou tard le lui ramèneraient, — souvenirs d'ailleurs fort habilement entretenus par de secrets agens, courtisans, affranchis, serviteurs chargés d'évoquer partout le nom de l'absente et de multiplier les favorables allusions. Comme il s'agissait de l'éloigner tout d'abord de Rome, les marchands d'oracles ne se gênaient pas pour faire parler les astres. « L'éclat de ta fortune brille au plus haut, disait son devin à Marc-Antoine, mais l'étoile de César (Octave) cherche à l'obscurcir; c'est pourquoi je te conseille de te tenir aussi à distance que possible de ce jeune homme, car ton démon à toi redoute celui de César, et plus il a de puissance et de domination lorsqu'il règne seul, plus il sent sa force et son courage s'amoindrir dès que l'autre s'approche de lui. » Lire Plutarque en ce chapitre, c'est lire un roman. Longtemps avait dormi cette malheureuse passion d'Antoine, et il paraissait presque que les bons avis triompheraient du sortilége, lorsqu'au retour en Syrie le feu se ralluma. Les rapports de confiance rétablis, du moins par les semblans, avec son perfide collègue, le triumvirat renouvelé pour cinq ans, Antoine revenait prendre le gouvernement de l'Asie romaine, qui était sa part d'empire, et poursuivre ses projets de guerre contre les Parthes. Observons que la passion d'Antoine trouva dans cette circonstance un bien puissant réactif; mais il faut ajouter, pour être juste, que cette circonstance, il ne la créa point à plaisir. Son amour n'eût pas existé, que les événemens ne lui eussent point dicté d'autre conduite. C'était donc bien sa destinée qui pour la seconde fois le poussait vers Cléopâtre.

Ce qui devait arriver arriva. Ils se revirent; dans cette rencontre éperdue, Cléopâtre oublia tout, et son amant ne se souvint que de ce qu'il avait à réparer. Antoine avait cette sensibilité d'âme particulière aux grands libertins. Il était bon, humain, magnifique, les soldats l'adoraient, et si jamais mœurs plus scandaleuses que les siennes ne furent données en spectacle, encore doit-on lui tenir compte d'une qualité fort rare chez les anciens : il n'était pas étranger au remords, sa conscience lui reprochait les vices de son tempérament, ce qui ne le corrigeait point sans doute, mais ce qui montre un naturel exempt de cruauté. Octave au contraire, sobre,

doucereux, réservé près des femmes, *nam pulchritudo intra pudicitiam principis fuit,* Octave avait le goût des proscriptions, aimait le sang, comme plus tard Saint-Just et Robespierre, deux grands modèles aussi de chasteté, de tempérance, et deux grands scélérats pour tout le reste. Antoine était ce que j'appellerais un viveur lucide; il pouvait faire la débauche sans perdre absolument connaissance. Au plus profond de cette âme enténébrée de paganisme, on perçoit je ne sais quel clignotement du sens moral; rien ne dit que cent ans plus tard, la foi chrétienne aidant, ce pourceau d'Épicure n'eût pas fini comme un saint Jérôme dans quelque Thébaïde. Malmené par Fulvie, il pleura sa mort; c'était le tour d'Octavie d'émouvoir maintenant ses scrupules de conscience. La noble dame, après avoir accompagné son mari jusqu'à Corcyre, était rentrée à Rome dans la maison du grand Pompée, devenue depuis Pharsale propriété d'Antoine, et ne s'occupait plus que du soin de ses enfans, qu'elle élevait avec ceux de Fulvie. Toutes les vertus, tous les agrémens faits pour rendre un homme heureux, elle les possédait; seulement il eût fallu que cet homme ne fût pas l'excentrique descendant de Jupiter et de Sémélé. A cette nature surabondante, géniale, accoutumée au bel esprit, au sans-façon des mœurs athéniennes, tant de pudeur, de rigorisme, ne pouvait longtemps convenir. Cette atmosphère de préjugés l'opprimait, l'étouffait, lui qui partageait toutes les idées d'indépendance du grand Jules. Combien ne se sentait-il pas plus à l'aise près de l'*autre!* Là du moins il échappait aux obséquieuses protestations d'un entourage hostile; là son imagination trouvait à qui parler. Puis cette reine d'Égypte, que Rome appelait sa concubine et qui lui avait donné deux enfans, était-elle en somme moins sa femme que la veuve de Marcellus, qu'il avait épousée étant grosse et par dispenses du sénat? Cléopâtre était pour lui plus qu'une amante, qu'une épouse, elle était son œuvre, sa création; s'il relevait de son amour, elle relevait, elle, de sa puissance. Il l'avait assise sur le trône, grandie à la hauteur où le monde la voyait, et de la même main qu'il l'avait faite, il pouvait la défaire. D'ailleurs, entre tant d'avantages, elle avait surtout celui de n'être pas la sœur d'Octave, car ces nouveaux rapports de famille, loin d'atténuer l'antipathie d'Antoine, n'avaient servi qu'à l'accroître; c'était la secrète animosité du pressentiment qui désormais l'échauffait contre ce pâle et imberbe jeune homme de vingt-quatre ans auquel tout réussissait, et qui, sans aucun mérite civil, sans ombre de valeur militaire, marchait déjà son égal, pour ne pas dire plus, et le battait en politique comme au jeu.

L'enchanteuse ressaisissait à pleine main les rênes d'or de son

char de victoire. Antoine, à son côté, plus affolé que jamais, s'intitulait le premier de ses esclaves, et, costumé à l'orientale, le sabre recourbé des Mèdes à la ceinture, trônait au prétoire et dans les cérémonies en satrape asiatique. Sa gloire était d'abdiquer la toute-puissance aux pieds de cette femme et de n'être que le mari de la reine, le *roi-consort*, lui triumvir, lui que Rome et les dieux du Capitole avaient investi de leur majesté souveraine! César, insultant au sentiment public, avait jadis poussé l'audace jusqu'à installer en plein temple de Vénus l'image de cette étrangère maudite, de ce monstre, *monstrum illud*, comme l'appelle Horace. Le scandale était dépassé. Les soldats romains, confondus avec des Nubiens, des eunuques, portant sur leurs boucliers le chiffre de l'Égyptienne, lui servaient de gardes d'honneur dans les revues qu'elle passait à cheval en compagnie de Marc-Antoine. Ici l'extravagance prend les proportions du mythe. Évidemment cette fameuse perle dévorée en un festin n'est qu'un symbole. Ils eussent à ce train absorbé le monde. Et quelle chose merveilleuse il faut cependant que soit l'amour pour faire que deux êtres si coupables, si chargés de responsabilités terribles, trouvent la postérité moins sévère que miséricordieuse, et vivent à travers les âges, amnistiés, plaints et célébrés dans la cause même de leurs fautes! « Nul tombeau sur la terre n'enfermera un couple aussi fameux, et la pitié qu'inspire leur histoire égale la gloire de celui qui les a réduits à être plaints. » Quand César-Octave s'exprime ainsi au dénoûment, c'est Shakspeare qui parle par sa bouche au nom de la conscience humaine. A la distance où, grâce à Dieu, nous sommes d'une société qui pouvait supporter de telles aberrations, le spectacle a bien sa grandeur. Jamais, depuis que le monde existe, cet éternel drame de l'amour ne fut représenté d'une façon plus héroïque : ces acteurs, qui dépassent la fable de cent coudées, ont une authenticité chronologique; aussi belle qu'Hélène, Cléopâtre a toute la mobilité d'esprit, toute l'éducation de la femme moderne, et la puissance de l'homme qui l'adore est, comme son amour, sans mesure. Pour satisfaire les infinis caprices de sa déesse, Antoine n'a pas besoin d'être un demi-dieu; tel que Pharsale et Philippes l'ont fait, les olympiens sont ses vassaux. Il peut tout ce qu'il veut, tout ce que veut Cléopâtre, et tailler en Asie autant de royaumes nouveaux qu'en demande sa reine est aussi facile à sa munificence que d'étoiler sa tête vipérine d'une escarboucle de cent millions.

Ce fut ainsi qu'il lui donna la Phénicie, Cypre, une partie de la Cilicie et toute une province de Judée renommée pour la culture des essences, rendant la terre des parfums tributaire de sa dame de beauté, et répondant à qui osait se plaindre que savoir conférer était plus encore que savoir prendre l'attribut de Rome et de sa

grandeur universelle; — politique du reste assez habile, puisqu'en même temps qu'il enrichissait sa maîtresse il fortifiait la puissance d'une alliée. Rien n'est plus erroné que de représenter Cléopâtre sous les traits d'une bayadère adonnée aux seules jouissances du moment et ne connaissant d'autres occupations que la galanterie et le plaisir. Cette voluptueuse avait son ambition, et, pour remplir ses vues, sa *faiblesse* s'appuyait sur la force d'Antoine, comme elle se serait appuyée sur le bras de César, qui, n'en doutons pas, s'il eût vécu, eût épousé non-seulement la cause, mais la femme (1). Étendre jusqu'aux anciennes limites l'empire de ses aïeux, rétablir à tout jamais son indépendance, était la pensée avouée; mais combien d'autres desseins plus vastes, plus hardis, ne caressait-elle pas! Quels rêves de domination ne s'agitaient dans cette jolie tête nonchalamment inclinée sous le peigne d'or de la coiffeuse Iras? « Aussi vrai qu'il m'arrivera un jour de régner au Capitole! » on ne parlait à Rome que de cette nouvelle forme de serment usitée par l'insolente courtisane du Nil.

Tout n'était peut-être pas calomnie dans ces bruits qui, fomentés, propagés par les soins d'Octave, soulevaient d'indignation la grande ville. En effet, depuis les jours heureux de jeunesse et de fortune où, maîtresse déclarée du dictateur, elle s'était vue adulée par la noblesse et le sénat, Cléopâtre n'avait jamais oublié Rome. Elle habitait alors, de l'autre côté du Tibre, dans ces jardins de César qui s'étendaient au pied de la colline, à la place même que ceux de la villa Pamphili occupent à présent, et tenait une cour des plus brillantes. Encombrer les antichambres de la reine d'Égypte était un honneur fort à la mode et fort goûté de ces fiers consulaires, qui savaient par là se concilier les bonnes grâces du nouveau maître. Cicéron se faisait présenter, et, quitte à l'accabler plus tard d'allusions acerbes, commençait par dépenser en menue monnaie de flatteries son éloquence et sa littérature (2). Tous ces souvenirs

(1) Rome à la vérité s'indignait à la seule idée de ces projets de mariage; mais César se mettait au-dessus de l'opinion. Cléopâtre, pour déjouer l'effort de cette antipathie publique, entraînait le génie de César du côté de l'Orient, estimant qu'à moins de le tenir là elle ne serait jamais rassurée, et tous les rivaux de César, tous ceux qui pour un motif ou pour un autre avaient intérêt à l'éloigner de Rome et d'Italie, sans être de connivence avec elle, poussaient, comme on dit, à la roue. La guerre contre les Parthes était résolue, on avait fixé pour l'embarquement le quatrième jour après les ides de mars. Cléopâtre triomphait, lorsque quelques jours avant le départ, le 15 mars de l'an 44, vœux, calculs, espérances, un orage dispersa tout.

(2) « Je déteste la reine, elle le sait et sait pourquoi, » écrit-il plus tard à Atticus. Quelles étaient ses raisons? Un manque de mémoire, une distraction de Cléopâtre, hélas! peut-être un simple bâillement saisi pendant qu'il discourait. Il en faut si peu pour blesser certaines vanités toujours sur le qui-vive. Ce qu'il raconte, c'est que la reine lui avait promis divers manuscrits pour sa bibliothèque, et que jamais ces manuscrits ne lui furent envoyés. D'autre chef, la *maison* de la reine s'était, sans le

ramenaient Cléopâtre vers un passé qui d'un jour à l'autre pouvait cesser d'être un mirage. Rien ne l'empêchait de revenir sur ses pas au bras d'Antoine, et de compléter avec lui l'œuvre de domination souveraine, ébauchée seulement avec Jules César. Elle voulait y rentrer, dans cette Rome, mais pour abattre sa puissance, pour y promener son char de triomphe sur les ruines de cette aristocratie vénale dont son père avait subi les extorsions, et pour transporter ensuite dans sa chère Alexandrie le siége du gouvernement du monde. A défaut de César, elle avait l'épée d'Antoine et son génie; à elle seule, à Cléopâtre, appartenait désormais le triumvir. Ses conquêtes, sa gloire, ne le regardaient plus; il ne devait agir et vaincre qu'au profit exclusif de l'idole, et c'était en s'aidant de ces avantages qu'elle comptait, à côté du héros et forte de tous les droits d'une épouse légitime, gravir chaque degré du trône entrevu sur les hauteurs du Capitole : projets superbes, auxquels manqua l'esprit de conséquence et de ferme propos! Cléopâtre eut bientôt fait de subjuguer Antoine, mais là s'arrêta son action; elle ne réalisa donc que la moitié de son programme, qui était de régner sans partage sur le triumvir. Une fois en possession du moyen, elle oublia le but. On perdit terre dans les ivresses du moment, et les grandes perspectives disparurent, effacées par les vapeurs de l'éternelle fête. Plus égoïste qu'Antoine et sachant mieux calculer ses intérêts, elle se montra également sans volonté contre le plaisir. Le même démon les possédait l'un et l'autre, ils se ressemblaient trop. « L'homme que la servitude entreprend, dit Homère, perd la moitié de sa virilité. » Antoine lui appartenait corps et âme, en esclave, et Cléopâtre, débordée elle-même par cette folie des sens, paraissait n'avoir plus qu'une ambition : être la maîtresse de son esclave!

Jamais amant ne fut plus magnifique. La reine avait le goût des belles-lettres, il enrichissait le musée d'Alexandrie de 200,000 papyrus enlevés à la bibliothèque des rois de Pergame; elle aimait les arts, et il dépossédait le sanctuaire de Samos pour lui donner un groupe de Miron. Rome criait au sacrilége, il laissait dire, et, sentant de loin gronder ses colères, leur préparait de bien autres motifs d'explosion. Au retour d'une campagne victorieuse en Arménie, n'eut-il pas l'incroyable idée d'offrir à cette magicienne le spectacle

vouloir, rendue coupable de *lèse-famosité*. Un chambellan ayant fait mine de l'aborder, Cicéron lui demanda ce qu'il voulait, et le personnage commit l'impertinence de passer en répondant « rien, j'avais à parler à Atticus. » N'y avait-il point là de quoi justifier d'implacables rancunes? Tant que César vécut, Cicéron, le plus prudent des hommes, tint sous clé le trésor de ses animosités; mais sitôt après les ides, il y fouilla, et alors à pleines mains. Un mois après la catastrophe, Cicéron, alors dans sa terre de Sinuessa, sur la voie Appienne, apprend par une lettre d'Atticus que Cléopâtre a quitté Rome, et répond à son ami par un « ça m'est bien égal » assez ironique; « *reginæ fuga mihi non molesta est.* »

d'un triomphe? Un général romain triompher hors de Rome, cela ne s'était jamais vu. Pour Rome seule, on devait vaincre; elle seule avait le privilége de conférer au vainqueur la suprême récompense. Aller à l'encontre de ce principe, autant valait proclamer l'indépendance des provinces et ne plus voir de différence entre le peuple romain et les barbares! Antoine, qui sait? ne voulait peut-être pas autre chose. Depuis longtemps, il méditait de rompre avec le Capitole, de forger un rival au vieux Jupiter, et, pour atteindre son but, il lui fallait grandir le prestige d'Alexandrie aux yeux des populations orientales et les convaincre que le Nil et l'Oronte ne méritaient pas moins que le Tibre, placé à l'extrémité de l'empire. Déjà redoutable sous les derniers Lagides, l'Égypte était devenue une menace, un danger pour Rome et l'Occident. Antoine, par des sorties militaires presque toujours brillantes et que suivaient des traités avantageux, Antoine avait mis sa reine à la tête d'une confédération de rois; leur marine était sans égale, et c'étaient des légions romaines qu'il commandait, lui soldat romain, *imperator*, le premier homme de guerre de son temps! Cléopâtre voyait chaque jour s'accroître ses états, des îles, des provinces, cadeau sur cadeau! Antoine semblait ne prendre que pour lui donner, et certes la spéculation avait son bon côté, car il se disait que ce qui appartenait à la reine appartenait à Marc-Antoine, et qu'il se retrouverait encore fort à son aise dans le cas où rien ne lui resterait que ce qu'il aurait donné, — ce qui prouve que c'est une assez vieille histoire que de rentrer dans son bien en épousant la femme avec laquelle on s'est ruiné.

Octave, pendant ce temps, créait à Rome ce qu'on appelle un mouvement d'opinion. Ses écrivains, ses poètes, recevaient le mot d'ordre; il s'agissait d'exploiter les faits au point de vue des préjugés romains, et, la matière étant déjà si belle, il est vraiment curieux que tant d'imaginations aient pris à tâche de l'illustrer; mais pour se rendre agréable à César rien ne coûte, — le temps n'est déjà pas si loin où nous assistions tous, tant que nous sommes, à l'écœurante mise en scène de ce proverbe de bas-empire. Au fond, ce qu'on voulait des deux côtés, c'était la succession du grand Jules, la souveraineté universelle sans partage. Au Capitole, comme sur les bords du Nil, on comprenait qu'un pareil antagonisme ne pouvait désormais se prolonger; la question de vie ou de mort était posée. Il fallait une *journée*. Octave s'y préparait en levant des troupes, Antoine armait à force. Ni l'un ni l'autre n'avait cependant jeté le masque. Le vrai motif restait encore sous-entendu; mais les griefs personnels, les prétextes activement disséminés, commençaient à charger l'atmosphère d'une électricité *louable*. Quelle chance en effet pour ce roué tacticien d'Octave d'avoir à jouer la partie qui s'engageait là! Cette lutte toute d'égoïsme et d'ambition,

les circonstances lui permettaient de la présenter à l'opinion comme une simple affaire de patriotisme; s'il entreprenait de combattre Antoine, cette guerre n'avait qu'un seul objet, l'existence même de l'empire. Indifférent aux querelles d'intérêt, peu soucieux de sa propre fortune, il ne livrait bataille que pour Rome, son honneur et sa suprématie dans le monde. Venger les mœurs et les institutions nationales, défendre la religion des ancêtres contre d'ignobles Égyptiens voués au culte des animaux, humilier leur odieuse reine, implacable ennemie du nom romain, il n'a, quant à lui, jamais connu d'autre programme. L'Italie et Rome doivent se le tenir pour dit, — ce qu'elles firent. C'est bien là le thème qui circule dans la littérature du temps, littérature qui naturellement donna le ton à la prose comme à la poésie des âges suivans, d'où l'on peut conclure que, sans être de grands modèles d'honnêteté, Antoine et Cléopâtre n'ont peut-être point mérité tout le mal qu'on a répandu sur leur compte, puisque leur histoire n'a été écrite et qu'ils ne furent racontés et chantés que sur la recommandation très particulière de l'homme qui les a vaincus (1).

La sorcière d'Égypte, le *monstre*, sert de point de mire à toutes les colères; Antoine est moins vilipendé; sa qualité de Romain, son titre d'ami, de vengeur de César, ses lauriers de Philippes le protégent. Le malheureux n'est plus qu'à plaindre; la conscience de lui-même l'a désormais abandonné, il a bu sa folie dans un philtre. Représentons-nous le sentiment d'horreur qu'à la cour de Philippe II eût inspiré le mariage d'un grand seigneur espagnol avec une Juive. La conduite d'Antoine soulevait aux yeux des Romains une égale réprobation, et le sournois Octave n'avait garde de négliger un seul des avantages de son jeu. Chaque affront infligé à sa sœur était pour lui un capital qu'il faisait valoir à gros intérêts. Cette grande dame romaine, cette épouse délaissée, formait avec les enfans d'Antoine un groupe à la fois sympathique et pittoresque. Les Romains se sentaient émus, attendris à la vue de cette auguste femme chargée de toutes les afflictions qui contristaient la république, et dont on ne pouvait prononcer le nom sans éclater aussitôt en récriminations contre son mari coupable et contre l'Égyptienne, sa rivale détestée. Il est certain que tout ce beau puritanisme prête quelque peu à l'étonnement dans une ville qui voyait chaque jour passer les divorces d'un œil assez indifférent, et que ni l'exemple de César, ni celui d'Octave n'avaient scandalisée;

(1) Virgile, dans l'*Enéide*, se déclare du parti d'Octave; tout le huitième livre est une sorte de profession de foi, mais loyale. Pas plus qu'Horace, il n'insulte la reine; il a du ressentiment, point de mauvaise haine. Un simple mot, *nefas*, lui suffit pour exprimer l'horreur que lui inspire le mariage d'Antoine avec l'Égyptienne, et quant au reste, s'il maintient sa franchise de poète, il ne violente pas l'histoire.

mais on peut répondre qu'ici l'aversion excitée par la personne même de Cléopâtre dominait tout : il n'était plus question pour les Romains de divorce, mais de ce divorce, qui, mettant à l'écart une patricienne de sang illustre et de mœurs irréprochables, allait lui substituer une courtisane dont l'avénement menaçait la liberté de Rome.

Antoine, à qui tous ces bruits revenaient, ne faisait qu'y puiser un aliment de plus à sa flamme, et répondait aux reproches d'Octave avec une certaine affectation de cynisme soldatesque. « Qu'est-ce donc finalement qui t'indigne contre moi? Tu m'en veux de mes rapports avec la reine; mais elle est ma femme (*uxor*), et ce n'est pas d'hier, puisque voilà neuf ans que cela dure. Et toi-même n'as-tu donc de relations qu'avec Drusille? Je gage ta vie et ta santé qu'avant de lire cette lettre tu n'étais pas sans avoir connu Tertulla, ou la Terentilla, ou la Rufilla, ou la Salvia Titissennia, ou les quatre ensemble. » Cette lettre, empruntée par Suétone aux archives de la maison de Jules et datée de l'an 39, prouve qu'à cette époque Antoine avait formellement répudié Octavie (1). La querelle s'accentuait, et chaque jour marquait un pas vers la rupture. Comme jadis, au temps de César et de Pompée, l'esprit de parti remuait la ville. Les signes précurseurs, oracles, prodiges, commençaient à parler. Antoine perdait du terrain. Un seul moyen lui restait de rétablir sa popularité : éloigner Cléopâtre. Ses amis voyaient le tour que prenaient les choses. Les uns l'en informaient par lettres, d'autres arrivaient en personne. Antoine conservait encore assez de bon sens, mais la reine, même de lui, ne voulut rien entendre. Vainement il représenta que cette séparation serait courte, que nulle puissance au monde ne le forcerait jamais à la quitter; que peuvent de telles assurances contre les prières et les larmes d'une femme si éperdument adorée? Cléopâtre n'avait oublié ni les charmes d'Octavie, ni la fragilité du cœur d'Antoine. Ce qui s'était vu déjà pouvait se reproduire, l'altière Égyptienne était résolue à tout entreprendre plutôt que de servir une seconde fois de gage à la réconciliation des triumvirs et d'être sacrifiée à la paix du monde. Son amour, plus encore que le soin de son ambition et de sa propre sûreté, lui dictait cette conduite. Antoine était un homme qu'il lui fallait en quelque sorte garder à vue, et qu'elle ne tenait que par

(1) Les mariages se faisaient et aussi se défaisaient par politique. Ce n'est donc point avec nos idées modernes qu'il convient d'envisager ici la situation. Julie, fille de César, épouse Pompée; Octavie, sœur d'Octave, épouse Antoine étant grosse et venant de perdre Marcellus, son premier mari, depuis quelques mois seulement. Parler de la sainteté du mariage à propos de telles unions serait donc se méprendre. Qu'on invoque l'idée morale, je le veux bien, et encore! Quant à l'idée sacramentelle, toute chrétienne, elle y manque absolument.

la continuelle incantation de sa présence. Elle avait résolu de le suivre partout, quoi qu'il advînt, sans vouloir réfléchir à ce que la présence d'une femme comme elle devait nécessairement causer d'embarras dans l'exécution d'un plan stratégique. Elle maintint sa volonté contre tous les avis. A Éphèse, où Marc-Antoine rassemblait la flotte, Domitius Énobarbus, la voyant apparaître, s'emporte comme un lansquenet; mais Antoine, au lieu de la renvoyer en Égypte attendre la fin de la guerre, s'élance au-devant d'elle et rabroue son général.

Jamais le monde romain n'avait assisté à de pareils armemens. Octave commandait à l'Occident tout entier, derrière lui se levaient l'Italie, la Gaule, l'Espagne, l'Illyrie, la Sicile, la Sardaigne et ses îles; du côté d'Antoine étaient la Thrace, la Grèce, la Macédoine, l'Égypte, toutes les provinces romaines de l'Asie, et la plupart des dynastes orientaux restés indépendans. Cent mille hommes de légionnaires aguerris, douze mille cavaliers formaient le noyau de son armée, autour duquel venaient se masser d'innombrables auxiliaires. Cinq cents vaisseaux de guerre, y compris les fameuses galères égyptiennes, composaient sa flotte, bien montée et bien pourvue d'engins de toute sorte. Les forces d'Octave, beaucoup moindres, — elles ne dépassaient pas 250 voiles, — avaient l'avantage d'être manœuvrées par d'incomparables marins. Parmi ces hommes rompus à la navigation, habitués au succès, se trouvaient presque tous les anciens pirates de Sextus Pompée, et l'on peut aisément se rendre compte des empêchemens et des périls dont ces hardis équipages menaceraient les énormes bâtimens égyptiens, si par un coup de maître on les amenait à rompre leur ligne, ce qui fut le trait décisif de la victoire d'Actium. Ajoutez à cela que ces forces si admirablement appareillées étaient dans la main d'un amiral de premier mérite, qui s'appelait Agrippa, et commandait *sous les ordres* de César-Octave, lequel, à défaut de talens et de vertus militaires, avait du moins cette qualité de savoir s'effacer, de laisser faire. Comment un général tel que Marc-Antoine, disposant d'une si belle armée, en vint-il à opter pour le combat naval quand tout lui semblait conseiller de livrer bataille sur terre? Cléopâtre ne voulait se séparer de son amant; il lui fallait être là près de lui, sinon à son côté. On se battit sur mer, parce qu'elle y trouvait une occasion d'assurer mieux son poste de combat. Qu'on ose donc parler encore de la destinée d'Antoine, comme s'il y avait une destinée pour l'homme alors qu'une femme est dans son jeu! D'ailleurs, sur mer, la fuite n'était-elle pas plus facile en cas de désastre? « O mon *imperator*, pourquoi veux-tu confier ta fortune à ces misérables planches? Laisse tes Égyptiens et tes Phéniciens combattre sur la mer, et donne-nous le champ de bataille

en terre ferme, où nous autres nous savons vaincre ou mourir. » Ainsi parlait à la dernière heure un vieux centurion de Pharsale et de Philippes tout criblé de blessures. Antoine soucieux l'encouragea d'un geste amical et sans lui répondre passa. Pendant ce temps, Octave accostait un ânier : « Comment te nommes-tu? — Je m'appelle Bonaventure, et ma bête s'appelle Victoire! »

II.

C'était le 1er septembre de l'an 38 avant Jésus-Christ. Le combat, vigoureusement engagé, faisait rage de part et d'autre, et se prolongeait depuis plusieurs heures, implacable, mais encore indécis. Cléopâtre avec ses soixante galères avait pris position à distance, dans l'intérieur du golfe dont la flotte d'Antoine défendait l'entrée. Intrépides à l'attaque, prompts à la retraite, les vaisseaux octaviens multipliaient leurs évolutions, qui ressemblaient à des charges de cavalerie poussées à fond de train contre des masses inexpugnables. Des deux côtés, les forces se balançaient ou, pour mieux dire, se neutralisaient, car, si les flottantes citadelles d'Antoine avaient le mérite de ne point se laisser entamer, elles avaient aussi cet inconvénient, que leur masse même les condamnait à ne poursuivre aucun avantage sur un ennemi qu'il fallait se contenter de repousser toujours, sans jamais pouvoir l'anéantir. La reine courait un danger, celui d'être enveloppée dans la mêlée. Ce danger à chaque instant semblait la menacer de plus près. Le rempart interposé par les vaisseaux antoniens avait peu à peu fléchi : le combat n'en avait pas fait un pas de plus; mais elle se sentait moins protégée, et déjà se voyait tombée aux mains de son redoutable ennemi. Cléopâtre était femme; l'attente, le doute, l'inaction, la peur, tout la troublait, l'effarait. Soudain une brise favorable se lève, sa tête n'y tient plus : elle donne le signal du départ. L'*Antonia*, sa galère amirale, file au travers d'une trouée ouverte entre les combattans, et, ses voiles dehors, sa banderole de pourpre au vent, suivie de la flotte égyptienne, s'envole « comme un oiseau affolé » dans la direction du Péloponèse. L'ennemi s'étonne, les amis regardent consternés; est-ce une fuite? Personne n'y veut croire. Et Antoine? Ici se dresse une de ces énigmes psychologiques dont la solution défie l'entendement humain. Écoutons les témoins : Plutarque d'abord, ce grand devineur des secrets de la conscience. « A ce moment, dit-il, Antoine montra qu'il avait absolument perdu possession de lui-même. Le général avait disparu aussi bien que l'homme. On a prétendu que l'âme d'un amoureux habite dans un corps étranger; Antoine s'élança sur la trace de cette femme comme s'il n'eût fait qu'un avec elle, et comme si de ses mouvemens à elle ses mouve-

mens à lui eussent dépendu. A peine vit-il cingler le navire, il oublia tout ce qui se passait, et, plantant là combattans et blessés, il se jeta dans une trirème rapide, emmenant Alexas et Skellius à la poursuite de celle qui, perdue, allait l'entraîner dans sa perte. » Velleius est plus laconique : « Cléopâtre la première prit la fuite; Antoine, plutôt que de continuer à se battre au milieu de ses soldats, préféra accompagner la reine. L'*imperator*, dont c'eût été le devoir de châtier les déserteurs, déserta lui-même sa propre armée. » Et la bataille n'était pas perdue! Dion Cassius donne une autre version, qui pourrait bien être la vraie : « lorsque la flotte égyptienne s'éloigna, l'idée ne lui vint pas que ce fût sur un ordre de la reine; il cru à une panique générale, et s'élança pour rallier l'escadre et la ramener au combat. » Peut-être espérait-il avec cet appoint décider la victoire. C'était trop tard. Cléopâtre refusa de rentrer dans l'action, ses officiers déclarèrent qu'ils n'obéiraient à d'autre volonté que la sienne, et le malheureux Antoine n'eut qu'à se laisser emporter à la dérive. On a parlé de trahison. Quel intérêt Cléopâtre avait-elle à trahir Antoine à ce moment, — Antoine qu'elle aimait, son époux, le père de ses enfans, l'homme à qui elle devait tout, et sur le génie et la puissance duquel reposait encore son avenir? Non, dans ce désastre d'Actium, le crime ne fut pour rien; il n'y eut que la faute d'une femme, et cette faute datait du jour où Cléopâtre, s'obstinant à ne pas vouloir laisser Antoine agir seul, entrava, compromit et perdit tout par sa présence.

Le mouvement d'opinion qui souleva Rome et l'Italie, la défection de tant de partisans, le sourd mécontentement de l'armée, la lenteur des opérations, les défaillances d'Antoine, combien de funestes conséquences l'éloignement de la reine n'eût-il pas évitées! Ce n'était point assez d'avoir exigé qu'on se battît sur mer; elle voulut être à la fête, à la peine, et sa présence, disons le mot, ensorcela la bataille. De trahison, il n'y en eut point. Est-ce à prétendre qu'il y en ait jamais eu? « Les femmes ne sont pas fortes dans la meilleure fortune; mais la nécessité déciderait au parjure la vertu même d'une vestale. » C'est l'idée du César-Octave de Shakspeare, virtuose passé maître dans l'art de spéculer sur les faiblesses et les vices de ses adversaires. Attendre et voir venir, à ce métier-là on gagne peu de gloire; mais en revanche comme le temps travaille pour vous! Ainsi lui sont tombés entre les mains Sextus Pompée, Lépide. Le visage humain ne ment pas : j'examine, j'étudie les bustes du Vatican, de la villa Borghèse, les statues du cabinet des bronzes à Naples, de la galerie des Offices à Florence. J'observe cette figure dans les trois périodes de la vie : l'adolescent du musée Chiaramonte répond à l'homme mûr de la villa Borghèse, au vieux potentat de la galerie des Offices. Les traits, ordinaires au début,

prennent avec l'âge l'expression bourgeoise et madrée d'un vilain compère : nulle trace d'héroïsme, de dignité vraie, pas l'ombre d'idéal; égoïsme, mauvaise foi, histrionisme, un Médicis avant la lettre! Si la noblesse de l'âme entre pour quelque chose dans la beauté de l'homme, Auguste est laid. Ce visage embarrassé, sans cesse à l'affût, écœure les honnêtes gens, et c'est pour le coup que Marie Stuart s'écrierait : « O Dieu! quel méchant renard me promet ce museau! » Le voilà, toujours avec sa feinte bonhomie, qui s'approche maintenant pour saisir sa double proie. Il compte que la frayeur, la vanité, une insatiable ambition, lui livreront la femme, et commence par disjoindre à l'instant les deux causes. Suivez à travers leur obscurité les négociations entamées après la catastrophe, et qui se prolongent aussi longtemps que l'agonie des deux victimes. Octave met sa diplomatie à ne traiter qu'avec la reine; vainement le héros vaincu envoie des propositions d'arrangement, vainement il charge son fils Antyllus et d'une mission et d'une énorme somme : on prend l'argent, et le jeune homme est congédié sans réponse.

Que faire en pareille impuissance? Provoquer son ennemi en combat singulier, le défier en champ-clos? Suprême incartade des paladins désarçonnés, que César-Octave repoussera avec le même sourire dont, environ quinze cents ans plus tard, les tenans d'armes de l'empereur Charles-Quint retrouveront l'expression narquoise sur les lèvres du roi François I[er]. « Ah! que ne peuvent-ils, lui et César, décider cette grande guerre en combat singulier! Alors, Antoine; mais... maintenant! Venez, sortons! » Je confonds à plaisir dans mes citations Shakspeare et Plutarque, parce que rien n'est dans Plutarque qui ne soit dans Shakspeare. Je dirai plus, ce grand souffle de chevalerie qui parcourt l'épopée dramatique du poète anglais lui vient de Plutarque; ce romantisme n'est pas de Shakspeare, il ne l'a point inventé. Ce romantisme est l'histoire elle-même, qui cette fois, au lieu de se copier, anticipe. Ce Marc-Antoine, hier maître de la moitié du monde, roi de tous les rois de l'Asie, ne comptant ni ses flottes ni ses armées, et maintenant vaincu, proscrit, ne possédant plus rien que ce qu'il a donné, *hoc habeo quodcunque dedi;* cet Antoine du soir d'Actium, assis, courbé la tête dans ses mains au coucher du soleil, ressemble au roi don Rodrigue après sa défaite. On pense en le contemplant à ces vers du *romancero* d'une application si directe :

Ayer villas y castellos,
Hoy ninguno poseia;
Ayer tenia criados,
Y gente que me servia,
Hoy no tengo una almena
Que pueda decir que es mia.

Revenons aux négociations. Antoine et Cléopâtre étaient prêts aux plus grands sacrifices. Octave écarte de la discussion l'ancien triumvir, son beau-frère, et ne consent à parlementer qu'avec la reine. Qu'elle dépose les armes, qu'elle abdique, et dans sa justice il avisera. A la vérité, ce langage impitoyable était pour le public; en secret, on insinuait certains moyens de conciliation : « défaites-vous, délivrez-moi d'Antoine, et vous aurez la vie sauve, et vous serez maintenue sur le trône. » César avait toute raison d'agir ainsi. Antoine vivant lui était une gêne, un danger. Ce grand vaincu l'importunait: il ne savait qu'en faire; on n'enchaîne pas un général romain à son char de triomphe. D'ailleurs le général humilié conservait un reste d'armée; il pouvait soutenir des siéges, disputer le sol pied à pied, et s'en aller ensuite porter la guerre en Espagne ou dans les Gaules. Quant à la reine, il fallait sur toute chose éviter de la pousser aux extrémités. Ses immenses trésors, si convoités, elle les avait enfouis dans les cryptes funèbres du palais, et menaçait, à la première alerte, de les anéantir avec elle-même par le feu. Cléopâtre ouvrit-elle l'oreille aux insinuations de César? Tant de maux soufferts, de lassitude, l'épouvante de ce qui l'attendait à Rome, lui conseillaient une perfidie; *regina ad pedes Cæsaris provoluta tentavit oculos ducis frustra*. Qu'elle y ait songé, je ne dis pas : il y eut certainement là ce qu'on appelle un moment psychologique; mais l'idée du crime fut surmontée, point assez tôt pourtant pour qu'Antoine n'en ait rien su. Elle et lui ne se voyaient plus. Abandonné, trahi de partout, le malheureux s'était choisi près du temple de Neptune, sur le môle, une demeure écartée, et vivait là, sombre, farouche, amer. Méditations tardives de l'accablement, vains retours vers l'irréparable! il s'accusait, déplorait les fautes commises, se reprochait ce combat follement livré sur mer, cette fuite honteuse, restée inexplicable même pour lui. A ces remords, à ces déchiremens, se mêlait la pensée de Cléopâtre, qu'il envisageait désormais comme la cause de tous ses malheurs, sans pouvoir la haïr, de cette femme qu'il maudissait en lui pardonnant et qu'il aimait toujours. Il souffrait de la savoir si calme, si parfaitement libre d'esprit, tandis qu'un pareil désespoir le consumait. Cette froideur, cette souplesse de complexion l'irritaient. Ne pouvait-elle donc, elle aussi, regarder en arrière, se reprendre au passé, le regretter? Non, ses yeux semblaient n'en vouloir encore qu'à l'avenir; loin de se retourner, elle allait de l'avant, et négociait pour son salut, pour sa couronne avec le mortel ennemi d'Antoine. De là ces colères sourdes et ces féroces jalousies qui grondaient au cœur du vaincu d'Actium. Vivre ainsi plus longtemps dans le voisinage de l'infidèle eût dépassé le courage d'Antoine. Il rompit le jeûne, reparut au palais, tendit la main et fut le bienvenu. A dater de ce moment, les nuages cessè-

rent, et la salle de festin s'anima de nouveau. L'un et l'autre s'étaient compris et savaient à quelle divinité leurs libations allaient être désormais consacrées. Leurs amis le savaient aussi, et ces banquets suprêmes, auxquels l'idée d'une commune mort présidait, égalèrent en raffinemens les plus splendides fêtes d'autrefois. La reine avait vu clair dans le jeu de César-Octave. Ces différentes missions d'agens publics ou secrets, parmi lesquels il s'en trouvait qui devaient, comme Thyréus, transmettre les déclarations d'amour du vainqueur, toutes ces allées et venues n'étaient point de nature à tromper longtemps une Grecque aussi intelligente, aussi avisée que Cléopâtre. Elle se connaissait trop bien aux choses de galanterie pour croire à la passion de cet homme aux yeux ternes, à la face de marbre, qui aimait sa femme et qui était le frère d'Octavie. Que le neveu de Jules César cherchât une maîtresse dans Cléopâtre, on ne peut qu'en douter; ce qu'il y a de certain, c'est que dans cette Égyptienne il trouva son maître, et que ce fut la comédie du trompeur trompé.

De cette femme, de cette reine, dont il se disait amoureux, ce qu'il voulait, c'était non pas triompher de sa personne, mais la faire servir à son triomphe. Il comptait que de cette présence un impérissable éclat rejaillirait sur son char de victoire. Promener dans Rome cette Égyptienne chargée de chaînes d'or, *ne quid deesset honori*, cette altière et fameuse ennemie des dieux du Capitole, c'était évidemment le comble de l'habileté politique, puisqu'on écartait par là tout mécontentement rétroactif, toute rumeur défavorable, et que, la haine et la vindicte se concentrant sur une seule tête, la multitude oublierait que la guerre qu'on venait de faire était une guerre civile, et que le véritable vaincu de la journée était le plus illustre et le plus populaire des généraux romains et l'ancien collègue de César-Octave au triumvirat. « Il ne m'aura pas pour son triomphe (1)! » pensait-elle en voyant à l'œuvre l'enjoleur. Ses trésors, autre objet d'empressemens hypocrites, elle voulait aussi les lui dérober. Dans le temple d'Isis, attenant à la citadelle royale, était un vaste mausolée fortifié; là s'entassèrent jour et nuit des richesses fabuleuses : lingots et monnaie d'or et d'argent, monceaux de perles et de pierreries, vases murrhins, parfums et tissus précieux; tous les sanctuaires, tous les palais, toutes les banques, tous les magasins d'Alexandrie avaient accru de leurs envois particuliers ce colossal dépôt de merveilles. Cet imprenable monument, où l'on n'entrait que par le haut et dont les portes de

(1) C'est le mot qu'elle se plaisait à murmurer au moment où César redoublait d'industrie autour d'elle, affectant de ne lui témoigner que douceur et petits soins; *nam et T. Livius refert illam, cum de industria ab Augusto indulgentius tractaretur, identidem dicere solitam* : Οὐ θριαμβεύσομαι. » (Porphyre.)

fer une fois barrées ne s'ouvraient plus, devait servir de suprême refuge à la reine au cas où des conditions humiliantes lui seraient définitivement imposées. Du fond de ces catacombes, qu'emplissaient des montagnes de souches résineuses, de bûchers arrosés d'asphalte et de poix, la volonté d'une femme défiait le maître du monde et pouvait lui ravir son butin. Également résolus tous les deux à sortir de la vie, Cléopâtre seule hésitait sur le genre de mort. Antoine avait le recours du soldat, et, s'il tardait à trouver sur le champ de bataille ce qu'il y cherchait, son propre glaive ne lui faillirait pas; mais Cléopâtre, l'Athénienne Cléopâtre, quelle mort inventera-t-elle qui réponde à ses goûts de volupté, d'esthétique? La souffrance lui fait horreur, elle ne veut rien qui la défigure. Éteindre l'âme sans que la divine harmonie de ce corps charmant en soit troublée, à quel souffle mystérieux demander ce prodige? Elle y rêva longtemps, en artiste, en reine qui, jusque dans la mort, se souvient qu'elle est femme et prétend ne perdre devant l'histoire aucun avantage de sa beauté. Sur la question des poisons, c'était une savante, et là je ressaisis encore l'affinité avec nos princesses du temps des Valois, — race élégante, fine, dangereuse, adonnée aux curiosités malsaines, volatilisant la mort pour la répandre autour de soi.

Un peu avant la bataille d'Actium, il y eut de la part d'Antoine un certain refroidissement. Déjà l'heure des défections commençait à sonner; Énobarbus passait à l'ennemi. Antoine, inquiet, ombrageux, se défiait de la reine, craignait qu'elle ne l'empoisonnât, et à table ne touchait à rien qu'après elle. Un soir qu'elle avait docilement satisfait aux exigences de ce nouvel ordinaire, et goûté d'abord à chaque mets, à chaque vin, Cléopâtre détacha de sa couronne une rose qu'elle effeuilla dans sa coupe, et, tendant ensuite la coupe à Marc-Antoine, l'invite à boire avec elle. Antoine accepte et va porter le breuvage à ses lèvres, mais elle soudain l'en arrachant : « Arrête, Marc-Antoine, et vois quelle femme tu soupçonnes; vois que ni les moyens ni les occasions ne me manqueraient pour te tuer, si je pouvais vivre sans toi! » La fleur était empoisonnée; un esclave qui vida la coupe mourut à l'instant foudroyé. Ce trait, que raconte Pline, prouve au moins que la reine d'Égypte avait toujours vécu en assez bons rapports avec les forces léthifères de la nature, et se connaissait en toxiques, comme nous dirions aujourd'hui. Elle eut recours à de nouveaux essais; elle instrumenta sur des criminels voués au dernier supplice, qu'on enlevait à leur geôle pour les soumettre à ses observations. Voilée, impénétrable comme Isis, elle assistait au spectacle divers de leurs agonies. Aucune expérience ne lui plaisait; les poisons violens agissaient trop brutalement, les doux trop lentement; d'ailleurs partout la contor-

sion des muscles, la lividité, l'horrible. Alors Olympus, son médecin, lui parla des serpens. Elle dit : Voyons! On évoqua l'aspic. Les premières morsures donnèrent des résultats charmans : c'était une mort tout agréable, un simple et facile assoupissement dont on ne se réveillait plus. Point de convulsions, une molle sueur vous baignait le visage, puis venait l'alanguissement des membres, de l'esprit, et ceux que le sommeil gagnait ainsi trouvaient l'état si doux que, pareils à de réels dormeurs, ils se montraient récalcitrans à toute pression exercée pour les rappeler au sentiment de l'être. Cléopâtre était rassurée. A une vie de gloire, de jouissance et d'oubli comme la sienne, un seul genre de mort pouvait en effet convenir. Elle tenait son moyen de salut et de liberté, et n'attendait plus désormais que le moment de l'appliquer.

La catastrophe approchait à grands pas. Péluse était prise et rasée, Octave campait sous les murs d'Alexandrie. Antoine, en ces extrémités, fit des prodiges. Goethe a dit judicieusement que le plaisir exclut l'action. Rien de plus vrai : la jouissance atrophie, annule l'homme; mais le beau côté de cette nature d'Antoine, ce qui la rend plus romanesque encore que dramatique, c'est que le plaisir l'entraîne sans l'épuiser; la jouissance est un des puissans mobiles de ce caractère, elle n'est point, tant s'en faut, tout ce caractère. L'intelligence, le courage, le rayonnement des facultés et des talens, l'art de savoir se plier à toutes les situations, à tous les rôles, ces dons-là, aux yeux des hommes, réussissent toujours, même quand ils se rencontrent chez un débauché ou chez un coquin. Antoine avait cette nature de Protée. Dans Plutarque ainsi que dans Shakspeare, les traits les plus contradictoires caractérisent sa physionomie. C'est un sybarite et c'est un soldat; un épicurien pour le luxe et le bien vivre, un stoïcien pour la capacité d'endurer toutes les privations. Mélange de faiblesse et de bravoure, à Mutine l'adversité le grandit, à Actium elle l'abat du premier coup, et maintenant nous assistons au réveil du lion. De tels hommes, l'inconséquence même, semblent conserver à travers tout l'empreinte géniale, et c'est cette force qui vous attire en eux, vous séduit. Chez eux, la puissance naturelle prime la volonté, la furie des aptitudes les entraîne à ce point qu'on dirait qu'ils ne sont pas libres d'agir autrement qu'ils ne font. De ce buveur, de cet insouciant, le héros tout à coup se dégage. De même que Cléopâtre a sa beauté, son charme inéluctable, il a, lui, sa bravoure et son génie. Damnables tous les deux par devant l'éternelle morale, ils se recommandent à toutes les indulgences de l'esthétique, et Goethe, qui ne hante guère que ce tribunal-là, se montre évidemment trop sévère. Prisonnier avec une poignée de vieilles troupes dans une capitale devenue hostile, qui déjà crie à la trahison et que l'armée et la

flotte de César entourent de partout, Antoine rassemble quelques escadrons, fond à leur tête sur l'ennemi, le disperse et rentre vainqueur. Cléopâtre vole au-devant de son chevalier, et donne à baiser ses belles mains royales aux plus vaillans d'entre leurs amis.

La victoire et lui ne devaient jamais plus se rencontrer sur un champ de bataille. Le soldat finissait comme il avait débuté sous Gabinius, par une charge de cavalerie. Le lendemain, « jour de royal péril, » Octave, au moment de livrer le double assaut qui va mettre à sa discrétion la cité du grand Alexandre, voit arriver un messager. Encore un duel qu'Antoine lui dépêche. Cette fois le neveu de César daigne rompre le silence, et répond avec un froid sourire : « A quoi bon? Antoine n'a-t-il pas devant lui assez d'autres chemins ouverts pour sortir de la vie? » La dernière partie est jouée et perdue; l'édifice s'écroule, écrasant de ses débris le couple illustre. Sur mer, les équipages, au lieu de combattre, ont mis la rame en l'air et fraternisent avec l'ennemi. Octave, profitant du désarroi général, pousse ses troupes vers la ville. Cette superbe cavalerie, hier si brave, aujourd'hui prise de panique, se débande, fuit et laisse là son chef désarçonné. Antoine se relève, sa résistance est culbutée, les Romains lui passent sur le ventre. Crier à la trahison, tous les vaincus en sont là; c'est une suprême consolation et si facile! Antoine rentre dans les murs au milieu d'une poussée de fuyards, ne voit que poings levés et menaces, n'entend que malédictions sur son passage, ou plutôt il ne voit et n'entend rien, se précipite vers le palais, s'informe éperdu de la reine; on lui répond que la reine est morte. Cléopâtre, courant s'enfermer au mausolée, avait en effet laissé pour lui cette nouvelle. On a dit qu'elle redoutait ses mauvais traitemens; mieux vaut admettre que, résolue elle-même à mourir, elle pensait qu'il se tuerait, et qu'elle n'en serait alors que plus libre et plus à l'aise pour préparer et consommer l'inévitable sacrifice. Il arriva ce qu'elle avait prévu : de tels amans ne survivent pas l'un à l'autre. Antoine demande la mort à son affranchi; Éros veut obéir, mais ne peut, et de son glaive levé sur son maître se perce lui-même le cœur. « Bien, mon Éros, merci, dit l'imperator, voyant rouler à ses pieds la pauvre victime, tu me montres comment je dois m'y prendre. » Et il se frappe.

Cléopâtre avec ses femmes était assise à l'étage supérieur du mausolée : un bruit de foule s'agite au dehors; la reine met la tête à l'une des ouvertures de la muraille, et dans ce corps défait, sanglant, porté par des soldats, reconnaît Marc-Antoine. Le malheureux n'avait réussi qu'à se blesser à mort. En apercevant Cléopâtre, il veut revivre, tend les mains vers elle, vers la lumière. A force de cordages, d'échelles, on le hisse. Charmion, Iras, toutes sont à la

manœuvre, la reine les dirige, les aide, son sang-froid décuple sa vigueur. Le douloureux fardeau monte, monte; il arrive. Une fois encore, avant de mourir, Antoine embrassera Cléopâtre. Elle le reçoit expirant, le couvre de larmes, de caresses, l'appelle son époux, son maître, son imperator. A la vue de ce cher et glorieux sang qui ruisselle, tout l'ancien amour s'est réveillé, les calculs personnels ont fait place au seul désespoir, à l'immolation. Elle s'arrache les cheveux, déchire ses vêtemens, lacère sa gorge de ses ongles. Courtisane ou grande reine, assurément cette femme-là savait aimer. Octave ne s'y méprit point, il sentit que sa proie lui échappait. Renonçant à la persuasion, il usa de la menace; sous la peau du renard, le tigre apparut, montra ses griffes. Césarion et Antyllus étaient gardés au camp romain comme otages. César-Octave informa sa captive que la mère lui répondrait au besoin des folles insoumissions de la princesse, et que, si Cléopâtre attentait à ses jours, les enfans royaux seraient mis à mort. Ces enfans! le tyran fit bien voir plus tard qu'il ne les avait pas oubliés. C'est même une de ces cruautés trop peu maudites par l'histoire que le meurtre de ces deux pâles héraclides, égorgés sur le degré même du sanctuaire qui leur servait d'asile. Et penser que, de ces deux victimes, l'une était le propre fils du grand Jules, sa vivante image! Mais l'histoire ne peut s'occuper de tout, elle recherche les horizons où son œil plane; la politique l'accapare. L'histoire n'a de faible que pour les forts et ne fait pas de sentimentalité. C'est œuvre aux poètes d'exprimer la vibration de la conscience humaine (1).

(1) Immolés tous les deux à la cruauté d'Octave, Césarion et Antyllus ne périrent pas de la même mort. Peu de temps avant la catastrophe d'Alexandrie, l'un et l'autre avaient été déclarés majeurs, et désignés comme héritiers présomptifs du trône d'Égypte. Césarion, sous le nom de Ptolémée, devait partager la régence avec sa mère. Il avait dix-huit ans, et pour l'air du visage, la tournure, c'était son père; raison de plus pour Octave de chercher à s'en défaire. Cléopâtre, qui se doutait de l'intention, avait eu soin, à l'approche du vainqueur, de pourvoir au salut de cet enfant. Son précepteur, un Grec nommé Rhodon, eut pour mission de l'accompagner à la frontière sud, pour gagner de là l'Éthiopie et fuir, en cas de besoin, jusqu'aux Indes. C'était compter sans Octave, qui de loin surveillait sa proie, et trouva moyen de s'en saisir en corrompant le précepteur. Le traître persuada au jeune prince de rentrer dans Alexandrie, où César-Octave l'appelait, l'attendait pour le prendre en grâce et en amitié et plus tard l'installer sur le trône. L'infortuné revint et fut égorgé. On se raconta dans Rome qu'en effet Octave d'abord avait voulu le laisser vivre, mais que le stoïcien Arius (du musée d'Alexandrie, son camarade d'études et ami) trancha d'un mot la question en lui soufflant au conseil la parodie d'un vers d'Homère : « trop de *césarité* peut nuire » (οὐκ ἀγαθὸν πολυκαισαρίη). Homère dit : οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη. — Fils d'Antoine et de Fulvie, Antyllus avait déjà payé sa dette. Lui aussi, son précepteur Théodorus, — encore un Grec, — l'avait trahi. Il s'était réfugié dans le sanctuaire d'un temple élevé à César par Cléopâtre; on l'en arracha malgré l'asile, malgré ses prières, sa jeunesse. Il était plus jeune que Césarion; ni sa parenté avec le vainqueur,

Cependant Cléopâtre, du fond de son mausolée, dominait la partie. Seule arbitre après tout de sa destinée, maîtresse de l'heure, elle pouvait en finir dès qu'il lui plairait et disparaître dans l'incendie de ses trésors. Octave, qui voyait le danger de la situation, essaya de le déjouer : il y réussit, non point complétement, puisque la reine parvint à se tuer, et le frustra du plus fier ornement de son triomphe; mais les trésors furent préservés, chose énorme. Il s'agissait, par un habile coup de main, d'enlever la reine à sa retraite. Antoine mourant avait recommandé à son amie de s'adresser pour le règlement du sort de ses enfans à Caïus Proculeius, gendre de Mécène et favori d'Octave. Il l'estimait un galant homme, incapable de la trahir, ce qu'il fit pourtant et du ton le plus dégagé. Cornelius Gallus et lui, après s'être distribué les rôles, se rendent au mausolée. Une suite d'affidés les accompagne à distance. Gallus, un autre bel esprit, un rimeur de poésies légères, l'ami de Virgile et d'Ovide, qui plus tard gouvernera l'Égypte au nom d'Octave et terminera par le suicide une vie d'intrigues et de présomptueuse agitation, — Gallus fait appeler la reine à l'une des portes basses du monument. Pourquoi cet entretien si prolongé? quelles négociations nouvelles le rusé fabricateur de trames noue-t-il du dehors avec la fille des Lagides, qui, debout, l'oreille collée à la plaque d'airain, écoute et répond du dedans sans se douter que pendant ce dialogue Proculeius monte à l'échelle par l'autre coté et s'introduit avec ses hommes dans la place? « Reine, royale reine, te voilà prise! »

A ce cri de Charmion et d'Iras, Cléopâtre soudain se ravise; un homme la saisit et la désarme. C'est l'honnête Proculeius, ce chevalier romain, l'ami d'Antoine. Étranges mœurs de cette époque! tout le monde trahit tout le monde. Nul idéal d'honneur, de dignité; au premier échec, l'armée se débande, les antichambres se vident; forces militaires, trésor, administration, entourage même, tout est à refaire. A la journée d'Actium, les désertions commencent avant l'engagement. « Avant même d'être engagée, dit Velleius, la bataille était gagnée par Octave. » Où sont-ils, ces vieux Romains de la république, que l'idée de patrie exaltait? Ces masses belligérantes du triumvirat appartiennent bien moins à Rome qu'à l'aven-

qui l'avait fiancé tout enfant à sa nièce Julia, ni les fameuses larmes données à Marc-Antoine par Octave, ne le sauvèrent du supplice. Il fut enlevé à sa retraite et décapité; mais du moins le misérable précepteur porta la peine de son crime. Antyllus au moment de sa mort avait au cou un joyau de grand prix. Théodorus, cela va de soi, se l'adjugea. Le vol fut raconté à César-Octave, et le voleur mis en croix. Quant aux trois enfans que Cléopâtre avait eus d'Antoine, comme ils n'étaient point d'âge à inquiéter le vainqueur, on en fit butin à triomphe.

turier qui leur donne la victoire et les gorge de butin. Nous reverrons pareil spectacle au XVIe siècle; légionnaires d'Antoine ou d'Octave et lansquenets de Waldstein, pirates de Sextus Pompée et forbans anglais écumant les mers espagnoles, simples variétés d'un même type! Les dévoûmens, lorsqu'il s'en rencontre, relèvent de l'intérêt plus que du sens moral proprement dit.

Shakspeare ne s'y est pas trompé. Prenez son Énobarbus : il fait de cet homme robuste, courageux, intelligent, mais sans conviction et sans idéal, une des figures les plus originales de son drame et néanmoins toujours vraie selon l'histoire. Énobarbus connaît son temps et le juge avec la netteté d'observation d'un esprit naturellement doué et auquel a seule manqué la culture de l'éducation. Il prévoit la désorganisation qui va suivre, désapprouve tout ce qui se fait sous l'influence d'une femme; son coup de boutoir ne ménage personne, pas plus la reine que ses suivantes, pas plus son général Marc-Antoine que les eunuques du palais, ce qui ne l'empêche pas d'obéir à tous ses instincts matériels et d'écouter en premier lieu son intérêt, quitte à se repentir ensuite, à se tuer, accablé par la magnanimité d'Antoine lui renvoyant ses trésors. De toutes les jouissances qu'il condamne, il prend sa bonne part, se gaudit avec ce monde dont les agissemens sont loin de lui sembler exemplaires. Il goûte en amateur les bonnes choses, la table de Cléopâtre et d'Antoine n'a pas de gourmand plus raffiné que ce soudard. Iras et Charmion le laissent dire et faire; sur Cléopâtre comme sur l'entourage, il a son franc-parler, son ironie souvent amère. « Dès que Cléopâtre va saisir le plus petit bruit de cette affaire (le départ d'Antoine pour l'Italie), elle en va mourir immédiatement. Vingt fois je l'ai vue mourir pour des occasions bien moins importantes. » Et cependant, merveilleuse influence de la toute-beauté, cet atrabilaire, ce bourru, quand il *s'enlève* au sujet de Cléopâtre, vous a tout de suite l'air de chevaucher Pégase! Alors qu'une femme peut ainsi par sa seule atmosphère enivrer, *extasier* les natures les plus âpres, les plus rebelles, quelle sera sur ses amans l'infinie puissance de son magnétisme! Soldat d'une époque devenue la proie des seuls instincts matériels, Énobarbus a pourtant le cœur bon, dévoué plus que d'ordinaire dans une société où nulle idée morale ne subsiste. Ce reître est attaché corps et âme au chef qu'il s'est choisi, et c'est de cet attachement réfléchi, loyal en somme tant qu'il dure, qu'après sa déchéance sortira son désespoir, sa tragique apothéose. A peine l'acte consommé, le sentiment de son infamie l'empoigne et ne le lâche plus. Sans doute il eût mieux valu ne pas déserter, éviter d'abord le crime pour ne pas avoir à s'en infliger soi-même le châtiment, mais la chose est dans les

mœurs du temps; tous trahissent, la seule différence entre les bons et les mauvais, c'est que chez les bons le remords vient à son heure et qu'ils se font justice.

Cherchez dans cette décadence; les honnêtes gens ont disparu; de loin en loin seulement vous retrouvez un galant homme, par exemple cet Asinius Pollion, un autre vieil ami d'Antoine, mais qui, grâce à Dieu, n'a rien de commun avec la race des Proculeius. Il se tenait à l'écart depuis la paix de Brindes; ayant abandonné la politique pour les lettres, les sciences (1), il n'était jamais allé en Égypte, et ne connaissait point la reine. Octave, qui l'estimait fort, voulait se le concilier et l'emmener avec lui. « Non, répondit Asinius, après tout ce que j'ai fait pour Antoine, et tout ce qu'Antoine a fait pour moi, il me serait impossible de prendre parti contre lui; souffre donc que je reste à distance, et ne sois que le butin du vainqueur. » Je me trompe, il n'y eut pas qu'un honnête homme en cette affaire, il y en eut deux. Nous connaissons le premier, le second fut Dolabella, l'amoureux de la reine. — Dans certaines femmes tout est charme; mais lorsque l'immense attrait de l'infortune vient se joindre aux mille séductions d'une personnalité déjà lumineuse et vibrante, comment résister? Cléopâtre ne pouvait mourir sans éveiller un de ces dévoûmens éperdus et tels qu'en inspira plus tard Marie d'Écosse, sa bonne royale sœur à travers les âges, son autre *moi*. La nature est comme les grands peintres, elle a des physionomies parfois perverses, mais adorables, sur lesquelles il lui plaît de revenir, qu'elle rajuste, met au point, et pour les esprits curieux rien de plus délicat que ces réminiscences.

Ce Mortimer antique se nommait Dolabella; il était jeune, beau, de l'illustre maison de Cornélius, et venait de faire vaillamment la campagne d'Égypte à la suite d'Octave. Tombée à la discrétion de son ennemi depuis le guet-apens de Proculeius, Cléopâtre avait dû rentrer dans son palais, où les honneurs dont on l'entourait ne servaient qu'à la convaincre davantage de sa captivité. Ses vêtemens, ses coffres, étaient fouillés par crainte du poison, toutes ses armes confisquées; on n'imagine rien de plus navrant. Un misérable Épaphrodite, affranchi d'Octave, la gardait à vue, obséquieux du reste, tout aux petits soins, geôlier qui jouait au courtisan. La pauvre pri-

(1) Un caractère et un portrait de l'ancien temps, celui-là; en politique, la probité même, et quel censeur littéraire, quel âpre critique! C'était un archaïste de nature, un Padouan invétéré maugréant toujours contre les élégances et le bel esprit de la grande ville. Tout lui semblait raffinement, grécité. Ennius, Pacuvius le tragique, étaient ses maîtres; il préférait Lucilius à Horace, Lucrèce à Virgile, pour l'éloquence rustique d'un Caton aurait donné vingt Tullius, et ne goûtait à fond que le vocabulaire de Menennius Agrippa et la langue des douze tables.

sonnière y succomba; la fièvre l'entreprit. Si douée d'élasticité que fût cette nature, tant d'émotions, de deuils, de catastrophes, l'avaient abattue. L'état moral se compliquait maintenant d'atroces douleurs physiques, suite des blessures qu'elle s'était faites en se labourant la poitrine de ses mains désespérées. Octave cependant redoublait de surveillance. Il tenait les trésors, il voulait la femme; il la voulait belle, point endommagée par la maladie; mais Cléopâtre avait dit : « Il ne m'aura pas à son triomphe. » Parmi les officiers romains commis à sa garde figurait Publius Cornélius Dolabella. La reine s'était confiée à lui. Quand il la vit repousser tout soulagement, il la supplia de se laisser guérir, ajouta qu'elle serait toujours à temps de s'ôter la vie, et que, le maître n'ayant point prononcé son dernier mot, elle devait au moins attendre que toute espérance eût disparu de conserver le trône d'Égypte à ses enfans. Cléopâtre se rendit à la condition que Dolabella prendrait l'engagement de lui transmettre à l'instant même, aussitôt qu'il les aurait surprises chez Octave, les dispositions définitives à son égard. Dolabella jouait sa tête, il n'en mit que plus de flamme à la partie; le lendemain, un message secret informait la reine que César avait résolu d'opérer son retour par la Syrie, mais qu'elle et ses enfans allaient être sous trois jours expédiés par mer en Italie.

III.

Cléopâtre sait ce qui l'attend, sa résolution est arrêtée. Elle veut mourir, et mourra comme elle a vécu, en reine, dans ses états, dans le palais de ses ancêtres, dont avec elle va finir la dynastie. Une fois encore cependant la défaillance aura son heure. Je veux parler de l'entrevue avec Octave, où la femme irrésolue, coquette, reparaîtra dans ses artifices et sa fragilité. Patience! le roseau ploie, il se relèvera, et tout de suite alors quel spectacle! A ce mot, j'entends les sceptiques se récrier. « Ce qui vous prend, disent-ils, c'est le côté décoratif, la mise en scène. Vous êtes là sur le terrain de l'Opéra; un pas de plus, et vous allez nous demander de la musique de Mozart ou de Rossini! » — Pourquoi pas? Oui, certes, il y a le spectacle; mais peut-on ne voir que cela? Tout grand fait, pour se graver dans la mémoire des hommes, a besoin d'une mise en scène : tout héroïsme est plastique de sa nature; mais la mise en scène, qui fait des comédiens, ne crée pas des héros, et telle femme aura beau s'appliquer un aspic à la saignée et mourir solennellement sur un lit de parade qui n'en sera point illustre pour cela. On ne vit ici-bas, ou plutôt on ne survit que par l'idée. « Du sein

de l'être immobile, du sein du vide, émanent les idées premières de toute beauté; la contemplation et le génie du poète les évoquent à la lumière, et voilà Pâris, Hélène et Cléopâtre, toute l'antiquité dans la fleur de sa jeunesse et l'éclat de sa gloire qui passe devant nous (1). » L'idée! on ne devient une héroïne qu'à ce prix. Or perdre un trône au milieu de l'écroulement du monde, le perdre avec cette dignité, cette souveraine grâce esthétique qui dans les sociétés anciennes a pu souvent tenir lieu du sens moral, repousser dédaigneusement du pied l'ignoble esclavage, et couronner par une mort virgilienne une vie d'amour, de gloire, de plaisir, de merveilles, autour de laquelle ont évolué tous les grands noms, tous les grands événemens d'une époque, et dont les fautes même étincellent parmi les ténèbres de l'Hadès avec la néfaste attraction de certains corps célestes, — il y a là un ensemble de circonstances assez grandiose pour constituer un idéal qui prête à la mise en scène; mais sans cet idéal le seul spectacle eût-il jamais prévalu? *Non humilis mulier*, a dit Horace. Voyons mourir cette héroïne.

Octave est un diplomate bien subtil, bien rusé, Cléopâtre endormira sa vigilance, et même à ce jeu de la dissimulation le battra. Elle a changé d'attitude, feint de se soumettre : insensiblement la perspective de ce voyage en Italie cesse de l'épouvanter, elle s'y fait; Livie, sa bonne sœur Livie, la soutiendra. Elle compte sur cette influence auprès d'Octave, et, pour se la mieux assurer, prépare des cadeaux; on la voit fourrager dans ses coffres, sortir et montrer des bijoux, des tissus. Qui pourrait croire qu'une personne occupée à pareils soins songe à se tuer? Encore une des mille inconséquences de cette nature mobile et frivole : après les larmes, voici le sourire. Ainsi la surveillance peu à peu se relâche; on la laisse à ses colifichets. Épaphrodite, émerveillé des progrès de cette transformation, en instruit régulièrement son maître, qui, désormais certain de son triomphe, s'étonne d'avoir eu des doutes. Octave était de ces fourbes qui ne savent tromper que les hommes. Voyant son ennemi où elle le voulait, Cléopâtre, — chef-d'œuvre d'habileté féminine, — lui demande timidement de permettre qu'elle rende les derniers honneurs à Marc-Antoine. A captive soumise, prince généreux; il consent. La scène était destinée à parfaire l'œuvre de persuasion. Cléopâtre l'exécuta comme elle l'avait imaginée, en artiste consommée. Elle parla de son prochain départ pour l'Italie, adressa des adieux publics à la terre d'Égypte, et le pathétique de sa harangue, de son geste, porta si à fond que les plus incrédules sortirent

(1) Voyez la scène des *mères* dans la seconde partie de *Faust*, p. 267 de notre traduction commentée.

desarmés. Plutarque est là; le traduire, c'est ranimer cette émotion. « Amenée par ses gardes dans le mausolée et s'agenouillant avec ses femmes devant le sarcophage, — Antoine, ô mon bien-aimé, s'écria-t-elle, ces mains, lorsqu'elles t'ont déposé là, étaient encore les mains d'une femme libre; aujourd'hui c'est une captive qui vient t'offrir ces libations, — et des satellites la surveillent de peur qu'elle ne frappe et endommage son misérable corps, précieusement réservé pour le triomphe qu'on s'apprête à célébrer en souvenir de ta défaite. — Aie donc pour agréables ces honneurs, les seuls que je te puisse rendre, les derniers! car nous, que dans la vie rien n'avait pu séparer, la mort maintenant nous entraîne à distance l'un de l'autre et nous condamne à faire échange de patrie. Toi, Romain, tu reposeras en ces lieux, tandis que moi, infortunée, c'est en Italie qu'on va m'ensevelir, et de la terre de tes ancêtres je ne posséderai que l'étroit espace d'un tombeau; mais, puisque les dieux de mon pays nous ont abandonnés, je me tourne vers ceux du Latium, et, si l'un d'eux daigne m'être propice, je le supplie et l'implore, afin qu'il empêche ce que toi-même tu ne permettras pas, que ta femme soit traînée vivante derrière le char du vainqueur, et qu'en elle une telle humiliation te soit infligée. Non; tu me cacheras plutôt près de toi; tu me prendras à ton côté dans cette tombe, certain que de tant de douleurs, dont le fardeau m'écrase, aucune ne me pèse si cruellement que les courts instans que j'ai vécus sans toi. »

Rentrée au palais, elle se retire dans ses appartemens, ordonne son bain; après le bain, elle s'étend sur un lit de repos. Un homme alors se présente, portant un panier recouvert. Les gardes du vestibule l'interrogent; il défait son panier, écarte les feuilles et montre au-dessous de belles figues. Les gardes admirent les fruits, il leur offre en souriant d'y goûter; eux s'excusent, il entre. C'est dans Shakspeare qu'il faut lire l'entretien de Cléopâtre avec l'homme au panier de figues; la scène des fossoyeurs dans *Hamlet* reproduira plus tard ce mouvement, mais sans en dépasser l'effet tragique. Lui seul a le secret de ces étonnantes diversions. Introduire le burlesque en plein pathétique, procédé qui semble des plus simples; tous l'ont employé, combien ont réussi? C'est qu'en même temps que le génie il a la mesure, et sait à quel point il importe d'être rapide en de pareils contrastes, de n'y pas insister lourdement. Il pousse deux élémens l'un contre l'autre, de l'entre-choquement un éclair jaillit, il s'en tient là, et revient à son propos. Je prends pour exemple cette scène, ce campagnard de bonne humeur, moitié simple et moitié goguenard, témoin indifférent que le destin amène là, et qui traverse le plus effroyable des écroulemens sans en avoir conscience. Bossuet n'inventerait pas mieux. « As-tu là ce joli rep-

tile du Nil qui tue sans faire souffrir? » Le froid vous gagne en la voyant causer familièrement, cette grande reine, avec ce rustre. Vous ressentez quelque chose de sa solitude, immense, horrible solitude, celle de l'être qui souffre et que tous ont abandonné!

Cléopâtre, ayant fini de déjeuner, prend une lettre écrite et scellée d'avance, et la mande à César; puis elle congédie tout le monde, ne gardant auprès d'elle que ses deux femmes, Iras et Charmion, et les portes sont aussitôt fermées et verrouillées en dedans.

A peine restée seule, ses mains s'emparent du panier, fouillant parmi les figues, ravageant les feuilles. « Le voilà! » s'écrie-t-elle triomphante en apercevant l'aspic. La femme et le serpent une fois encore sont en présence; leurs yeux dardent la flamme, se défient; le serpent veut bondir, il hésite, retombe, s'enroule fasciné par ce regard plus fort que le sien. Cléopâtre, du bout d'une épingle d'or de ses cheveux, l'irrite, l'enfièvre, l'affole. Enragée, la bête venimeuse saute sur elle et la mord au bras.

Tous ne s'accordent pas sur la manière dont mourut l'Égyptienne. C'est pourtant chez les anciens l'opinion la plus accréditée que l'héroïque femme eut recours au venin de l'aspic, moyen dès longtemps imaginé, mis à l'épreuve. A Rome, on ne croyait pas autre chose; les contemporains, poètes, annalistes, adoptent le fait. Ceux de l'âge suivant le répètent; Plutarque néanmoins, en le rapportant, marque des doutes. « Octave ayant rompu le sceau, ses premiers regards tombèrent sur les instances de la suppliante pour être ensevelie auprès d'Antoine. Il n'eut pas besoin d'en lire davantage, et comprit. Son premier mouvement fut de courir lui-même la sauver, s'il en était encore temps; mais il se ravisa et dépêcha au plus vite les gens de son entourage. Rapidement avait marché la catastrophe. Lorsque les envoyés arrivèrent, ils trouvèrent les soldats de garde dans la plus complète ignorance de ce qui avait pu se passer. On enfonça les portes. Cléopâtre, étendue morte et dans tout l'appareil royal, gisait sur son lit de repos. A ses pieds, l'une de ses deux femmes, Iras, exhalait son dernier soupir; l'autre, Charmion, titubant et la tête lourde, était encore occupée à fixer le diadème sur la tête de sa souveraine.—Voilà en effet une belle chose! s'écria furieux l'un des survenans. — Oui! certes, une chose splendide et bien digne de la descendante de tant de rois! répondit la fidèle suivante, et à ces mots, les derniers qu'elle prononça, on la vit s'affaisser sur le corps de sa princesse inanimée. » Comme Éros, ce brave affanchi qui meurt de la même mort que Marc-Antoine, Iras et Charmion accompagnent Cléopâtre chez les ombres et ne lui survivent un moment que pour continuer, parachever l'ornement de ce corps adorable et chéri. Touchant exemple de ce que peut

encore, dans l'absence de tout idéal métaphysique, ce sentiment de fidélité à la personne du maître !

La version de Dion Cassius diffère peu de celle de Plutarque, rédigée, comme on sait, d'après le témoignage d'Olympus, médecin de la reine. « Quelques légères piqûres au bras furent tout ce qu'on trouva sur le cadavre. Les uns racontent qu'elle fit servir à son dessein un aspic apporté dans une fiole de verre ou dans une corbeille de fleurs, d'autres parlent d'une aiguille empoisonnée. » Octave resta frappé du coup. « Ce fut, ajoute Dion Cassius, comme si par cette mort volontaire toute sa gloire à lui, tout l'éclat de sa victoire eût disparu ! » Et cette Rome, cette Italie que l'impatience dévore, qui n'aspirent qu'à se repaître des tortures d'humiliation infligées à l'Égyptienne ! Cléopâtre ! Mais c'est le point de mire à tous les anathèmes, l'indispensable diversion à toutes les colères suscitées par la guerre civile, à toutes les compassions que le souvenir d'Antoine peut réveiller ! Il lui faut sa captive, sa reine : elle est morte, elle revivra; on court chercher des psylles, ils arrivent, opèrent; peine perdue !

On trouvera dans l'ouvrage de M. Stahr une très intelligente discussion de ces diverses sources. C'est de la critique judicieuse, mordante, sachant dire son fait à tout le monde, et ne ménageant pas plus les anciens que les modernes. Cela se voit et à la manière dont les fameux mémoires d'Auguste sont appréciés en tant que témoignages véridiques, et à la façon très nette et très leste dont l'auteur allemand relève chez Drumond certaines de ces erreurs que les historiens se passent d'un siècle à l'autre, comme les traducteurs se transmettent leurs contre-sens. Il convient aussi de dire qu'un monographe a toujours beau jeu pour enferrer son adversaire, quand il se bat sur un terrain spécial. Laissons aux savans la controverse; rapprocher des opinions, inventorier, ce ne sont point là nos affaires. Plutarque et Shakspeare ont été nos maîtres pendant tout le cours de cette étude; qu'ils nous conduisent jusqu'au bout. Soyons de leur avis, qui est aussi l'avis d'Horace. D'ailleurs, que le poison vînt d'un reptile ou d'une fleur, qu'importe? Celle qui le fit couler dans ses veines n'était point une personne vulgaire; fut-elle une grande reine? Ce qu'il y a de certain, c'est que Rome s'enrichit fort à cette conquête, d'où il ressort que même en ces derniers temps le gouvernement de l'Égyptienne, pour si désastreux qu'on nous le donne, n'avait du moins pas réussi à ruiner complétement les ressources du pays. « Les trésors rapportés étaient incalculables, écrit M. Stahr; outre qu'ils suffirent à payer à l'armée l'arriéré de solde, chaque homme reçut deux cent cinquante drachmes, et cent drachmes chaque citoyen, y compris les en-

fans. Octave éteignit toutes ses dettes, supprima les impôts, et telle fut à Rome l'abondance du numéraire, que le taux de l'argent de douze tomba à quatre, et que la valeur des choses doubla.» L'Égypte étant devenue province romaine, Octave n'eut rien de plus pressé que de la soustraire à l'autorité du sénat, et de la garder pour lui. C'eût été en effet très impolitique à ses yeux que de laisser un pays de cette importance commerciale et militaire à la gouverne d'une aristocratie d'où pouvait à chaque instant s'élever un ambitieux qui, fort d'un pareil proconsulat, deviendrait obstacle et péril pour *la dynastie*. On ne visita même plus l'Égypte sans une autorisation spéciale du *souverain*, et les emplois n'y furent désormais exercés que par de simples commis dont la personnalité ne comptait pas. Cette mesure de gouvernement, instituée par le divin Auguste, continua d'être en vigueur sous ses successeurs.

Cléopâtre occupe une grande place dans l'histoire. Ce trône chancelant sur lequel à dix-huit ans elle était montée, elle entreprit de le restaurer, de lui rendre son ancien éclat. De Rome venait le danger, elle se proposa d'annuler Rome. Grand dessein, mais qui ne pouvait s'accomplir qu'à la condition que Rome elle-même y prêterait ses armes! Là fut toute la politique de Cléopâtre, une vraie Grecque, avisée dès le premier âge, précoce au moins autant d'intelligence que de tempérament, sensuelle adolescente qui déjà forme d'illustres plans. Ses amours avec César, représentant du principe monarchique, sont bien plutôt une alliance qu'une liaison. L'oligarchie pompéienne l'avait précipitée à bas du trône, César l'y replaça. Il aurait fait bien davantage; que n'eût point fait pour une Cléopâtre un tel amant! On l'aurait vu transporter d'Occident en Orient le siége de la toute-puissance; roi des rois, il l'eût couronnée sa propre reine. Le poignard de Brutus coupa court à ces fiers projets. A ce moment, le destin pousse au-devant d'elle Marc-Antoine, et comme contre-poids à ce nouvel élément de fortune, déjà moindre, un adversaire d'autant plus redoutable qu'il n'a pour lui que des vertus, des forces négatives, et ne connaît que la tactique du silence. De l'initiative d'Octave, de ses talens, de son courage, rien à craindre; mais, si vous commettez des fautes, il les saura porter à son profit. Et des fautes, comment n'en pas commettre quand on ne se possède plus? Avec César, Cléopâtre s'était gardée, sinon tout entière, du moins en grande partie, à ses desseins ambitieux. La tête eut son insolation, le cœur ne battit pas. Aussi quelle habileté de vues, quelle puissance et quelle sagesse chez cette étrangère de vingt-trois ans, tenant salon à Rome, et de sa jolie main, pleine de présens, de faveurs, assouplissant à ses projets une aristocratie haineuse et récalcitrante! Mais sitôt l'arrivée d'Antoine

il n'y eut plus que l'amour avec ses voluptés, ses jalousies, ses fureurs, ses inconséquences, ses désordres. La reine disparut, la femme seule demeura, et c'est au compte de ses faiblesses que toutes les erreurs politiques doivent être portées. Moins amoureuse, elle eût laissé Antoine faire librement son métier d'*imperator*, et les événemens eussent peut-être mieux tourné pour elle et son héros, sinon pour le monde, car, tout abominable qu'ait pu être le régime issu de cette victoire, je ne soupçonne pas quel avantage aurait eu l'humanité à ce que la bataille d'Actium eût été gagnée par Antoine. Vaincue et par sa faute, Cléopâtre, au plus profond de ses amertumes, ressentait un immense orgueil et pouvait se dire, comme Mithridate, qu'elle avait mis Rome à deux doigts de sa perte et fait trembler le Capitole. La catastrophe ramena la reine, qui, longtemps égarée, reparut, releva la femme pour ne la plus quitter. L'honneur royal fut sauf; les quelques jours qu'elle se laisse vivre, elle les emploie, hélas! bien vainement, nous l'avons vu, à conjurer le mauvais sort de ses enfans; puis elle s'en va rejoindre Antoine et chercher dans la mort son apothéose. Horace, avec ses trois mots, n'a point dit tout. Ces trois mots sont une épitaphe et ne visent que l'héroïque ennemie du peuple romain; quant au caractère, si chatoyant au dehors et si profondément compliqué, de la femme, il défierait l'analyse moderne. Comment l'absoudre et comment la condamner? Elle est la terreur du moraliste, la damnation de saint Antoine, et l'éternelle curiosité du psychologue. Ariane à Naxos et stryge de la nuit de Walpurgis, figure étrange, être idéalement pernicieux, adorable et fatal, que l'histoire dispute à la fable, et dont l'attraction égale l'attrait!

HENRI BLAZE DE BURY.

LE LUXE PUBLIC

ET LA RÉVOLUTION

I.

LE VANDALISME.

I. *Le Vandalisme révolutionnaire*, par M. Eugène Despois. — II. *L'Académie royale de peinture et de sculpture*, par M. Vitet. — III. *Histoire de la révolution française*, par M. Louis Blanc, 12 vol. — IV. *Histoire de la révolution française*, par M. Michelet, 7 vol.

I.

L'idée du luxe privé ou public n'a guère coutume d'être associée aux souvenirs que réveille la révolution française. On se demande comment il y aurait eu place alors pour des jouissances qui veulent, à ce qu'il semble, du loisir, de la liberté d'esprit et des ressources surabondantes. C'est pourtant un fait d'expérience que les époques les plus troublées n'ont point toujours pour cela manqué de luxe; il est même arrivé qu'elles aient connu parfois, en ce genre de dépenses dites superflues, des excès dont on s'étonne. Pendant certaines périodes par exemple des guerres avec les Anglais au xve siècle, le faste et les prodigalités des seigneurs n'eurent point de bornes, — fait étrange que n'explique pas seule la puissance de l'habitude. Il y a dans l'incertitude même du lendemain un puissant aiguillon pour toute espèce de jouissances faciles, rapides. *Carpe diem*, saisis le jour, jouis de l'heure présente, semble dire la fatalité, qui presse. Assurément cette observation ne s'applique que dans une certaine mesure à la révolution; mais elle s'y vérifie assez pour que cette persistance d'un élément qui paraît réservé aux

temps calmes et prospères mérite d'y être signalée. On peut suivre comme à la trace dans la vie privée ce goût, ces satisfactions de plaisir ou d'art, ces jouissances coûteuses, les unes délicates, les autres grossières dans leurs raffinemens mêmes. La spéculation, l'agiotage sur les assignats et d'autres valeurs se donnent carrière en pleine terreur: argent presque toujours aussi mal dépensé que mal acquis! Nous faisons allusion à ces enrichis du parti des *corrompus* et du parti hébertiste, joueurs éhontés, pris en flagrant délit de manœuvres frauduleuses, mais avant tout désignés aux soupçons et comme trahis par l'imprudente profusion de leurs scandaleuses dépenses. A côté de ces témoignages d'une opulence insolente et d'une prodigalité du pire aloi, il ne manque pas de preuves d'un luxe plus avouable, et on pourrait citer, en s'aidant des *mémoires* du temps, telles maisons où se conservent les restes d'une hospitalité élégante et riche, tels salons qui, comme celui de l'acteur Talma, où se pressaient des célébrités de tout genre, présentaient encore les somptueux raffinemens de la vie, la coûteuse recherche des objets d'art, l'éclat de fêtes où se réunissaient la danse, la musique, le chant. C'est à une de ces fêtes brillantes que Marat, apparaissant soudainement sans être annoncé, vint faire un épouvantable esclandre, invectivant plusieurs des femmes présentes et apostrophant Dumouriez.

Si j'ai rappelé ces preuves, peu connues ou assez oubliées, du luxe privé pendant la révolution, c'est que les mêmes causes qui expliquent la persistance de cet élément dans la vie des particuliers agissent aussi sur les peuples. Malgré les épreuves des révolutions, et même quand le nécessaire manque ou est menacé, ils ne renoncent pas à tout superflu; ils veulent encore des fêtes, des théâtres. La politique a beau multiplier ses tragédies, ses prodigieux changemens à vue, la réalité ne leur suffit pas. La révolution a donné une satisfaction étendue à ce besoin public. Non-seulement elle tint ouverts les théâtres, qui ne chômèrent point, comme on l'a remarqué, pendant la terreur, et qui même, grâce à une concurrence illimitée, se multiplièrent, — non-seulement le Théâtre-Français et l'Opéra réunirent le soir, pour entendre quelque œuvre célèbre et quelque acteur ou chanteur en renom, ces girondins et ces montagnards, plus tard ces dantonistes et ces partisans de Robespierre, qui y venaient chercher l'oubli du jour et peut-être du lendemain; mais on sait quels furent le nombre et l'éclat des fêtes de cette période. La révolution songea aussi aux arts; elle leur ouvrit des salles où ils exposèrent leurs œuvres, que tout le monde put visiter. Elle fonda, dota des écoles, des établissemens destinés à les enseigner, à les développer. Elle eut des encouragemens pour tout ce

luxe national. Elle ne négligea presque aucune des satisfactions que l'état réserve aux besoins les plus élevés et les plus raffinés. En même temps qu'elle se montrait créatrice en ce genre ou qu'elle se livrait à des essais de réformes quant à certaines parties du luxe public, avec un succès d'ailleurs inégal, elle supprimait d'une main brutale, on ne le sait que trop, certains établissemens, elle ravageait les monumens qui rappelaient les plus grands souvenirs du luxe public de l'ancien régime. Elle était violemment destructive en un mot. Elle l'était même à ce point que la postérité, accusée aujourd'hui d'ingratitude par les écrivains qui aiment à relever les mérites de la révolution, a un peu oublié ce qu'elle a pu faire ou tenté de grand et d'utile, pour ne se souvenir que du mal.

La vérité est que le bien et le mal subsistent l'un et l'autre; dans quelle proportion? c'est une question à examiner. On ne recherche guère en général en quoi au juste ces ravages d'une part et de l'autre ces créations ou ces essais consistèrent. Quand on n'est pas tout à fait dans le faux, on s'en tient volontiers à des à-peu-près. Arriver sur ce point à la précision historique est une tâche qui nous tenterait, nous l'avouons, quand bien même nous ne nous proposerions pas d'autre but. Il s'attache toujours de l'intérêt à l'exactitude, même quand il s'agit de choses qui n'ont qu'une simple valeur de spéculation ou de curiosité, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'ôter un peu de terrain à ces assertions vagues dont abuse en sens divers l'esprit de parti. Nous ne manquons pas heureusement de documens qui permettent à l'examen de trouver une base solide. Quant aux jugemens, ils abondent : aussi bien c'est toujours chez nous ce qui manque le moins. Il faut savoir gré aux écrivains qui se sont occupés de la révolution depuis quelques années d'avoir porté leur attention sur un sujet d'un intérêt si général. De quelque façon qu'on juge au point de vue politique et sous le rapport de l'appréciation historique les récits que M. Michelet et M. Louis Blanc ont consacrés à la révolution française, on doit reconnaître que ce coin du tableau prend avec eux un nouveau relief. Si, relativement aux ruines et aux dévastations, ils n'entrent pas toujours dans de très amples détails, ils s'attachent à décrire, à montrer les côtés civilisateurs de la révolution sous le rapport des arts comme des sciences. Ils le font avec l'accent enthousiaste qu'on peut attendre d'écrivains aussi favorables à la révolution française, et avec une vivacité de couleurs qui s'imprime fortement dans le souvenir. Ces tableaux, tracés avec un incontestable talent, ne sont-ils pas un peu idéalisés? Les auteurs n'oublient-ils pas un peu trop, ou ne relèguent-ils pas trop dans l'ombre ce qui fait tache,

terriblement tache à la même époque? Sont-ils sévères comme il le faudrait quand il y a lieu? Nous aurons sur ce point plus d'une réserve à faire.

C'est surtout au point de vue des destructions qu'un autre écrivain a envisagé le sujet. M. E. Despois a consacré un volume au *Vandalisme révolutionnaire :* non pas qu'il ne s'occupe que des ruines qui furent faites à cette époque, loin de là; lui aussi jette un regard complaisant sur les divers encouragemens que les arts et le luxe public ont reçus de la révolution française. On se doute même de ce que, de la part d'un écrivain aussi plein d'admiration pour la révolution, ce mot de *vandalisme* peut cacher d'ironie. Qu'il y ait eu des actes de vandalisme, l'auteur ne le nie pas. Y en a-t-il eu autant qu'on le dit, et la révolution elle-même a-t-elle été véritablement vandale? Voilà ce qu'examine M. Despois. Il n'est que juste de reconnaître sa modération, sa bonne foi, ce que son livre atteste de recherches, ce que même il rectifie d'erreurs sur quelques faits faux ou exagérés. Son plaidoyer est habile et bien fait, mais c'est un plaidoyer, et non des moins systématiques. La convention y est jugée sur ce point, comme sur tous les autres, avec sympathie, indulgence au moins, quand décidément il ne saurait y avoir lieu à sympathie. Au surplus, ce n'est pas ici une question de parti : c'est, il faut le répéter, une question d'histoire. Nous la discuterons d'autant plus volontiers avec l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire* que son travail et les histoires plus générales de la révolution nous ont aidé et comme invité à nous reporter vers les sources si indispensables en pareille matière.

Et d'abord il y a un point sur lequel il paraît difficile que l'accord ne se fasse pas. Non, il n'est pas vrai que la convention ait été une assemblée d'iconoclastes. Elle n'a pas fait une guerre systématique aux arts, au luxe public. Si elle a eu des torts à cet égard, ce n'est pas le tort du moins d'une haine de parti-pris. Elle estimait à leur valeur ces décorations brillantes des sociétés civilisées, dans lesquelles elle vit même mieux que de simples décorations superflues. On fait à ce sujet plus d'une confusion. On croit trop souvent que la convention était hostile aux arts, tandis qu'elle ne l'était qu'au passé, qu'elle attaquait ou laissait attaquer sans ménagement, en dépit de certaines mesures spéciales à la conservation des objets d'art que nous examinerons. On confond en cela la convention avec ce qui n'en fut qu'un groupe, une fraction, une secte, — secte bizarrement éprise de l'austérité spartiate, qu'elle prétendait faire revivre en pleine civilisation moderne. Eh bien! même ce groupe dont Saint-Just est l'expression la plus systématique, tout en déclamant contre le luxe privé, l'opulence, n'étend guère ses

proscriptions au luxe public. En cela encore, elle était conséquente avec son esprit imitateur de l'antiquité. Dans les anciennes républiques, la pauvreté des citoyens n'excluait pas une certaine magnificence dans l'état. La médiocrité régnait dans les demeures des particuliers : les temples, les monumens, les fêtes, manifestaient un luxe public plein de grandeur et d'éclat. Point de jouissances exclusives à l'usage du riche, un luxe collectif à l'usage du peuple, quoi de plus conforme au programme démocratique?

Sur la question du luxe privé, de la latitude à laisser à l'usage et à l'abus de la richesse privée, la convention présente donc des oppositions d'idées qu'on ne retrouve pas pour le luxe public. Elle l'admet, tout comme l'ancienne monarchie, quoique sous des formes à plus d'un égard différentes. Qu'on ne fasse pas exception même pour les disciples de Rousseau, qui, bien que beaucoup plus nombreux et influens à la convention que dans la constituante, ne formèrent pas d'ailleurs la majorité dans cette assemblée, car ni les girondins ni même les dantonistes ne sauraient être enrôlés sous la bannière du *Contrat social*. La convention dans son immense majorité veut un luxe public et des arts très développés : elle en rêve, nous verrons comment, la régénération. Sous la forme des fêtes nationales, elle va même jusqu'à en abuser. Elle tend, ici comme partout, à centraliser à l'excès. Où était le roi, elle met l'état, protecteur des arts et des lettres. La convention aime les arts et les lettres un peu trop à sa manière; mais les aimer même ainsi, ce n'est pas les détester et les proscrire.

La question au reste n'est pas purement historique. Elle nous touche de près en même temps qu'elle a une portée générale. Que doit être le luxe dans une société démocratique? Cette question paraît digne de fixer l'attention des moralistes et des politiques en tout temps et plus que jamais aujourd'hui. Voilà ce dont s'est préoccupée la révolution avec un mélange d'idées justes et d'aberrations singulières. Est-il possible de croire que la même question ne se présente plus, et qu'elle ait reçu de tout point une solution satisfaisante? On a beaucoup fait, depuis la révolution même, pour donner à ce luxe, autrefois privilége d'une élite dans la plupart de ses manifestations, un caractère moins exclusif; nos expositions d'art et d'industrie en sont la preuve. Il ne manquerait pas d'autres témoignages de la même pensée. Beaucoup plus qu'autrefois la foule est admise à ces jouissances, auxquelles seuls la fortune et un certain rang donnaient accès. N'y a-t-il plus là pourtant aucun perfectionnement à introduire, aucun écueil à éviter? Si nos fêtes, par exemple, n'ont pas l'emphase prétentieuse qu'on a reprochée à la plupart des fêtes de la révolution, ne sont-elles pas comme mar-

quées d'une insignifiante banalité? On ne saurait sans doute non plus prétendre que le théâtral a cessé parmi nous de faire école. Combien de questions qui tiennent au fond même de la civilisation, bien qu'elles ne paraissent en exprimer que les côtés tout extérieurs! Combien d'enseignemens contenus, sans presque qu'on ait besoin de s'appliquer à les en dégager, dans cette grande expérience révolutionnaire!

C'est cette expérience qu'il convient de suivre sous ses deux faces, l'une toute destructive, l'autre qui se rapporte à des fondations ou à des tentatives de réforme. Nous commencerons par le *vandalisme*. Bien des faits y sont à éclaircir, bien des leçons aussi à en tirer. Nous allions dire, si la honte et la douleur ne nous retenaient, que le sujet est à l'ordre du jour; les vandales de 1871 n'ont que trop remis en mémoire les vandales de 1793.

II.

Quelles ont été les origines du vandalisme révolutionnaire? Nous avons déjà répondu que ce ne furent point des ennemis systématiques du luxe public et des arts qui entreprirent ces destructions comme une sorte de campagne contre la civilisation. Certains esprits disposés à voir partout des complots et des mots d'ordre ont cru reconnaître dans cet entraînement la présence d'une main mystérieuse, les fils cachés d'une conspiration savamment ourdie. Les uns l'ont attribué à la direction d'un des partis qui dominaient la France, les autres à l'or de l'étranger poussant la révolution aux excès pour la mieux déshonorer. Rien ne justifie ces accusations, et tout nous paraît les démentir. Elles pouvaient bien retentir pendant la révolution, dans ces heures troublées où on veut à tout prix avoir devant soi un ennemi désigné, responsable. Tous les grands mouvemens populaires ont eu et ont leur source en eux-mêmes. Celui-là ne fait pas exception et s'explique suffisamment, selon nous, par les lois éternelles de la nature humaine. Un irrésistible instinct pousse les peuples à personnifier la foi religieuse ou politique dans des symboles; ils les vénèrent tant que cette foi subsiste, et, par un instinct non moins irrésistible, on les voit se retourner contre eux avec une haine farouche dès que la même foi n'existe plus. Plus cette révolution dans les idées aura été soudaine dans ces masses qui ne reçoivent le contre-coup du changement opéré dans les idées que lorsqu'il s'est accompli lentement dans les classes supérieures, plus violent sera le mouvement qui précipitera contre ces symboles, la veille même souvent l'objet d'un culte idolâtrique, les multitudes égarées. Ne cherchons pas ail-

leurs l'origine de ce souffle de destruction qui, passant sur les villes et les campagnes, traversa la France comme un vent de mort, emportant tout, brisant tout sur son passage.

Faut-il aller jusqu'à croire pourtant, comme on a un peu trop l'air de le dire, que cette fièvre se soit allumée toute seule? Faut-il se ranger à cette thèse qui réduit à un simple emportement populaire cette guerre faite à la partie précieuse du luxe public exprimée par les monumens et les arts? Ne faut-il pas en rendre responsables les clubs, les municipalités, et ce grand pouvoir qui absorbe tous les autres, la convention, n'y est-il absolument pour rien? Comprendrait-on tout d'abord qu'un peuple, naguère soumis, surtout le peuple des campagnes, ait été pris de cette rage subite, s'il n'y avait pas eu d'excitations venant du dehors? Et comment serait-il possible de ne pas voir l'action de ces sociétés populaires, jacobins et cordeliers à Paris, et de tant d'autres associations affiliées ou indépendantes, mais animées des mêmes passions en province? Qu'on songe qu'il n'y avait pas moins de huit cents affiliations rien que jacobines réparties sur le territoire! Là fut le foyer toujours brûlant; de là partit le plus souvent le mot d'ordre. Où trouver ailleurs que dans les membres et les auditeurs de ces tumultueuses assemblées, toutes vibrantes des colères du jour, et suivant le courant avec une sorte d'émulation empressée, le contingent naturel de cette armée de la destruction, qui a laissé peu de points en France sans y porter ses ravages? Les municipalités étaient malheureusement composées d'élémens analogues, si ce n'est les mêmes. En tout cas, quand elles ne donnèrent pas l'exemple, elles furent souvent dominées, entraînées.

Mais la convention! elle vandale, elle qu fit de si beaux décrets! Elle sacrifiant le luxe public, les arts, à ses haines politiques ou philosophiques, quel blasphème! Est-ce qu'elle n'a pas essayé de lutter contre le vandalisme? Et ici on cite des textes. Tout cela est fort bien, et on doit faire une juste part à ces résistances. Quant à décharger la convention de toute responsabilité dans la destruction des monumens et des objets d'art, est-ce possible? De quel droit supposer que tant de discours véhémens, respirant la haine furibonde de ce passé dont les emblèmes étaient partout, n'auraient pas eu d'écho dans ce peuple facile à émouvoir, à passionner? Qu'on songe à ce qu'était aux yeux des populations la convention nationale; elle leur représentait tout autre chose qu'un corps politique ordinaire. Qu'on veuille ne pas l'oublier : les peuples ont besoin de mettre l'autorité morale quelque part, dans un livre, dans un homme, dans une assemblée. Alors l'assemblée était tout. Elle était tout d'autant plus qu'on rompait violemment avec la grand

autorité morale figurée par l'église. Pour ceux que le mouvement révolutionnaire entraînait, tout ce qui venait de l'assemblée se revêtait d'une sorte de consécration. Et que sera-ce si la bouche qui avait laissé tomber l'oracle était celle de quelqu'un des chefs populaires qui personnifiaient pour la foule les lumières et la vertu! Ce serait un travail ingrat, auquel chacun peut d'ailleurs suppléer avec ses souvenirs, que d'aller rechercher tous ces discours qui, avidement lus, commentés par des hommes d'un tempérament exalté ou jetés par la violence des événemens hors de leur nature, pouvaient se traduire par des voies de fait.

Est-il besoin de mesurer la portée des discours quand il y a des actes? Il y en a un surtout, le décret du 1er août 1793. Ce décret établit qu'à quelques jours de date on devra détruire, dans toutes les églises, d'un bout de la France à l'autre, tout ce qu'il y a de tombes royales. Ce fut comme un coup de tocsin. On désignait un objet spécial à la haine d'un peuple soulevé déjà. Et comment ne se serait-il jeté avec la même furie sur d'autres symboles non moins détestés et beaucoup plus multipliés? On précipitait par là le peuple dans les églises. Mais, dit-on, il ne s'agissait que *d'exhumer* les personnes royales, et non de *détruire* les tombeaux. Pourquoi faut-il que cette interprétation, qui réduit le décret à une exhumation, ce qui n'est qu'une circonstance très médiocrement atténuante, ne soit pas conforme au texte? Il porte : « Les tombes et les mausolées des ci-devant rois élevés dans l'église de Saint-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la république, seront *détruits* le 10 août. » Quoi de plus formel? Et quelles ne furent pas les conséquences immédiates de ce décret! La municipalité de Saint-Denis, impatiente de mettre à exécution une mesure qui, outre ce qu'elle soulève d'objections générales, ôtait à cette localité ce qui en faisait la gloire devant le monde entier et la principale richesse, n'attendit même pas la date du 10 août assignée par la convention pour se mettre à l'œuvre. La présence d'un des membres de la convention n'empêcha pas les dévastations qui eurent lieu dans les journées du 6, du 7 et du 8 août. Même quand il eût été vrai qu'il ne se fût agi que d'une exhumation, elle ne pouvait se faire sans entraîner des dégradations inévitables. « On a été obligé, dit le commissaire de la convention dans son rapport, de briser la statue couchée de Dagobert, parce qu'elle faisait partie du massif du tombeau et du mur. » S'imaginer qu'il suffisait de prescrire par un décret ultérieur de ne pas endommager les objets d'art pour qu'il en fût tenu compte, c'est trop d'illusion. Exhumer, c'était saccager. Livrer au peuple des tombes royales renfermant des valeurs précieuses, c'était, quoi qu'on tentât pour s'y opposer, inviter au pillage. Nous

n'en voudrions pour preuve que cette même destruction du tombeau de Dagobert. Faut-il croire le commissaire de la convention, plutôt intéressé à atténuer les faits, ou bien un témoin qui a pour être cru toute autorité et qui se tait sur ce fait? Nous trouvons, dans la description des monumens du moyen âge qui avaient été transportés de Saint-Denis, due à Alexandre Lenoir, que le vol fut le mobile d'une telle dégradation. Les violateurs brisèrent la statue et le cercueil, croyant qu'il renfermait un trésor; mais des ossemens enveloppés d'un suaire furent tout ce qui s'offrit à leur cupidité. Le même écrivain nous renseigne sur l'importance de ce tombeau : il datait du temps de saint Louis, l'ancien tombeau ayant été détruit à l'époque où les Normands ravagèrent une partie de la France. Louis IX avait élevé à son prédécesseur une chapelle sépulcrale à la suite des réparations qu'il fit faire dans l'abbaye de Saint-Denis, après la mort de l'abbé Suger, et à la sollicitation de Blanche, sa mère. Le corps de Dagobert, échappé à la destruction, avait été placé au milieu de la chapelle dans un sarcophage. Il y avait donc là sous le double rapport de l'archéologie et de l'art une valeur véritable.

On ne saurait, on le voit, exonérer la convention de toute responsabilité dans la destruction des objets d'art et de luxe. Elle demeure responsable de cette affaire des tombes royales, véritable attentat contre l'histoire, répudiation folle dans le fond, odieuse dans la forme, d'un passé qui n'avait pas été sans gloire. La royauté soumise à ces outrages posthumes représentait la France formée, agrandie, quelquefois même par la main de ceux qu'on nommait les mauvais princes. Cette responsabilité existe encore dans un autre acte, l'accueil fait aux adresses injurieuses pour la religion, aux offrandes burlesques de châsses, surplis, croix, dépouilles des églises. Les bandes qui les apportèrent reçurent les honneurs de la séance.

Voyons maintenant ce qu'il faut penser de ce qu'on appelle les mesures préservatrices des monumens et des arts. Nous consentons à en faire honneur à la convention, mais sous réserve; le mérite en revient surtout à certains comités et à un petit nombre d'hommes auxquels l'histoire rendra justice plus encore qu'elle ne semble l'avoir fait. La masse de l'assemblée ne pouvait guère ressentir une grande douleur des injures qui s'adressaient à des souvenirs qu'elle detestait et à des monumens qu'elle n'appréciait guère. Les comités spéciaux, et d'abord le comité d'instruction publique, stimulèrent cette inaction et l'empêchèrent de tourner trop souvent en complicité. Ce fut leur mérite. Ce fut celui de l'assemblée de les avoir nommés et de faire droit à leurs réclamations. Eux seuls con-

tenaient un assez grand nombre de ces hommes qui, sans aimer les rois, ressentent vivement les outrages faits aux monumens élevés même à la gloire de la monarchie, qui, sans être chrétiens, trouvent mauvais qu'on insulte aux symboles du christianisme. Qu'on veuille bien y songer, la disposition large, hospitalière aux idées, qui comprend du moins ce qu'elle n'admet pas, était fort rare à cette époque. Elle l'était même dans ces comités auxquels nous faisons allusion; elle leur était pourtant moins étrangère. L'art du moyen âge était de même peu goûté; l'idée plus générale que l'art doit être respecté, recueilli dans tous ses vestiges, sous toutes ses formes, ne rencontrait que peu d'adeptes. Elle en eut pourtant, et trouva même un apôtre dans Alexandre Lenoir. Avant tout, il fallait lutter contre les destructions. C'est ce que tentèrent, au nom des comités qu'ils animaient de leur zèle, un petit nombre de promoteurs. Il ne faut pas oublier ces hommes de bon vouloir qui en toute chose prennent sur eux les peines et les périls des difficiles entreprises, et ne recueillent le plus souvent qu'une part bien faible d'un honneur devenu en quelque sorte anonyme.

Au premier rang de ces promoteurs comment ne pas placer Lakanal? Une véritable reconnaissance est due à ce modeste et énergique défenseur des lumières et des arts. Plusieurs de nos contemporains l'ont connu; il recevait même, il y a quelques années, au sein de l'Institut, qu'il avait contribué à organiser, et où il était venu en quelque sorte terminer sa longue carrière, l'hommage le plus éclatant et le plus mérité (1). On le voit mêlé à tout ce qu'il y eut de créations grandes, utiles. Il défendit avec courage les académies près de succomber, et particulièrement l'Académie des Sciences, qui comptait alors plusieurs hommes de génie, et qui rendait dans ce moment même tant de services au pays en perfectionnant divers moyens de guerre nécessaires à la défense du territoire. Il réussit à sauver le Jardin des Plantes. Il fit adopter le télégraphe de Chappe contre l'indifférence des uns et les doutes des autres. Il fut enfin l'auteur d'une loi importante sur la propriété intellectuelle et de grands projets sur l'enseignement en partie appliqués. Lakanal est le premier qui mit en circulation dans la langue officielle le mot de *vandalisme*. Peu importe qu'il l'ait recueilli de la voix publique ou qu'il l'ait choisi pour désigner ces destructions qui rappelaient les ravages des vrais Vandales. Ce fléau, qu'il osait alors attaquer de front, il le dénonçait dès le commencement de 1793. « Des chefs-d'œuvre sans prix, dit-il, sont chaque jour brisés ou mutilés; les arts pleurent

(1) *Notice historique sur Lakanal*, par M. Mignet, lue à la séance publique de l'Académie des Sciences morales et politiques le 2 mai 1857.

des pertes irréparables. Il est temps que la convention arrête ces funestes excès. » Où sont pourtant les traces de cette résistance pendant cinq mois? Nous les cherchons en vain. C'est encore Lakanal qui revient sur la brèche. Il insiste, il fait accepter le décret du 6 juin qui porte « la peine de deux ans de fers contre quiconque dégraderait les monumens des arts dépendans des propriétés nationales. » Deux ans de fers! certes la peine était sévère; ne l'était-elle pas trop dans certains cas, pour certains individus? Fut-elle exécutée? C'est bien douteux. Les pouvoirs restés debout étaient désarmés devant la multitude, et les municipalités paraissaient, nous l'avons dit, plus fréquemment mêlées à ces désordres qu'occupées ou résolues à y mettre de sérieux obstacles.

Achevons de montrer ce que fit la convention pour modérer du moins l'étendue des dégradations. Outre les monumens, il y avait les dépôts. Ces dépôts étaient remplis de livres, de meubles, d'objets d'art. Il fallait prendre des précautions contre les pertes qui pouvaient résulter de la confusion de ces dépôts, où s'entassaient tous ces trésors provenant de la suppression des monastères et des biens des émigrés. C'est à cela que travaillèrent diverses commissions. La première fut la *commission des monumens,* nommée dès le 18 octobre 1792, confirmée le 17 août 1793. Elle était chargée de dresser l'inventaire de tous les objets précieux, livres, tableaux, statues, etc. Son président, le célèbre philanthrope Larochefoucauld, s'adjoignit lui-même plusieurs savans et artistes qu'il réunit pour procéder au choix des monumens et des livres que ce comité voulait conserver plus particulièrement. La municipalité de Paris, qu'on trouve mêlée à des actes par trop peu en rapport avec cette mesure, nommait aussi des artistes et des savans qui apportèrent leur concours à la commission des monumens. Qu'advint-il de cette commission? Après avoir fait preuve à ses débuts d'un zèle sans doute mal secondé, elle tombe dans une incurie qui finit par exciter les murmures. Le 18 décembre 1793, le rapporteur Mathieu, parlant au nom du comité d'instruction publique, constate une masse de dévastations, de pertes, de méventes dont il rendait hautement la commission responsable. Elle fut remplacée, sur la proposition du rapporteur, par la commission temporaire des arts, à laquelle s'attache une juste célébrité. Cette commission en effet se composait d'hommes spéciaux, quelques-uns illustres, tels que Berthollet, Monge, Lamarck, Brongniart, Corvisart, Vicq-d'Azir. Elle était divisée en douze sections, selon la nature des objets qui appelaient ses soins. Le même conventionnel Mathieu en saluait l'entrée en fonction dans des termes qu'il suffit de rappeler. « C'est à la convention nationale, disait-il, de faire aujourd'hui pour les arts, pour

les sciences, pour les progrès de la philosophie, ce que les arts, la science et la philosophie ont fait pour amener le règne de la liberté : ce sont aussi des créanciers de la révolution, et pour qui la révolution doit tout faire. Les ténèbres sont une servitude. »

Cette commission devait rendre en effet de très réels services. Elle arracha quantité d'œuvres d'art à la destruction. On lui doit aussi une instruction remarquable rédigée dès les premiers jours de 1794, œuvre principalement de Vicq-d'Azir et de dom Poirier, sur *la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la république, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement.* Les indications exactes sur les moyens de sauver de la dégradation les tableaux, gravures, statues, objets de physique, livres, etc., y sont multipliées, classées de manière à former un traité complet. L'envoi de cette pièce patriotique et savante fut fait aux agens nationaux et aux sociétés populaires. Il est permis de garder des doutes sur leur volonté constante et sur leur pouvoir de respecter et de faire exécuter ces prescriptions salutaires. Le succès des efforts de la commission resta très limité, tout le démontre. Comment d'ailleurs, au milieu de tant de préoccupations ardentes et de soins absorbans, faire ce qu'il n'eût pas été facile d'accomplir en des temps plus calmes, c'est-à-dire improviser l'ordre dans des dépôts énormes, entassés à la hâte? Quant à suspendre les coups de la hache populaire, cela était-il au pouvoir d'une commission? En fait, les pertes, les détournemens ne cessent pas. Les destructions violentes continuent pendant les six premiers mois de 1794. Elles persistent dans plusieurs provinces même après le 9 thermidor. Le premier rapport de l'abbé Grégoire, lu un mois après cette date fameuse, a pour titre *le Vandalisme et les moyens de le réprimer.* Il en parle comme d'un mal encore existant et même dans toute sa force.

Voilà quelles furent les mesures prises. La convention les adopta; les soutint-elle avec une énergie suffisante? Quoi qu'il en soit, les dégradations et les pertes sont telles qu'il y a bien de l'illusion à vouloir atténuer aujourd'hui la portée du terme de vandalisme révolutionnaire. C'est par trop aussi oublier la notoriété publique. Quoi qu'on puisse dire, la mémoire de ces dévastations est vivante encore. La pierre en garde le stigmate. La façade, l'intérieur des monumens mutilés, en portent témoignage dans presque toutes les localités. Quel commentaire plus irréfragable de tant de rapports écrits? Quelle réfutation plus concluante de trop indulgens plaidoyers? Et à quoi sert-il d'alléguer que de pareils exemples auraient été légués par le passé, précédens qui ne seraient pas des excuses, alors même qu'ils ne reposeraient pas sur de trompeuses

analogies? Non sans doute, le passé n'est pas pur de tout excès de ce genre. Toutes les fois qu'on voudra, on trouvera à tous les désordres, à tous les crimes, des précédens dans l'histoire; mais, je le demande, comment ces exemples tirés de l'ancien régime, tels que l'exhumation des corps enterrés à Port-Royal, ordonnée par un caprice de despotisme monarchique, tels que les ravages commis dans les églises par les fureurs sectaires au temps des guerres de religion, s'appliqueraient-ils à cet emportement systématique, général, ici capricieux et désordonné, là organisé, discipliné, de presque tout un peuple soulevé contre les monumens de son passé? Comment deviendraient-ils des circonstances atténuantes pour la révolution notamment? Contre qui se faisait-elle? N'était-ce pas contre ces temps mêmes dont elle maudissait le fanatisme barbare, qu'elle se vantait de remplacer par des mœurs plus douces? Que l'on dise que la réaction contre un fanatisme amenait un autre fanatisme, cette explication, très discutable en elle-même, n'ôte rien à l'objection qui reproche à la révolution comme une inconséquence criminelle d'avoir déchaîné une barbarie plus destructive que la France n'en avait connu à aucune époque.

III.

Sans essayer d'entrer dans le dernier détail des dégradations et des pertes, qui serait infini, nous désirons ne pas rester dans les termes d'une trop grande généralité. L'exactitude, qui est de devoir en histoire, l'est ici d'autant plus que la question reste encore livrée aux controverses des partis. N'y a-t-il d'autre moyen de combattre certaines légendes royalistes que de leur opposer une légende révolutionnaire, tantôt environnant d'une auréole des héros peu intéressans, tantôt atténuant, adoucissant le mal amnistié dans ses intentions et amoindri quant à l'étendue qu'on lui attribue? A en croire de nouveaux apologistes, la réfutation semble contenue dans ces mots : on a exagéré! Ainsi on n'a pas tant guillotiné, on n'a pas tant détruit, on n'a été ni tellement septembriseur ni tellement iconoclaste que l'ont prétendu des gens malintentionnés. Nous voulons bien; mais examinons.

C'est particulièrement sur les dévastations commises dans la basilique de Saint-Denis que portent ces réclamations. C'est à croire que nous sommes dupes d'une illusion. Nous avons été trompés là-dessus par Chateaubriand et par quelques poètes élégiaques : le premier a écrit à ce sujet un chapitre fort emphatique et fort peu concluant dans *le Génie du christianisme;* les autres ont pleuré des larmes politiques que la réaction royaliste savait apprécier à

leur juste valeur. Qu'il y ait quelque chose de fondé dans ces remarques, d'accord; mais donnent-elles le droit de conclure que les ruines sont imaginaires? Non, les ruines restent, et les larmes aussi, non pas celles que répand une sentimentalité de commande, mais celles dont le poète a dit avec une vérité immortelle : *Sunt lacrymæ rerum!* On a tort de ne s'attacher qu'au nombre des statues brisées et des bras endommagés. N'y eût-il que la statue de Dagobert et les deux statues de Charles VII et de la reine sa femme mises en pièces, que la tête de la statue de Marie, fille de Charles le Bel, séparée du corps et qui fut *volée*, que les deux doigts cassés de l'une des statues du mausolée de François Ier, il nous serait encore impossible de déclarer que les tombeaux de Saint-Denis n'ont pas été saccagés, détruits; oui, détruits, quoique la plupart des pierres aient été replacées sous la restauration. Il nous semble qu'on se serait donné moins de peine pour réduire les proportions de ce désastre, que l'on considère presque comme fictif, si on s'était dit que cette destruction consistait dans l'exhumation même des corps, dans la fonte des cercueils, dans la disparition de tout ce qui constituait une nécropole royale. Faut-il en prendre son parti avec indifférence? A ce compte, la mémoire et l'imagination des peuples ne sont plus rien uniquement parce que nous sommes une démocratie. Il est difficile de prendre son parti de cette indifférence. On confond à tort avec un superstitieux fétichisme le respect du passé historique. L'enlèvement des statues pouvait bien s'appeler aussi une destruction quand elle fut accomplie, puisqu'elle faisait disparaître l'intégrité du monument. Il fallut qu'Alexandre Lenoir allât les déterrer sous l'herbe qui les recouvrait dans un champ voisin.

Nous éviterons de pousser trop loin l'investigation; nous n'irons pas avec un soin trop minutieux fouiller dans les cercueils des rois de France pour y chercher un à un quels objets précieux, quels témoignages de luxe des sépultures tout un passé monarchique y avait entassés. On trouve ce travail accompli avec la plus tranquille indifférence par un des témoins délégués, par le rapporteur principal de l'*opération* d'extraction des cercueils, le bénédictin dom Poirier. N'approuvant ni ne blâmant rien, républicain ou royaliste, on ne peut le deviner, il décrit, il suppute, avec la simple curiosité d'un antiquaire. Il raconte comment on a trouvé des restes de diadème et point de couronnes dans deux tombeaux, l'un du commencement du XIIIe siècle, l'autre du commencement du XIVe. Si les tombeaux intermédiaires n'offrent ni diadèmes ni couronnes, c'est que les cadavres ont été bouillis et désossés, et les ossemens rassemblés dans de petits cercueils. Ils n'ont donc pu être revêtus des ornemens de la dignité qu'ils avaient possédée pendant leur vie.

Dans les tombeaux des XIVe et XVe siècles, on a trouvé neuf couronnes tant de vermeil que de cuivre doré. Le cercueil de Charles V renfermait une couronne de vermeil, une main de justice d'argent, un sceptre de cinq pieds de long, surmonté de feuilles d'acanthe d'argent bien doré, celui de Jeanne de Bourbon un anneau d'or, des fragmens de bracelets, des souliers d'une forme très pointue, brodés d'or et d'argent. On a trouvé dans le cercueil de Louis VIII un reste de sceptre de bois pourri, un diadème qui n'était qu'une bande d'étoffe tissue en or, avec une grande calotte d'une étoffe satinée assez bien conservée : le corps avait été enveloppé dans un drap ou suaire tissu d'or; on en trouva des morceaux. On voit par là qu'en somme les matières précieuses et les objets d'art ensevelis dans le cercueil des vieux rois n'étaient pas aussi prodigués qu'on l'a cru par nos aïeux. Dom Poirier ajoute même qu'on finit par sentir le *ridicule* d'enfouir l'or et l'argent dans le sein de la terre avec la pourriture des cadavres. Cet usage cessa au XVIe siècle. La révolution fit plus : elle porta à la Monnaie ces matières précieuses restées inutiles dans des tombes, et les fit fondre.

Les détails que nous transmet dom Poirier sont instructifs, mais accompagnés d'une expression dont la crudité choque. Sommes-nous devenus trop délicats sur le chapitre des laideurs physiques de la mort, dans lesquelles avait paru pendant des siècles se complaire à l'excès un spiritualisme ascétique? Pour l'impassible bénédictin, l'exhumation des restes des rois de France se réduit à deux questions, une question d'archéologie, une question d'anatomie et d'embaumement, qui ne l'intéresse pas moins, et qui lui paraît trouver dans l'opération qui s'accomplit une circonstance unique pour être résolue. Ce sont ses termes mêmes. Il regrette que les citoyens Tourette et Pinson, très versés dans l'étude de la composition et de la décomposition des ossemens, malheureusement invités trop tard, aient manqué l'*occasion unique,* dit-il, *d'observer des sujets* de tout âge et de tout sexe qui se sont succédé pendant l'espace de douze siècles, c'est-à-dire depuis le squelette de Dagobert, mort en 638, jusqu'à celui du dauphin mort en 1789. Des *sujets,* voilà l'expression que continue à employer, en parlant des restes des personnes royales, ce pieux et sévère écrivain, qui, se renfermant dans sa probité rigide d'érudit, sans laisser percer jamais la moindre émotion, même historique, décrit tout en conscience, et pour qui les cercueils de Henri IV et de Louis XIV ne sont que des coffres de chêne ou de métal, mesurant telles dimensions et renfermant des curiosités dignes d'être constatées avec soin, y compris les os et le cadavre des rois défunts!

Sur les pertes d'objets d'art et de luxe, comme sur la dégrada-

tion des monumens, il n'existe pas de documens plus instructifs que les rapports de l'abbé Grégoire. Le premier fut lu le 14 fructidor an III. Les pertes les plus étendues y sont signalées. « Les lois conservatrices des monumens sont inexécutées et inefficaces, » dit le rapporteur, qui ajoute ces paroles remarquables, si l'on se reporte à cette date déjà avancée, car nous sommes en pleine année 1794 : « Le vandalisme redouble ses efforts. Il n'est pas de jour où le récit de quelque destruction nouvelle ne vienne nous affliger... C'est dans le domaine des arts que les plus grandes dilapidations ont été commises. Ne croyez pas qu'on exagère en vous disant que la seule nomenclature des objets enlevés, détruits ou dégradés, formerait plusieurs volumes. » On s'explique peu que ces mémoires si substantiels soient frappés de suspicion, non pas que l'auteur soit dans ses écrits une autorité infaillible : esprit honnête et courageux, mais passionné, parfois crédule, Grégoire porte la peine de son caractère ardent et de sa position fausse de prêtre convaincu et de montagnard déclaré; mais la lecture de ces rapports ne justifie pas, à ce qu'il nous semble, l'accusation de vague adressée à des rapports qui offrent en général le caractère d'une assez grande précision. Grégoire parlerait le plus souvent d'objets qui ont *failli* être détruits. Il se sert quelquefois de cette expression, mais à propos d'objets qui ont échappé à une destruction imminente, qu'il n'a pas tenu au vandalisme de ne pas consommer. Il fallait bien signaler aussi ces attentats. Les assertions de Grégoire seraient souvent hasardées. Qu'on lise le rapport du 7 brumaire an III, époque où encore « les destructions continuent; » on y verra que les faits allégués par le célèbre conventionnel dans ses différens rapports n'ont pas été recueillis par lui; il ne fait que résumer la correspondance des comités de l'instruction publique et des arts. On ajoute que l'auteur lui-même a reconnu des exagérations, les a rectifiées dans son troisième rapport du 24 frimaire. Sans doute, il a donné cette preuve de sa bonne foi; mais outre que les faits, en très petit nombre, qui se trouvaient exagérés gardent en général une gravité réelle, presque toujours les rectifications du rapporteur portent moins sur les dégradations en elles-mêmes que sur la participation des administrations. Bien loin d'atténuer les résultats des précédens rapports sur le vandalisme, ce troisième mémoire ajoute encore aux révélations contenues dans les premiers; il constitue un acte d'accusation des mieux motivés, et dont on essaierait en vain de diminuer l'importance. Qu'en effet il y ait eu moins qu'on ne l'avait cru de dégâts à Coutances et dans la petite ville de Thorigny, il n'y a pas de quoi beaucoup triompher. Grégoire cite vingt autres endroits où le mal est plus grave qu'on ne l'avait dit d'abord.

Parmi ces faits, il en est qui méritent d'être rappelés. A Verdun, les tableaux, les tapisseries, les livres et autres objets provenant de la cathédrale ont été transportés sur la place La Roche; les officiers municipaux, décorés du ruban tricolore, le district, deux membres du département, ont assisté à cette glorieuse expédition. On a battu la générale, on a fait prendre les armes aux citoyens, et les destructeurs se sont livrés à ces excès de boissons par lesquels ce genre de scène finit d'ordinaire quand ce n'est pas par là qu'il commence. Après la cérémonie, ces mêmes hommes ont forcé l'évêque constitutionnel à danser autour du bûcher. Il nous semble pourtant que cela ne laisse pas d'être assez complet comme scène de vandalisme. Le mal n'avait pas été connu non plus tout entier pour Nîmes, Morfontaine, Bourges, Gisors, Mayenne, pour d'autres localités, comme Meudon, comme Sens, où le monument du chancelier Duprat avait été dégradé. Combien d'autres faits ajoutés à ceux qui avaient été dénoncés! En voici quelques échantillons : à Mont-de-Marsan, deux statues de Mazetti ont été mutilées; à Reims, on a mutilé un tombeau d'un beau travail, précipité d'une hauteur de 20 pieds un tableau de Zuccharo. A Melun, une belle statue de marbre blanc a été cassée. A Fontainebleau, un tableau magnifique est en cendres. Sans doute Grégoire fait allusion au portrait de Louis XIII par Philippe de Champagne. Dans la même ville, on a brisé une statue de fleuve en bronze qui avait été exécutée sous la direction de Léonard de Vinci. A Étain, nombre de livres volés. A Saint-Serge, près d'Angers, dans l'église des Bénédictins, des groupes précieux sont brisés. Deux belles statues, le saint Jérôme et le saint Sébastien, qui avaient échappé à cette rage dévastatrice, ont été détruites. A Verdun, où nous venons de voir la municipalité se signaler par ses hauts faits, les arts regrettent surtout une Vierge de Houdon, et un Christ mort de grandeur naturelle. A Versailles, c'est une magnifique tête de Jupiter qui subit le même sort. Un vandale s'est amusé à tirer à balle sur ce monument, qui avait orné les jardins de Médicis, et qui, depuis plusieurs siècles, n'avait subi aucune avarie. Ailleurs, comme à Carpentras, des parties entières de monumens tombent sous le marteau. Dans plusieurs villes, on détruit jusqu'aux orangers. A Paris même, aux Invalides, des statues mutilées en grand nombre jonchent le sol de leurs débris; il faut citer beaucoup de sculptures dues à Coisevox, à Houdon, à Bouchardon. Vous ne trouverez pas mentionnée là une autre perte, avérée pourtant, deux figures de Germain Pilon ornant l'horloge du Palais de Justice, qui furent brisées. Quel remède, outre l'appel aux bons citoyens, invoque Grégoire contre ces destructions qu'il signale avec la plus honorable indignation? L'instruction du peuple! Sans doute

le remède a sa valeur, quoiqu'on ne puisse s'empêcher de remarquer qu'il nous a été donné de voir des révolutionnaires fort lettrés n'avoir pas plus de respect pour les monumens. En tout cas, il faut avouer que le remède indiqué par l'abbé Grégoire était un peu lent, comparé au mal.

Une des parties les plus curieuses et plus incontestables des pertes causées par le vandalisme se rapporte aux bibliothèques. Ces grands établissemens, outre leur caractère d'utilité publique, représentent un des côtés du luxe national. Les richesses qu'elles renfermaient, et dont la dégradation constitue une double atteinte portée à l'art et à la fortune publique, ont à l'époque révolutionnaire souffert au-delà de ce qu'on suppose habituellement. On en a la preuve dans un assez grand nombre de documens du temps, parmi lesquels les recherches de Grégoire tiennent encore une place des plus notables. Il parle des livres avec un véritable enthousiasme. Il demande qu'on remette en lumière beaucoup d'ouvrages remarquables par la beauté de l'exécution, tenus dans l'ombre systématiquement, à ce qu'il croit, par l'ancien régime, parce qu'ils accusaient les vices ou les crimes des princes, ou parce qu'ils racontent les glorieux exploits de la liberté. Au reste, l'évêque de Blois, en bon républicain, ne veut pas que les beaux volumes, c'est-à-dire les livres magnifiquement habillés, absorbent seuls l'attention; il pense à la plèbe, aux bouquins. Il veut qu'on les catalogue avec soin. Ils valent mieux parfois que les livres reliés en maroquin et dorés sur tranches. Qu'il y ait d'ailleurs des livres de luxe, soit; mais que la lecture ne soit pas un luxe, que les bibliothèques s'ouvrent à tous! Et ainsi des statues et des tableaux. Tous ces dépôts allaient s'accroître de magnifiques envois faits par nos armées victorieuses. Le rapporteur les célèbre dans un langage presque lyrique. « Outre les planches de la magnifique carte de Perrari, dit-il, vingt-deux caisses de livres et cinq voitures d'objets scientifiques sont arrivés de la Belgique; on y trouve les manuscrits enlevés à Bruxelles dans la guerre de 1742, et qui avaient été rendus par stipulation expresse du traité de paix en 1769. La république acquiert par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV ne put jamais obtenir. Crayer, Van Dyck et Rubens sont en route pour Paris, et l'école flamande se lève en masse pour venir orner nos musées. » Le beau joue un rôle, on le voit, à côté de l'utile dans les préoccupations du savant évêque de Blois. Il n'est pas tellement *égalitaire* en fait de livres qu'il n'attache un juste prix à tout ce qui représente une valeur d'art. C'est ainsi, dit-il encore, que le missel de *Capet* à Versailles allait être livré pour faire des gargousses lorsque la Bibliothèque nationale s'empara de ce livre, dont la matière, le

travail, les vignettes et les lettres historiées sont des chefs-d'œuvre.

Loin de trouver ces documens exagérés, n'y aurait-il pas lieu de se demander s'ils ont tenu compte de toutes les dégradations et de toutes les pertes? Pour les monumens, non évidemment. On dit qu'il n'y a pas eu beaucoup de chefs-d'œuvre détruits : il nous semble que nous en avons cité quelques-uns. Et combien d'œuvres distinguées et rares ont été mutilées! Combien de fragmens détachés de monumens dont ils étaient comme une partie vivante, et qui par là, comme par leur antiquité et leur caractère, restent à jamais regrettables! Quant aux bibliothèques, nous soutenons que Grégoire n'a pas tout dit; les preuves qu'il apporte du vandalisme s'attaquant aux bibliothèques, aux collections, aux cabinets scientifiques, sont loin d'équivaloir à la réalité. Coupé (de l'Oise) lui-même, dans un rapport détaillé du 21 janvier 1794 (4 pluviôse an II) sur les bibliothèques, n'a pu tout dire par la raison que beaucoup de faits éclaircis aujourd'hui restaient obscurs alors, et que beaucoup plus encore probablement demeureront toujours inconnus. La révolution assurément mit un grand zèle à répandre dans une foule de bibliothèques, non-seulement à Paris, où les richesses existantes déjà augmentèrent dans une proportion très grande, mais dans les départemens, les ouvrages provenant des maisons religieuses et des biens confisqués des émigrés. Néanmoins entre le moment où ces volumes, dont beaucoup étaient fort précieux, vinrent s'entasser au nombre de plus de quinze cent mille dans divers dépôts du département de la Seine et à Versailles, et l'instant où ils trouvèrent leur place définitive, il s'écoula un temps que le vandalisme devait mettre à profit. La convention avait eu beau nommer une section de bibliographie; le travail était loin d'être fini en 1798, quand le directoire faisait chercher dans les dépôts les élémens de sa propre bibliothèque et de celle du conseil d'état. Longtemps après ces rapports de Grégoire le désordre continuait dans ces fonds, destinés à former les bibliothèques départementales, presque toujours livrés à des administrations peu compétentes. On ne sait pas tout ce qui fut perdu, vendu à vil prix, emporté à l'étranger, de livres remarquables par la beauté de la reliure, la rareté de l'édition, de manuscrits d'une grande valeur sous le rapport de l'art ou de l'érudition. Les plus beaux parchemins, les ouvrages les plus curieux, furent vendus au poids à des débitans qui en enveloppaient leurs denrées.

A Paris, les dilapidations persistent dans certains dépôts malgré les plaintes des rapporteurs et les soins du comité. Dans sa sollicitude ingénieuse, la commission des arts avait décrit avec soin, cherché à prévenir tous les dangers que peuvent courir les livres,

l'humidité, les insectes; elle n'avait pas prévu les bibliophiles! Ils s'abattirent sur cette curée. Un fin connaisseur, d'Ambreville, avait été autorisé à faire pour les bibliothèques un choix dans le dépôt dit *Culture Sainte-Catherine*. Il fut accusé de l'avoir fait pour lui, de s'être composé une bibliothèque de superbes volumes, magnifiquement reliés. Sans doute, on ne saurait donner le nom de vandales à ces amateurs distingués et instruits, mais peu scrupuleux, ni même à ces spéculateurs qui firent des fortunes en achetant et en revendant des livres et des objets d'art; ces dispersions des collections importantes, ces achats clandestins qui dépouillaient la France de vrais trésors, n'en constituent pas moins une variété de vandalisme. On cite dès 1791 beaucoup de livres dérobés dans les anciens monastères de Saint-Jean de Laon, de Saint-Faron de Meaux, vendus à Paris, à l'hôtel de Bullion, d'après un catalogue supposé d'un certain abbé pour écarter les soupçons. Les malversations, les friponneries dénoncées par ces documens, purent être pratiquées sur une large échelle dans beaucoup de localités où les volumes étaient accumulés par grande masse. D'adroits voleurs dépareillaient les ouvrages, les rachetaient incomplets presque pour rien, les recomposaient; on faisait subir le même traitement aux machines, instrumens de physique; on achetait séparément les pièces à vil prix, on en reformait l'ensemble pour le revendre cher au bon moment. Et, chose plus grave, n'y eut-il pas un vandalisme officiel? Ce ne serait pas du vandalisme, le décret par lequel la législature avait ordonné, le 19 juin 1792, que tous les titres de noblesse existant dans les dépôts publics seraient brûlés! Et l'homme qui proposa et fit adopter cette résolution, dont la conséquence fut la destruction de nombre de pièces importantes pour l'histoire, était qui? un savant de premier ordre, un philosophe poussant l'enthousiasme des lumières et de la civilisation jusqu'aux limites de l'utopie, qu'il a franchies plus d'une fois, l'auteur du *Tableau des progrès de l'esprit humain*, Condorcet lui-même! A l'auto-da-fé d'un grand nombre de ces pièces qui furent brûlées, au milieu des transports de joie, dans beaucoup de localités où existaient des archives, s'en joignit un autre également regrettable. Ordre était donné, le 19 août 1792, de brûler aussi les pièces des ci-devant chambres des comptes, remontant à plus de trente ans, et tous les titres relatifs aux droits seigneuriaux. On voulait couper court à tout retour au privilége : mesure aussi peu efficace à ce point de vue qu'elle était désastreuse sous le rapport de l'érudition et de la vraie science historique! La convention, il faut le reconnaître, mit dans cette affaire plus de modération et d'intelligence que l'assemblée législative. On doit ici encore savoir un gré particulier à ces comités spéciaux qui, en consacrant le prin-

cipe de la séparation des travaux, empêchèrent bien de mauvaises choses et en produisirent d'excellentes. Il y aurait pourtant à distinguer entre les premières mesures et celles qui suivirent. Y a-t-il une différence bien notable entre le décret de la législative qui fait brûler les archives et celui de la convention du 3 octobre 1792 qui les destine à servir à la confection des gargousses de l'artillerie? On trouvait encore en 1853 (le fait a été relaté par M. Vallet de Viriville), dans les magasins de l'artillerie, des parchemins qui avaient été destinés à faire des gargousses, et qui contenaient des débris de comptes relatifs au règne de Charles VII! Les deux décrets, l'un ordonnant la réunion des archives dans un local commun, l'autre décidant que ce local serait le Louvre, donnaient satisfaction à ceux qui attachent du prix à la conservation des monumens. Cette satisfaction devenait plus complète avec l'organisation successive des archives nationales par des mains savantes de plus en plus expérimentées.

Tous les vandales, on le voit trop, ne furent pas des plébéiens ignorans et fanatiques. L'histoire dans ses documens fut plus d'une fois sacrifiée par des hommes de science. Des bibliophiles dilapidèrent les livres; des artistes voulurent abandonner à la destruction les produits de l'art du moyen âge. Il fallut que d'autres artistes, plus sympathiques ou plus respectueux pour ces débris d'une époque alors dépréciée, fissent les plus grands efforts pour en recueillir les monumens. Enfin on vit des lettrés pousser à la mutilation des beaux livres de luxe qui portaient sur leur couverture les emblèmes de la royauté. Qui pourrait le croire, si on n'en avait les preuves trop authentiques? Un membre de cette Académie française qu'un décret sans excuse avait supprimée, un critique célèbre, malheureusement connu par d'autres emportemens d'un zèle révolutionnaire trop soudain pour n'être pas soupçonné d'un calcul inspiré par la peur, La Harpe lui-même, dans un article du *Mercure* du 15 février 1794, demandait la suppression des armoiries royales des livres de la Bibliothèque nationale. On objectait qu'un tel travail ne coûterait pas moins de 4 millions. La Harpe, tout en contestant le chiffre, ne s'en effrayait pas. « Nous n'en sommes pas, écrivait-il, à 4 millions près quand il s'agit d'une opération vraiment républicaine. » Singularité d'une époque féconde en contrastes inattendus, tandis que cet écrivain d'un caractère faible et irritable, mais inoffensif, commentait les tragédies de Racine, coiffé d'un bonnet rouge, et dénonçait aux proscripteurs les reliures de l'ancien régime, un homme tout autrement redoutable, un approbateur, un complice des massacres des prisons, un signataire des affreuses circulaires du 2 septembre, déployait en

faveur des objets d'art, même catholiques et monarchiques, l'ardeur la plus conservatrice! Sergent, dans ses rapports, parle des tableaux avec sensibilité, et verse à propos de statues des larmes sincères. Sergent, artiste par profession, aimait tout ce qui tient à l'art. Laissons à la biographie anecdotique le soin de rechercher si son goût pour les objets d'art et précieux ne fut pas porté jusqu'au point de se les approprier parfois d'une manière illégitime. Ce qui est certain, c'est que, de gré ou de force, il rendit à la convention, sous forme d'hommage, la fameuse agate tombée dans ses mains aux Tuileries pendant la nuit du 10 août, agate qui présentait le phénomène singulier d'offrir aux yeux les reflets des trois couleurs nationales, — attrait auquel s'en joignait un autre : elle valait cent mille francs, d'après l'évaluation du détenteur lui-même, à qui le sobriquet de *Sergent-agate* en resta. Ni ces accusations, contre lesquelles il cherche à se défendre dans plusieurs brochures, ni sa complicité trop démontrée dans les massacres, ne sauraient empêcher qu'il n'ait fait preuve du plus actif et du plus efficace dévoûment dans la commission des arts. Il arracha aux fureurs révolutionnaires les chevaux de Marly, l'horloge de Lepaute, un grand nombre de statues placées à Versailles, qu'il fit transporter à Paris et mettre sous bonne garde; il établit à l'hôtel de Nesle le dépôt de tout ce qui put être soustrait au vandalisme; enfin il fit remplacer dans le jardin des Tuileries par des fleurs et des arbustes les pommes de terre que ses collègues de la commune y avaient fait planter.

Nous nous sommes posé en commençant cette question de savoir qui fut coupable du vandalisme et s'il faut l'imputer à un parti. La question s'agite avec une singulière passion en 1793 et en 1794. Robespierre en accuse à diverses reprises Pitt et les aristocrates, les thermidoriens en accusent Robespierre. Erreur des deux parts. Pitt n'eut pas besoin de solder des hommes qui trouvaient leur plaisir à détruire, et la contre-révolution ne mit pas la main dans la dévastation de tous les souvenirs qu'elle honorait. Grégoire, Lakanal, Fréron, Fourcroy, Marie-Joseph Chénier, s'accordent tous à comparer le dictateur déchu au farouche conquérant Omar. Ils répètent à l'envi qu'il avait comploté de plonger la France dans la barbarie. Ce complot contre les arts et les lumières, ce dessein suivi d'en anéantir jusqu'aux derniers restes ne repose sur aucun fait, et l'étude du caractère de l'homme le dément. Quelque juste répulsion qu'il inspire, et bien qu'il pût obéir à un sentiment d'envie en proscrivant de brillans orateurs, Robespierre ne saurait être accusé de ce projet, qui n'est en rapport ni avec ses théories, ni même avec ses actes. Ce défenseur de l'instruction primaire n'était pas un conspirateur en faveur des ténèbres; ce rhéteur étudié ne

saurait être pris pour un ennemi des lettres; cet adversaire de l'hébertisme, qui protestait contre les scènes impies dont la convention était le théâtre, n'était pas un partisan des profanations et du pillage des églises; ce héros de fêtes pompeuses dont il était le prêtre et le dieu n'était pas le systématique adversaire du luxe public. Justice à chacun, même à Robespierre, puisque le parti thermidorien a trouvé moyen de calomnier même Robespierre. C'est le tort des partis vainqueurs de croire que les crimes réels ne suffisent pas, s'ils n'en ajoutent d'imaginaires. Le parti victorieux paraissait craindre que la mémoire du tyran tombé ne restât pas écrasée sous d'assez sûrs et d'assez terribles griefs. C'est une crainte que nous n'avons plus, et cela doit nous rendre du moins l'impartialité facile.

Le coupable, il faut le redire quand on a jeté un coup d'œil sur ces tristes excès, ce n'est personne et c'est tout le monde, ce n'est aucun parti et ce sont tous les partis qui encouragèrent de leurs paroles enflammées ou de leur faiblesse devant la foule des passions qui ne sont pas seulement celles d'un temps, mais qui couvent au fond de toutes les sociétés humaines, même alors que les révolutions ne les agitent pas. L'auteur direct, immédiat, du vandalisme, pour l'appeler par son nom, c'est la démagogie, fléau de la civilisation comme de la liberté, qui se modifie, mais ne meurt pas. Elle ne quitte la hache que pour saisir la torche. 1793, ce que personne n'eût pu croire, revit par certains côtés en 1871. Les monumens sont proscrits par des passions à quelques égards différentes, mais non moins destructives, et armées de procédés plus savans et plus rapides. A l'époque révolutionnaire, l'homme démolit à ciel ouvert et sans se cacher derrière l'élément irresponsable. L'outil est simple comme la pensée, et ne va ni au-delà ni en-deçà de ce qu'elle a résolu. Jeu terrible, jeu où l'homme s'anime, s'exalte, où la destruction pour elle-même finit par tenir plus de place que la haine de ce qu'on détruit, et où l'on continue à frapper sans pouvoir s'arrêter par cette raison surtout qu'on a commencé à frapper!

A ces ennemis farouches du luxe public, qui en attaquent tous les monumens par le fer et le feu, se joint enfin un autre ennemi d'une nature toute différente, prudent et habile, qu'on a vu se glisser déjà dans les ventes, s'introduire dans les dépôts, tour à tour rusé ou hardi, c'est la spéculation sans scrupule. La révolution n'était pas terminée, et la spéculation déjà organisait la *bande noire*. Nous ne confondons pas cette spéculation, après tout légitime en elle-même, mais parfois peu scrupuleuse, avec le vandalisme. La bande noire eut pourtant plusieurs de ses effets, et acheva son œuvre. On la vit, ou plutôt on vit ces *bandes noires* répandues partout, pendant près de quarante ans, agissant au grand jour, achetant les do-

maines, les dépeçant, faisant aux châteaux, aux monumens de la vieille France une guerre sans haine, mais non moins destructive. Un vif et caustique esprit, un rare écrivain, Paul-Louis Courier, a fait des bandes noires le plus spirituel éloge. Oui, il avait raison de le dire, la petite propriété gagnait à cette division du sol, la classe rurale en profitait; mais Courier, qui en Italie écrivait avec un crayon sur la base d'une jolie statue de Cupidon brisée par la guerre: *Lugete, Veneres Cupidinesque,* ne retrouvait plus la même émotion en faveur des arts de l'ancien régime. C'était la tâche exclusive du parti royaliste d'en déplorer les pertes en prose et en vers. L'agriculture et la politique réunies ne désarmeront pourtant pas les arts de leurs légitimes griefs, et ne les consoleront pas de leurs pertes en leur montrant un champ de blé à la place où s'élevait le château qui renfermait encore de précieuses merveilles.

Ainsi devait périr, sous l'empire des mobiles les plus différens et par les moyens les plus divers, une partie de ce qui avait constitué le luxe du passé. Ces ruines ont été un des griefs qui ont le plus nui à la révolution. Les sociétés civilisées sont ainsi faites : plus encore que le sang qui coule dans les discordes civiles, la destruction des monumens et des arts laisse un souvenir profond, une plaie vive et durable; sentiment qui peut paraître exagéré au premier abord, mais dont la réflexion se rend compte aisément. Ce n'est pas seulement, si puissans que soient ces motifs, parce que la pierre est désarmée, innocente en quelque sorte des griefs des partis, et parce qu'il est impie de faire disparaître en un instant ce qui a coûté tant de longs et pénibles travaux; ce n'est pas non plus toujours en raison de la beauté des choses détruites que ce sentiment se manifeste et se développe. Il y a de cette douleur un motif plus profond encore, c'est que tout ce qui porte la trace de la vie morale est sacré, et que rien n'en peut périr sans que l'humanité se sente atteinte dans quelque partie de son âme, religion, loi, science ou art, représentés par ces monumens! Un autre sentiment, moral encore, c'est le respect des générations passées qui les ont élevés, aimés. Voilà ce qui souffre en nous quand tombent ces édifices de pierre et ce qui se souvient quand ils sont tombés. Lorsque la destruction s'est faite par la lente action du temps ou par quelque soudain désastre de la nature, on se borne à des regrets résignés. Lorsqu'il a plu à l'homme de s'en rendre le libre instrument, le regret se change en ressentiment amer et trouve un suprême écho dans l'histoire.

Ce que la révolution a fait contre le luxe public, on vient de le voir; nous rechercherons ce qu'elle a créé ou essayé pour l'encourager.

HENRI BAUDRILLART.

LE SALON DE 1872

I. — LA PEINTURE.

Il est d'usage, à chaque nouveau Salon, de s'apitoyer sur la décadence et sur la médiocrité de l'art moderne en général et de l'art français en particulier. Cette année pourtant les plus pessimistes ne peuvent s'empêcher d'éprouver une certaine surprise en parcourant l'exposition des beaux-arts. Si jamais il doit y avoir des excuses pour la faiblesse ou pour la stérilité des artistes, c'est bien après les deux funestes années que nous venons de traverser. Il y a quelques mois, on pouvait croire que nous allions retourner à la barbarie. Quand, au lendemain de nos défaites, un ramassis de brigands de tous les pays s'abattait sur notre capitale, et que l'ennemi, campé sur nos collines, chantait victoire à la vue de nos monumens en flammes, nous avons pu désespérer un instant de l'art français, comme de la société française; mais, Dieu merci, notre civilisation répare ses ruines presque aussi vite qu'elles ont été faites. Quelques semaines après la guerre, l'industrie française figurait avec honneur à l'exposition de Londres, et aujourd'hui, en comptant nos richesses, nous pouvons entièrement nous rassurer. Si quelques-uns de nos chefs-d'œuvre ont péri, nous ne sommes pas encore incapables de travailler à les refaire.

Nous devons le constater avec fierté en face des nations étrangères, quoiqu'elles nous traitent volontiers d'histrions et d'amuseurs à gages, Paris est encore la capitale de l'art, et, comme dans le temps où nous sommes les affaires s'emparent de tout, il est devenu pour l'Europe le grand marché cosmopolite et pour ainsi dire la *bourse* de l'art. C'est maintenant pour la France une source de

revenus qui n'est pas à dédaigner, et ceux qui nous ont pris nos milliards à coups de canon ne peuvent pas trouver mauvais que nous tâchions de les regagner en détail; mais il y a là un danger en même temps qu'un profit. Déjà nous ne sommes que trop portés à nous relâcher des grandes études pour rechercher des succès faciles et lucratifs. La dernière génération d'artistes a été gâtée par l'esprit mercantile; elle s'est arrêtée dans son développement, et nous la voyons aujourd'hui en pleine décadence. Pour que la nouvelle ne se corrompe pas encore davantage, il lui faut une discipline rigoureuse, et elle n'a pas de maîtres sérieux pour la lui donner.

Aussi faut-il féliciter le jury d'admission de s'être montré plus sévère que par le passé. Il ne faut pas que les expositions publiques soient pour les artistes un simple moyen de se défaire de leur marchandise, il faut que ce soit un honneur et un commencement de récompense. A notre sens, les juges auraient pu se montrer encore plus rigoureux, et proscrire sans pitié plus d'un des deux mille tableaux, dessins ou statues qui ont trouvé grâce devant eux. Il faut pourtant leur savoir gré d'un triage qui a pu coûter souvent à leur indulgence, et qui relève, au moins en apparence, le niveau général. Sans contenir beaucoup d'œuvres tout à fait supérieures et d'un caractère original, sans surtout nous révéler encore les nouveaux maîtres qui vont diriger et rajeunir l'école française, cette exposition présente un ensemble assez satisfaisant pour qu'il soit permis d'espérer leur venue.

I.

Un critique bien appris, qui tiendrait à montrer la délicatesse et l'élévation de son goût, devrait tout d'abord s'occuper des œuvres dites de *style*, et commencer sa revue du Salon par ce que les peintres appellent les tableaux d'histoire. Il est convenu en effet que le tableau d'histoire est la suprême expression de l'art, l'épreuve décisive du génie, et qu'on n'est pas un peintre sérieux, si l'on ne fait pas de tableaux d'histoire. Je demande au lecteur la permission de m'affranchir de toute étiquette et de traiter sans façon les règles de préséance. Je ne méconnais pas assurément que le tableau d'histoire ne soit une œuvre capitale, et qu'il n'exige une réunion de facultés bien rares; mais de notre temps la hiérarchie de l'art n'a pas été moins troublée que la hiérarchie sociale. Comme l'ancienne noblesse, qui ne se distingue plus guère de la bourgeoisie, qui elle-même confine de très près au peuple, les « œuvres de style » tendent beaucoup à se confondre avec les tableaux de genre, et le réalisme, qui dans l'art représente la démocratie, s'est glissé un

peu partout. Qu'on me permette donc de donner ici la première place à un genre qui est l'écueil comme la marque de la véritable vocation des peintres, et qui prime tous les autres, parce qu'il les contient tous en substance : je veux parler de la reproduction de la figure humaine sous toutes ses formes, et particulièrement sous celle du portrait.

C'est d'ailleurs un portrait qui occupe cette année la place d'honneur. Certains critiques ombrageux, qui mêlent la politique aux choses de l'art, ont trouvé mauvais qu'on la lui eût donnée. Ce n'était pas le tableau qui leur déplaisait, c'était le modèle. Le personnage qui profane ainsi le panneau jadis réservé aux grandeurs princières n'est ni une impératrice en robe de gala, ni un grand dignitaire en habit brodé. C'est un vieillard à cheveux blancs, avec des lunettes sur le nez, bourgeoisement vêtu d'une longue redingote brune : son attitude est celle de tous les portraits graves. Il se tient debout près d'une table chargée de livres où il s'appuie d'une main. Tout le monde l'a reconnu d'un coup d'œil : c'est cette figure si française et rendue depuis bientôt quarante ans si populaire par la caricature politique encore plus, hélas! que par le portrait sérieux; c'est en un mot la figure de M. Thiers.

La ressemblance est fidèle, et cependant le premier coup d'œil n'a rien de frappant. L'artiste, M[lle] Nélie Jacquemart, n'y a pas mis cette unité saisissante, cette simplicité expressive, ce grand caractère individuel qui sautait pour ainsi dire aux yeux dans ses autres portraits, et particulièrement dans ceux de M. Duruy et du maréchal Canrobert. L'ensemble a même au premier abord quelque chose de heurté, de discordant, d'un peu confus et presque de grimaçant. A quoi cela peut-il tenir? La tête est d'un dessin consciencieux et ferme, d'une exécution habile; les détails sont d'une finesse, d'une vérité remarquable, et tous les plans du visage sont observés avec une scrupuleuse exactitude. La bouche surtout est admirable, avec ses lèvres fines, arrêtées, un peu railleuses et presque parlantes, même au repos. Plus on regarde ce portrait, plus il s'anime; les plans se marient, l'ensemble se recompose, la confusion cesse; elle reparaît, si l'on détourne un moment les yeux, ou si l'on s'éloigne de quelques pas. Décidément il y a des défauts graves : les ombres sont trop heurtées, trop plombées pour cette tête pâle et blanche; le relief est excessif et artificiel; la touche est correcte, mais un peu méticuleuse. Le corps, malgré le savoir-faire déployé dans la redingote, n'a pas de forme humaine et ressemble à un sac de laine. Le bras droit s'affaisse mollement, englouti dans une manche aux plis épais et lourds. Pourquoi enfin donner au chef de l'état, dont tout le monde connaît la simplicité, cette physionomie

et cette pose sévères? M. Thiers porte plus allégrement le fardeau du pouvoir, et quelques-unes des grâces familières qui lui sont naturelles n'auraient certes pas déparé l'air de dignité qui convient au président de la république.

Ce n'est donc pas une œuvre de premier ordre; mais ce n'est pas non plus, comme on l'a trop dit, une œuvre médiocre. C'est au contraire un bon travail, plein de conscience, d'intelligence et de talent; il n'y manque que l'inspiration, l'expression communicative, le je ne sais quoi des œuvres conçues clairement du premier coup d'œil et exécutées d'un seul jet, sans tâtonnemens ni ratures. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut l'examiner en détail; on a besoin de temps pour le voir, parce qu'il a fallu du temps pour le faire. On sent que le modèle lui-même a dû changer depuis les premiers coups de pinceau. Il faut enfin tenir compte à Mlle Jacquemart des grandes difficultés du sujet. Son talent n'a certainement pas diminué depuis l'époque où elle exposait les portraits de M. Duruy et du maréchal Canrobert. La personnalité de ces messieurs était sans doute plus facile à saisir que celle de M. Thiers. La nature vivante est beaucoup plus difficile à peindre que la nature morte, et un homme de premier ordre exerce et embarrasse beaucoup plus le talent d'un peintre que le premier modèle venu. Assurément il est possible de mieux faire; mais combien y a-t-il d'artistes contemporains qui en soient capables?

La plupart des portraits d'hommes exposés cette année sont plus que médiocres. Le lecteur nous pardonnera donc de ne pas lui présenter les images d'une foule de généraux, amiraux, officiers de marine, officiers de garde nationale et autres grands personnages remarquables seulement par leur uniforme. J'aime mieux m'arrêter quelques instans devant quatre œuvres d'un vrai mérite et curieuses à des titres divers; je veux parler des portraits de M. About par M. Baudry, de M. Cavelier par M. Dupuis, de M. S... par M. Liévin de Wynne, de M. *** par M. Ricard.

Il y a longtemps que M. Baudry n'a paru dans nos expositions publiques; depuis l'époque où il s'est mis en retraite dans son atelier du nouvel Opéra, il s'adonne exclusivement à la grande peinture murale et semble dédaigner un peu les petits tableaux de chevalet. Cette fois pourtant c'est presque en miniature qu'il s'est amusé à peindre la tête spirituelle de M. Edmond About. Ce petit tableau sur fond bleu, à la façon des vieux émaux, est une sorte de fantaisie du maître; mais l'art n'y perd rien, et ce travail des momens perdus tiendra peut-être dans son œuvre un rang plus élevé qu'il ne s'en doute lui-même. Le brillant littérateur est représenté dans son fauteuil, à côté de sa table de travail, dans une tenue un

peu excentrique qui sent plus l'atelier que le cabinet. Une toque de fourrures sur la tête, un paletot de fourrures entr'ouvert de la main droite, le coude rejeté sur le dossier du fauteuil, l'œil grand ouvert sous ses paupières épaisses et comme en observation devant le public, il a l'air de toiser du regard un interlocuteur absent et de méditer quelque trait satirique. La bouche, un peu serrée, est plus dédaigneuse que bienveillante; c'est la bouche d'un railleur un peu brutal, le regard d'un esprit brusque, plus vif que profond, plus fertile en saillies qu'en idées. La touche, peut-être un peu pailletée, est grasse, empâtée même, et dans sa finesse elle rend à merveille les boursouflures d'une chair sanguine, colorée avec une verve et un brillant qui étonnent dans d'aussi petites proportions.

Le portrait de M. S... par M. Liévin de Wynne est incontestablement l'une des œuvres capitales du Salon. Il est difficile de juger un portrait sans en connaître le modèle. On jurerait pourtant, rien qu'à le voir, de l'exactitude de la ressemblance. Il y a un caractère de vérité, ainsi qu'une remarquable noblesse, dans cette grande figure d'homme à longue barbe blonde, si simplement posée, si simplement vêtue, debout, de trois quarts, la main droite sur la hanche, en habit noir, un chapeau à la main. L'expression du visage est aussi fière et aussi réservée que l'attitude; les traits sont fins, calmes, réfléchis, modelés d'une touche grasse, pleine, souple et aisée. La coloration générale en est grave, brune, sobre, un peu sévère, mais d'une grande richesse de tons. Le fond, qui représente vaguement un paysage gris brunâtre, s'harmonise admirablement avec la figure. De qui s'inspire particulièrement M. Liévin de Wynne? Est-ce de Van Dyck ou de Rembrandt? Toujours est-il qu'il les continue dignement dans l'école flamande, et que ce tableau pourrait être mis sans trop de péril à côté de ceux des grands maîtres.

M. Ricard est un homme d'un vrai talent et d'un sens distingué, qui conserve, lui aussi, les grandes traditions de la peinture. Tous ses portraits ont du caractère, mais ils manquent peut-être un peu de simplicité et de franchise. Il expose cette année une figure de vieillard au long visage, aux longs cheveux, à la barbe blanche, d'un aspect froid et imposant. Le fond est, comme chez les vieux maîtres, coupé en deux parties, l'une sombre et noyée dans un clair-obscur brunâtre, l'autre plus lumineuse et figurant le ciel. La lumière tombe sur les plans du front, qui sont larges et beaux. Le nez est long et anguleux, le regard clair, les joues serrées, le menton mince. Ce portrait, qui n'est pas voyant, s'anime et grandit à mesure qu'on le regarde; mais pourquoi le ton général en est-il un peu vieux et verdâtre? Pourquoi M. Ricard s'amuse-t-il à donner à

ses tableaux cette *patine* sombre, qui est bien celle des vieux maîtres, et qui rappelle la couleur de Van Dyck, mais de Van yck noirci par les siècles? Pour donner du prix à ses toiles, M. Ricard n'a pas besoin d'en faire des pastiches du temps passé.

M. Dupuis n'est pas un homme arrivé, ni dont le talent paraisse encore tout à fait formé. Il y a des maladresses qu'il commet, ou plutôt des habiletés du métier qu'il ignore; mais il y a aussi dans son portrait de M. Cavelier une sincérité de ressemblance et une force de modelé qui le classent au premier rang. L'éminent sculpteur est assis un peu de travers, penché en avant, une main sur le genou. Le raccourci de cette main, du bras, de la manche de l'habit et du genou lui-même est extrêmement faible. La tête maigre, fine, le visage creusé, la barbe grise, les yeux légèrement inégaux, le regard perçant et toutefois un peu vague, tout est pris sur le fait, étudié avec conscience et sagacité, rendu avec fermeté, largeur et scrupule. Si M. Dupuis était un très jeune homme, une œuvre pareille, malgré ses défauts, annoncerait un grand avenir.

Tout autres sont les défauts comme les qualités de M. Pérignon; il expose cette année un portrait d'homme qui ne manque pas d'habileté ni d'élégance : c'est celui du brave et malheureux commandant Franchetti, tué le 2 décembre 1870 au combat de Villiers-le-Bel. On y sent un peu trop une main accoutumée à flatter son modèle et à recouvrir d'une élégance banale les grâces parfois un peu douteuses de nos soi-disant jolies femmes. Debout sur une colline, Franchetti observe l'horizon. Son manteau, ses gants, sa longue-vue, sont jetés négligemment à côté de lui. Le ciel est sombre, nuageux, mélancolique comme il convient au sujet, mais d'une tristesse convenable et modérée. Dans le creux d'un ravin, on aperçoit deux cavaliers qui attendent. Si le personnage manque un peu de vie, les accessoires sont traités avec goût, la touche sobre et adoucie, comme il convient au clair-obscur des salons.

M. Pérignon est bien mieux dans son élément quand il fait des portraits de femme. Celui de Mme Alboni était un sujet scabreux. Dans les portraits de femme, les défauts, au lieu de servir à marquer la ressemblance, doivent être fondus dans la masse générale. La netteté du modelé ne doit pas nuire à cet effet de rondeur et de fluidité qui caractérise les formes féminines. Que faire quand un excessif embonpoint dissimule la structure même? M. Pérignon s'en est tiré avec beaucoup d'habileté. Il a représenté la célèbre artiste dans l'attitude la plus simple : debout, de face, un bras appuyé sur un piano, un cahier de musique à la main. Elle se détache sur un fond d'une couleur feuille-morte, assez sombre pour atténuer un peu la masse disgracieuse du corps, assez clair pour se marier

aux blancheurs de la tête et des épaules. Sa physionomie calme, ses yeux bleus tranquilles, ses traits fins, reposés et beaux encore, ses épaules et ses bras, dont les opulens contours sont adroitement noyés, se modèlent avec discrétion et suavité. La couleur est aussi discrète que le dessin. L'auteur excelle dans cet art de voiler à demi la nature, et d'envelopper d'un clair-obscur décent les défauts qu'il doit révéler sans vouloir en faire parade.

En ce genre-là, M. Jalabert est depuis longtemps considéré comme un maître. Nul ne possède plus que lui, parmi les peintres qui en font métier, l'art d'embellir à ses propres yeux une jolie femme, et de graduer la couleur de ses toiles au demi-jour des boudoirs. Ses tons sont agréables sans être brillans, son dessin facile sans paraître lâché. Il a une certaine sensiblerie courante, sans trop d'exagération ni de mignardise, dont la mesure convient à merveille à cet élégant public féminin où il aime à choisir ses modèles. Sous ce titre, *le Réveil*, il expose cette année une vignette assez banale, figurant une jeune femme en costume italien qui tire un enfant de son berceau. Son œuvre la plus sérieuse est le portrait de la maréchale Canrobert. On pourrait dire de ce tableau que c'est une romance en bleu et en gris-perle, destinée à être chantée dans un salon, mais un peu effacée sur ce grand théâtre d'une exposition publique. La jeune femme est en buste, de profil, la tête tournée presque de face, avec des aigrettes de plumes bleues dans la chevelure, un corsage orné de rubans bleus, et un manteau blanc négligemment jeté sur ses épaules. Son cou mince et légèrement penché, ses épaules un peu tombantes, soutiennent avec une certaine indolence son long et élégant visage, dont les formes un peu trop anguleuses sont peut-être trop amollies. L'ensemble est fort gracieux. Cette fois pourtant le modèle n'est pas flatté; malgré sa bonne volonté bien connue, l'artiste n'a pu l'embellir.

M. Giacomotti est plus coloriste que M. Jalabert, mais il est moins habile et moins élégant. Dans son portrait de Mme M. B..., il nous montre une jeune femme assise de profil, penchée en avant, les mains croisées sur ses genoux, et tournant la tête d'un mouvement brusque vers le spectateur, qu'elle regarde de côté avec un demi-sourire, d'un air moitié effarouché, moitié espiègle. Un manteau de velours noir flotte sur ses épaules; des plumes de paon sont plantées dans ses cheveux blonds et frisés. L'ensemble est assez joli, mais d'une gentillesse un peu prétentieuse. La bouche est presque grimaçante à force de malice; les plans des joues, assez vaguement modelés, aboutissent, on ne sait comment, à un menton légèrement pointu. Peut-être l'artiste avait-il quelque défaut à dissimuler dans ce jeune et aimable visage. Combien je préfère ceux qui ne préten-

dent pas corriger la nature, de peur de la gâter encore davantage en mettant une symétrie artificielle à la place de la secrète harmonie qui règne dans toutes ses œuvres, même les moins parfaites!

M. Faure a des qualités toutes différentes. Son portrait de Mme J... se distingue par la simplicité de l'attitude, presque par la froideur de l'expression. C'est une femme grande, mince, blonde, aux traits effilés, au regard calme et fier, qui se tient assise toute droite sur une de ces chaises carrées qui ne trouvent plus guère place dans le mobilier des femmes. Cette figure a un air de noblesse qui rappelle de loin les grandes dames des tableaux de Van Dyck. La touche, la couleur même, semblent imitées de ce maître. Pourquoi faut-il que nous ayons à reprocher à M. Faure le dessin négligé et insuffisant de ces belles mains effilées que Mme J... laisse traîner sur ses genoux avec une royale indifférence? Il est fâcheux que de telles négligences viennent déparer une œuvre dont le grand mérite est de n'être ni affectée, ni banale.

M. Saint-Pierre est un dessinateur plutôt qu'un coloriste, ce qui ne l'empêche pas de tenter des effets de couleur très hardis, on pourrait même dire plus hardis qu'heureux. Le remarquable portrait qu'il expose cette année représente une jeune femme avec des cheveux d'un blond ardent, des yeux bleu clair relevés dans les coins à la chinoise, vêtue d'une robe bleu d'azur qui rappelle la couleur de ses yeux, le tout sur un fond blond doré qui ne s'éloigne guère du ton de la chevelure. Sa physionomie étrange, dedaigneuse et presque méchante, est rendue d'une touche dure, mais singulièrement expressive. Ce n'est pas du moins un modèle quelconque, servant de thème à un tableau quelconque; c'est une personne vivante, qu'on reconnaîtrait au passage. Malheureusement les bras, le cou et la gorge ne paraissent pas aussi scrupuleusement copiés. Une autre figure du même auteur, la *Bacchante*, est adossée à un tertre de gazon, et se renverse en arrière sur une peau de tigre en élevant une grappe de raisin au-dessus de sa tête. Ce morceau, dont l'exécution un peu froide manque de la fougue que le sujet comporte, montre du moins comment l'artiste peut dessiner lorsqu'il s'en donne la peine.

M. Delaunay expose, comme M. Saint-Pierre, un sujet mythologique et un portrait de femme. Diane, au fond d'une forêt, descend dans le bassin d'une claire fontaine; c'est une bonne étude, bien dessinée, solidement peinte, mais une composition sans naturel et sans intérêt. Au contraire le portrait de Mlle L... est une de ces figures saisissantes qui se gravent dans la mémoire et qu'on se figure avoir toujours connues quand on les a regardées une fois. La tête est brune, vivante, bien en relief, et vous regarde en face avec

des yeux noirs, francs et animés. Les accessoires sont simples : un col blanc, un fichu bleu, une robe noire; le fond est un treillis de verdure figuré feuille à feuille et non sans quelque affectation de réalisme. L'exécution, ferme, vigoureuse et franche, a cependant une certaine dureté, qui tient sans doute au cercle noir qui entoure toute la figure. Beaucoup de peintres ont aujourd'hui cette manie de détacher leurs contours à l'emporte-pièce, afin de leur donner une vigueur apparente. Ce procédé grossièrement enfantin a été mis surtout à la mode par quelques prétendus novateurs de la soi-disant école réaliste. Ignorent-ils donc qu'il n'y a rien de pareil dans la nature? Les contours doivent au contraire se fondre dans l'air ambiant, et les lignes ne sont qu'un moyen de se rendre compte des masses en mesurant les plans d'ombre et de lumière. Bien loin de donner du relief aux figures, ces cercles noirs en font saillir les bords et en ruinent l'harmonie.

Faut-il parler de Mme Henriette Browne? Son talent ne me semble pas en progrès. De la distinction, de l'esprit, du naturel, de la facilité, Mme Browne a gardé toutes ces qualités à la fois féminines et françaises, elle ne les perdra jamais; mais jusqu'à présent elle n'a pas réussi à s'ouvrir un horizon plus large. Son *Alsace* est une jeune paysanne vêtue de noir, portant la croix rouge des ambulances, qui quête avec un plat d'étain rempli de pièces de monnaie. Nous n'avons rien de plus à en dire. Le portrait d'une femme assise, les bras croisés, avec des fourrures autour du cou, a plus de valeur sérieuse. C'est de la peinture aimable et saine, distinguée, quoique un peu bourgeoise, et spirituelle, quoique sans prétention.

Faut-il enfin parler de M. Dubufe? Nous aurions préféré nous taire, par déférence pour le succès et pour le mauvais goût public. M. Dubufe est un de ces artistes enviés qui ont rencontré la vogue, et qui de leur vie n'ont fait une véritable œuvre d'art. Il a été l'élève de Paul Delaroche, dont il ne semble avoir appris qu'à vernir ses toiles et à ne pas y laisser un grain de poussière. C'est le Blaise Desgoffes du portrait. Ses personnages ressemblent tant à des figures de cire qu'on les prendrait volontiers pour des natures mortes. Ses tableaux luisans de propreté attirent forcément les regards. Voici par exemple une grande figure en casaque bleu tendre et en manteau jaune, qui ne peut manquer d'être vue. Femme ou poupée, je ne saurais trop dire; — ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a la plus grande envie qu'on la remarque; elle n'aurait pas fait si belle toilette pour passer inaperçue. Oui sans doute, M. Dubufe est un incomparable tailleur pour dames; il connaît à merveille toutes les pièces de leur vêtement, et cependant il habille trop vo-

lontiers ses clientes comme des perruches. Pour ma part, je préfère aux poupées de M. Dubufe le *Polichinelle* de M. Vollon ou le *Magot japonais* de M. Saintin; ils ont certainement plus de vie.

Passons condamnation sur le portrait; c'est la *Medgé*, disent ses admirateurs, qui le vengera de nos critiques. Voilà de la couleur, du modelé, de la lumière, de la volupté, du soleil! On croirait voir la *Salomé* d'Henri Regnault! — Cela est vrai, M. Dubufe a essayé de faire tout cela, mais comme un maître d'écriture fait de la gothique ou de la ronde, quand il est las de la cursive ou de l'anglaise; il a cherché à imiter notre regretté et éternellement regrettable Henri Regnault, comme un calligraphe imite l'écriture d'autrui. Il s'est dit : Je veux être coloriste, et il a entassé les tapis, les coussins de soie, les bijoux brillans, les ornemens bariolés; il a mis de grandes plaques de bleu d'azur à côté de grandes plaques de vermillon, et il ne s'est pas aperçu que sa pauvre odalisque, si maladroitement couchée au milieu de ces splendeurs criardes, en pâlissait encore davantage, qu'elle était maigre de dessin, faible de modelé, grisâtre de ton, et que son terne et insignifiant visage ressemblait à une tête de carton.

Pour nous reposer de l'affadissement que nous ont laissé les portraits de M. Dubufe, arrêtons-nous un instant devant les deux toiles de M. Carolus Duran. Enfin voici un peintre, un de ceux devant lesquels on s'incline, lors même qu'on doit les critiquer. Son œuvre est sujette à controverse, mais personne ne peut lui dénier une étonnante puissance de couleur, une incomparable vigueur de modelé, une merveilleuse possession de tous les moyens de son art, même dans ses hardiesses les plus scabreuses, et surtout une originalité qui subjugue ceux même qu'elle est loin de charmer. A quelle école appartient M. Carolus Duran? Descend-il des Flamands, des Espagnols, ou ne relève-t-il que de lui-même? Cela est bien difficile à dire; mais il me semble que c'est ainsi qu'aurait peint l'Espagnol Goya, s'il n'avait pas tant abusé du noir, et s'il avait été un amant convaincu de la réalité au lieu d'un fantaisiste et d'un poète.

Le public, et c'est l'essentiel, subit involontairement l'ascendant de ces toiles. Je vous défie d'entrer dans la salle où elles sont exposées sans que vos yeux s'attachent malgré vous à ce portrait de femme robuste, aux cheveux d'un roux ardent, largement et simplement assise sur un canapé de satin marron, vêtue d'une robe gris de fer à revers de velours noir, les pieds posés sur un tapis d'un vert presque criard, une main gantée sur ses genoux, l'autre bras appuyé au dossier, et agitant un éventail de plumes rouges, qui se découpe, comme sa tête, sur un fond bleu verdâtre. Le contraste

de toutes ces couleurs est d'une hardiesse incroyable, et accable l'œil autant qu'il le captive. Il y a dans leur harmonie audacieuse quelque chose d'âpre, de mordant, de sauvage, comme dans un concert uniquement composé d'instrumens de cuivre. Elles ont la saveur étrange de ces instrumens, dont la dissonance naturelle augmente, comme on sait, la sonorité de la note dominante. Ce tableau écrase tous ceux que leur malechance a placés autour de lui; tous les moindres détails y sont figurés avec un relief, une vérité, un éclat impitoyable. Néanmoins la tête, les bras, la gorge, toute la personne vivante placée au beau milieu, ne souffrent pas du voisinage; ils gardent toute leur vigueur et s'élèvent sans effort au niveau de cette gamme étourdissante. On se rappelle qu'il n'en était pas de même dans le portrait de Mme Feydeau, où la tête semblait un peu éclipsée par la splendeur des étoffes. Cette fois la difficulté a été abordée de front et surmontée de haute lutte.

L'autre portrait, fort différent, est pourtant bien de la même main. L'autre femme était rousse, celle-ci est brune, mais elles ont un grand air de famille. C'est une symphonie en rose et en gris, au lieu d'une symphonie en rouge et en vert. L'effet en est plus doux, mais l'orchestration n'en est pas moins riche ni moins savante. La dame est debout, et se présente de trois quarts dans une posture ferme et aisée. Elle tient une fleur à la main, et c'est cette fleur, une capucine, si je ne me trompe, qui remplace l'éventail rouge et donne le ton au tableau. Elle a le teint rose et jeune malgré un commencement d'embonpoint qui lui alourdit les traits; elle se tient dans une serre ornée de fleurs, dont les teintes discrètes et un peu maladives pâlissent devant elle. On critique, au point de vue de la couleur, la manière dont ces fleurs sont rendues, et l'on se plaint qu'elles n'aient pas assez d'éclat. L'artiste aurait pu facilement éviter ces critiques : il suffisait pour cela de donner un fond sombre à son tableau; mais c'est justement la blancheur et la clarté répandues partout qui en font le charme. D'ailleurs la puissance du tableau n'y perd rien : on n'a qu'à voir la pauvre figure que font autour de lui ses voisins.

Un autre reproche mieux fondé, c'est que M. Carolus Duran n'embellit point ses modèles, que même il les enlaidit quelque peu, défaut pour un *peintre de dames*. Oui sans doute, M. Duran est ce qu'on appelle un réaliste, et il faut avouer qu'il n'a pas un sentiment très délicat de la grâce féminine : en fait de beauté, il préfère celle qui s'allie à l'opulence des formes et à la force brutale; mais il n'est pas vrai qu'il *encanaille* ses modèles. Il rend la nature telle qu'il la voit, et, s'il ne l'idéalise pas de parti-pris, il ne la dégrade pas non plus à plaisir, comme il arrive quelquefois à celui qui s'in-

titule orgueilleusement le chef de l'école réaliste. Je jurerais que M. Carolus Duran n'a aucune de ces prétentions malsaines. Ce qui est haïssable dans l'art, ce n'est point la réalité, c'est l'esprit de système, le raffinement qui corrompt le sentiment sincère, l'affectation également condamnable dans un sens comme dans l'autre, soit qu'elle s'applique à exagérer les vilains côtés de la nature, soit qu'elle essaie vainement de les dissimuler. M. Carolus Duran n'a aucun de ces deux travers; c'est un artiste sincère, et voilà pourquoi il a peut-être l'étoffe d'un grand peintre.

Passer de M. Duran à M. Hébert, c'est quitter la réalité pour le rêve. M. Hébert a toujours eu des tendances très idéalistes. Son goût persévérant pour les sujets tristes et pour les grâces maladives n'est qu'une des formes de ce besoin qu'il a de spiritualiser la nature en dégageant l'âme du corps. Cette fois cependant il dépasse les bornes permises. Son portrait de la marquise de J... peut être d'un joli sentiment, mais il n'a rien de terrestre. On se demande où habite l'âme qui laisse évanouir ce corps en fumée. On ne dirait pas une femme de chair et d'os, mais un brouillard condensé par un rayon de lune. La marquise, ou plutôt la fée, est assise toute droite dans un fauteuil gothique, les mains croisées sur ses genoux, noyée dans une robe blanche vaporeuse, un diadème sur la tête, le cou orné de perles limpides comme des gouttes de rosée, semblable à une reine jeune mariée qui s'assied pour la première fois sur son trône. Il y a des tons très fins dans ces blancheurs, les yeux noirs ont un regard doux et voilé, mais le visage est indécis et flottant; la gorge, les bras, les longues mains effilées, sont d'une fluidité désespérante. Lorsqu'on immatérialise à ce point la peinture, on s'expose à faire regretter ceux qui ont le travers opposé. Le jury, qui a ouvert la porte toute grande au tableau de M. Hébert, aurait dû, pour être impartial, l'ouvrir également à la *femme vue de dos* de M. Courbet.

Un autre essai malheureux de mysticisme archaïque est *la Giacomina*, portrait florentin de M. Cabanel. L'auteur vient, dit-on, de voyager en Italie. Il s'est beaucoup pénétré des ravissantes fresques de fra Angelico, et c'est en souvenir de son voyage qu'il nous rapporte cet ange de paravent au visage terne, avec sa robe plate en forme de chasuble. Se peut-il en vérité que ce vulgaire échantillon de papier peint soit détaché des fresques du divin moine de Fiésole? On le dit, et il faut bien le croire; mais que vous êtes dégénérée, ô Giacomina, depuis que vous avez quitté les murailles du saint lieu pour venir vous fixer sur cette toile profane! Je crains bien que vous n'ayez perdu votre âme dans l'atelier de M. Cabanel, sans cependant y trouver un corps. Si vous m'en croyez, vous re-

nierez votre nouveau maître, et vous irez reprendre votre place vide au monastère, parmi les séraphins du paradis, qui, j'en ai peur, ne vous reconnaîtront plus.

Avec M. Lefebvre, nous revenons sur la terre, et nous sommes certains de ne jamais la quitter. M. Lefebvre, quoique très jeune encore, n'est pas un homme d'une imagination mélancolique ou déréglée. C'est tout simplement un artiste intelligent, consciencieux, vraiment épris de la nature : voilà pourquoi ses premiers essais ont été presque des coups de maître. Peut-être seulement pourrait-on lui reprocher une certaine monotonie, qui n'est pourtant pas de la stérilité. Il débutait, il y a quelques années, par une magnifique étude de femme couchée. Au dernier Salon, il nous donnait la Vérité sortant de son puits; cette fois il nous présente sous le titre de *la Cigale* une jeune femme aussi dépourvue de vêtemens que ses devancières. Ce choix des sujets n'est pas un hasard, c'est une véritable vocation. Les formes féminines lui donnent l'occasion de déployer son talent de dessin peut-être un peu sec, mais toujours fin et précis. Toutes ses qualités ordinaires se retrouvent dans *la Cigale*. La pauvre bestiole est toute jeune encore; elle est nue, il fait froid. La bise souffle, agitant un reste d'écharpe avec lequel elle essaie vainement de se couvrir. Elle se blottit contre la muraille et croise les bras sur sa poitrine par un geste aussi vrai que charmant. Son visage, un peu rougi par le vent du nord et peut-être par les larmes, regarde au hasard avec une expression d'étonnement et de honte; mais, faut-il le dire? toutes ses intentions se devinent plus qu'elles ne se traduisent. Sans les feuilles mortes qui tourbillonnent, le bout de draperie secoué par la bise et les flocons de givre répandus sur le sol, on ne saurait pas que la pauvre fille a froid; on la croirait seulement un peu intimidée de se voir nue. C'est le défaut des compositions de M. Lefebvre : elles ne sont pas parlantes. Il s'absorbe trop dans l'étude du modèle pour l'animer de sa propre pensée. En revanche, quel talent pour le portrait! Celui de Mme G. C... est presque un chef-d'œuvre. Selon les habitudes de l'auteur, qui cherche les difficultés pour avoir le plaisir de les vaincre, la figure se présente de face, en plein jour, toute modelée dans le clair. La tête est légèrement inclinée en avant, le nez droit, un peu long, la bouche nette et ferme, le menton un peu anguleux. Du fond de l'arcade sourcilière, les yeux grands ouverts vous regardent fixement, de grands yeux d'un bleu clair, à la fois timides et hardis, inquiets et étincelans. L'attitude du corps complète la physionomie. La jeune femme, simplement vêtue d'une robe noire, est assise sur un fauteuil de soie jaune (la couleur favorite de M. Lefebvre), les mains croisées, le

buste droit, mais tourné un peu de côté, comme une personne d'un caractère à la fois craintif et décidé, énergique et un peu farouche. Il semble, tant ce caractère est visible, qu'on y lise comme dans un livre. Grâce à une exquise précision de la forme, l'âme est transparente à travers son enveloppe, car, n'en déplaise aux mystiques qui négligent ou méprisent la forme, c'est surtout en fait d'art qu'il faut dire avec Aristote que « l'âme est la forme du corps. »

Il ne faut pas dissimuler à M. Humbert que depuis quelques années il ne justifie pas entièrement les grandes espérances qu'il nous avait données. Il est coloriste cependant, ce que n'est guère M. Lefebvre; on pourrait même dire qu'il l'est trop. Entraîné par le plaisir des yeux, il se laisse aller quelquefois à des fantaisies juvéniles et à des compositions imparfaites où, pour parler la langue des ateliers, le *chic* remplace trop souvent les qualités sérieuses. Sa *Tireuse de cartes* n'est certainement pas une œuvre sans mérite; mais, quoiqu'il ait cherché à la rendre étrange, elle ressemble vaguement à une vignette de *la Vie parisienne*. Cette jolie tête, fine, mais un peu plate, ces lèvres peintes d'un vermillon trop vif pour être naturel, cette robe rose, cette écharpe rouge, cette ceinture de pierreries, tous ces oripeaux d'assez mauvais goût où se joue la palette exubérante de M. Humbert, l'attitude même, aisée, mais sans noblesse, tout nous porterait à croire qu'au fond son *Hélèna* n'est qu'une lorette en costume de bal masqué. Aussi préférons-nous de toute façon le *Saint Jean-Baptiste enfant prêchant dans le désert*. Il y a dans cette toile un effort sincère dont il faut savoir gré à l'auteur, lors même qu'il n'aurait pas complétement réussi. Ou je me trompe fort, ou bien il a voulu marier le style des grands maîtres italiens avec le réalisme expressif des écoles espagnoles et flamandes. Il y a du Léonard de Vinci dans la composition et dans le dessin; il y a du Ribera et presque du Rembrandt dans l'expression extatique, inspirée, réaliste, dans le geste exagéré du jeune prophète. Il est à moitié couché sur un rocher, au pied d'un buisson, dans une solitude montagneuse; d'une main il tient la croix, de l'autre il montre le ciel du doigt. Le corps nu est d'un dessin très remarquable, surtout la jambe qui se présente pliée, de face, et dont le raccourci est très puissant; mais la tête, entourée de cheveux roux échevelés, manque de relief et de vigueur. M. Humbert, qui aime trop les raccourcis, modèle souvent ses têtes de face et sans ombre, de sorte qu'à distance elles font l'effet de surfaces planes.

Nous voudrions signaler encore un charmant portrait d'enfant de M. Henner : c'est un jeune garçon vêtu de drap noir, debout, sa toque à la main, dans une attitude simple et déjà virile, avec

toute l'expression et toute la fermeté que comporte l'indécision des traits naturelle à cet âge; — puis un joli portrait de jeune fille tenant une épée, par M. Jacquet, œuvre fine, fraîche et gracieuse, quoique sans beaucoup de vigueur; — puis deux *Ophélie* blafardes de M. Bertrand, qui, depuis le succès de sa *Jeune naufragée*, paraît voué aux femmes noyées pour le reste de ses jours; — enfin une étude de femme nue endormie sur un canapé, par M. de Gironde, excellente étude, un peu dure peut-être, quoique ferme et chaude, qui rappelle, avec plus de couleur, les débuts de M. Lefebvre. On ne saurait parler de tout, et pour employer un néologisme contemporain du Salon de cette année, les *canapéistes* sont trop nombreux pour qu'on leur accorde un chapitre spécial.

Ce n'est d'ailleurs pas en ce genre, estimable, mais inférieur, que nous trouverons l'oiseau rare, le maître tableau que tout visiteur consciencieux et méthodique cherche à découvrir au Salon. Jusqu'ici nous avons vu beaucoup d'œuvres respectables, quelques morceaux de peinture supérieure; mais, sauf les portraits de M. Carolus Duran, qui indiquent surtout un tempérament, nous n'avons rien trouvé qui s'impose. Le trouverons-nous dans les tableaux d'histoire ou dans les tableaux de genre?

II.

C'est une étrange institution que celle de la grande médaille d'honneur, et je doute fort qu'elle fasse naître beaucoup de chefs-d'œuvre. Les jurés, que l'on charge d'en désigner un chaque année à l'admiration publique, doivent être parfois bien embarrassés. Cette fois, selon nous, ils n'avaient pas à hésiter. Le premier prix revient de droit à M. Jules Breton pour ses deux admirables tableaux de la *Fontaine* et de la *Jeune fille gardant des vaches*.

Deux jeunes filles de la campagne se rencontrent le soir auprès d'une fontaine; l'une est debout, le bras replié au-dessus de sa tête, et, saisissant des deux mains sa cruche placée sur son épaule, elle se prépare à la déposer; l'autre, accroupie devant elle, remplit son pot de terre à la fontaine, en levant les yeux vers sa compagne; sa bouche entr'ouverte semble sourire vaguement. Voilà le sujet bien simple sur lequel M. Jules Breton a su faire une de ces œuvres de grand style qui sont à elles seules tout un poème. Et, remarquez-le bien, il y est parvenu sans aucun de ces moyens extérieurs, sans rien de ce charlatanisme en usage chez les peintres pour attirer l'attention en frappant les yeux. Il ne nous a conduits ni sous le ciel d'Italie, ni sous le ciel d'Orient; le paysage est uniforme, — pas d'accidens qui amusent le regard : des landes, de maigres prairies,

quelques broussailles et un triste horizon où des lueurs fines et argentées luttent avec les brouillards. La couleur est un peu sourde, car M. Breton n'est pas un coloriste de métier, et il peint moins pour le plaisir de peindre que pour exprimer un sentiment. La fontaine elle-même n'est pas une .de ces ruines somptueuses où les amateurs de couleur locale aiment à placer de belles Italiennes dans leur brillant costume national; c'est une pauvre petite source isolée au milieu des champs, jaillissant presque à ras de terre, et humble comme tout ce qui l'environne. Quant aux deux jeunes paysannes, coiffées de leur petit bonnet rond, vêtues de leurs vilaines cotonnades, avec leurs grosses jupes retroussées pour le travail, ce ne sont ni de belles contadines romaines, ni des nymphes de fantaisie; ce sont de pauvres servantes, absorbées par les rudes travaux, vivant simplement, pensant de même, et ne voyant pas grand'chose au-delà du labeur de chaque jour. Pourtant elles sentent et elles rêvent; il y a dans leurs regards, dans leurs attitudes, une certaine mélancolie, qui s'accorde avec la nature et avec l'heure du jour; elles ont cette noblesse calme et simple, cette grâce naturelle que rien ne saurait imiter, et dont la vérité naïve dépassera toujours les effets de théâtre et les poses d'atelier les plus savantes. Celle qui est debout ressemble à une cariatide grecque. Les critiques minutieux qui épluchent toutes choses vous diront peut-être que cette pose est empruntée à *la Source* de M. Ingres. Non, M. Breton n'est pas un plagiaire. Il a choisi cette attitude comme il a dessiné les plis de cette grosse robe de serge si largement drapée, parce qu'il l'a prise sur le fait, et qu'il est un de ces artistes supérieurs dont les œuvres ne sont pas des compilations pillées dans les académies et les musées, mais des créations spontanées de leur génie, et qui trouvent la beauté sans effort, parce qu'à leurs yeux l'idéal et la réalité ne font qu'un.

M. Breton est arrivé aujourd'hui à toute la maturité de son talent. C'est sans doute à cause de cela qu'il devient moins populaire, et non pas à cause de l'affaiblissement qui se fait peut-être sentir dans son exécution. La foule se pressait devant ses toiles quand il faisait des tableaux de genre, des scènes de village, des vignettes pittoresques et amusantes. Elle l'admirait encore et s'attendrissait avec lui quand il nous représentait ces groupes charmans de faneuses dont la mélancolie se mariait à celle du soleil couchant. Le gros public a cessé de le comprendre quand cette poésie facile est devenue plus profonde et plus grave. Lui-même a paru chercher sa voie pendant quelque temps. Aujourd'hui toute trace d'imitation et d'effort a disparu. Il est en pleine possession de sa pensée, et cette pensée est bien à lui. Malheureusement M. Breton est un solitaire dans l'é-

cole moderne. Personne ne lui ressemble, personne ne l'imite, et son art périra avec lui.

L'originalité de M. Breton est peut-être encore plus frappante dans son tableau, d'ailleurs plus imparfait, de la *Jeune fille gardant des vaches*. Dans une prairie entourée de grands arbres, comme les *cours* des fermes du pays de Caux, une bergère s'est laissée tomber assise sur le gazon, à l'ombre d'un pommier, et, soulevée sur sa main droite, elle se penche en avant, les yeux vaguement fixés devant elle, avec un air de rêverie calme et profonde. Deux vaches paissent à quelque distance, et plus loin, sous la futaie, on aperçoit la chaumière natale. Il n'y a pas d'horizon; on ne devine le ciel que par les rayons du soleil qui illuminent la clairière; les arbres le cachent de tous côtés, et semblent enfermer dans ce nid rustique les pensées de la jeune fille, comme les pas du troupeau qu'elle garde. A quoi réfléchit-elle? Elle ne saurait le dire. Pourquoi cette vague tristesse sur son front pur et dans son œil limpide? Ce n'est pas de la tristesse, c'est du repos. Rien qu'à la voir, on devine toute une existence de travaux monotones, de souffrances patiemment supportées, de contemplations vagues, de songes à peine éclos, de plaisirs simples et tranquilles, une vie encore à moitié végétative, comme celle des animaux des champs. Cette âme à moitié endormie s'éveille parfois sourdement; elle s'écoute vivre, mais elle ne cherche pas à s'envoler de terre; elle reste, comme ces bonnes vaches, attachée au sol qui la nourrit, et aux ombrages de l'enclos paternel. Dirons-nous maintenant qu'il y a dans ce tableau quelques imperfections de dessin, que le paysage, si original, si expressif, ressemble peut-être un peu dans sa gaucherie volontaire à un joujou de Nuremberg? Tout cela est vrai, mais ce tableau parle, et ce paysage enfantin est lui-même un morceau du poème qu'il raconte. C'est ainsi que doit le voir la simple et naïve créature dont il résume toutes les pensées. Je sais bien que c'est là une voie dangereuse : il ne faut pas trop encourager les peintres à s'affranchir de la vérité pour faire exprimer à la nature les sentimens de l'âme humaine. On peut cependant l'essayer sans péril quand on a le goût exquis et sûr de M. Jules Breton.

Voulez-vous mesurer d'un coup d'œil toute la distance entre un véritable artiste et un habile fabricant? Passons de M. Breton à M. Bouguereau, un homme de talent, lui aussi, qui excelle dans le genre artificiel auquel il s'est adonné. Malheureusement M. Bouguereau a voulu changer de manière; il a voulu, une fois par hasard, sortir du convenu, et il s'est appliqué à peindre sérieusement une *Faucheuse* dont il a essayé de faire une vraie paysanne comme celles de M. Breton. La figure n'est pas mal posée, le dessin n'est

pas précisément mauvais, la couleur est peut-être moins factice que d'habitude; mais il suffit que M. Bouguereau ait voulu sortir de son atelier et s'affranchir de la convention qui y règne, qu'il ait affronté le grand soleil des champs et le plein jour de la réalité, pour que tous ses efforts soient restés vains. Sa *Faucheuse,* malgré un grand étalage de muscles, n'est qu'une poupée mesquine et molle. A côté de là, regardez son tableau intitulé *Pendant la moisson.* Un modèle costumé en Italienne joue avec un joli petit Jésus couché sur une gerbe, à l'ombre d'un bosquet de paravent. Cela est faux, mignard, mais plus sincère et plus vrai que la *Faucheuse.* Ici du moins l'artiste ne force point son talent; il est rentré dans son atelier, dont il ne devrait jamais sortir.

Dans un autre genre, M. Berne-Bellecour a disputé, dit-on, à M. Jules Breton, la médaille d'honneur. On ne saurait contester à son *Coup de canon* des qualités à la fois très aimables et très sérieuses, beaucoup d'intelligence, une composition simple, aisée, spirituelle, et une franchise du meilleur aloi dans l'exécution. Le principal personnage du tableau est, comme son titre l'indique, une pièce de canon, ou plutôt le bastion sur lequel cette pièce est posée, et dont les talus en terre éboulée, soutenus par des tonneaux et des fascines, occupent près de la moitié de la toile; on ne voit que très peu de ciel au-dessus des personnages, et cette disposition fort intelligente ajoute beaucoup à l'effet sinistre de la scène. Quant au canon, qui vient de tirer et qui fume encore, il est là, immobile sur son affût. Un canonnier, non moins immobile, se tient droit derrière, et en bouche la lumière de la paume de sa main. Les autres artilleurs, accoudés au parapet, observent l'effet du coup qui vient de partir. Parmi eux, un officier braque sa longue-vue sur l'horizon. Si les poses ne sont pas très variées, elles sont naturelles; les personnages paraissent groupés au hasard, et cependant ils sont bien groupés. L'art de la composition y est réel, et néanmoins il se dissimule à force de se faire oublier. Les valeurs sont justes, la touche sobre et assez ferme, moins puissante pourtant que celle de Meissonier, dont le procédé est tout différent. Tout cela est saisi sur le vif et comme photographié sur nature. Je ne serais vraiment pas bien étonné si l'auteur avait demandé son inspiration première à la photographie.

Les scènes militaires de M. Berne-Bellecour peuvent être admirées outre mesure; elles n'en méritent pas moins une estime sérieuse. Il n'en est pas de même de l'inévitable M. Protais, qui nous revient avec son cortége accoutumé de troupiers sentimentaux, de sergens romantiques, de zouaves élégiaques et de jolis officiers larmoyans dont l'intéressante pâleur attendrit le cœur des bour-

geoises et remue la fibre sensible des prudhommes de tout sexe et de tout âge. Si tendres et si héroïques, serait-on tenté de s'écrier, si malheureux et si distingués ! Toutes les mères seraient fières de les avoir pour fils et toutes les jeunes filles heureuses de les prendre pour maris. Aussi M. Protais est-il, comme d'habitude, le candidat préféré d'une grande partie du public, la plus nombreuse, celle qui vient se promener au musée pour y chercher des émotions et pour en rapporter précieusement le doux souvenir des larmes qu'elle a failli verser. Heureusement ce public-là n'a pas voix au chapitre.

M. Protais est un exemple curieux de ce que peuvent la persévérance et l'esprit de conduite pour fonder une renommée. Cet artiste, qui ne manquait ni de goût, ni d'étude, mais à qui la nature avait refusé les vraies qualités du peintre, s'est voué de bonne heure au soldat, toujours populaire en France, et au soldat sentimental, toujours agréable aux dames. D'ailleurs la monotonie de l'uniforme militaire, exécuté par un procédé mécanique, lui permettait de déguiser la nullité de sa couleur et la pauvreté de son imagination. Ses premiers essais furent médiocres et n'obtinrent que des succès de sentiment. Peu à peu le métier lui vint; il acquit une certaine habileté dans la fabrication du soldat, — je dis du soldat d'infanterie, car sa spécialité ne s'étend pas à la cavalerie. Depuis ce temps, il ne cesse de fabriquer des soldats, et il en fabriquera jusqu'à ce que mort s'ensuive. A chaque exposition, il en choisit une quinzaine dans sa boîte, les groupe, les arrange, les nettoie, leur met une épée au côté, un fusil sur l'épaule, un képi dans la main ou un shako sur la tête, surtout une larme dans le coin de l'œil, et voilà un tableau qu'on admire. A force de lui voir faire la même chose, le public le reconnaît et lui sourit comme à une vieille connaissance. Sa stérilité même est une des raisons de son succès. Il est célèbre, et ses tableaux se vendent cher. Que peut-on lui demander de plus?

Dans son tableau intitulé *la Séparation* (*armée de Metz*), un groupe d'officiers français rassemblés sur une éminence pleurent en se serrant les mains; à leurs pieds, l'armée prisonnière et désarmée défile entre deux haies de soldats prussiens et salue ses chefs, en passant, d'une dernière acclamation patriotique. Dans l'autre toile, intitulée *Prisonniers, environs de Metz,* des soldats assis par terre et dispersés dans une triste plaine boueuse pleurent silencieusement, la tête dans leurs mains, sous la garde de quelques sentinelles prussiennes, qui se promènent lentement l'arme au bras, le casque en tête, au milieu de cet affreux bivouac. Les officiers sont assez habilement groupés dans le premier tableau; dans le second, la silhouette du casque à pointe qui se dresse immobile devant l'ho-

rizon au milieu de ces groupes prosternés, accablés par la fatigue, la misère et la honte, représente assez bien la force brutale jouissant de sa victoire. Pourtant cette peinture est creuse, terne, grise, insignifiante; on peut en dire ce qu'un homme d'esprit disait d'un sot de ses amis : « il est si nul qu'il n'est même pas bête. »

Non, les peintures de M. Protais ne peuvent pas être considérées comme une revanche des pénibles événemens qu'il aime à nous représenter. S'il voulait raviver nos douleurs patriotiques, il fallait le faire à la façon virile de M. Schutzenberger, dont le tableau d'*Une famille alsacienne émigrant en France* est un véritable cri de haine. La dureté, la violence, la brutalité réaliste, tous les défauts de ce tableau tendent à en augmenter l'effet et à exprimer plus fortement la passion qui l'inspire. Les émigrans sont encore dans la rue de leur village; ils s'en vont d'un pas ferme, le père de famille en avant, tenant son jeune fils à la main; la mère chemine à côté de lui en sanglotant, avec un enfant dans ses bras. Une petite fille marche à côté d'elle, une main accrochée à sa jupe rouge, se tenant de l'autre à son jeune frère, qui s'avance à grands pas, avec l'insouciance de son âge. Derrière vient la famille, jeunes gens et jeunes filles, soldats blessés et désarmés, le bras en écharpe, une blouse jetée sur leur uniforme, escortant un chariot chargé de tout le mobilier de la maison. Un jeune homme à cheval conduit l'attelage en faisant claquer son fouet, qu'il élève d'un geste énergique, comme s'il avait hâte de quitter ce lieu, souillé par l'étranger. Les voisins sortent de leurs maisons, et serrent la main des exilés sans pouvoir retenir leurs larmes. Des oies et des poules s'enfuient effrayées. A droite, une sentinelle prussienne monte la garde à la porte d'une cour; à gauche, la silhouette d'un officier prussien se montre à une fenêtre. La couleur est dure, ligneuse, d'un ton de brique : les figures sont cerclées, et la perspective manque; mais les expressions sont énergiques et simples, les attitudes vraies, pleines de mouvement et de vie, et les imperfections même semblent conspirer à la vigueur de l'ensemble.

M. John Lewis Brown n'est pas, lui non plus, de l'école de M. Protais. Dans le dessin comme dans la couleur, il recherche l'énergie et ne recule pas devant la violence. Si sa couleur est un peu criarde, si son dessin est souvent imparfait et heurté, ni l'ardeur, ni la conviction ne lui manquent. La *Charge de Reischoffen* accuse d'ailleurs un progrès sensible. Sur un cheval blanc lancé au galop, bien que criblé d'affreuses blessures et inondé de sang, un trompette de dragons chancelle, la tête renversée, le bras étendu; d'une main il laisse échapper son clairon, de l'autre il serre convulsivement les rênes de son cheval, qu'il fait cabrer en tombant.

Tout autour de lui, au milieu des fumées confuses qui montent vers le ciel, des chevaux roulants, des cadavres épars, tous les débris du carnage jonchent la verte prairie, qui seule garde sa fraîche parure au milieu de cette scène d'horreur. Quand M. Brown aura complétement discipliné son talent, plus fougueux que réfléchi, on pourra porter sur son compte un jugement définitif.

Le Bivouac devant Le Bourget, de M. A. de Neuville, est une de ces compositions libres, animées, faciles, et qui semblent un peu décousues, mais qui sont très savantes avec toute l'apparence du hasard. La plaine est couverte de soldats de toutes armes : fantassins, cavaliers, *lignards*, zouaves, chasseurs, gardes nationaux, gardes mobiles, pantalons rouges, pantalons noirs, capuchons bleus, capotes grises, et jusqu'au burnous blanc d'un Arabe qui galope sur la route. Des officiers, des ordonnances, vont et viennent de tous côtés; c'est le pêle-mêle inséparable d'un campement improvisé après un combat. Ceux-ci essaient d'allumer du feu sur la terre humide et froide; ceux-là se couchent où ils se trouvent et s'endorment dans le fossé. Au fond, quelques maisons brûlées, trouées de boulets, dressent leurs pignons noircis. Cependant le vent souffle, la foule bariolée s'agite, le désordre est partout, et la confusion nulle part; — je veux parler du tableau, bien entendu, et non pas de l'armée. Cette toile est peut-être la meilleure de M. de Neuville et l'une des meilleures de ce Salon.

M. Henri Lévy, dont on parlait aussi pour la médaille d'honneur, mérite certainement d'occuper une place à part. C'est un des seuls peintres, le seul peut-être parmi les exposans de cette année, qui sache aborder sans y succomber les grandes compositions historiques et théâtrales. Il a tout ce qu'il faut pour de pareils sujets : science de composition, coloris brillant, imagination dramatique. Son talent, nourri de l'étude des grands maîtres du temps passé, n'a rien de commun avec l'école académique qui a marqué le commencement de ce siècle. Ses modèles sont les Vénitiens et les Flamands, Véronèse et Rubens; mais il ne parvient pas à remonter si haut, et ses plus proches parens sont ces peintres qui ménagèrent la transition entre l'art des Poussin, des Lesueur, des Lebrun, et l'école plus légère du XVIIIe siècle. Est-ce l'analogie des costumes, est-ce l'aspect oriental? Son Hérodiade me fait l'effet d'un beau tableau de Lemoyne arrangé par un homme d'esprit qui a subi l'influence de Delacroix. La femme d'Hérode est assise sur une sorte de trône, dans un de ces édifices ornés de colonnes et tendus de riches draperies, qui, depuis Paul Véronèse, sont en possession d'abriter les tableaux d'histoire ancienne. Une esclave jaune couchée à ses pieds remplit le devant du tableau, j'allais dire du

théâtre. La jeune fille se présente à sa mère d'un air dégagé, la gorge nue, le corps drapé dans des étoffes légères, chatoyantes, et prétentieusement entortillées; de ses deux bras tendus, elle lui présente un plat qui porte la tête de saint Jean-Baptiste, et en même temps elle se tourne vers l'auditoire, comme pour demander si elle joue bien son rôle. Dans le fond, une esclave noire soulève un rideau brillant; un coin de ciel apparaît dans le haut, comme dans les colonnades des tableaux de Véronèse. La couleur est riche, éclatante, mais un peu cherchée. Enfin pourquoi la tête de saint Jean-Baptiste regarde-t-elle fixement la reine? Cette fantasmagorie jure avec l'insouciance des personnages. Signalons en revanche les bras, les mains et les épaules de Salomé, qui sont d'une grande beauté. Il est vraiment dommage que tant de qualités éminentes n'aboutissent qu'à une déclamation froide, et pour ainsi dire à une scène d'opéra, moins la musique.

En face de l'*Hérodiade* de M. Lévy se trouve un colossal tableau de M. Gustave Doré qui représente le massacre des innocens. Triste exemple des génies avortés et des réputations surfaites, M. Doré aime le gigantesque : c'est une affection malheureuse pour un artiste aussi incorrect et aussi négligent. Ce qu'on lui pardonnait dans ses vignettes est intolérable dans ces proportions grandioses. D'ailleurs il paraît croire plus que jamais que le grand art consiste dans le pêle-mêle et dans la déraison. Son *Alsace* pressant sur son cœur le drapeau tricolore est un mannequin blême, blafard, bistré, cadavéreux, qui n'a de nom dans aucune langue. Son *Massacre des Innocens* n'est qu'une chaos bizarre de contorsions absurdes, où tous les personnages s'écroulent les uns sur les autres en se démenant comme des possédés. S'il était permis de renvoyer M. Gustave Doré à Raphaël, nous le prierions d'étudier un tableau fait autrefois sur le même sujet par ce classique de la vieille école; mais nous craindrions d'offenser M. Gustave Doré, et, comme nous le savons d'ailleurs incorrigible, nous l'abandonnons à ses travers.

J'en dirais volontiers autant de M. Puvis de Chavannes, dont je n'ai jamais compris la réputation surfaite, et qui, comme tous les mauvais peintres trop bien convaincus de leur génie, cède de plus en plus au facile plaisir d'ériger ses infirmités en système. Autrefois M. Puvis de Chavannes badigeonnait de vastes compositions allégoriques, lavées à la détrempe, souvent vides et mal conçues, mais où perçaient parfois des intentions heureuses et un louable effort vers le grand style, dont il se rapprochait tout au moins par les dimensions colossales de ses toiles. Le voici qui se fait maintenant préraphaélique, genre commode pour qui ne sait ni dessiner ni peindre. Sous ce titre : *l'Espérance*, il représente une grande fille blême avec

une robe blanche, assise sur de petits rochers groupés comme un tas de pavés, et tenant un rameau vert, mais d'une verdure séraphique, au bout d'un long bras démesuré et maigre comme un morceau de bois. Ce n'est même pas un squelette, car un squelette a des os qui ont une forme : c'est un de ces mannequins faits avec des bâtons qu'on habille avec quelques chiffons, et qui servent à effrayer les oiseaux dans les champs. Tout autour d'elle s'étend un paysage très pierreux et très symbolique, parsemé de chardons et de rochers; dans un coin s'élève un petit tertre bien régulier et planté tout du long d'une rangée de petites croix en bois noir. Au bout de cette plaine grise, figurant sans doute la vallée de larmes où nous vivons, un horizon de montagnes bleues sous un ciel groseille représente évidemment la Jérusalem céleste, la terre promise à l'espérance et à la foi. Pour être la dupe des grandes pensées de M. Puvis de Chavannes, il faut un degré de naïveté bien rare, et que lui-même ne possède pas, du moins je le suppose, quand il ne s'agit plus de ses propres œuvres. On sait en effet que cet artiste est un des membres ordinaires du jury de peinture, et j'aime à croire que, pour lui comme pour nous, la critique et l'art sont deux choses différentes.

L'*Épisode de l'éruption du Vésuve,* de M. Thirion, est une œuvre théâtrale, inspirée évidemment des grandes compositions de Nicolas Poussin, mais se rapprochant peut-être un peu, par l'effet mélodramatique, des fantaisies barbares de M. Gustave Doré. La scène se passe à Herculanum, au moment où les vapeurs volcaniques asphyxient les habitans sans leur laisser le temps de fuir. Au pied des portiques de marbre, dans un lugubre crépuscule éclairé à l'horizon par les lueurs rouges de l'éruption, les malheureux habitans se débattent au milieu des convulsions de l'agonie. La rue est semée de cadavres. Deux figures se jettent dans les bras l'une de l'autre et s'étreignent avec la frénésie de la souffrance et du désespoir. A droite, une jeune femme blonde, d'un joli dessin, se colle contre la muraille en élevant ses mains crispées vers le ciel; à gauche, sur le devant, un mourant couché par terre tient encore d'une main ses trésors, qu'il essayait d'emporter dans sa fuite. L'ensemble est d'un grand effet tragique et n'a rien de vulgaire. Nous recommanderons seulement à M. Thirion de ne pas cercler de noir ses figures; nous lui recommanderons aussi de se rapprocher de plus en plus du Poussin et d'éviter désormais toute ressemblance avec M. Gustave Doré.

Il serait impertinent de passer devant le *Damoclès* de M. Couture sans en dire au moins un mot; mais faut-il tout pardonner à un artiste parce qu'il porte un nom célèbre? n'est-ce pas au contraire

une raison de se montrer plus sévère? C'est avec un véritable chagrin qu'on se trouve réduit à chercher dans les ouvrages d'un homme tel que M. Couture une idée, un sentiment, une expression, une originalité quelconque, pour n'y trouver qu'une facilité banale et un jeu d'esprit prétentieusement vulgaire. Le *Damoclès* porte comme devise : *Potior mihi periculosa libertas quam secura et aurea servitus.* Sans cette explication latine, il serait effectivement impossible de comprendre le sujet. Un homme en costume antique et couronné de fleurs est assis sur de riches coussins, entouré de tout ce qui, selon M. Couture, peut rendre la vie agréable et la « servitude dorée, » de beaux fruits, de brillantes draperies, des trésors. De lourdes chaînes traînent à ses mains et à ses pieds : c'est là toute la moralité de l'œuvre, et, il faut le dire aussi, tout son intérêt. Du reste, ce voluptueux prisonnier a l'air fort calme, fort indifférent à tout ce qui se passe, et évidemment il ne se doute guère des réflexions philosophiques qui lui ont donné le jour.

M. Alma-Tadéma est par certains côtés un fils de M. Couture et de M. Gérome. Ses admirateurs lui assignent, il est vrai, une origine bien plus relevée, et le font descendre en droite ligne de la renaissance. C'est remonter vraiment beaucoup trop haut. M. Alma-Tadéma est un artiste de talent; mais malgré certaines recherches d'archaïsme et certains choix de sujets grecs ou romains il nous paraît avoir un génie des plus modernes. Son amour de l'antiquité a quelque chose de posthume et, si j'ose ainsi parler, de *néo-grec* qui conviendrait mieux à la maison pompéienne de l'avenue Montaigne qu'aux galeries du Vatican ou au palais des césars. Avec beaucoup d'esprit et une certaine originalité, il a ces deux travers de notre temps, l'abus de la caricature et l'abus de l'archéologie. Son *Empereur romain* représente une des scènes les plus connues de cette tragi-comédie sanglante de la décadence romaine où la soldatesque faisait passer de mains en mains l'empire du monde, acclamant et immolant tour à tour des maîtres dont elle se faisait des jouets ou des idoles. Après le meurtre de Caligula, Claude, craignant le sort de son neveu, s'est caché derrière une des tapisseries du palais, et c'est là que les prétoriens le découvrent et le saluent empereur. Le pauvre imbécile, encore tout épouvanté, s'accroche à la draperie où il a cherché un refuge, et que soulève un centurion, en le saluant avec une affectation de respect ironique. Ses mains se crispent dans les plis du rideau, son visage blême et ahuri a ce *rictus* inquiet et bestial dont parle Suétone. A ses pieds, le cadavre du dernier empereur attend qu'on le traîne à la voirie. De l'autre côté, une foule de soldats et de femmes agitent les aigles et acclament en riant le nouveau césar. C'est bien là une

de ces séditions de palais à la fois féroces et plaisantes qui commencent dans le sang et finissent par se noyer dans le vin.

Faut-il parler des défauts? L'air et la perspective manquent. Les personnages sont entassés, plaqués les uns sur les autres. Les têtes ne sont pas toujours expressives, ni les attitudes naturelles. La composition paraîtrait vide, si la muraille qui en occupe le centre n'était couverte de peintures, d'arabesques et d'ornemens qui attirent trop l'attention et tiennent une trop grande place dans le tableau. — *La Fête intime* est une œuvre à la fois plus païenne et moins imparfaite. Dans le jardin d'une maison grecque, le long d'une sorte de galerie étrusque peinte d'un vert doux et pâle, des jeunes gens et des jeunes filles vêtus de blanc conduisent autour du trépied sacré cette ronde des bacchanales qui était dans l'antiquité une espèce de rite religieux. Ils soulèvent en dansant une poussière dorée; on aperçoit au-dessus de leurs têtes un peu de verdure, la corniche d'une toiture ensoleillée et une bande de ciel bleu. Au centre, un jeune danseur bondit en élevant au-dessus de sa tête une torche enflammée; à côté de lui, une jeune femme admirablement drapée, la taille cambrée, le poing sur la hanche, danse en agitant au bout d'un thyrse la pomme de pin de Bacchus. A droite, un vieux Silène couché cuve déjà son vin; un jeune garçon en tunique blanche suit la danse en agitant des cymbales. A gauche, trois musiciennes sont rangées le long de la muraille; la première, d'un délicieux dessin, est accroupie et frappe un tambourin; la seconde souffle dans un chalumeau; la troisième joue de cette flûte à deux becs que les Latins appelaient *ambubagæ*. Toute cette composition est leste, vive, gracieuse, d'un style qui rappelle les danseuses des fresques romaines; il semble qu'on sente la cadence qui les soulève. Certains morceaux sont d'une grande finesse. Pourquoi faut-il que l'harmonie soit détruite en quelques endroits par l'abus du procédé? Ainsi la tunique blanche du jeune homme aux cymbales, quoique d'un fort bel arrangement, est trop accusée et trop empâtée. La tête, d'un travail beaucoup plus sobre et plus uni, paraît être sur un autre plan, et ne tient pas aux épaules. Pourquoi aussi le sarcophage situé au milieu de la toile, et devant lequel fume le trépied sacré, n'est-il pas en porphyre au lieu d'être en marbre blanc, et confondu aux draperies blanches des danseurs? Il ne faut pas éviter la difficulté quand elle se présente; mais un artiste de la valeur de M. Alma-Tadéma devrait comprendre qu'il ne faut pas non plus la rechercher inutilement.

M. Becker est, quant à lui, le propre élève de Gérome. On le reconnaît du premier coup d'œil, tant au choix de son sujet qu'à une certaine mollesse élégante. *La Veuve du martyr* visite, au fond des

catacombes, la niche étroite où reposent les restes de son époux. Une lampe brûle devant le tombeau. De ses deux bras tendus, elle élève son dernier-né vers les reliques vénérées du martyr; le geste est joli, mais sans fermeté; derrière elle, sa fille est debout, recueillie, la tête penchée, tenant à la main un jeune garçon qui présente une palme. Toutes ces poses sont jolies, mais l'exécution en est molle; les draperies, couleur d'albâtre, ne s'ajustent pas bien aux corps. Enfin la coloration générale, blanche, douce, claire et rose, même dans les ombres, ne donne pas l'idée du jour sépulcral des catacombes.

Si nous cherchions les contrastes, nous parlerions ici de M. Biard et de sa *Traversée orageuse*, qu'on pourrait aussi bien appeler *le Mal de mer à dîner*; mais nous aimons mieux nous taire sur cette bouffonnerie. Il y a longtemps que M. Biard nous avait habitués à lui voir prostituer son remarquable talent dans de grossières plaisanteries. On serait très disposés à lui pardonner à l'occasion quelques boutades de mauvais goût; ce qui ne peut se concevoir, c'est qu'il ait eu la patience de consacrer une toile d'au moins trente figures à un pareil sujet. Il y a là une vocation si déterminée, que nous ne voudrions pas la contrarier, et que nous préférons passer en silence.

Non loin des excentricités de M. Biard, M. Bonnat expose une vieille femme basque, toute vêtue de noir, à la mode de son pays, les yeux baissés, occupée à dire son chapelet. Cette peinture saine et ferme, faite de cette touche grasse et virile que chacun connaît, nous fait l'effet d'un cordial. Le tableau des *Cheiks d'Akhabah, scène de l'Arabie-Pétrée*, achève de nous remettre. Ce sont des cavaliers arabes arrêtés au fond d'un ravin rocailleux. Le paysage est éblouissant. De beaux rochers absolument nus se découpent au fond sur un ciel d'un bleu profond; l'ombre qui les enveloppe est violette et chaude. L'autre versant du ravin est tout ensoleillé, tout embrasé de lumière; on se sent dans une atmosphère de fournaise. On ne peut que féliciter M. Bonnat de ce premier essai de paysage, qui nous promet, en ce genre, de dignes pendans de ses autres œuvres.

Parmi les tableaux d'histoire proprement dits, il faut remarquer ceux de M. Laurens, qui se distinguent par une foule de qualités sérieuses, par une étude approfondie des sujets, et par une exécution consciencieuse et solide. *Le pape Formose*, exhumé par l'ordre de son successeur pour être jugé en concile, n'a guère qu'un succès de curiosité et d'estime. Le cadavre, couvert de ses ornemens pontificaux, est assis à côté de son avocat, vêtu de noir. Étienne IV, au banc de l'accusation, l'interpelle avec chaleur. Est-ce que les expressions et les attitudes sont trop vulgaires, ou bien le sujet

n'est-il plus en rapport avec nos idées et nos mœurs? Ce tableau nous surprend plus qu'il ne nous intéresse, et nous laisse froids, malgré la recherche théâtrale de la composition et la beauté de la couleur. Il n'en est pas de même de *la Mort du duc d'Enghien*. Le malheureux prince est représenté au moment même où on lui donne lecture de sa sentence. C'est la nuit, et la scène n'est éclairée que par la lanterne du gendarme chargé de remplir cet office. Debout devant une muraille où son ombre se projette avec des dimensions colossales et une intensité un peu fantastique, le prisonnier porte encore l'habit de chasse jaune, la casquette ronde galonnée qu'il avait quand on le saisit à Ettenheim. Son visage pâle, un peu émacié, reçoit en plein la lumière, qui frappe ses yeux éblouis; il paraît accablé, mais de fatigue plus que de peur. Le gendarme, coiffé d'un lourd tricorne, tourne le dos au spectateur, et sa forte silhouette, qui se découpe en ombre sur les parties lumineuses du tableau, contraste avec la figure violemment éclairée de la victime. Dans le fond, d'autres gendarmes, seuls témoins de cette tragédie, montrent leurs figures pacifiques et indifférentes. Les têtes sont très vraies et très magistralement exécutées, la couleur est puissante, quoique laissant voir l'effort; l'ensemble est d'un grand effet, quoiqu'on sente peut-être un peu trop la volonté de le produire. La volonté, l'étude, l'imagination raisonnée, telles sont à présent les qualités de M. Laurens, et elles valent mieux que la négligence facile et l'invention banale, dont il a lui-même abusé quelquefois.

Un étranger, M. Rodakowski, nous donne aussi, avec un fort beau portrait de femme, un tableau d'histoire qui est une œuvre importante. Sigismond, roi de Pologne, vaincu par les séditions des nobles et les intrigues de la reine, fait proclamer aux gentilshommes ameutés le rescrit confirmant leurs priviléges. Le vieux roi est assis tristement, le menton dans sa main, sur une terrasse, du bord de laquelle le grand-connétable donne lecture à la foule de la proclamation royale. Son lévrier, couché à ses pieds, le regarde. La reine, debout derrière le dossier du trône, dissimule mal une expression de triomphe et reçoit d'un air hautain les hommages de ses courtisans. Un jeune prélat en capuchon rouge s'incline devant elle en joignant les mains, d'un geste naturel à sa profession. Au fond du tableau sont assemblés des seigneurs et des dames qui descendent par l'escalier du palais. Un archevêque mitré, forte et réelle figure du moyen âge, se tient debout à côté de la reine, portant la croix épiscopale. Au-dessus, on aperçoit les murailles et les bastions du château. Tout ce tableau respire une certaine puissance sérieuse qu'on ne trouve plus guère, il faut l'avouer, dans l'école française, et qui rappelle certains morceaux de M. Robert-Fleury.

La figure du grand-connétable, vue de dos, cambrée fièrement dans son grand manteau noir, est vraiment très ferme et très belle. C'est chez les étrangers qu'il faut aller maintenant pour y retrouver l'art français tel que nous l'avons connu jadis.

Un peintre étranger aussi, non moins distingué, quoique dans un genre plus modeste, et appartenant d'ailleurs à l'école française, M. Anker, a eu l'heureuse idée de rappeler sa patrie à la reconnaissance du public français par son touchant tableau des *Soldats de Bourbaki soignés par des paysans suisses*. C'est une œuvre pleine de bonhomie, de sobriété, de naturel et de sentiment simple. Une honnête famille apporte à manger aux pauvres prisonniers couchés dans l'étable obscure, à côté des moutons étonnés de ce voisinage. L'un d'eux boit avec avidité une jatte de lait dans les mains d'une vieille femme; un bon vieux père se tient à côté avec une de ces figures bienveillantes qu'on ne voit que dans les pays de mœurs pastorales, et deux enfans intimidés, émus de tant de misères, se cachent derrière les vieux parens. Cette composition est parlante; elle ne cherche pas l'effet, mais elle le trouve, grâce à un heureux mélange d'esprit, de naïveté, de finesse et de bon sens, oui, de bon sens, car le bon sens n'est pas une qualité sans valeur, même dans les arts de l'imagination. Chamfort disait :

Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat
Et le génie est la raison sublime.

C'est justement un des plus grands défauts de notre époque que de trop dédaigner cette qualité exquise et modeste, et de chercher à remplacer le génie, qui souvent nous manque, par l'affectation et par la manière, qui ne conduisent qu'au ridicule.

On pourrait classer le *Gullertanz* de M. Brion parmi les tableaux d'histoire, et même d'histoire ancienne, puisque c'est un souvenir d'Alsace, et du temps où l'Alsace était heureuse. A présent, ce nom n'évoque plus des tableaux de danses villageoises. On connaît d'ailleurs le talent fin, gai, brillant et solide de M. Brion, l'émule en ce genre du célèbre Knaus. — Passons donc, et demandons-nous si *la Toilette*, ou plutôt le tondeur de chiens de M. Baader, est aussi un tableau d'histoire? Il appartient à ce genre mêlé et factice, qui, empruntant un sujet familier à la vie réelle, croit le relever en le déguisant sous le costume d'une autre époque. Combien n'avons-nous pas vu, il y a quelques années, de marquis et de marquises poudrés, de hallebardiers du moyen âge, de dames à fraises ou de châtelaines en souliers à la poulaine! A présent, c'est l'antiquité qui est à la mode. Un peintre qui craint d'être banal met vite à ses personnages un péplum, une tunique, une paire de sandales lacées, et

le tour est fait. M. Baader ne remonte pas si loin; il s'est contenté de faire endosser à son tondeur de chiens un costume du temps de Louis XIII, et c'est vraiment dommage, car ce petit tableau ne manque ni d'esprit ni de vérité. L'opérateur est assis sur les marches d'une maison, tenant entre ses jambes un gros chien blanc. Un petit chien noir dressé devant lui jappe avec fureur. Le dessin de la tête, des bras, des jambes, du cou est excellent, quoique les proportions générales, un peu trop académiques, nuisent à la réalité pittoresque du modèle; mais pourquoi ces oripeaux inutiles? Pourquoi, pour employer une expression d'atelier, cette grossière *ficelle?* Ces enjolivemens n'ont rien de commun avec l'art sérieux, qui ne consiste pas dans le décor, mais dans la vérité.

Un jeune homme fort bien doué, M. Heullant, donne un peu dans le même travers. *La Cachette,* tel est le titre d'une fantaisie plus ou moins étrusque où il nous représente, dans un jardin, une jeune fille en costume antique, soulevant le couvercle d'un tonneau où elle a caché son amant. Le mouvement inquiet de la jeune fille est charmant; l'air un peu morfondu du jeune homme sortant de sa cachette est fort spirituel. La robe, les couronnes de fleurs entrelacées aux chevelures, les buissons de fleurs et de plantes grimpantes qui remplissent ce coin du jardin, sont d'une touche fraîche, légère, pailletée, éblouissante de tons clairs. Un autre tableau de M. Heullant, *la Source,* représente un jeune pâtre blond, couronné de fleurs, debout au bord d'un ruisseau et donnant à boire dans une feuille de lotus à une jeune fille brune qui se penche de l'autre côté. Le groupe est mièvre, mais des plus gracieux; les couleurs sont d'une vivacité hardie et presque offensante pour les yeux. Oui certes, M. Heullant a beaucoup d'esprit, de facilité, de grâce et d'éclat; il en a tant que j'en suis inquiet pour son avenir. C'est mauvais signe quand un artiste à ses débuts manque déjà tout à fait de naïveté, et quand il a besoin de réveiller son imagination blasée par des fantaisies d'un goût douteux.

Ces mièvreries archaïques ne diffèrent guère que par le costume des mièvreries modernes, si fort mises à la mode par MM. Wilhems, Goupil, Caraud, et tant d'autres. Sous le titre de *une Nouvelle en province, épisode de la guerre,* M. Goupil nous représente une scène qui n'a rien de militaire. Trois jeunes femmes rassemblées dans un salon viennent de recevoir de l'armée des nouvelles apparemment satisfaisantes, à en juger par leurs aimables sourires. L'une, en robe bleue, lit une lettre; l'autre, en robe jaune, se penche sur une carte, qu'elle regarde d'un petit air capable; la troisième, en châle rouge et en chapeau, une visiteuse sans doute, se borne à sourire d'un air très gracieux. Toutes les trois paraissent fort ex-

pertes dans l'art de faire des mines. — M. Caraud est plus modeste, et représente simplement *une jeune fille portant un chat*. Tout l'intérêt de ce petit tableau, d'ailleurs fort joli et fort habile, est dans la juxtaposition de la robe blanche de la jeune fille avec le chat blanc qu'elle porte dans ses bras, et dans l'éclat superlatif d'un parquet verni et brillant comme une glace. Il y a du talent dans toutes ces petites toiles, qui seraient d'agréables ornemens pour un boudoir; mais en serions-nous réduits à y voir la véritable expression de l'art moderne? Faut-il la chercher aussi dans les tableaux de curiosités exotiques, dans les sujets japonais et chinois, qui prennent la place des sujets turcs et égyptiens, déjà trop exploités? Il n'est pas douteux que l'art japonais et chinois n'exerce sur nous quelque attrait et quelque influence. Le procédé de coloration de beaucoup de jeunes peintres, qui consiste à juxtaposer par masses uniformes des couleurs brutalement opposées les unes aux autres, est jusqu'à un certain point une imitation de l'art japonais ou chinois. Ainsi, dans la *Marchande de fleurs* de M. Girard, une petite toile d'une grande vigueur et d'une admirable vérité réaliste, les masses de couleur se détachent par plaques éclatantes, au détriment de l'unité et de la perspective du tableau, ce qui lui donne un peu l'air d'une espèce de mosaïque ou de vitrail d'église. M. Carolus Duran lui-même a quelque chose de ce défaut, et ne parvient à le racheter que par la grande largeur des masses locales et par l'habile composition de la gamme des couleurs employées dans chaque tableau. A défaut d'autres caractères plus marqués, c'est là une des tendances de la nouvelle école, si tant est qu'on puisse dire, au milieu de l'anarchie et de l'individualisme de l'art moderne, qu'il y ait une école nouvelle.

Un autre travers de nos jeunes peintres qui se rattache au même principe et pour ainsi dire au même instinct de *chinoiserie*, c'est l'exagération des détails au détriment de l'ensemble. Voyez par exemple les *Deux Grigous* de M. Charbonnel, un élève distingué de M. Carolus Duran. Deux vieux avares, mari et femme, comptent leurs économies; les têtes sont expressives, bien étudiées, mais le principal personnage du tableau est un billet de banque de 100 fr. exécuté avec une telle vigueur de réalisme que les têtes ne se voient plus. Il faut blâmer sévèrement ce défaut de goût et de mesure, et l'enfantillage insolent des prétendus novateurs qui voudraient en faire une théorie et une nouvelle doctrine de l'art. Soyez réalistes, vous avez raison, c'est-à-dire étudiez la nature et ne cherchez vos inspirations qu'en elle; — mais ce n'est pas un vrai réalisme que celui qui déploie toutes ses ressources dans les accessoires et dépense ses forces à contre-temps.

C'est à un peintre de nature morte, M. Philippe Rousseau, que nous allons demander des leçons de goût, de mesure et d'harmonie. Dans ce genre réputé inférieur, M. Rousseau s'est fait une place qui éclipse bien des talens plus ambitieux que le sien. C'est que M. Philippe Rousseau est un véritable artiste, qui ne se contente pas de savoir peindre un morceau, mais qui se donne la peine de composer, de méditer, de distribuer ses sujets. Son tableau des *Confitures* est certainement un de ses plus beaux. La couleur n'en est pas seulement admirable, l'arrangement en est ingénieux, élégant, harmonieux, gracieux même, quoique uniquement composé d'objets vulgaires. Dans un magnifique chaudron renversé, un tas de superbes prunes noires attendent le moment de l'opération. Une écumoire se dresse fièrement plantée au milieu. De beaux pains de sucre enveloppés de papier bleu et décolletés seulement du bout élèvent leurs cônes majestueux au fond du tableau. Des prunes jaunes transparentes remplissent des vases de faïence, des piles de pots de confiture se dressent à côté d'une balance. Sur le bord de la table, un almanach de cuisinière, un grand couteau de cuisine et un bas à demi tricoté animent la scène. — C'est un jeu d'esprit, direz-vous; non, c'est de l'art, et du grand art dans un sujet modeste. Il serait à désirer que beaucoup de peintres d'histoire ou de style s'inspirassent un peu plus des *Confitures* de M. Philippe Rousseau.

M. Vollon et M. Monginot, qui excellent aussi dans le genre des natures mortes, sont loin d'être des artistes aussi sérieux et aussi complets. M. Monginot a un grand éclat de coloris, et se plaît à représenter de riches étoffes, des plats d'argent, des cassettes ciselées, des faïences, des plumes de paon, des fleurs brillantes. La facture en est très belle, mais c'est à peu près tout. — M. Vollon, dont le coloris original et la sombre vigueur sont fort admirées depuis quelque temps, est certainement un peintre d'un faire large, hardi, et d'une certaine étrangeté qui ne nuit jamais au succès. Il y a quelque chose de tragique dans l'aspect de son grand chaudron jaune, dont le relief et l'éclat sont incomparables, les poissons jetés à côté sur la table sont d'une touche grasse, large et d'une finesse de tons merveilleuse; mais il y a des négligences, une certaine disposition fâcheuse au charlatanisme, à ce que nous avons appelé déjà le *chic*. Le tableau intitulé *le Jour de l'an*, qui représente un polichinelle entouré d'oranges, de dragées, de bonbons et autres attributs de la nouvelle année, est un caprice brillant, mais une plaisanterie au point de vue de l'art; la facture même n'en est pas sérieuse, et ce n'est pas encore avec de tels exemples qu'on régénérera l'école française.

III.

Notre école de paysage a été jusqu'à présent une de nos gloires. Quand un censeur trop sévère, amateur du grand style, reprochait à notre époque sa stérilité ou sa décadence, — lorsqu'il se plaignait de ne plus voir, au lieu de tableaux méritant ce nom, que de jolies études et des fantaisies d'un art blasé, nous répondions invariablement en vantant notre école de paysage, véritable conquête du temps présent. En même temps que la vie bourgeoise et le règne du caprice individuel détournaient l'art des vastes ouvrages et des difficiles entreprises, le sentiment des beautés de la nature s'était développé, disions-nous, dans les âmes, et la peinture s'était pliée à l'expression de cette poésie nouvelle. En nous affranchissant des conventions académiques, nous avions appris à vivre dans l'intimité de la nature, à pénétrer ses secrètes harmonies, à parler la langue des choses inanimées, à saisir l'idéal dans ses manifestations tour à tour les plus humbles, les plus imposantes et les plus fugitives. Sans doute nous avions dans cette voie de sublimes devanciers que nous ne prétendions pas égaler; mais les Claude, les Poussin, les Ruysdaël même n'avaient eu qu'un sentiment général des aspects de la nature; nous étions devenus plus familiers avec elle. Tout en renouant la tradition de l'admirable école hollandaise, nous y avions joint cet art de composition qui est proprement dit le génie français. Nous avions le droit de nous enorgueillir, car nous pouvions citer toute une liste de glorieux témoins, les Decamps, les Corot, les Paul Huet, les Marilhat, les Cabat, les Français, les Rousseau, les Daubigny, les Troyon, les Dupré, les Fromentin, et bien d'autres.

De ces nobles champions de l'école française et du grand art, les uns ont disparu, et ils n'ont pas été remplacés; les autres languissent et commencent à vieillir. Il en est du paysagiste comme du musicien; le jour où l'inspiration lui manque, il ne cesse plus de se répéter. On en voit plusieurs qui, vers un certain âge, quittent brusquement la route qu'ils ont suivie, et cherchent à s'en frayer une autre sous des cieux nouveaux. Alors ils désertent l'Orient pour la France ou la France pour l'Orient. Ils se transportent du climat d'Italie aux neiges du pôle; sans le savoir, ils restent les mêmes, parce que le paysage n'est pas un drame où l'action s'exprime par les contours, mais une symphonie de couleurs, où le sentiment joue un plus grand rôle que la pensée. Aussi le paysagiste, tant qu'il est épris de la nature, reste éternellement jeune; pourtant il ne se renouvelle guère, et il est comme ces vieux amoureux

qui voyagent encore dans le pays du Tendre avec des cheveux blancs sur la tête, et qui chantent encore des romances avec des voix chevrotantes auxquelles on voudrait trouver des accens plus mâles et plus sévères.

M. Corot, grâce à Dieu, est encore vivant. Il est toujours le peintre des lacs, des forêts mystérieuses, des matinées de printemps, des brouillards du crépuscule qui s'élèvent sur les eaux à la chute du jour. Il sait faire sortir les dryades de l'écorce des chênes, faire baigner les branches des saules dans les rivières, faire frissonner les bouleaux au bord des étangs, et transfigurer les plus humbles sites de nos campagnes au point d'y évoquer sans effort les vieilles divinités de la nature. Que d'admirables scènes il a tirées autrefois des bois de Ville-d'Avray, son séjour favori, et quels trésors de poésie champêtre il nous a révélés à la porte de nos faubourgs! Quelle pureté matinale dans les eaux de ses lacs, quelle fraîcheur et quelle légèreté dans les feuillages de ses jeunes taillis printaniers! Quelle beauté de style et quelle exquise délicatesse de coloris! — Tout cela se retrouve dans ses œuvres récentes, mais la répétition perpétuelle tourne à la manière et au procédé. Nous sommes encore à Ville-d'Avray, mais nous ne croyons plus voir les ombrages et les ruisseaux de l'Arcadie. Il nous promène encore dans les clairières des forêts où dansent les nymphes, mais les ombrages s'alourdissent, ces délicieuses petites touches multicolores qui animaient le dessous des fourrés comme des rayons de soleil vaguement épars sous la voûte des bois remplissent maintenant tout le tableau de leurs paillettes. Son tableau des *Environs d'Arras* est d'un papillotage fatigant. N'est-ce point là un signe de déclin? Quand le sentiment vient à s'user, il s'exagère et tourne à l'abus.

Que dirons-nous de M. Cabat, le peintre des rudes paysages celtiques, des épaisses forêts gauloises, des vieux chênes bossués et cornus, de toute cette nature robuste et austère, sans grâce et sans sourire, qui n'est pas celle des aimables divinités de la Grèce, mais plutôt celle des temps druidiques? Qu'est devenu ce génie dur et sévère, à la fois plein de style et empreint de je ne sais quelle sauvage grandeur? Il est resté lui-même, et cependant il n'est plus tout lui-même. Son *Temps orageux* est une composition d'une raideur toute classique, d'un ton ligneux, terne et noirâtre. L'orage éclate au fond avec l'accompagnement obligé d'un carreau de foudre qui sillonne la nuée. Sur le devant, de grands et beaux arbres, d'une coupe toujours imposante, remplissent le milieu du tableau. A gauche, une prairie et quelques chaumières sont encore éclairées par un jour blafard, bien blafard en vérité quand on le compare

aux magnifiques et lugubres échappées de lumière qui percent de place en place dans les paysages orageux de Ruisdaël. — La *Fontaine druidique* est à la fois d'une exécution plus riche et d'une imagination plus grande. Elle représente le bassin clair d'une source qui s'ouvre dans une forêt séculaire, au pied d'un entassement de rochers que surmonte une futaie de ces chênes robustes auxquels M. Cabat sait si bien donner la raideur majestueuse et l'endurcissement des siècles. Un chevreuil debout sur la roche la plus élevée, une grosse couleuvre enroulée auprès de la source, sont les seuls habitans de cette solitude austère, où nous retrouvons l'ancien génie du grand paysagiste.

Et M. Daubigny, qu'a-t-il fait de son talent? Ceux qui se rappellent encore ses coteaux de la Seine inondés de soleil, ses rives de l'Oise si riantes, ses vastes paysages maritimes d'un caractère si sérieux et si noble, ne peuvent le reconnaître cette année dans la vue d'*un moulin à Dordrecht*. Cette toile, hélas! n'a de l'école hollandaise que la simplicité du sujet : un bouquet d'arbres, un peu de ciel et une maisonnette couverte de chaume. Tout y est confus, lâché, fait sans conscience et comme au hasard. Ce n'est pas *la brosse* qui manque; il y en a même trop. Le ciel est tapoté à grands coups. La masse d'arbres, lourde, opaque et impénétrable à l'air, est percée d'un trou qui laisse entrer sur le premier plan une seule gerbe de rayons lumineux. C'est cette espèce de fusée, d'un effet bizarre et invraisemblable, qui est, selon toute apparence, le motif du tableau. Tout le reste a été brossé tant bien que mal d'une main distraite pour donner prétexte à ce disgracieux phénomène. Voilà encore un signe de décadence. Un peintre qui se dégoûte des aspects simples pour rechercher les effets extraordinaires et excentriques n'est plus un artiste sincère, mais un blasé qui s'amuse.

M. Français est le seul de la pléiade dont le talent semble se surpasser encore. Son tableau de *Daphnis et Chloé* nous paraît, sans exagération, un chef-d'œuvre. Dans un délicieux vallon, où sont rassemblées toutes les grâces d'une nature à la fois souriante et sauvage, au bord d'un clair ruisseau, qui s'en va de détour en détour et de cascade en cascade, entre deux berges couvertes de fleurs, au milieu des plus ravissans bocages que puisse rêver un Théocrite ou un Virgile, les deux amans goûtent les joies champêtres de leur immortelle lune de miel. Accroupis côte à côte et dans les bras l'un de l'autre sur un petit promontoire de rochers qui domine le clair courant du ruisseau, ils se livrent à l'innocent plaisir de la pêche à la ligne. Le couple amoureux et couronné de fleurs forme un groupe d'une grâce et d'une harmonie toutes sculp-

turales. Daphnis, un genou en terre et penché en avant, le bras tendu, entoure de l'autre bras le corps nonchalamment affaissé de sa compagne, attentive comme lui. Une nappe de lumière se repose sur les blanches épaules de Chloé, dont les contours nacrés rayonnent au soleil. Il y a de l'air, du plein jour, de l'éblouissement autour de ces deux jeunes corps aux formes suaves, baignés dans une lumière diffuse, et transfigurés comme toute cette nature épanouie au soleil d'un éternel printemps. Les eaux sont vives, argentées. étincelantes. Les tons les plus délicats, les plus vifs, les plus fins, animent le dessous des bosquets, disposés sur les deux rives avec un art infini, jusqu'à l'horizon vaporeux où brille au sein de la verdure une cascade au filet d'argent. Les premiers plans sont couverts d'une végétation exubérante de grandes herbes sauvages et de buissons fleuris. Le gazon, constellé de fleurs, est comme parsemé d'une pluie de pierres précieuses qui scintillent au soleil. Peut-être y a-t-il quelque chose d'artificiel et d'un peu maniéré dans cet étalage de merveilles. Assurément ce n'est pas la nature vraie, celle de tous les jours et surtout celle de nos climats; c'est la nature transfigurée, divinisée pour ainsi dire, non pas même celle des Champs Élysées du paganisme, retraite majestueuse et un peu mélancolique, qui n'offrait aux âmes fatiguées qu'un asile paisible pour l'éternel repos, mais celle de l'âge d'or et du paradis terrestre, celle où l'enfance de l'humanité se livrait à ses premiers ébats, dans l'insouciance du lendemain et dans l'inexpérience du mal.

M. Fromentin n'a pas vieilli plus que M. Français. Je ne sais pourquoi il a cherché cette année à se dépayser. Il a quitté l'Algérie et l'oasis du Sahara, dont il nous rapportait, il y a deux ans, de si charmans souvenirs, pour transporter son chevalet sur les quais de Venise. Dans deux belles toiles vraiment imprégnées de l'atmosphère et de la lumière des lagunes, il nous représente *le Grand Canal* et *le Môle*. La première est d'un ton brun, calme et discret comme le mouvement de ces eaux paresseuses, où se reflètent, sous un ciel vaporeux, les façades brunies des palais. La seconde est d'un ton plus vif, animée par les gondoles qui glissent sur l'eau verte et par le soleil couchant qui éclaire le palais ducal. M. Fromentin est à sa place dans tous les sujets. Qu'il nous soit permis cependant de regretter la majesté de ses grands horizons du désert et la grâce harmonieuse de ses scènes orientales. C'est en ce genre qu'il a fait ses chefs-d'œuvre, et j'ai peur qu'il ne les refasse plus.

Un autre de nos orientalistes, M. de Tournemine, est resté fidèle à sa patrie d'adoption. Son *Éléphant attaqué par des lions* dans une des plaines marécageuses du centre de l'Afrique est un de ces morceaux fortement colorés qui auraient besoin d'être mis dans un

cadre noir. Le *Lac sacré d'Oudeypour* éblouit au contraire par les blancheurs des portiques et des pagodes bizarrement entassées sur le rivage. Deux barques pompeusement ornées relèvent par leurs vives couleurs l'éclat un peu monotone de ce désert de pierre ouvragée. M. de Tournemine est toujours le peintre voyageur par excellence, le touriste consciencieux et passionné que le public connaît et aime depuis longtemps. — Ajoutons que M. Lambinet expose une vue de la Seine au pied des coteaux de Bougival, baignée dans une lumière d'un blanc-lilas très clair, suivant sa manière fine, aimable et un peu timide, ainsi qu'une autre toile plus originale et plus puissante, qui représente *un cours d'eau*, bordé de têtards et d'herbes déjà jaunies par l'automne, et nous aurons à peu près épuisé tous nos *anciens* paysagistes. Voyons à présent ce que les nouveaux nous apportent, et s'ils peuvent, sinon les faire oublier, du moins les remplacer avec honneur.

M. van Marcke est l'élève de M. Troyon et cherche à recueillir son héritage; mais, comme tout bon disciple, il reste à distance respectueuse du maître. Certainement M. van Marcke a du talent, un talent même des plus distingués. Son troupeau de vaches dans les landes du bassin d'Arcachon est un tableau bien composé, habilement peint, satisfaisant sous tous les rapports. Il n'y a pas de mal à en dire, et c'est là tout son mérite. Quant à cette vigueur incomparable, à cette audace héroïque, à cette grandeur simple et vraie, et, qu'on me permette une expression familière, à ce réalisme *empoignant* que donnait aux œuvres de son maître l'habitude de lutter corps à corps avec la nature, il n'y en a pas trace dans la composition savante et un peu banale de M. van Marcke. C'est une œuvre qui méritera l'approbation des plus difficiles, mais qui n'arrachera l'admiration de personne. La couleur même, si vraie, si individuelle, si *trouvée* chez Troyon, n'est plus ici qu'une coloration convenable, mais un peu fausse, comme tout ce qui est convenu. M. van Marcke ne s'est-il pas trompé en se faisant l'élève de Troyon? N'aurait-il pas été mieux à sa place dans l'atelier de Rosa Bonheur, côte à côte avec son frère, l'auteur trop vanté du *Dormoir des vaches?*

M. Nazon, qui donnait, il y a quelques années, de grandes espérances, est décidément une étoile qui file. Il s'est perdu par sa facture maniérée et par l'abus du procédé d'empâtement par touches, qui donnait de l'originalité à ses premiers tableaux. A présent, les lignes et les masses lui font complétement défaut. Tout nage dans un éblouissement confus, parsemé de petites touches miroitantes qui composent des pâtés de couleur sans forme. Son *Souvenir de l'Aveyron*, quoique d'une coloration toujours assez

belle, ne peut pas être considéré comme un tableau. D'autres paysagistes et même quelques peintres de genre abusent de la peinture au couteau, qui ne donne qu'un modelé insuffisant, mais détache au moins les uns des autres les divers plans d'un paysage. Le procédé de M. Nazon, que j'appellerais volontiers la peinture en pattes de mouche, est encore bien plus hasardé.

M. Masure continue à choisir ses sujets sur les côtes de la Méditerranée et surtout dans le golfe de Gênes. Sa peinture douce et claire, où le bleu domine, a pourtant des teintes d'une vivacité extrême et d'une exquise fraîcheur. Il excelle à rendre la transparence lumineuse des eaux profondes sous le ciel du midi. Dans sa vue d'Antibes, la surface verte de la mer et les petites vagues arrondies qui viennent gracieusement se briser sur la plage qu'elles couvrent d'un flot d'écume argentée sont d'une incomparable vérité pour quiconque a vécu dans ces parages. Je n'en dirai pas autant de M. Appian, qui donne aux eaux et au ciel de la Méditerranée les verdeurs un peu agrestes de ses beaux paysages forestiers. M. Appian voit le midi à travers une brume chaude, comme celle des brouillards d'été, mais sous un aspect orageux et mélancolique. — M. Lansyer au contraire, qui depuis quelque temps voyage aussi dans le midi, cherche à en reproduire la transparence et la netteté. On ne saurait lui refuser du style et de la vérité. Son panorama des *Alpes liguriennes* est un fort beau morceau de dessin. Sa *Citerne sous les oliviers* essaie de rendre cet éblouissement du bleu que connaissent tous ceux qui ont voyagé sous ce beau ciel; mais sa couleur est un peu molle et grisonnante, et il faut lui savoir gré de traduire aussi bien sa pensée avec des moyens d'expression beaucoup trop faibles.

Un peintre vraiment original est M. César De Cock. Tandis que la plupart des peintres préfèrent les couleurs chaudes et mûries de l'automne, M. César De Cock a une sorte de passion juvénile pour les âpres saveurs et les fraîcheurs exquises de la verdure printanière. Il aime les dessous de bois, les taillis verdoyans au mois de mai, les fourrés qui bourgeonnent au mois d'avril. Il rend avec une habileté extrême le duvet moelleux des jeunes pousses, la forme indécise des buissons seulement à demi vêtus de leurs feuilles nouvelles, la foule des jeunes tiges qui encombrent les taillis, la profondeur chatoyante qui se laisse entrevoir au travers, — le tout sans confusion ni minutie, avec la précision d'un œil exercé à voir tous les détails sans perdre la vue de l'ensemble, et avec l'aisance d'un pinceau jeune et hardi que rien n'embarrasse. M. De Cock n'est point un imitateur, c'est un peintre original auquel on peut prédire un brillant avenir.

La *Solitude* de M. Otto von Thoren, un étranger dont nous ne nous rappelons pas avoir vu le nom dans nos expositions antérieures, est un fort beau tableau qui fait songer à ces grandes plaines inhabitées de la Pologne, couvertes de marécages, de landes et de forêts. C'est au mois de novembre, les forêts brunies commencent à se dépouiller, le soleil se couche dans un ciel froid au milieu de nuages d'un rose doux et calme. Un cerf, immobile, en arrêt, la tête dressée vers l'horizon, veille sur son troupeau qui broute non loin de là. Une volée de corbeaux tourbillonne lourdement dans le ciel. — Le *Souvenir du pays de Bade*, du même auteur, est un effet de neige. Sur une route de la Forêt-Noire, une charrette à bœufs chemine lourdement, accompagnée d'un cavalier. Les grands sapins laissent pendre leurs branches chargées de frimas. Des hauteurs boisées et neigeuses se découpent à l'horizon sur un ciel pur avec un relief et une perspective remarquables. Les mêmes qualités se retrouvent au premier plan et dans tout le reste de ce tableau, qui se distingue, comme la *Solitude*, par un sentiment très sincère et par une très grande justesse dans la valeur des tons.

Les effets de neige paraissent fort à la mode cette année. Voici d'abord M. Chenu, dont le tableau de la *Visite de noces* doit être considéré surtout comme un paysage, car ce ne sont pas les personnages qui en font le principal intérêt. Devant une maison de village de modeste apparence, une carriole s'arrête dans la neige, et deux personnes en descendent, accueillies sur le seuil par les habitans du logis. Ce sont probablement les mariés, et ils doivent sans doute à leurs *feux*, comme on dirait dans l'ancien langage, le privilége qu'ils semblent avoir de ne pas sentir le froid de la saison. On voit d'ailleurs que le dégel approche. Le ciel est bas et brouillé; un peu de jour perce à travers la brume blanche, qui commence à rougir sous les rayons d'un soleil invisible, et projette un reflet doré sur le tapis de neige qui couvre la terre. Ces nuances sont observées avec une délicatesse infinie; quoiqu'il y ait peu d'accidens, la perspective est excellente; la maison, peinte en rouge, a bien l'aspect sombre des objets colorés en temps de neige. La touche est fine, scrupuleuse, un peu léchée, et sans empâtemens visibles. M. Chenu est né à Lyon, mais en peinture il est Hollandais de naissance. — M. Héreau au contraire est un Parisien pur sang. Rien de plus vrai, de plus juste, de plus facile, de plus français en un mot que sa *Station d'omnibus à Batignolles par un temps de neige*. C'est le soir, les arbres dépouillés se profilent sur le ciel. Une grande lueur rouge embrase l'horizon, et se noie graduellement dans le gris-bleu pâle et froid d'une soirée

d'hiver. Une maison très ordinaire, qui se dresse au milieu de l'horizon, emprunte au jour et à l'heure je ne sais quel aspect mystérieux et grandiose. La lourde voiture stationne avec ses lanternes allumées, attelée de deux forts chevaux; un vrai cocher tout encapuchonné se pelotonne sur son siége; de vrais passagers arrivent en courant, pliés en deux par la bise; un vrai bec de gaz s'allume à côté, et sa lueur faible lutte avec celle du jour qui tombe; tout est frappant de vérité, juste de valeur, merveilleux d'intelligence, jusqu'à la blouse de l'allumeur de réverbères, jusqu'à l'affiche peinte sur la muraille et éclairée dans l'ombre par un jour de reflet. Non-seulement tout est vrai dans ce tableau, mais tout y est franc, naturel et distingué. Tant pis pour ceux que le sujet rebute et qui s'en détournent avec mépris. La belle peinture n'a pas toujours besoin de ce qu'on appelle un sujet noble, et tous ceux qui aiment les beautés de la nature savent combien les objets les plus humbles se transfigurent à certaines heures pour les yeux qui savent les regarder.

On n'adressera pas du moins le même reproche aux deux toiles de M. Émile Breton, *une Matinée d'hiver* et *un Soir d'hiver*. Ce sont deux œuvres capitales, d'un faire large, simple et puissant, qui, à mon sens, mettent leur auteur tout à fait hors de pair. La *Matinée d'hiver* est une vue prise en travers d'une rivière bordée d'arbres absolument nus, avec des flocons de givre pour tout feuillage. Au fond, une masure brune se reflète dans l'eau jaunâtre aux sombres transparences. Le ciel épais et plombé fuit vers l'horizon d'une teinte uniforme où il y a de la profondeur sans aucune apparence de plans successifs. Il en est de même du sol, englouti sous la neige comme sous un vaste linceul, qui ne fait pas un seul pli. Une vieille femme courbée sous un fagot noir chemine vers la maison, et semble, dans ce désert glacé, la seule forme possible de la vie. — La *Soirée d'hiver* représente également une rivière dont les yeux suivent le cours, mais cette fois au milieu d'une forêt et avec un soleil couchant qui montre à l'horizon son disque sanglant à travers la brume. L'effet n'en est pas moins saisissant, et il s'ajoute même je ne sais quelle terreur lugubre à la morne désolation de la nature. Nous en dirions plus long que nous n'en dirions pas davantage. Cela est beau, parce que cela est réel, et qu'à la simple grandeur du sentiment se joint la simplicité vigoureuse de l'exécution.

Arrêtons ici notre voyage d'exploration, que nous pourrions continuer longtemps encore. Aussi bien ce ne sont pas les œuvres distinguées qui manquent. Si nous n'avions d'autre désir que d'être un bon cicérone, nous ne devrions négliger ni les pommiers en fleur

de M. Chintreuil, ni l'inondation de M. Saintin, ni la forêt de sapins de M. Isambart, ni les bords de la Creuse de M. Imer, ni les lacs de Suède de M. Wahlberg, et tant d'autres encore, car les paysagistes s'appellent légion; mais le coup d'œil rapide que nous venons de jeter sur le salon de peinture peut à la rigueur nous suffire pour en avoir une idée d'ensemble, s'il est possible de s'en faire une au milieu d'œuvres si variées. Nous avons, chemin faisant, glané assez d'épis pour en former une gerbe respectable, qu'il est temps de porter sous la meule, afin d'en recueillir le fruit.

Quand nous aurons fait pour les statues le même travail que pour les tableaux, nous essaierons timidement de conclure et de tirer l'horoscope de l'école française. Bornons-nous à dire pour le moment que dans l'abondante récolte de cette année il y a beaucoup de menus grains, mais peu d'épis absolument stériles. La grande diffusion de l'art moderne et la culture uniforme des artistes les développent comme dans une pépinière, où bien peu de tiges avortent, mais où bien peu s'élèvent au-dessus de la taille de leurs voisines. Le public, qui les passe en revue, ne s'aperçoit pas qu'il y a là une foule d'arbres sains et vigoureux qui ne demandent qu'à grandir. Les artistes eux-mêmes, comme les écrivains, cherchent à vaincre son indifférence et à se faire remarquer, quoi qu'il en coûte. Ils quittent l'école de bonne heure, et veulent produire de bonne heure des œuvres qui les rendent célèbres. C'est ainsi qu'ils se jettent dans de frivoles excentricités qui les perdent, ou qu'ils tombent, sans s'en douter, dans la platitude. A mesure qu'ils se perfectionnent dans le métier, ils s'abaissent dans leur art, et quand plus tard ils veulent se remettre aux sérieuses études, il n'est plus temps d'y revenir. C'est l'histoire de beaucoup de peintres, pleins de ces dons que la nature prodigue plus qu'on ne le pense, et qui, faute d'une saine direction, restent médiocres toute leur vie; mais quelle est cette direction qui leur manque? Est-ce celle qu'on trouve dans les académies et les écoles? Je veux parler de celle qu'ils se donneraient eux-mêmes, si, avant de vouloir briller, ils étudiaient longtemps la nature, et lui demandaient sincèrement, avec la persévérance des vocations véritables, les secrets qu'elle ne refuse jamais à qui sait les lui arracher. L'étude assidue de la nature, c'est le noviciat indispensable de l'art; c'est la lutte de Jacob avec l'ange, qu'il faut terrasser et asservir avant de s'élever aux régions supérieures où se rencontrent sinon toujours la fortune, du moins la véritable gloire et les pures jouissances de l'idéal.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LA STATISTIQUE

DES

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

EXPLOITATION ET RESSOURCES FINANCIÈRES DU RÉSEAU

La statistique tient une grande place dans les discussions qui traitent des intérêts matériels. Le chiffre domine les argumens et les éclaire. Bien souvent, lorsque l'on a longuement disserté sur des principes contradictoires, il suffit d'un simple calcul arithmétique pour fixer les décisions. La statistique remporte ainsi de véritables triomphes, et l'idée s'incline devant elle. Il faut cependant que les chiffres qu'elle produit si volontiers soient acceptés comme exacts, qu'ils échappent à tout soupçon de partialité, qu'ils demeurent l'expression impassible et même brutale des faits observés. Dès qu'une doctrine se voit menacée d'être vaincue par les chiffres, elle les conteste ou elle les interprète à sa manière, en s'efforçant de prouver que deux et deux ne font pas toujours quatre. C'est ce qui arrive invariablement quand on discute sur la législation commerciale. Avec les mêmes chiffres, extraits des mêmes tableaux de douanes, le libre échangiste et le protectioniste prétendent démontrer des thèses très différentes; où l'un relève une perte, l'autre aperçoit un bénéfice, et chacun des deux adversaires s'ingénie à ranger les calculs sous la bannière de son opinion. On se souvient des fréquentes batailles qui se sont livrées à ce sujet dans l'enceinte législative et dans la presse. Pour aucune discussion, l'art de grouper les chiffres n'a été pratiqué plus habilement; jamais il n'a été fait un plus grand usage ni un plus grand abus de la statis-

tique. Cela vient de ce que ces longues colonnes où se balancent les importations, les exportations, les mouvemens des entrepôts, le transit, en un mot toutes les opérations commerciales d'un pays, contiennent nécessairement des élémens incertains, d'une évaluation difficile et d'un contrôle douteux. On n'admet comme incontestables que les chiffres qui reposent sur des perceptions de droits; le reste est livré aux appréciations les plus contraires, et pourtant, malgré des erreurs inévitables, il est certain que les débats engagés sur la législation commerciale ont été singulièrement éclairés par la statistique.

Le régime et l'organisation des chemins de fer sont en ce moment l'objet de discussions très vives. L'attaque et la défense se poursuivent avec une égale ardeur. D'un côté, l'on n'apprécie pas avec une équité suffisante les progrès réalisés; d'un autre côté, on les exalte peut-être outre mesure. Ici encore la statistique intervient utilement. Établie en France dès l'origine des concessions et sans cesse perfectionnée par les soins du ministère des travaux publics où elle occupe un bureau spécial, la statistique des chemins de fer présente l'avantage de ne rien laisser à l'arbitraire. Ses chiffres sont certains et authentiques, car ils engagent la responsabilité de l'état devant le pouvoir législatif et celle des compagnies concessionnaires devant de nombreux intéressés. Ils indiquent jusqu'au dernier centime les sommes dépensées et les sommes reçues; ils constatent tous les transports, et ils rendent compte d'une exploitation très compliquée, dont le voyageur, entraîné par la locomotive, ne peut apercevoir les détails. Il est nécessaire de consulter attentivement cette statistique, si l'on veut se former une opinion exacte sur l'organisation des voies ferrées. De récentes publications permettent d'aborder cette étude, qui semble aujourd'hui très opportune. Il faut, il est vrai, s'armer de courage contre les chiffres et ne pas craindre de s'aventurer dans les arides régions du calcul; mais il s'agit de dresser en quelque sorte l'inventaire d'une grande industrie, de l'une des branches les plus importantes de la fortune publique. En pareille matière, l'arithmétique devient intéressante. Les chiffres d'ailleurs ne sont-ils point l'apanage et presque la parure de la statistique?

I.

Au 31 décembre 1870, la longueur du réseau concédé comprenait 22,482 kilomètres, auxquels s'ajoutaient 1,763 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local et 189 kilomètres de chemins industriels, appartenant à des particuliers ou à des usines. L'ensemble des lignes formait donc un total de 24,434 kilomètres. Nous ne par-

lerons dans le cours de ce travail que des chemins de fer d'intérêt général, auxquels s'appliquent exclusivement la plupart des renseignemens contenus dans les statistiques officielles. Les autres chemins ont une grande utilité, et leur extension s'accroît chaque année; mais ils se trouvent dans des conditions particulières de construction et d'exploitation qui ne permettent pas de les confondre avec les lignes du réseau national.

Sur les 22,482 kilomètres du réseau concédé, 16,720 kilomètres étaient en exploitation, et se partageaient entre 26 compagnies ou entreprises distinctes. Ce partage est fort inégal. En réalité les chemins de fer appartiennent presque en totalité aux six grandes compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, de Lyon et du Midi qui, au 31 décembre 1870, exploitaient 16,043 kilomètres, le surplus, soit 677 kilomètres, étant exploité par des compagnies secondaires qui se sont constituées pour la plupart depuis l'adoption du régime des fusions. Il convient, au reste, d'observer que durant ces dernières années le gouvernement a concédé bon nombre de lignes en dehors du réseau attribué aux grandes compagnies. Celles-ci ont encore à construire plus de 3,000 kilomètres, il est bien difficile de leur imposer une charge plus lourde, et cependant il se produit sans cesse de nouvelles demandes de lignes pour lesquelles se présentent des concessionnaires. Si l'on consulte le tableau des concessions, l'on compte 33 compagnies distinctes, et il y a lieu de prévoir que ce nombre s'accroîtra, sans même attendre que la situation financière du pays soit libérée des engagemens qui pèsent en ce moment sur elle. La confiance et la faveur des capitaux sont demeurées fidèles aux chemins de fer. Il ne faut pas s'en plaindre, car il n'y a pas d'industrie qui soit plus utile pour le développement du travail; il importe seulement de veiller à ce que les concessions nouvelles ne fassent pas un double emploi avec les concessions existantes et ne détournent pas au profit de la spéculation les ressources qui sont nécessaires pour achever le réseau déjà concédé.

Plus de la moitié du réseau exploité est construit avec une simple voie, mais presque partout on a ménagé le terrain et disposé les travaux d'art de manière à pouvoir établir une voie double, lorsque le trafic aura pris une extension suffisante. Il n'est pas besoin d'insister sur les inconvéniens de toute nature que présente l'exploitation avec une voie simple. La circulation des trains est moins régulière, moins rapide, et elle ne conserve toute sécurité qu'au prix d'une surveillance exceptionnelle. Le service normal d'un chemin de fer exige une double voie. Tous les ingénieurs et les agens responsables de la direction des trains sont de cet avis : quelques-uns prétendent même que l'économie de construction pour la voie

simple est largement compensée par l'augmentation des soucis et des risques de l'exploitation. Quoi qu'il en soit, les grandes compagnies devancent en général le moment où il serait indispensable de poser la seconde voie, au moins sur celles des lignes de l'ancien réseau qui en sont encore dépourvues.

La longueur exploitée en 1848 dépassait à peine 2,200 kilomètres. Ce fut seulement à partir de 1854 que les travaux de construction prirent une grande activité; pendant chacune des deux années 1858 et 1859, plus de 1,200 kilomètres furent livrés à la circulation; depuis cette époque, la moyenne a atteint près de 900 kilomètres par année. La France était en effet demeurée fort en arrière des principaux pays d'Europe sous le rapport des voies ferrées. Elle avait perdu en longs débats préliminaires et en révolutions le temps que les autres peuples avaient su mieux employer au profit de leur prospérité intérieure, et elle avait beaucoup à faire pour regagner le terrain perdu. Voici quelle était, à la fin de 1869, la situation comparée du réseau des chemins de fer en France et à l'étranger.

	Kil. exploités.		Kil. exploités.
France.	16,954	Belgique.	3,052
Grande-Bretagne..	24,765	Suède et Norvége.	2,125
Allemagne..	17,330	Pays-Bas.	1,480
Autriche..	8,037	Suisse..	1,380
Russie..	7,685	Portugal..	694
Italie.	5,772	Danemark.	681
Espagne..	5,407	Turquie, Roumanie, Grèce.	524

On comptait ainsi en Europe près de 96,000 kilomètres en exploitation, pour une superficie évaluée à 9,338,000 kilomètres carrés et pour une population de 282 millions d'habitans; ce qui représentait un peu plus d'un kilomètre de chemin de fer par myriamètre carré, et 340 kilomètres par million d'habitans. La France, avec 3 kilomètres de chemin de fer par myriamètre carré, et 444 kilomètres par million d'habitans, se trouvait dans une condition supérieure à la moyenne.

Sans médire de la statistique, il est permis de rappeler qu'elle se borne à nous donner des chiffres bruts, des calculs tout faits, dont l'exactitude matérielle est inattaquable, mais qui conduiraient parfois à de fausses conclusions, si l'on n'y prenait garde. Par exemple, il n'est pas possible de mesurer le progrès d'un pays, en matière de voies ferrées, au moyen d'une simple règle de proportion entre le nombre de kilomètres exploités et la superficie territoriale. Les superficies sont très dissemblables; ici, des plaines qui se prêtent à la construction des chemins de fer; là, des régions montueuses que le rail ne saurait gravir. L'étendue, le climat, le nombre et la répartition de la population sont autant d'élémens qui

influent sur l'extension des chemins de fer. Il est préférable de s'en tenir, pour tracer une comparaison rationnelle, au rapport qui existe entre la longueur du réseau et le chiffre de la population. D'après ce calcul, la Grande-Bretagne compte 826 kilomètres par million d'habitans; la Belgique, 623; la Suisse, 550; l'Allemagne, 452. Vient ensuite la France avec 444 kilomètres. Disons tout de suite que la supériorité de l'Allemagne sur la France est due aux nombreux tronçons que chacun des petits états avait fait construire sur son territoire avant l'annexion à la Prusse. Quant à l'ancienne Prusse, elle ne comptait à la fin de 1869 que 9,946 kilomètres en exploitation, soit 414 par million d'habitans. Chaque état voulant avoir son réseau national, les petits pays avaient construit des voies ferrées qui étaient peu distantes des lignes parallèles du pays voisin, et qu'un grand état se serait abstenu d'établir. Cela explique comment l'Allemagne du sud possède un réseau relativement plus étendu que celui de la France. On voit néanmoins, par les chiffres du tableau comparatif, que notre réseau n'est point ce qu'il devrait être, et que la France n'a pas encore à sa disposition le nombre de kilomètres qui correspond à sa population, à sa richesse agricole, industrielle et commerciale, aux besoins de la défense militaire. Après l'achèvement des chemins de fer concédés et avec l'appoint des chemins d'intérêt local, nous pourrons supporter avantageusement la comparaison avec les pays qui sont aujourd'hui plus avancés que nous. Dans peu d'années sans doute nous serons au pair.

Le régime adopté pour la construction et l'exploitation des chemins de fer varie selon les pays. La Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Turquie et la Grèce laissent à des compagnies concessionnaires le soin de construire et d'exploiter les voies ferrées. En France, l'état a construit, à l'origine, plusieurs lignes; mais l'exploitation par les compagnies est demeurée la règle générale. En Belgique, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Suède, dans le Danemark et en Suisse, la propriété et la gestion des chemins de fer se partagent entre les compagnies et l'état, et ce sont ordinairement les compagnies qui exploitent la plus grande portion du réseau. Enfin, dans quelques pays tels que l'Allemagne, la Belgique et la Suède, l'état se charge d'exploiter une partie des lignes qui ont été construites par des compagnies et dont celles-ci se conservent la propriété. Chacune de ces combinaisons a sa raison d'être. Lorsque la création du réseau a été déterminée par un intérêt gouvernemental, comme en Belgique après 1830, ou lorsque l'industrie privée n'était pas assez entreprenante ni assez riche pour mettre la première main à l'œuvre de construc-

tion, comme en Suède, en Danemark et même en Allemagne, ou bien encore lorsque la forme du gouvernement voulait que tous les intérêts fussent soumis à la direction du pouvoir central, comme en Russie, c'est l'état qui s'est chargé de commencer le réseau et de l'exploiter. On retrouve ainsi dans les systèmes qui ont été appliqués aux chemins de fer la marque de la constitution politique, de l'organisation financière et de la puissance industrielle de chaque pays. Cette observation coupe court aux discussions théoriques auxquelles on se livre encore quelquefois sur le mérite absolu de tel ou tel régime. Dans l'ordre des intérêts matériels, le meilleur système est celui qui atteint le but, et les modèles que l'on cherche au dehors ne peuvent être utilement invoqués et imités que si l'on doit procéder dans des conditions analogues, au point de vue politique, industriel et financier. Du reste, la tendance universelle est aujourd'hui de confier à l'industrie privée le soin de construire et d'exploiter les chemins de fer. Dans tous les pays, même en Russie, les lignes nouvelles sont concédées à des compagnies. Partout les gouvernemens se rallient à la théorie anglaise qui proclame la séparation de l'industrie et de l'état, limite l'action du pouvoir central et ouvre le champ libre à l'initiative des particuliers. Les enseignemens de la science économique ont certainement exercé leur influence sur cette transformation des mœurs administratives en démontrant que l'état, chargé seulement d'une mission de contrôle, doit s'abstenir de toute participation directe à l'industrie des transports comme aux autres branches d'industrie ou de commerce. Le régime français, dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'exposer les combinaisons assez complexes, se rapproche de la liberté. S'il intéresse le gouvernement aux destinées financières des compagnies, et si, pour hâter la construction du réseau, il a dû conserver sur plusieurs points très importans l'intervention de la loi et des règlemens, il laisse en définitive à l'industrie privée la construction ainsi que l'exploitation des chemins de fer. Le droit de propriété qu'il réserve à l'état doit être plutôt considéré comme l'application du principe général quant à l'inaliénabilité du domaine public que comme le prix des avantages accordés par les décrets de concession.

Les relevés statistiques font ressortir en chiffres les services rendus par les chemins de fer pour les transports des voyageurs et des marchandises. En 1855, le total des voyageurs transportés était de 33 millions; il a dépassé 111 millions en 1869. Le parcours moyen d'un voyageur, qui était de 44 kilomètres, est descendu à 37, à cause du développement qu'ont pris autour des grandes villes les voyages de banlieue. Ainsi la compagnie de l'Ouest, qui dessert la partie la plus fréquentée des environs de Paris, a transporté en

1869 plus de 18 millions de voyageurs de banlieue, tandis qu'elle n'en a transporté sur ses grandes lignes que 10 millions. De même, sur un chiffre total de 22 millions 1/2 de voyageurs, la compagnie de l'Est en a compté près de 6 millions pour la petite ligne de Vincennes. Au contraire, sur les lignes des compagnies de Lyon et d'Orléans, qui pratiquent moins activement l'exploitation de la banlieue parisienne, les voyageurs à long parcours sont de beaucoup es plus nombreux. Si considérable que paraisse au premier abord cette circulation de 111 millions de personnes sur le réseau de nos chemins de fer, circulation à laquelle les gares de Paris contribuent pour un chiffre de 36 millions (arrivée et départ réunis), on peut regretter que ce mouvement ne soit pas plus important, surtout quand on observe que la circulation intérieure de Paris par les omnibus dépasse le chiffre de 100 millions de voyageurs. Même en tenant compte des différences de conditions, de parcours et de prix, on devrait supposer que le territoire entier de la France est sillonné par un plus grand nombre de voyageurs dans les diverses directions. De 1861 à 1869, la circulation sur l'ensemble des chemins de fer ne s'est guère accrue que dans une proportion arithmétique par rapport au nombre de kilomètres ouverts à l'exploitation. Le goût et le besoin des voyages ne se sont pas encore propagés autant qu'on devait le croire; il y a en France de nombreuses régions où les habitans n'aiment pas à se déplacer. On s'en prend quelquefois au prix de transport, et l'on insiste pour que les compagnies, dans leur propre intérêt, réduisent leurs tarifs. C'est une grosse question qui ne peut être résolue d'un trait de plume. Un dégrèvement radical, tel que les réformateurs le conseillent, détruirait infailliblement, au moins pour plusieurs années, l'équilibre financier de l'exploitation, et les compagnies, non plus que l'état leur garant, ne sont en mesure de courir ce risque. Du reste le prix du transport est peu élevé, car il ne revient en moyenne, d'après la statistique de 1869, qu'à 5 centimes 43 centièmes par kilomètre (non compris l'impôt du dixième), et il serait injuste de soutenir que les compagnies ne sont pas entrées dans la voie des réductions de tarif, puisque ce prix moyen est inférieur de 1 centime 23 centièmes à celui de 1851. Or veut-on savoir ce que représente cette réduction centésimale? Cela ne va pas à moins de 50 millions de fr. au profit de l'ensemble des voyageurs de 1869, qui ont fait sur les chemins de fer un parcours de 4 milliards 107 millions de kilomètres. En d'autres termes, si ces voyageurs avaient eu à payer les mêmes tarifs qu'en 1851, ils auraient versé dans les caisses des compagnies 273 millions au lieu de 223 millions. Cette démonstration chiffrée, dont tout l'honneur revient à la statistique, semble concluante.

En procédant aux mêmes comparaisons pour les marchandises, on observe qu'en 1855 les chemins de fer ont reçu, pour la petite vitesse, 10,645,000 tonnes, et qu'en 1869 ils ont transporté 44,013,000 tonnes; c'est une augmentation de près de 34 millions, plus considérable proportionnellement que celle dont il a été rendu compte pour les voyageurs. Pendant les deux années, le parcours moyen de la tonne a été de 142 kilomètres 1/2. Ce chiffre n'a pas varié. Quant au tarif, il était en moyenne de 7 centimes 70 centièmes par tonne et par kilomètre en 1851; il est descendu, pour 1869, à 6 centimes 17 centièmes, soit une diminution de 1 centime 53 centièmes, qui, s'appliquant à 6 milliards 271 millions de tonnes kilométriques, représente un dégrèvement de 96 millions de francs au profit du commerce. Les produits de la petite vitesse, qui ont été en 1869 de 387 millions, se seraient élevés à 483 millions, si le tarif moyen de 1851 avait été maintenu.

Il serait intéressant d'étudier les détails infinis de ces transports, d'observer les directions suivies par les marchandises et de dégager, dans ce mouvement si considérable, la part de chaque compagnie; mais il faut savoir se borner et ne point céder aux entraînemens de la statistique. Mentionnons seulement, pour dernier chiffre, le mouvement des gares de Paris, qui ont reçu en 1869 par la petite vitesse 4,036,000 tonnes et qui en ont expédié 1,139,000; total, 5,175,000 tonnes, c'est-à-dire près de 12 pour 100 des transports effectués sur tout le réseau. En retour des matières brutes, des denrées alimentaires, de la houille, etc., produits encombrans et d'un lourd tonnage, Paris exporte les innombrables articles qui se fabriquent dans ses ateliers et qui sous un faible volume ont une si grande valeur. La nature de cet échange est exprimée par la différence du tonnage à l'arrivée et à la sortie. Observons encore que les moyennes du prix de transport comprennent les chiffres fournis pour tout le réseau. Si l'on ne tenait compte que des chiffres relatifs aux six grandes compagnies, on obtiendrait des moyennes moins élevées pour le tarif des marchandises, qui se trouverait réduit à 5 centimes 11 centièmes par tonne et par kilomètre, tandis que sur les lignes secondaires il dépasse 11 centimes. On sait déjà ce que représentent, en cette matière, les centimes et leurs fractions. La différence provient de ce que les marchandises effectuent sur les grandes lignes de plus longs parcours; elle est tout à fait rationnelle; mais elle démontre que la fusion des anciennes compagnies a procuré l'économie des transports et rendu possibles des réductions que l'on ne saurait attendre d'entreprises morcelées, n'ayant qu'un champ d'exploitation très limité et obligées de faire peser sur un réseau trop restreint la somme de leurs frais généraux.

Lors de la création des chemins de fer, l'opinion générale était

que ce nouveau mode de circulation servirait aux voyageurs beaucoup plus qu'aux marchandises. La statistique prouve que tous les intérêts en ont tiré parti et que les transports des produits s'y sont développés plus rapidement que ceux des personnes. Bien qu'il soit assez malséant de comparer un voyageur à une tonne, nous rappellerons que jusqu'en 1856 le chiffre du voyageur kilométrique excédait celui de la tonne. Depuis 1856, cette dernière a pris le dessus; en 1869, on comptait 4 milliards de voyageurs et 6 milliards 1/2 de tonnes transportés à la distance d'un kilomètre, et l'écart devient chaque année plus grand au profit des marchandises. Comment les compagnies arrivent-elles à faire mouvoir cette masse énorme de milliards? Par quels procédés et dans quelles conditions de sécurité opèrent-elles ces transports multipliés, encombrans, rapides, qui utilisent les rails et remplissent les gares? La statistique du personnel et du matériel va nous le faire connaître par des chiffres qui dessinent en quelque sorte toute la manœuvre de l'exploitation.

II.

Les chemins de fer ont à leur service une armée dont l'effectif en 1869 comptait 138,000 personnes, nous dirions 138,000 soldats, s'il n'y avait pas 10,000 femmes dans les rangs. Cet effectif a presque doublé depuis dix ans. Il était en 1859 de 75,000 employés pour l'exploitation de 9,061 kilomètres, soit 8 employés 36 centièmes par kilomètre. L'effectif de 138,000 employés, recensé en 1869 pour le service de 16,973 kilomètres, donne la proportion de 8 employés 14 centièmes par kilomètre. Le chiffre kilométrique a donc peu varié. Avec l'extension du réseau, le nombre des agens de l'administration centrale a diminué proportionnellement; il y a eu au contraire augmentation dans le personnel des gares et de la voie, parce que le développement considérable du trafic a nécessité un surcroît de bras et de surveillance. Quant au personnel attaché à la traction et à l'entretien du matériel, il ne s'est pas accru dans la même proportion que le réseau : il est en effet plus facile de combiner économiquement la manœuvre des locomotives et des wagons sur de grands parcours que sur de petites distances. Voici au surplus comment se répartissait le personnel des divers services en 1869 :

Administration centrale.	2,028
Mouvement et trafic.	54,539
Traction et matériel.	34,530
Voie et bâtimens.	47,150
Total.	138,247

La presque totalité de ce personnel était au service des six grandes compagnies dans les proportions suivantes :

Nord.	20,605	employés,	ou 13.24	par kilomètre.
Est.	24,592	—	8.60	—
Ouest.	19,851	—	9.13	—
Orléans.	20,956	—	5.40	—
Lyon.	38,021	—	9.07	—
Midi.	11,359	—	6.07	—

Il existe, on le voit, des différences assez sensibles dans le chiffre kilométrique du personnel employé sur chaque ligne. Elles peuvent être dues en partie à ce que certaines compagnies auraient recours à un personnel auxiliaire qui ne figure pas sur les contrôles, tandis que d'autres n'observeraient pas la même pratique. Dans un travail aussi compliqué, l'absolue concordance des renseignemens est bien difficile à obtenir, et il faut se résigner à quelques incertitudes ou erreurs de statistique. Au reste ce chiffre du personnel kilométrique doit varier selon les lignes, comme il varie sur les diverses sections du même réseau, parce que la longueur et la nature du parcours, le nombre et l'importance des gares, le caractère du trafic, en un mot l'organisation générale du service exerce une influence directe sur les procédés d'exploitation. Quoi qu'il en soit, les différences indiquées par les tableaux statistiques se recommandent à l'étude des compagnies, qui sont désireuses sans aucun doute de s'emprunter mutuellement les règlemens et les moyens les plus sûrs pour réaliser des économies. Ce qui importe au public, c'est que ces économies ne tournent pas au détriment du service. Or depuis 1859 les compagnies continuent à employer environ 8 personnes par kilomètre, bien que beaucoup de lignes, ouvertes durant ces dernières années sur le nouveau réseau, soient à voie simple, ne comptent pas de grandes gares et n'aient encore qu'un faible trafic. Il est donc certain que le personnel de l'ancien réseau a dû être augmenté.

Les compagnies employaient en 1869 près de 45,000 anciens militaires : c'est environ le tiers de leur personnel. Elles se sont conformées aux instructions ministérielles qui leur recommandent de réserver aux candidats sortant de l'armée une partie des places dont elles disposent. Le service des gares et des trains exige en effet la plupart des qualités que l'on doit obtenir plus facilement des hommes qui ont passé par le régiment : l'ordre, la discipline, la propreté et l'exactitude. Cette dernière qualité est particulièrement indispensable. On disait autrefois l'heure militaire, il faut dire aujourd'hui l'heure du chemin de fer, pour exprimer le plus haut degré d'exactitude. Les anciens sous-officiers et soldats sont donc

les bienvenus auprès des compagnies, non point ceux qui ont vieilli au drapeau et qui ne pourraient plus se plier à de nouvelles habitudes, mais ceux qui ont fait un ou deux congés et qui sont encore dans l'âge où l'on oublie et où l'on apprend. L'ancien militaire, appliqué à un service civil, et destiné à se trouver en relations constantes avec le public, a besoin d'oublier la forme quelque peu sommaire du commandement sous les armes et d'acquérir, à l'endroit de cet être ondoyant, divers et peu patient qui s'appelle le voyageur, une modération à toute épreuve. D'après la nouvelle organisation de l'armée, le nombre des jeunes gens sortant chaque année des régimens deviendra très considérable. On se préoccupe déjà de chercher pour eux des carrières civiles appropriées à leurs habitudes. Cette question intéresse directement le succès d'une réforme qui n'est rien moins qu'une révolution sociale, en ce qu'elle peut déplacer et mettre en mouvement toute la nation, changer brusquement les mœurs, les penchans et les carrières. Combien de soldats, après avoir achevé leur temps, ne veulent plus retourner au village! Éloignés de leur foyer qui peut-être s'est éteint en leur absence, accoutumés au mouvement des villes, ayant désappris le travail de la terre, ils sont complétement dépaysés, et ils vont solliciter leur admission dans les services publics ou dans le personnel des grandes compagnies. « L'art de mettre les hommes à leur place, a dit Talleyrand, est le premier peut-être dans la science du gouvernement. » Cet axiome est à l'usage des hommes d'état, qui bien souvent l'oublient; on peut dire de même que l'art de procurer aux citoyens les places qui leur conviennent est très essentiel pour le bon ordre de la société. La liberté ne suffit pas toujours pour cette sorte d'aménagement humain. Elle est commode, mais parfois dangereuse, lorsqu'elle laisse se multiplier au milieu d'une nation la classe des déclassés. Il convient donc de songer aujourd'hui plus que jamais à l'avenir de cette nombreuse portion d'anciens militaires qui dans quelques années encombrera nos grands centres de population. Les chemins de fer leur offriront une ressource très précieuse qui se chiffre déjà par l'emploi de 45,000 hommes attachés aux différens services de l'exploitation. En Allemagne, le personnel presque tout entier est organisé militairement. Tôt ou tard en France, par la force des choses, nous en viendrons là.

Que l'on se rassure cependant, les anciens militaires ne prendront pas toutes les places; il en restera pour les femmes, qui leur font, pour certaines catégories d'emplois, une rude concurrence. En 1869, l'effectif des femmes au service des chemins de fer était de 4,500; il dépasse aujourd'hui 10,000. L'épreuve a donc réussi, puisque les compagnies facilitent de plus en plus l'admission de cette classe si intéressante d'auxiliaires. Les femmes sont employées

dans les guichets des gares, dans quelques ateliers où se répare le matériel, aux barrières des passages à niveau, et elles s'acquittent aussi bien, sinon mieux que les hommes, de la tâche qui leur est confiée. Elles sont, pour un moindre salaire, aussi exactes et habiles, et peut-être plus attentives. La question du travail des femmes est l'une des plus graves de notre temps. Elle a fini par attirer la sollicitude émue des moralistes et même l'attention des économistes, que l'on croit généralement peu sensibles. Il est trop vrai que dans l'état social, tel que l'ont fait les lois modernes, les femmes n'ont point vu s'améliorer leur condition. Dans les villes surtout, les machines d'abord, puis les hommes, leur ont enlevé ou disputé une partie de leurs anciennes branches de travail, et, sauf de rares exceptions, elles n'ont profité que médiocrement de la hausse des salaires. Certains réformateurs politiques ou socialistes réclament pour elles les droits de citoyen; il serait plus utile de leur trouver simplement de l'ouvrage. Sans nous arrêter sur ce problème qui est vraiment triste, nous ne pouvons que signaler avec empressement l'exemple que donnent les compagnies de chemins de fer en accueillant le concours des femmes. Cet exemple mérite d'être imité.

Il ne suffit pas de consulter les statistiques pour dénombrer le personnel qui obtient un emploi dans l'industrie des chemins de fer. A l'effectif de 138,000 personnes qui figurent sur les tableaux, il convient d'ajouter le chiffre plus considérable peut-être des ouvriers qui sont attachés aux industries accessoires, relèvent indirectement des voies ferrées et subsistent réellement par elles. Les gares sont des foyers de travail. Il s'y produit un continuel rayonnement d'hommes et de marchandises qui se projette à toute heure dans chaque direction. Que deviendrait cette armée de travailleurs, si l'on en était réduit aux transports des diligences et de l'ancien roulage, et si les chemins de fer n'existaient pas! Non-seulement les chemins de fer ont créé une foule d'industries qui ne vivent que par leur contact et qui fournissent la subsistance à de nombreuses familles, mais encore ils ont ressuscité, pour ainsi dire, les industries qu'ils semblaient avoir frappées de mort. Ainsi les voitures de correspondance et le camionnage emploient plus de postillons, de charretiers, d'ouvriers, que n'en occupaient les anciens modes de transport. Il est très difficile de risquer en pareille matière un chiffre approximatif; cependant nous ne serions pas surpris que l'on dût évaluer à près d'un million le nombre des individus qui, soit directement, soit indirectement, vivent de l'industrie des chemins de fer.

La statistique du matériel qui circule sur les voies ferrées est intéressante à étudier en présence des plaintes très vives exprimées

dans ces derniers temps sur cette partie du service. Voici les chiffres qui font connaître le nombre des différens véhicules affectés à l'exploitation en 1859 et 1869 :

	1859.	1869.
Locomotives à voyageurs.	1,712	2,273
— à marchandises.	1,302	2,597
Voitures à voyageurs. 1re classe.	1,398	2,449
— 2e classe.	2,618	3,972
— 3e classe.	3,074	5,334
Wagons de service.	3,015	4,575
— de marchandises.	57,657	117,616
Total. . . .	67,762	133,946

Le chiffre des véhicules mis à la disposition des voyageurs et du commerce a doublé en dix ans; de plus, la contenance des voitures et des wagons a été augmentée. En ne tenant compte que du nombre, on calcule qu'en 1859 il y avait 7 véhicules 48 centièmes par kilomètre exploité, et en 1869 un effectif de 7 véhicules 89 centièmes par kilomètre. L'accroissement, qui porte pour la plus forte part sur les wagons à marchandises, paraît donc peu sensible; car la comparaison doit s'établir au moyen du nombre kilométrique. On a vu cependant que le trafic des voyageurs et surtout celui des marchandises ont augmenté dans de plus grandes proportions. En réalité, il y a eu d'importantes additions de matériel sur l'ancien réseau, les nouvelles lignes moins fréquentées et à voie simple n'exigeant pas le service des 7 véhicules par kilomètre qui ne représentent qu'une moyenne générale pour l'ensemble des deux réseaux; d'un autre côté, les conditions du transport se sont régularisées et améliorées au profit des compagnies, qui ont su mieux utiliser leur matériel. Augmenter la puissance des locomotives, diminuer autant que possible le vide dans les wagons, et réduire au minimum le poids mort, tel est le but que doit se proposer une exploitation habile. Si l'on examinait en détail la statistique du matériel pour chaque compagnie, l'on observerait des différences plus ou moins considérables, analogues à celles qui ont été signalées plus haut dans les chiffres du personnel et provenant sans doute des mêmes causes. Nous devons nous borner à indiquer les résultats d'ensemble, qui montrent à quel degré l'exploitation se perfectionne en tirant un meilleur parti des instrumens de transport. Ces perfectionnemens profitent aux compagnies, qui ménagent leur capital et travaillent à moins de frais; ils profitent également au public, ces économies permettant d'accorder des diminutions de tarifs.

Cependant le bénéfice disparaîtrait en partie, s'il était établi que pour réduire leurs dépenses les compagnies n'entretiennent pas un

nombre suffisant de véhicules. Le premier besoin pour le commerce, c'est d'avoir à sa portée le wagon prêt à partir. Si le wagon fait défaut, à quoi sert la baisse des tarifs? On se souvient des réclamations qui ont été exprimées sur ce point dans le courant de 1871, des discussions qui se sont engagées entre les chambres de commerce et les compagnies, des mesures prises par le gouvernement pour suspendre l'exécution des clauses relatives aux délais de transport. Il est certain qu'il y a eu sur une portion du réseau un grand encombrement de marchandises et que le matériel a été insuffisant pendant plusieurs mois; mais la commission d'enquête parlementaire, appelée à examiner les plaintes, a reconnu que les conséquences de la guerre avaient créé un cas de force majeure qui dégageait la responsabilité du service de l'exploitation. Aujourd'hui, les opérations de transport sont à peu près rentrées dans l'ordre accoutumé, le matériel se complète, et, s'il est désirable que l'on profite de l'occasion pour améliorer les voitures à voyageurs, il ne faudrait pas exiger sans nécessité absolue l'augmentation du nombre des wagons destinés aux marchandises. Il vaudrait mieux étudier les combinaisons les plus propres à accroître la circulation du matériel existant. Le progrès que révèle sous ce rapport l'étude comparée des statistiques de 1859 et de 1869 n'a pas encore dit son dernier mot. Accroître la circulation ou la charge des wagons, c'est par le fait accroître leur nombre.

Le choix du personnel et l'entretien du matériel influent à un égal degré sur la sécurité des transports. Chacun de nous est en mesure d'apprécier les causes multiples qui peuvent entraver la circulation, nuire à la régularité du service et entraîner des accidens. Si les expéditions ou les passages de trains ne sont pas exactement calculés, si la voie n'est pas maintenue en parfait état, si les véhicules ne sont pas visités avec soin avant le départ et même en cours de route, la vie des voyageurs est compromise. La plus stricte surveillance est donc indispensable : elle doit s'étendre à tous les détails, personnel et matériel, et s'exercer à tous les instans. La statistique que nous avons sous les yeux fournit le chiffre des accidens qui se produisent sur les chemins de fer, ainsi que le nombre des morts et des blessés. Consultons ce triste bulletin pour l'année 1869.

Sur 1,044,296 trains ayant transporté des voyageurs, 76 ont occasionné mort ou blessures : 2 voyageurs ont été tués et 135 blessés par le fait de l'exploitation; 22 ont été tués et 141 blessés par suite d'accidens étrangers à l'exploitation, soit en tout 24 voyageurs tués et 276 blessés pour une circulation de 111 millions de personnes. Il est donc permis de dire que les accidens sont relativement peu nombreux; la statistique mortuaire des anciennes dili-

gences donnait des chiffres plus élevés. Il faut ajouter que, d'après les enquêtes faites avec soin sous le contrôle de l'administration et de la justice, la plupart des accidens qui arrivent sur les voies ferrées sont dus à l'imprudence des voyageurs, sans compter les suicides, qui, en 1869, ont été au nombre de 4.

Les accidens arrivés au personnel des compagnies ont été beaucoup plus fréquens. On a constaté 175 cas de mort, dont 9 sont attribués à l'exploitation, 150 à l'imprudence et 16 à diverses causes fortuites ou mal expliquées. Parmi les victimes, on compte 53 hommes d'équipe, 19 gardes-lignes et gardes de nuit, 15 poseurs de la voie, 13 cantonniers, 12 aiguilleurs, 11 conducteurs ou chefs de train. Ce sont les agens de la voie qui sont le plus exposés; puis viennent les agens des gares. La statistique ne donne pas le chiffre des blessés, qui doit être considérable. Alors que la sécurité des voyageurs paraît suffisamment garantie, le personnel des chemins de fer paie bien largement son tribut aux périls d'une exploitation qui est pour lui comme un champ de bataille. Vainement les invitations les plus expresses, les règlemens les plus stricts commandent-ils la régularité et la prudence dans les manœuvres, l'attention sur les mouvemens de la voie, et la patience qui, dans un service de ce genre, est la meilleure sauvegarde. De même que l'on ne peut empêcher beaucoup de voyageurs de descendre de voiture avant l'arrêt complet, de même on ne parvient pas à modérer la précipitation effrayante que certains agens des trains apportent dans leur service. Les ouvriers qui travaillent sur la voie se laissent souvent surprendre par des trains en marche ou par des locomotives isolées, soit qu'ils n'aient pas entendu le coup de sifflet, soit qu'ils n'aient pas eu la précaution de se ranger assez vite. Ici comme à la guerre, l'habitude du danger, auquel on a échappé tant de fois, produit l'insouciance et pousse à la témérité. C'est la nature humaine. Les compagnies ont le devoir de ne rien négliger pour diminuer autant que cela est possible les chances d'accident, pour recommander la prudence et l'imposer par les règlemens d'une discipline rigoureuse, enfin pour venir en aide aux victimes ou à leurs familles; il faut aussi que le public sache ce qu'il doit de gratitude et de respect à ces vaillans soldats de l'industrie, qui luttent jour et nuit, et trop souvent succombent sur le champ du travail.

III.

Après avoir résumé les documens statistiques d'après lesquels on peut suivre les progrès du réseau, le développement des transports et les principaux détails de l'exploitation, il nous reste à examiner la situation financière pour l'ensemble des voies ferrées. Quel est le

capital qui a été employé, et de quels élémens se compose-t-il? Quelles sont les dépenses et les recettes? Quel est le produit final de cette grande industrie qui nous intéresse presque tous comme associés ou comme cliens et qui nous intéresse tous comme contribuables? Tels sont les points qu'il est utile d'éclairer à la lumière des chiffres. Il s'agit d'un compte de budget, dont il convient de parcourir les différens chapitres, si l'on veut acquérir des notions exactes sur la situation des chemins de fer.

Au 31 décembre 1869, les dépenses faites pour la construction du réseau s'élevaient à 8 milliards 217 millions. L'état y avait contribué pour 1 milliard 86 millions sous forme de travaux ou de subventions non remboursables, les départemens, les communes et divers intéressés pour 83 millions, et les compagnies pour 7 milliards 48 millions. A cette même date les compagnies avaient réalisé, soit au moyen de leur capital social ou d'actions, soit par la vente d'obligations, soit enfin par diverses rentrées provenant en général de subventions des départemens ou des communes, une somme de 7 milliards 198 millions. Il leur restait donc 150 millions disponibles pour la continuation des travaux, ainsi que la faculté d'émettre des obligations au fur et à mesure de leurs besoins. L'état, venant en aide au crédit des compagnies, a garanti pendant cinquante ans un capital de 3 milliards 988 millions à des taux qui varient de 4 à 4,65 pour 100, et sous des conditions particulières qui, d'une part, n'engagent sa responsabilité qu'à titre éventuel, et d'autre part stipulent le remboursement ultérieur des sommes payées aux compagnies en exécution du contrat. Ainsi d'après le système adopté en France, la presque totalité des dépenses de construction a été faite par des entreprises concessionnaires. Le trésor n'y est intervenu que pour un huitième; mais il demeure intéressé à l'exploitation par la garantie dont il a couvert le crédit des six grandes compagnies.

Le nombre des actions de chemins de fer était, en 1869, de 3,217,417, et celui des obligations de 17,928,192. Ces 21 millions de titres forment aujourd'hui la portion la plus considérable de la richesse mobilière, et ils appartiennent à plus d'un million de propriétaires, les obligations garanties par l'état étant recherchées à l'égal de la rente. Ces chiffres sont bons à retenir; ils expliquent la sollicitude que tout gouvernement sage doit accorder à une industrie qui compte dans les rangs les plus divers de la société, au plus bas comme au plus haut degré de l'échelle des fortunes, un si grand nombre d'associés. Pour les obligations, le chiffre des intérêts et de l'amortissement s'élevait en 1869 à près de 300 millions de francs. Cette somme, à laquelle s'ajoute l'intérêt du capital-actions, doit être prélevée sur les produits de l'exploitation;

elle donne la mesure de l'importance qui s'attache à la direction des entreprises de chemins de fer : il ne suffit pas d'éviter la prodigalité dans les dépenses, il convient en outre de ne toucher que d'une main sûre aux éléments de recettes. Une fausse manœuvre risquerait de coûter des millions et de faire pencher vers la ruine, qui serait la ruine publique, le plateau d'une balance qui se trouve déjà chargée d'un poids de 300 millions pour l'intérêt des obligations, c'est-à-dire pour le service d'une dette. Aussi est-ce avec beaucoup d'attention qu'il convient d'observer les résultats de l'exploitation des chemins de fer, d'examiner si les recettes suivent la même progression que les dépenses et de s'éclairer sur les conséquences financières qui résultent de l'extension du réseau.

En 1851, les recettes de toutes les compagnies étaient de 106 millions, et les dépenses de 48, ce qui laissait un excédant de recettes de 58 millions. L'exploitation de 1869 a compté 706 millions de recettes, 321 millions de dépenses, soit un excédant de 385 millions. Ne nous arrêtons pas cependant à ces gros chiffres, qui ne font que traduire en argent les énormes augmentations signalées plus haut dans le transport des voyageurs et des marchandises. Pour établir des comparaisons utiles, on doit consulter les résultats kilométriques. La statistique montre que la recette par kilomètre s'est élevée de 32,600 fr. en 1851 à 42,900 fr. en 1869, la dépense de 14,600 fr. à 19,500 fr. : soit un excédant de recette de 18,000 fr. pour la première année et de 23,000 fr. pour la dernière. Cette situation paraît favorable, puisque la recette s'est accrue dans une plus forte proportion que la dépense; mais il y a en outre le budget de la construction qui prélève sur l'exploitation les sommes réclamées par le service des capitaux employés à l'établissement de la voie ferrée. Quelle que soit l'augmentation de la recette, si le chiffre des intérêts dus au capital pour l'ensemble du réseau suit une progression plus rapide, le profit de l'exploitation est atténué. C'est pour ce motif que les bénéfices des compagnies ont été moindres en 1869 qu'en 1851, malgré l'amélioration du trafic.

Cette question est si importante que nous croyons nécessaire d'y insister, en la limitant pour la rendre plus précise. Les grandes compagnies ont dressé des tableaux qui font connaître, pour chaque ligne de l'ancien et du nouveau réseau, d'une part les recettes, dépenses et produit net de l'exploitation en 1869, d'autre part le bénéfice ou la perte qui resterait en fin de compte, si l'on ajoutait aux dépenses l'intérêt à 5 1/2 pour 100 des capitaux de premier établissement. A ne considérer que l'exploitation proprement dite, presque toutes les lignes présentent un excédant de recettes; mais dès que l'on ajoute à la dépense l'intérêt du capital, le résultat est modifié. Il n'y a pas une seule ligne du nouveau réseau qui ne soit

en déficit. Même sur l'ancien réseau, il existe nombre de lignes dont le produit ne suffirait pas pour payer, en sus des dépenses d'exploitation, un intérêt de 5 1/2 pour 100 au capital.

Prenons pour exemple la compagnie de Lyon. Son ancien réseau se composait, en 1869, de 32 lignes ou sections, mesurant ensemble 3,560 kilomètres, dont la construction a coûté 1 milliard 811 millions, soit 509,000 francs par kilomètre. Sur ces 32 sections, l'on en compte 24, d'une longueur totale de 2,449 kilomètres, qui seraient en déficit. Cette insuffisance est compensée au-delà par les résultats de l'exploitation des 8 autres sections qui, avec un parcours de 1,111 kilomètres, procurent un bénéfice de beaucoup supérieur au chiffre qui serait nécessaire pour payer l'intérêt au capital de premier établissement. Cet excédant est de 65 millions, qui servent à couvrir non-seulement le déficit de 34 millions sur 24 sections de l'ancien réseau, mais encore le déficit de 11 millions sur les 10 sections du nouveau réseau. S'il était porté atteinte aux recettes de la grande ligne de Paris à Marseille, qui produit la presque totalité du bénéfice net, les combinaisons financières sur lesquelles repose la constitution de la compagnie de Lyon seraient détruites. Il en serait de même, à un moindre degré peut-être, pour les autres compagnies. Il ne faut point se lasser de répéter que le nouveau réseau et une partie de l'ancien n'ont pu être construits et ne peuvent continuer à être exploités dans des conditions d'équilibre que grâce aux bénéfices d'un petit nombre de grandes lignes et au crédit que ces bénéfices donnent aux compagnies sous la garantie de l'état. La statistique achève la démonstration. En permettant de décomposer les chiffres généraux et d'examiner ce que chaque ligne, considérée isolément, coûte et rapporte, elle dissipe les illusions dangereuses, rectifie les écarts de la controverse et montre clairement à quel prix et dans quelle mesure il est possible d'engager dans de nouvelles entreprises la fortune publique et les capitaux privés.

La recette kilométrique des chemins de fer français a suivi un mouvement presque continu d'augmentation jusqu'en 1855, année pendant laquelle son chiffre a dépassé 53,000 francs; puis elle a décru presque régulièrement pour s'abaisser à 43,000 fr. en 1869. De même l'excédant des recettes sur les dépenses de l'exploitation est descendu de 30,900 francs à 23,500 francs. Les premières lignes concédées ont été très productives, les secondes l'ont été moins; à mesure que l'on a étendu le réseau primitif, la moyenne générale des recettes et des excédans a diminué, bien que les compagnies, ayant acquis plus d'expérience, aient réalisé des économies dans les dépenses. Voilà le fait qui est connu, et à l'appui duquel il serait inutile de multiplier les chiffres. Cette industrie

paraît vraiment singulière : plus elle travaille, moins elle gagne.

Est-ce à dire que l'on doive s'arrêter, suspendre les concessions éventuelles, ne plus construire de nouvelles lignes et attendre plus ou moins longtemps que la recette kilométrique pour l'ensemble du réseau remonte et se fixe à un chiffre plus rémunérateur? Cela serait inadmissible. Les populations veulent, et elles ont raison de vouloir qu'on leur donne des chemins de fer; sous ce rapport, le suffrage universel n'est pas seulement exigeant, il est impérieux. Les partis les plus divisés en politique se réunissent dès qu'il s'agit de réclamer une ligne, un embranchement, une gare, un service plus accéléré ou plus fréquent. C'est le train de la popularité, et, au temps où nous sommes, c'est le train de tout le monde. Il y a un chemin de fer dans les plis de chaque candidature. Ce qui est sérieux et vrai, c'est que l'organisation actuelle de l'industrie, le mouvement des échanges, la concurrence entre tous les peuples, enfin, nous le voyons trop tard, les intérêts de la défense militaire demandent la multiplication des voies rapides. La statistique n'y fait pas obstacle. Elle se borne à établir sans émotion, comme un comptable, le crédit et le débet de l'affaire; elle donne l'inventaire du passé, le budget du présent et le devis de l'avenir. Elle écrit en quelque sorte les factures qu'elle n'a point l'embarras de payer.

Le véritable débiteur, ce n'est même pas ce million d'actionnaires ou d'obligataires qui a confié ses capitaux à l'industrie des voies ferrées. Sans doute on risquerait d'amener une perturbation très-redoutable en altérant brusquement, par une atteinte profonde, les conditions actuelles de l'exploitation, et la crise s'étendrait à toutes les zones du crédit public. Aucun gouvernement ne serait tenté de courir pareille aventure, car le vrai débiteur, ce serait l'état garant des compagnies, l'état qui serait obligé de combler le déficit des recettes et qui verrait diminuer en même temps la valeur de son gage. Dès maintenant, aux termes des contrats, il doit aux compagnies des annuités qui dépassent 30 millions, et la situation présente du trésor le condamne à rechercher des combinaisons dilatoires. Est-ce le moment d'accroître le chiffre de cette dette annuelle? ce qui arriverait infailliblement, si, malgré les avis de la statistique, l'extension nécessaire du réseau était livrée aux caprices et aux imprudences de la spéculation.

Il appartient aux pouvoirs publics de calculer avec précison ce qui doit être entrepris. En premier lieu se présentent les lignes stratégiques, dont la construction ne saurait être ajournée. Puis viennent les lignes déjà concédées éventuellement au profit de plusieurs régions qui les attendent et qui ont le droit de compter sur elles. La perte de nos deux provinces de l'est entraînera sans doute le

déplacement de plusieurs industries qu'il conviendra de suivre dans leur émigration et de mettre sans retard en communication avec les grands marchés et la mer. Enfin il est possible que sur certains points du territoire il se soit établi, depuis les dernières concessions, de nouveaux courans commerciaux qui mériteraient une exception à la règle de prudence que nous imposent l'état du crédit public et la situation du budget. Dans ce champ limité, où s'agiteront tant d'intérêts fort respectables, les concessionnaires trouveront à glaner quelques centaines de kilomètres, en attendant que l'amélioration du réseau permette de reprendre plus activement, sans péril et sans trop de sacrifices, les grands travaux de chemins de fer.

D'après les devis qui sont ordinairement présentés à l'appui des demandes de concession, il semblerait que les nouvelles lignes, pour lesquelles on ne sollicite ni subvention ni garantie d'intérêt, doivent en peu de temps s'exploiter avec bénéfice. Les documens les plus certains prouvent que cette espérance aboutirait le plus souvent à une déception. Que l'on consulte les renseignemens fournis par les compagnies. Il y a sur le nouveau réseau, et même sur l'ancien, des lignes relativement peu coûteuses qui, après plusieurs années de service, ne donnent encore que de la perte. On ne saurait prétendre cependant qu'elles soient mal exploitées; elles sont bien pourvues en personnel et en matériel, elles font partie d'un vaste groupe, et la plupart s'embranchent sur de grandes voies qui les mettent en relations presque directes avec les principales villes de la région. Tout en faisant la part des économies qu'une entreprise plus modeste essaierait de réaliser, comment admettre que de nouvelles lignes, établies dans des conditions moins favorables, seraient mieux en mesure de balancer leurs recettes et leurs dépenses? Les erreurs en pareille matière sont ruineuses. Invoquer ainsi les résultats connus, jeter l'eau froide de la statistique sur des illusions trop ardentes, mettre un chiffre à la place d'une chimère, ce n'est point combattre l'esprit d'entreprise. Il faut en toutes choses savoir ce que l'on fait, et nous préférerions, pour notre part, voir accorder une subvention et la garantie d'intérêt pour un chemin de fer utile plutôt que d'assister gratuitement aux infortunes d'un concessionnaire imprudent et de ses associés. Les voies ferrées ne se sont développées en France que du jour où elles sont devenues ce qu'on appelle vulgairement une bonne affaire; elles ne se développeront encore que si elles continuent à être au moins une affaire sûre. C'est pourquoi l'autorité qui délivre les concessions et le public qui apporte ses capitaux sont très intéressés à ne point dédaigner les enseignemens statistiques.

La même observation s'applique aux chemins de fer d'intérêt local, que l'on cherche à multiplier de tous côtés. Les conseils-généraux ont à contrôler très sérieusement les devis, en les comparant avec les résultats obtenus ailleurs. Ici encore, il vaut mieux se rendre un compte exact et augmenter le chiffre des subventions que d'accueillir trop vite des projets séduisans, mais peu sûrs. De plus il serait opportun que l'administration examinât s'il n'y aurait pas lieu d'accorder à cette catégorie de chemins de fer plus de tolérance quant aux formalités de la construction et de l'exploitation, et de réviser la loi de 1865. Bien que cette loi ait été rendue à la suite de longues études, elle n'a point le caractère d'un règlement définitif pour une branche de législation qui était alors toute nouvelle; il est même à craindre que l'objet n'en ait pas été défini en termes assez clairs. Où s'arrête, en fait de voies ferrées, l'intérêt général? Quel est le domaine de l'intérêt local? Cette question vaut la peine d'être résolue.

La statistique recueille les divers élémens au moyen desquels chacun peut établir, année par année, le bilan de l'industrie des chemins de fer. Avec son langage de chiffres, elle paraît bien aride; elle a quelque peine à fixer notre attention sur les longues colonnes où s'alignent les additions, les proportions et les moyennes. Ces chiffres pourtant sont instructifs, et l'esprit y rencontre la lumière. Il n'est pas indifférent que le pays connaisse, pour chaque réseau, pour chaque ligne, la situation vraie des voies ferrées, les dépenses de construction et les résultats du trafic. Ces renseignemens ne se bornent pas à indiquer où l'on en est, ils montrent comment l'on peut avancer, successivement et pas à pas, dans ce grand travail de construction, qui ne sera jamais achevé, car on aura toujours à créer des lignes nouvelles. Nous approchons d'une dépense de 10 milliards, dont il importe de surveiller le bon emploi. Dans cette industrie, les milliards vont vite, sous l'aiguillon des intérêts et quelquefois aussi sur les ailes de l'imagination. Il ne s'agit pas de les éloigner d'un champ qu'ils ont si largement fécondé, ni même de tempérer l'ardeur avec laquelle ils sont disposés à l'étendre. Il suffit de leur rappeler de temps en temps l'inventaire des récoltes passées pour qu'ils sachent mieux apprécier la situation présente, et ne s'égarent pas dans la poursuite des gains futurs. Ils se dirigeront alors plus sûrement, pour leur profit comme pour le nôtre. Ce sont là de simples opérations de calcul dont la statistique, amie des chiffres, veut bien se charger.

C. Lavollée.

UN

ROMANCIER CALIFORNIEN

BRET HARTE.

Go ahead!

Il y a quatre ans au plus que le nom de Bret Harte a été prononcé pour la première fois dans son pays même. Le romancier célèbre aujourd'hui en Angleterre autant qu'aux États-Unis n'était alors que le directeur d'un journal de San-Francisco, et n'obtenait qu'un succès tout local pour ainsi dire. Ce succès lui valut cependant d'être mis à la tête de l'*Overland Monthly* par la compagnie d'éditeurs californiens qui lançait ce recueil transatlantique. Tout marche à pas de géant en Amérique, les fortunes littéraires comme les autres. A quelques mois de là, l'*Overland* était devenu la revue américaine par excellence, et M. Bret Harte un génie transcendant dégagé de toutes les influences de l'ancien monde. Ébloui par ce panorama des mœurs californiennes que déroulait une série de nouvelles saisissantes dans leur brièveté, le public exagéra l'enthousiasme, comme il arrive toujours, et voulut que son auteur favori fût non pas seulement un grand romancier, mais un poète de premier mérite, un critique plein de goût. Il nous semble, quant à nous, que les petites compositions héroï-comiques qui forment la meilleure partie de son bagage poétique devraient être laissées dans l'ombre plutôt que si bruyamment applaudies, et que ses parodies un peu lourdes de quelques-uns de nos romans européens étaient dignes tout au plus des feuilles volantes qu'on a eu le tort de rassembler en volume (*Sensational Novels*). Pour les récits au contraire, on se rangerait volontiers de l'avis de Charles Dickens, qui, peu de mois avant sa mort, saluait avec une noble émotion

l'avénement d'un rival. Il y a en effet certains rapports entre le style de Bret Harte et celui de l'éminent romancier anglais; mais par la sobriété, le talent rare de condenser en un petit nombre de pages le vif intérêt de l'action et l'analyse profonde des caractères, Bret Harte se rapprocherait plutôt d'un autre modèle exquis, Mérimée. Quelques lignes finement et vigoureusement frappées, où chaque mot porte, lui suffisent pour évoquer un site, un personnage, et l'on n'a plus rien à apprendre : il semble que ce coin sauvage des sierras soit le pays natal, que tel colon à chemise rouge, espagnol, irlandais, chinois ou autre, avec tous ses signes distinctifs de race précisés d'un trait net, soit une vieille connaissance.

La supériorité de Bret Harte sur beaucoup d'écrivains auxquels on pourrait le comparer est dans la nouveauté de ses sujets. Il nous initie à un monde inconnu, il peint avec une vérité pleine d'énergie cette ère des premières immigrations qui touche à sa fin, et qui, malgré beaucoup de désordres, de violences et de grossièretés, a sa grandeur, sa poésie presque héroïque. Il nous introduit dans les centres miniers appelés *camps*, à l'origine composés de tripots, de buvettes et autres mauvais lieux, où la fièvre de l'or surexcitait encore des passions communes aux animaux féroces et aux hommes sans frein; il nous montre à l'état d'embryons ces villes aujourd'hui bien bâties, macadamisées, éclairées au gaz, renfermant tout ce que la civilisation peut apporter de luxe et de bien-être. Il tire enfin de celui de tous les sujets qui émeut le plus fortement une âme bien trempée, la lutte victorieuse de l'homme contre la nature, des effets inattendus, d'une beauté incomparable. Ce que lui reprocheront les critiques du vieux monde, c'est un dédain apparent de la morale, une façon alarmante de dérober pour ainsi dire son individualité. Nous aimons sentir la présence du romancier entre ses héros et le lecteur, nous aimons qu'il soit non pas seulement le miroir qui reflète les événemens et les caractères, mais la main ferme qui tient ce miroir, mais la conscience, mais la logique qui nous aide à distinguer entre le mal et le bien, excusant ceux-ci, condamnant ceux-là, expliquant toujours. Ce serait d'autant plus nécessaire pour une œuvre qui s'écarte de ce que nous avons l'habitude de voir, de sentir et d'apprécier, qui est en opposition perpétuelle avec notre propre nature et qui nous présente des types dont la rudesse et la brutalité risquent d'étonner certains lecteurs jusqu'au dégoût. M. Bret Harte n'écrit pas pour le vieux monde; il a cependant prévu le reproche.

« Parmi les premiers moyens employés pour moraliser la Californie, dit-il dans une de ses préfaces, je me rappelle une série de dessins inspirés, je crois, par ceux d'Hogarth : *les effets du travail et de la paresse*. Ces dessins représentaient les carrières respectives

du mineur honnête et du mineur vicieux, l'un rétrogradant à travers les phases successives de la malpropreté, de l'ivrognerie, de la maladie et de la mort, l'autre s'élevant par degrés correspondans jusqu'à la richesse et à la chemise blanche. Quelle qu'ait pu être l'imperfection de ces dessins, la moralité en était claire; elle manqua pourtant à produire la réforme désirée, peut-être parce que la moyenne des mineurs refusa de se reconnaître dans aucun de ces deux types absolus. Celui-là même qui eût pu servir de modèle au *mineur vicieux* avait sans doute le sentiment vague de certaines circonstances atténuantes qui dégageaient en partie sa responsabilité. — Voyez-vous, faisait observer l'un d'eux dans le langage intraduisible de sa classe, ce n'est pas jouer franc jeu. Ils ont mis toutes les cartes gagnantes dans les mains de ce gaillard-là! — Cet exemple sous les yeux, je me suis abstenu, dans mes esquisses, de formuler aucune moralité positive. J'aurais pu peindre mes scélérats sous les couleurs les plus sombres, si sombres en vérité que les originaux se seraient sentis devant eux comparativement vertueux; j'aurais pu leur rendre impossible l'accomplissement d'une action généreuse, évité ainsi la confusion morale qui résulte de l'étude de motifs et de qualités contradictoires et mélangés; mais j'aurais en ce cas assumé sur moi la responsabilité de créations imaginaires... »

M. Bret Harte s'est donc borné à écrire sans commentaires ce qu'il a observé; de cette façon, et le prestige du style aidant, il est parvenu à nous intéresser, fussions-nous armés jusqu'aux dents de pédantisme et de pruderie, à l'amour paternel du « Camp Rugissant » tout entier pour l'enfant orphelin de la misérable créature qui, seule de son sexe au milieu d'une centaine de bandits, leur a laissé en mourant un gage de réhabilitation; il nous fait compatir à la fin tragique du joueur Oakhurst, qui, bloqué par la neige dans une gorge des sierras, se brûle la cervelle pour assurer une dernière chance de salut aux deux malheureuses dont il est le dernier compagnon; il nous faut pleurer bon gré mal gré sur Miggles, la belle pécheresse de Marysville qui se transforme soudain, par un élan de cœur héroïque, en ermite et en garde-malade, et sur l'associé stupidement dévoué, ridiculement sublime du voleur de grand chemin Tennessee, pendu de par la loi de Lynch; et sur l'imposteur effronté qui vient usurper la place d'enfant prodigue chez le vieux Thompson.

Il nous force à des indulgences excessives, à des sympathies inavouables. Eh bien! il faut avoir la force d'échapper à ses enchantemens et de lui dire qu'il aurait tort de persévérer dans le genre auquel il doit une renommée que nous sommes du reste loin de vouloir diminuer. Un écrivain vraiment digne de ce nom n'a pas le

droit, quoi que prétende M. Bret Harte, de présenter au lecteur qu'il émeut, qu'il entraîne, un pareil mélange de mal et de bien avec cette dédaigneuse impartialité. S'il est vrai, comme on l'a dit, et comme il est consolant de le croire, que la perle divine existe sous tous les fumiers humains, encore faut-il montrer par quels moyens elle peut se dégager de la fange qui nous la cache, remonter pure et rayonnante à la lumière du jour. La tâche est belle. Nous apprendre comment le travail a transformé cette écume tumultueuse de toutes les nations en un peuple respectueux des lois qu'il s'est librement données, — indiquer la part d'influence que le nombre toujours croissant des écoles, que la famille surtout, quoique l'élément féminin soit encore trop rare, a pu avoir dans cette transformation, — examiner comment les vertus sociales ont réussi à se greffer sur l'unique vertu des premiers émigrans, cette force d'âme qui n'est souvent que la conséquence de la force physique, — nous faire assister au progrès moral, qui a été dans la terre promise de l'aventure presque aussi rapide que le progrès de l'industrie, — il y a là de quoi tenter M. Bret Harte. La veine d'or qu'il a si heureusement découverte est loin d'être épuisée; cette épopée, pour laquelle, dit-il trop modestement, il n'a voulu que recueillir des matériaux, personne mieux que lui ne peut la chanter. En attendant, nous avons choisi parmi ses œuvres celle qui doit donner aux lecteurs de la *Revue* l'idée la plus complète de ce talent original et distingué. Nous avons essayé, en la traduisant, de conserver cette *saveur de terroir* dont on fait tant de cas en Amérique.

MLISS.

I.

A l'endroit où la Sierra-Nevada commence à s'abaisser en ondulations plus douces, où les rivières deviennent moins rapides et moins jaunes, sur la pente d'une grande montagne rouge se dresse « Smith's Pocket » (la poche de Smith). Vues de la route rougeâtre au coucher du soleil, à travers la rouge lumière et la poussière rouge, ses maisons blanches ressemblent aux affleuremens de quartz qui tachent le flanc de la montagne. On perd de vue la diligence rouge, couronnée de voyageurs à chemises rouges, une demi-douzaine de fois durant la descente tortueuse; après les détours les plus imprévus, elle disparaît tout à fait à deux cents pas de la ville. Ce brusque crochet de la route est cause sans doute que l'arrivée d'un étranger à Smith's Pocket donne lieu ordinairement à une erreur assez plaisante : en descendant au bureau des diligences, le voyageur, trop sûr de lui, sort volontiers de la ville sous l'impres-

sion trompeuse qu'elle s'élève dans une tout autre direction. L'on raconte qu'un de ces voyageurs présomptueux fut rencontré par des mineurs à deux milles de Smith's Pocket, chargé de son sac de nuit, de son parapluie, d'un recueil littéraire et d'autres signes évidens des raffinemens de la civilisation, s'évertuant en vain sur la route même qu'il venait de parcourir à chercher la colonie. Un observateur eût trouvé du reste quelque compensation à son désappointement dans l'aspect fantastique du pays. Les vastes fissures qui entr'ouvrent le sol et les déplacemens de terre rouge ressemblent plus au chaos d'un soulèvement de l'époque primitive qu'à l'œuvre des hommes, tandis qu'à mi-chemin de la descente la longue passerelle d'un bief écarte au-dessus du gouffre les jambes disproportionnées qui soutiennent son corps étroit, pareil à l'énorme fossile d'un antédiluvien oublié. A chaque pas, des canaux plus petits traversent la route, cachant dans leurs profondeurs des ruisseaux qui vont s'unir clandestinement au grand torrent dont les flots jaunis roulent plus bas. Çà et là gisent les ruines de quelque cabane avec la cheminée seule debout, l'âtre à ciel ouvert.

La colonie de Smith's Pocket doit son origine à la découverte d'une poche (1) en cet endroit par un certain Smith. Cinq mille dollars furent tirés de cette poche en une demi-heure par Smith, trois mille dollars consacrés à la construction du bief et des tunnels; enfin on découvrit que la poche de Smith était sujette comme d'autres poches à se vider. Smith eut beau fouiller les entrailles de la Montagne-Rouge, ces cinq mille dollars furent la première et la dernière récompense de son travail. La montagne devint avare de ses secrets d'or, et le bief engloutit le reste de la fortune de Smith.

Alors Smith se livra dans les mines et dans les moulins à l'exploitation du quartz, puis à des travaux hydrauliques et de terrassement, puis par degrés à la débauche. Bientôt on se dit à l'oreille que Smith buvait beaucoup; peu à peu le bruit se répandit que Smith était un ivrogne de profession, et les gens jugèrent, comme il arrive souvent, qu'il n'avait jamais été autre chose. Heureusement l'avenir de Smith's Pocket, non plus que celui de la plupart des découvertes, ne dépendait pas de la fortune d'un pionnier : d'autres creusèrent des puits et trouvèrent des poches, de sorte que Smith's Pocket devint un établissement important avec ses deux magasins de fantaisies, ses deux hôtels, son bureau des dépêches et ses deux « premières familles. » De temps à autre, l'unique et longue rue était intimidée par l'apparition des dernières modes de San-Francisco, importées pour l'usage exclusif des premières familles; ces chiffons élégans ajoutaient encore par le contraste à

(1) *Poche* se dit en langage de mineur d'un gisement aurifère.

l'aspect misérable, ridé, nu, de la nature outragée, n'humiliant pas moins la majeure partie d'une population à qui le dimanche n'apporte que du linge propre, sans aucun ornement superflu. Il y avait encore une église méthodiste et tout près la banque, — un peu plus loin, en descendant, le cimetière, enfin la petite école.

« Le maître, » son petit troupeau ne le connaissait que sous ce nom, était assis seul un soir dans l'école, traçant avec soin sur quelques cahiers ouverts devant lui ces exemples qui passent pour être le dernier mot de la perfection calligraphique et morale. Il venait d'écrire : *Les richesses sont trompeuses*, et il enjolivait le substantif avec des artifices de fleurons qui étaient tout à fait dans l'esprit de son texte, quand on frappa doucement. Les piverts avaient travaillé sur le toit toute la journée sans que leur bruit le dérangeât de sa tâche; mais il leva la tête lorsque la porte s'ouvrit après de petits coups répétés, et l'apparition d'une jeune fille misérablement vêtue le fit tressaillir. Ses grands yeux noirs, ses cheveux que le peigne semblait n'avoir jamais lustrés, et qui tombaient en désordre sur un visage brûlé par le soleil, ses bras et ses pieds poudrés de terre rouge, lui étaient cependant familiers. C'était Melisse Smith, la fille sans mère de Smith. — Que peut-elle me vouloir? pensa le maître.

Chacun connaissait Mliss, comme on l'appelait sur toute la hauteur et dans toute la largeur de la Montagne-Rouge, chacun la connaissait pour une fille incorrigible. Sa nature fougueuse et rebelle, ses folles équipées, sa haine de toute loi, étaient proverbiales comme les faiblesses de son père et acceptées tout aussi philosophiquement par les gens de la ville. Elle échangeait avec les garçons qui fréquentaient l'école des invectives, des horions, et, si elle avait la langue plus prompte, elle avait le bras aussi solide qu'aucun de ses antagonistes. Elle suivait les pistes avec la sagacité d'un chasseur, et le maître l'avait déjà rencontrée à plusieurs milles de distance sans bas ni souliers, tête nue, sur le chemin de la montagne. Les camps de mineurs, échelonnés le long du torrent, lui fournissaient sa subsistance en aumônes libéralement offertes durant ces pèlerinages volontaires. Il n'avait tenu qu'à elle d'être l'objet d'une plus haute protection : le révérend Josué Mac Snagley, prédicateur en titre, l'avait placée à l'hôtel comme servante, dans l'espoir de la civiliser un peu, et l'avait présentée à ses élèves de l'école du dimanche; mais, non contente de jeter à l'occasion les assiettes à la tête de son patron et de riposter vertement aux facéties des hôtes, elle produisit à l'école du dimanche un effet si incompatible avec la morne placidité de cette institution, que, par déférence pour les robes empesées et l'irréprochable moralité des deux enfans roses et blancs des premières familles, le révérend dut l'expulser ignomi-

nieusement. Tels étaient les antécédens et la réputation de Mliss lorsqu'elle apparut à l'école; ils se trahissaient dans ses haillons, sa chevelure inculte et ses pieds saignans, qui émurent la pitié du maître; ils éclataient dans ses yeux noirs, dont le regard intrépide lui imposa.

— Je suis venue ce soir, dit-elle rapidement et avec hardiesse, son regard dur fixé sur le sien, parce que je savais que vous étiez seul. Je ne viendrais pas à l'heure où les filles sont ici; je les hais, et elles me haïssent... voilà. — Vous faites l'école, n'est-ce pas? Je veux apprendre.

Si à la pauvreté de ses habits et à l'inconvenance de ses cheveux emmêlés, de son visage malpropre, elle eût ajouté l'humilité des larmes, le maître aurait étendu jusqu'à elle un sentiment banal de pitié; mais avec l'instinct inné, bien qu'illogique, de l'espèce humaine, à sa hardiesse il répondit par cette sorte de respect que toutes les natures originales s'accordent mutuellement sans en avoir conscience lorsqu'elles sont mises en contact. Il la contempla donc avec attention, tandis qu'elle continuait avec volubilité, la main sur le loquet de la porte, les yeux sur les siens.

— Mon nom est Mliss... Mliss Smith! Vous pouvez parier votre vie là-dessus. Mon père est le vieux Smith, le vieux Bummer Smith, voilà ce qu'il est... Je suis Mliss Smith, et je viens à l'école.

— Eh bien? dit le maître.

Elle était accoutumée à la contradiction et à la résistance, injuste même et cruelle, car on s'amusait souvent à exciter sa colère et ses emportemens. Le calme du maître fut donc pour elle une surprise; s'arrêtant tout à coup, la sauvage créature commença interdite à tordre une mèche de cheveux entre ses doigts, la ligne rigide de la lèvre supérieure, crispée sur ses petites dents féroces, se détendit et trembla légèrement, les paupières se baissèrent, et quelque chose comme une rougeur lutta sur sa joue contre les éclaboussures de terre plus rouge encore et contre le hâle.

Soudain elle se jeta en avant, criant à Dieu de la tuer, et vint tomber le visage sur le pupitre du maître, pleurant, sanglotant, comme si son cœur eût voulu se briser. Il la releva doucement et attendit que le paroxysme fût passé. Tandis que, détournant toujours la tête, elle répétait entre ses sanglots le *mea culpa* du repentir enfantin : qu'elle ne l'avait pas fait exprès! qu'elle ne le ferait plus! qu'elle serait sage! — il vint à l'esprit du maître de lui demander pourquoi elle avait quitté l'école du dimanche. — Pourquoi? Oh! oui! Mais pourquoi aussi lui avait-il dit (*il*, c'était Mac Snagley) qu'elle était mauvaise, et que Dieu la haïssait pour cela? Si Dieu la haïssait, qu'aurait-elle été faire à l'école du dimanche? Elle ne se souciait de rien devoir à personne qui l'eût

en grippe! — Avait-elle dit ceci à Mac Snagley? — Oui. — Le maître se mit à rire. Ce rire franc avait des échos si étranges dans la petite maison d'école, il était en tel désaccord avec les gémissemens des pins au dehors, que bien vite il s'arrêta en soupirant, et ce soupir aussi partait du cœur. Après un moment de silence sérieux, il lui parla de son père. — Son père? Quel père? Le père de qui? Qu'avait-il jamais fait pour elle ? Pourquoi les autres filles la méprisaient-elles? Qu'est-ce qui faisait dire aux gens : « La Mliss du vieux Bummer Smith! » quand elle passait? Oui, oh oui! elle voudrait être morte, être morte! Que tout le monde fût mort! — Et ses sanglots recommençaient.

Le maître, penché sur elle, lui dit, aussi bien qu'il put, tout ce que nous aurions pu dire, vous ou moi, après avoir entendu des théories contre nature sortir d'une bouche d'enfant, mais en tenant compte, mieux que vous et moi peut-être, de ses guenilles, de ses pieds ensanglantés, de l'ombre omniprésente du père ivrogne, qui était non moins contre nature; puis il la mit debout, il l'enveloppa d'un châle qu'il avait, et la reconduisit, l'engageant à revenir le lendemain. Sur la route, il lui souhaita une bonne nuit. La lune éclairait brillamment l'étroit sentier qu'elle devait prendre. Il resta quelque temps à suivre des yeux la petite forme brisée qui se traînait en chancelant; il attendit jusqu'à ce qu'elle eût dépassé le cimetière et atteint la courbe du chemin, où, se tournant de son côté, elle se tint une minute immobile comme un atome de souffrance sous les lointaines et patientes étoiles. Alors il alla reprendre sa tâche; mais les lignes du cahier se déroulaient en longues perspectives de routes sans fin, où des figures d'enfans semblaient passer en pleurant dans la nuit. La petite maison d'école lui parut plus solitaire qu'auparavant; il ferma la porte, et retourna chez lui.

Le lendemain matin, Mliss vint à l'école; sa figure avait été lavée, l'état de sa chevelure révélait des luttes récentes contre le peigne, où peigne et cheveux avaient évidemment souffert. Le regard de défi étincelait encore de temps à autre; mais elle était déjà comme apprivoisée. Alors commencèrent une série de petites épreuves et de petits sacrifices auxquels maître et élève eurent part égale, ce qui augmenta entre eux la confiance et la sympathie. Bien que toujours obéissante sous les yeux du maître et parfois même traitable durant les récréations, Mliss, quand on la contrariait ou qu'elle se croyait offensée, retombait dans ses exaspérations indomptables, et plus d'un jeune sauvage, trouvant en elle à qu parler, allait ensuite, l'habit en loques, la figure égratignée, se plaindre au maître de la terrible Mliss.

L'événement de son entrée à l'école divisa les gens de la ville; quelques-uns menaçaient d'enlever leurs enfans à si mauvaise

compagnie, d'autres soutenaient vivement le maître dans son œuvre de régénération. Cependant, avec une persistance et une fermeté qui l'étonnèrent lui-même quand plus tard il s'en souvint, le maître fit peu à peu sortir Mliss des ténèbres de sa vie passée, comme si elle eût tout naturellement avancé sur le sentier étroit où il l'avait laissée au clair de la lune le soir de leur première entrevue. Se rappelant l'expérience de l'évangélique Mac Snagley, il évita soigneusement l'écueil contre lequel sa foi naissante avait fait naufrage par la faute d'un pilote maladroit. Si dans le cours d'une lecture elle tombait sur les paroles qui ont élevé ses pareils au-dessus des plus mûrs, des plus sages et des plus prudens, si elle apprenait quelque chose d'une religion qui est symbolisée par la souffrance, et que l'ancienne flamme de mauvais augure s'adoucît dans ses yeux, ce n'était jamais sous forme de leçons que la vérité lui était présentée. Quelques-uns des colons parmi les plus humbles avaient rassemblé une petite somme qui permit à Mliss la déguenillée de porter désormais les habits d'un être décent et civilisé, et souvent un rude serrement de main, un mot d'approbation de la part de quelque ouvrier à chemise de laine faisait monter une rougeur vive au visage du jeune maître, qui se demandait s'il méritait bien ces témoignages d'estime.

Trois mois s'étaient écoulés depuis l'époque de leur première rencontre, et le maître travaillait tard un soir à ses sentencieux exemples, quand Mliss frappa de nouveau à la porte. Elle était convenablement vêtue, elle avait le visage propre, et, sauf les longs cheveux et les brillans yeux noirs, il ne restait plus rien peut-être qui rappelât sa première apparition.

— Êtes-vous occupé? demanda-t-elle. Pouvez-vous venir avec moi? — Sur sa réponse affirmative, elle ajouta du ton impérieux d'autrefois : — Venez vite alors!

Ils sortirent ensemble dans l'obscurité. Comme ils atteignaient la ville, le maître lui demanda où elle allait.

— Voir mon père, répondit-elle.

C'était la première fois qu'il l'entendait lui donner ce nom filial ou même l'appeler autrement que « le vieux Smith, » ou plus brièvement « le vieux. » C'était la première fois depuis trois mois qu'elle en eût parlé seulement, et le maître savait qu'elle s'était tenue éloignée de son père depuis son grand changement. Comprenant d'après le ton de sa réponse qu'il serait inutile de la questionner davantage, il la suivit passivement. Dans des lieux écartés, dans des cabarets, des tripots, des salles de danse, le maître entra précédé par Mliss pour sortir aussitôt avec elle. Au milieu de la fumée de tabac, du tumulte et des blasphèmes de ces bouges, l'enfant, tenant la main du maître, semblait chercher quelque chose, indiffé-

rente à tout, sauf à l'objet de sa préoccupation. Plusieurs des débauchés qui se trouvaient là, reconnaissant Mliss, l'appelèrent pour chanter et danser avec eux; ils l'eussent forcée à boire sans l'intervention du maître. D'autres, reconnaissant ce dernier, lui livraient passage en silence. Une heure fut employée ainsi. Alors l'enfant dit à l'oreille de son compagnon qu'il y avait une cabane de l'autre côté du cours d'eau que traversait la passerelle, où elle pensait le trouver encore. En une demi-heure de marche laborieuse. ils s'y rendirent, mais inutilement.

Ils retournaient le long du canal et se trouvaient près de la culé du bief, regardant les lumières sur la berge opposée, lorsqu'une détonation éclata tout à coup dans l'air pur de la nuit. Les échos s'en emparèrent, lui firent faire tout le tour de la Montagne-Rouge, et les chiens se mirent aussitôt à aboyer de toutes parts. Des lumières parurent danser et voltiger pendant quelques secondes dans les faubourgs de la ville; cependant ils entendaient distinctement le murmure du cours d'eau à leur côté et le clapotement de quelques pierres détachées du flanc de la montagne; les branches des cyprès s'entre-choquèrent poussées par un vent lourd les unes contre les autres, puis le silence se rétablit plus profond, plus morne, plus funèbre. Avec un mouvement involontaire de protection, le maître se tourna vers Mliss, mais l'enfant avait disparu. Oppressé par une terreur étrange, il courut sur ses pas jusqu'au lit du ruisseau, et, sautant de galet en galet, atteignit le pied de la Montagne-Rouge et les faubourgs. A mi-chemin du bord, il leva les yeux, et la respiration lui manqua, car au-dessus de lui, sur l'étroite passerelle, il avait vu la forme aérienne de sa petite compagne glisser comme une flèche dans les ténèbres. Il gravit la berge, et, guidé par les lumières qui s'étaient groupées sur un point fixe de la montagne, se trouva bientôt tout haletant au milieu d'une foule de gens pétrifiés d'horreur. Parmi eux était l'enfant; elle sortit du groupe, prit la main du maître, et le conduisit en silence devant ce qui semblait être un trou béant dans la montagne. Elle était mortellement pâle, mais son excitation s'était apaisée, et son regard disait que l'événement depuis longtemps prévu était arrivé; il y brillait je ne sais quoi qui parut au maître stupéfait être presque du soulagement. Les murs de la caverne étaient en partie étayés par des pièces de bois vermoulu. L'enfant montra du doigt un tas de haillons qui semblaient avoir été laissés dans cet abri par le dernier occupant. Le maître s'approcha, fit du feu, et, courbé sur les vieux vêtemens, vit qu'ils n'étaient autre que Smith lui-même, déjà froid, un pistolet à la main, une balle dans le cœur, gisant auprès de sa *poche* vide.

II.

Ce que Mac Snagley appelait la conversion de Mliss était qualifié plus énergiquement par les mineurs, qui disaient que Mliss avait décidément *tapé* dans une bonne conduite. Sur la tombe fraîche, ajoutée aux autres tombes du petit enclos, on grava aux frais du maître une inscription. *Le Drapeau de la Montagne-Rouge* apporta, lui aussi, son tribut à la mémoire « d'un de nos plus vieux pionniers » avec une délicate apostrophe à « ce poison des plus nobles intelligences » et des façons discrètes d'ailleurs d'enterrer le passé en même temps que « notre cher frère. » — Il laisse pour le pleurer, ajoutait *le Drapeau*, une enfant unique qui est aujourd'hui une écolière exemplaire, grâce aux efforts du révérend M. Mac Snagley. — Le révérend Mac Snagley faisait en effet grand bruit de la résipiscence de Mliss. Attribuant indirectement à la malheureuse enfant le suicide de son père, il émut l'école du dimanche par des allusions si touchantes, il parla si bien des effets salutaires « de la tombe silencieuse, » que la plupart de ses jeunes auditeurs en demeurèrent muets de frayeur, et que les rejetons roses et blancs des deux premières familles poussèrent des hurlemens lamentables en refusant de se laisser consoler.

L'été suivit, long et brûlant. A mesure que chaque journée torride se consumait en petites bouffées de fumée gris-perle sur la cime des montagnes, et que, soulevées par la brise, des cendres rouges s'éparpillaient sur tout le paysage, la verdure dont le printemps avait paré la tombe de Smith se flétrit et se dessécha. En ces jours-là, le maître, errant dans le petit cimetière durant les après-midi du dimanche, était parfois surpris de la voir jonchée des rares fleurs sauvages que recèlent les humides forêts de pins; plus souvent une guirlande grossièrement tressée s'enroulait à la petite croix rustique. Ces guirlandes étaient faites d'une herbe odoriférante dont les enfans à l'école parfument leurs pupitres, entremêlée de brins de syringa et d'anémones des bois; çà et là le maître remarquait les sinistres épis de l'aconit. Il y avait quelque chose dans l'association de cette plante vénéneuse avec certains souvenirs qui l'impressionnait péniblement. Un jour qu'il traversait après une longue promenade une crête boisée, il rencontra Mliss perchée, au cœur de la forêt, sur un pin renversé dont les branches mortes aux panaches pendans lui formaient un trône fantastique. Elle vait la robe pleine d'herbes, de pommes de pin, et se chantait à même une des mélodies nègres de sa première enfance. Le ssant de loin, elle lui fit place sur son trône, puis d'un air on et d'hospitalité lui offrit à manger des pommes sau-

vages. Le maître profita de l'occasion pour lui faire connaître les qualités malfaisantes de l'aconit, dont les fleurs sombres étaient éparses sur ses genoux, et obtint d'elle la promesse de ne plus y toucher tant qu'elle serait son élève. Ceci convenu, il fut tranquille, ayant déjà mis à l'épreuve sa scrupuleuse probité, et le sentiment pénible qui l'avait envahi momentanément s'évanouit.

Parmi toutes les maisons qui s'ouvrirent pour Mliss aussitôt que sa conversion fut connue, le maître avait préféré celle de Mme Morpher, un type aimable et doux de la femme telle qu'elle fleurit dans nos régions du sud-ouest, et qui jeune fille avait été connue sous le nom de « la Rose de prairie. » Étant de celles qui luttent résolûment contre elles-mêmes, Mme Morpher, après une longue suite d'efforts, avait surmonté sa disposition naturelle à l'insouciance, et s'était soumise aux principes d'ordre, qu'elle considérait avec Pope comme la première loi du ciel; mais elle ne pouvait réussir, quelque précis que fussent ses propres mouvemens, à régler également l'orbite de ses satellites; parfois même un choc survenait entre elle et son époux. La nature qu'elle avait vaincue s'affirmait surtout dans ses enfans : Lycurgue furetait dans le buffet entre les repas, Aristide revenait de l'école sans souliers, ayant laissé ces articles importans de sa toilette à la porte afin d'avoir le plaisir de barboter nu-pieds dans les fossés. Octavie et Cassandra se moquaient de la propreté. A une seule exception près, la Rose de prairie, quoi qu'elle eût fait pour émonder, redresser, discipliner sa maturité luxuriante, n'avait pu empêcher les petits rejetons de pousser quand même indociles et désordonnés. L'exception unique était Clytemnestre Morpher, familièrement Clytie, âgée de quinze ans, et qui réalisait l'immaculée conception de sa mère : méthodique, bien tenue, terne et lente d'esprit. L'excellente Mme Morpher avait le tort de s'imaginer que, pour Mliss, Clytie était une consolation et un exemple. Égarée par cette illusion, elle jetait Clytie à la tête de Mliss toutes les fois que celle-ci était méchante, et la lui citait comme modèle aux heures de pénitence.

Le maître apprit donc sans trop s'étonner que Clytie allait venir à l'école; évidemment il devait considérer sa venue comme une grande faveur pour lui et un sujet d'édification pour Mliss et pour les autres, car Clytie était une vraie demoiselle. Héritière des qualités physiques de sa mère et subissant l'influence du climat de la Montagne-Rouge, elle s'était épanouie de bonne heure : aussi toute la jeunesse de Smith's Pocket, aux yeux de qui ce genre de fleur était une rareté, soupirait pour elle en avril et languissait de désir au mois de mai. Les amoureux assiégeaient l'école à l'heure de la sortie, quelques-uns étaient jaloux du maître. Peut-être ce fut cette dernière circonstance qui lui ouvrit les yeux; cependant il ne pou-

vait point ne pas remarquer que Clytie était romanesque. Pendant la classe, elle exigeait qu'on s'occupât d'elle sans relâche; ses plumes étaient toujours mauvaises, elle demandait qu'on les lui fixât, et accompagnait cette requête d'un regard suppliant, sans rapport avec le service que réclamaient ses lèvres; parfois elle appuyait, par hasard sans doute, un bras rond et blanc sur celui du maître, tandis qu'il écrivait dans son cahier, et chaque fois elle rougissait en rejetant ses boucles blondes en arrière par un mouvement de tête coquet. Je ne sais si j'ai dit que le maître était un jeune homme, — peu importe d'ailleurs : il avait reçu à l'école où Clytie prenait sa première leçon une éducation sévère, et soutint le feu des œillades fascinatrices comme un jeune Spartiate qu'il était; peut-être la qualité insuffisante de ses repas aidait-elle à cet ascétisme. Quoi qu'il en fût, il évitait ordinairement Clytie; mais un soir elle revint à l'école pour quelque chose qu'elle avait oublié et qu'elle ne retrouva que lorsque le maître eut consenti à la reconduire, et en cette circonstance, dit-on, il s'efforça de plaire un peu, j'imagine, parce que cela devait ajouter à l'amertume et au fiel qui surchargeaient déjà l'âme des admirateurs de Clytemnestre.

Le matin qui suivit cet épisode sentimental, Mliss ne vint pas à l'école; l'après-midi s'écoula, point de Mliss. Clytie, interrogée là-dessus, répondit qu'elles étaient parties pour l'école ensemble, mais que la capricieuse avait pris une autre route. Dans la soirée, le maître alla trouver Mme Morpher, dont le cœur maternel était singulièrement alarmé. M. Morpher avait passé tout le jour en recherches qui ne l'avaient point mis sur la trace de la fugitive. Aristide fut appelé comme complice probable; mais l'honnête enfant réussit à convaincre toute la famille de son innocence. L'opinion de Mme Morpher était qu'on trouverait la pauvre petite noyée dans quelque canal, ou, ce qui était presque aussi terrible, salie et couverte de boue au point de défier la vertu du savon. Le maître retourna, le cœur serré, à l'école. Comme il allumait sa lampe et s'asseyait devant son bureau, il vit devant lui un billet à son adresse et de l'écriture de Mliss. Ce billet paraissait être griffonné sur une feuille arrachée à un vieil agenda, et, dans la crainte d'indiscrétions sacriléges, il était scellé de six pains à cacheter rompus. L'ouvrant presque avec tendresse, il lut ces mots, dont nous ne reproduirons pas l'orthographe excentrique.

« Honoré monsieur, quand vous lirez ceci, je me serai sauvée pour ne revenir jamais, — jamais, *jamais,* JAMAIS ! Vous pouvez donner mes perles à Mary Jennings, et mon *orgueil de l'Amérique* (c'était la lithographie vigoureusement coloriée d'une boîte à tabac) à Sally Flanders; mais n'allez rien donner à Clytie Morpher, ne vous en avisez pas! Vou-

lez-vous mon opinion sur son compte? Elle est parfaitement dégoûtante. Voilà tout ce qu'a pour le moment à vous dire

« Votre respectueuse, MELISSE SMITH. »

Le maître médita cette étrange épître jusqu'à ce que la lune eût levé son brillant visage au-dessus des montagnes lointaines et illuminé le sentier de l'école, durci par le va-et-vient continuel des petits pieds. Il sema ce sentier des morceaux de la lettre, qu'il avait déchirée, puis se sentit plus calme, ayant pris son parti. Au lever du soleil, il se frayait un chemin à travers les fougères semblables à des palmes et les épais taillis de la forêt de pins, faisant partir ici un lièvre de son gîte, s'attirant plus loin une protestation querelleuse de la part de quelques corneilles dissipées qui avaient évidemment fort mal passé la nuit, et gagnait ainsi la crête boisée où il avait une fois rencontré Mliss. Là il trouva bien encore le pin abattu et ses branches frangées, mais le trône était vide. Comme il approchait cependant, une forme qui lui parut être celle d'un animal effarouché bondit à travers les branches sèches, passa sur le corps du monarque déchu et se blottit dans quelque feuillage ami. Le maître, en atteignant le vieil arbre, y trouva un nid encore tiède, et, ayant regardé en l'air, aperçut haut perchée la fugitive. Ils s'observèrent en silence, elle fut la première à parler. — Que voulez-vous? demanda-t-elle brièvement.

Le maître s'était tracé une ligne de conduite. — Des pommes sauvages, répondit-il avec humilité.

— Vous n'en aurez pas! Allez-vous-en. Pourquoi n'en pas demander à Clytemenerestre (Mliss semblait trouver plaisir à exprimer son mépris en joignant des syllabes additionnelles au nom classique déjà long de sa compagne)? Oh! vous, méchant!

— J'ai faim, Lissy. Je n'ai rien mangé depuis le dîner d'hier. Je meurs de faim. — Le jeune homme s'appuya de tout son poids à l'arbre, comme s'il tombait d'inanition.

Le cœur de Mliss fut touché. Dans les jours amers de sa vie vagabonde, elle avait connu la sensation qu'il simulait avec art. Désarmée, mais sans renoncer tout à fait à ses soupçons, elle lui dit : — Fouillez sous l'arbre, à côté de vous, et vous trouverez ce qu'il vous faut, surtout n'en parlez à personne. — Mliss avait ses dépôts de provisions, comme les rats et les écureuils; mais le maître ne sut rien trouver, la faim probablement le privant de l'usage de ses sens. Mliss devint perplexe. Enfin elle lui jeta un regard de lutin à travers les branches, et demanda : — Si je descends et que je vous en donne, me promettez-vous de ne pas me toucher?

Le maître promit.

— Que la mort vous prenne si vous mentez!

Il accepta de bonne grâce d'être foudroyé en cas de parjure, et Mliss glissa jusqu'au bas de l'arbre : pendant plusieurs minutes, on n'entendit rien que le craquement des noix sous la dent du maître.

— Vous êtes mieux? demanda-t-elle avec sollicitude.

Le maître avoua qu'il se sentait réconforté, puis, la remerciant gravement, fit mine de retourner sur ses pas. Comme il s'y attendait, elle ne tarda pas à le rappeler. Il se retourna. Elle était debout, pâle, avec de grosses larmes dans ses yeux dilatés. Le moment favorable était venu; il alla droit à elle, lui prit les deux mains, plongea son regard dans ses yeux humides, et dit avec son sérieux ordinaire : — Lissy, vous souvenez-vous de la première soirée où vous êtes venue me voir?

Elle s'en souvenait.

— Vous m'avez demandé si vous pourriez venir à l'école, parce que vous vouliez apprendre quelque chose et être meilleure, et je vous ai répondu...

— Viens! acheva l'enfant avec vivacité.

— Que diriez-vous si le maître venait à son tour vous dire qu'il se sent seul sans sa petite élève, et qu'il lui demande de venir lui apprendre à être meilleur aussi?

L'enfant tint quelques instans sa tête baissée sans rien répondre. Le maître attendait tranquillement. Tenté par le silence, un lièvre se hasarda tout près d'eux, et, levant jusqu'à ses yeux d'escarboucle ses pattes de velours, s'assit pour les regarder. Un écureuil descendit à mi-chemin du tronc rugueux de l'arbre abattu, et là s'arrêta brusquement.

— Nous attendons, Lissy, dit tout bas le maître, et elle sourit. Agités par une brise fugitive, les arbres balançaient leurs sommets, un long filet de lumière, se glissant entre leurs branches entrelacées, tombait en plein sur le visage irrésolu de la petite fille. Tout à coup elle saisit la main du maître de la façon brusque qui lui était propre. Ce qu'elle dit, à peine l'entendit-on; mais le maître écarta de son front les grands cheveux noirs, et l'embrassa. Ce fut ainsi qu'ils quittèrent les nefs humides, les âcres parfums de la forêt, pour la route découverte où pleuvait le soleil.

III.

Moins hostile désormais à ses autres compagnons, Mliss gardait cependant avec Clytemnestre une attitude offensive. Peut-être la jalousie n'était-elle pas entièrement endormie dans sa petite poitrine passionnée, peut-être était-ce seulement parce que les blanches rondeurs et les contours potelés offrent plus de surface aux

coups de griffe; mais, comme de pareilles violences étaient réprimées par le maître, son inimitié prit une forme nouvelle qui échappait au contrôle. Dans sa première appréciation des mœurs et habitudes de Mliss, le maître n'avait pas imaginé qu'elle eût jamais possédé de poupée; le maître, comme beaucoup d'observateurs perspicaces du cœur humain, raisonnait mieux *a posteriori* qu'*a priori*. Mliss avait en réalité une poupée, mais c'était proprement la poupée de Mliss, un diminutif d'elle-même. Sa malheureuse existence avait été un secret que Mme Morpher découvrit par hasard. Cette vieille compagne des courses vagabondes de Mliss portait des marques irrécusables de souffrance : son teint primitif avait été depuis longtemps effacé par les injures du temps et fardé par le limon des canaux; bref, elle ressemblait beaucoup à la Mliss du passé. Sa robe d'étoffe fanée était salie et déchirée comme l'avait été celle de sa maîtresse, et jamais on n'avait entendu Mliss consoler sa poupée de tant de misère par aucun terme de tendresse. Elle ne la montrait jamais aux autres enfans; l'infortunée était couchée avec rudesse dans un arbre creux près de l'école, et ne prenait d'exercice que pendant les promenades solitaires de sa maîtresse. Celle-ci remplissait sévèrement son devoir envers sa poupée comme envers elle-même, elle ne lui permettait pas le moindre luxe. Il arriva que Mme Morpher, cédant à un mouvement de bienveillance, acheta une autre poupée pour Mliss. L'enfant reçut le présent avec un mélange de froideur et de curiosité. Le maître, en regardant un jour cette nouvelle poupée, trouva que ses yeux bleus tranquilles et ses joues roses arrondies offraient quelque légère ressemblance avec Clytemnestre; il était clair que Mliss avait fait la même observation, car tantôt elle lui cognait la tête contre les rochers quand elle était seule, tantôt la traînait, une corde au cou, de la maison à l'école et de l'école à la maison. D'autres fois, la plaçant sur son pupitre, elle se faisait une pelote à épingles de son corps patient et inoffensif. Était-ce pour tirer vengeance au figuré des avantages que Clytie pouvait avoir sur elle, ou connaissait-elle par intuition les rites de certains autres païens qui s'imaginent que l'ennemi dont ils torturent l'effigie languit et meurt? En dépit de ces bizarreries, elle étonnait le maître par l'intelligence vive et infatigable qu'elle apportait au travail, de quelque genre qu'il fût. Elle ignorait les hésitations et les timidités de l'enfance; ses réponses en classe étaient toujours assaisonnées d'une sorte d'audace. Il va sans dire qu'elle n'était pas infaillible; mais le courage et l'aplomb avec lesquels elle s'élançait bien au-delà des profondeurs où eussent osé se risquer les petits nageurs craintifs de son entourage l'emportaient sur toutes les erreurs de jugement.

Les enfans sous ce rapport ne valent pas mieux, je crois, que les grandes personnes, et aussitôt que la petite main rouge se levait pour demander la parole, il s'établissait un silence d'admiration; le maître lui-même doutait parfois, en l'écoutant, de sa propre expérience et de sa propre opinion. Néanmoins certaines particularités dont il s'était amusé d'abord commencèrent à lui inspirer de grandes inquiétudes. Il ne parvenait pas à se dissimuler que Mliss fût vindicative, arrogante et volontaire; on ne pouvait lui accorder qu'une qualité inséparable du tempérament demi-sauvage, la faculté physique pour ainsi dire de l'énergie et du dévoûment, et une autre encore qui n'est pas toujours, celle-là, il faut le reconnaître, l'attribut du noble sauvage, la sincérité. Mliss était brave et sincère; peut-être dans un pareil caractère les deux adjectifs étaient-ils synonymes.

Le maître avait beaucoup réfléchi là-dessus, et était arrivé à la conclusion de tous ceux qui réfléchissent de bonne foi, à savoir qu'il était l'esclave de ses propres préjugés; il résolut donc de prendre l'avis du révérend Mac Snagley. Cette démarche humiliait son orgueil, car Mac Snagley et lui n'étaient rien moins qu'amis, mais il ne pensait qu'à Mliss et à leur première rencontre. Pénétré peut-être de la superstition bien pardonnable que ce n'était pas le hasard qui avait guidé ce soir-là ses pieds dociles jusqu'à l'école, se complaisant peut-être aussi dans le sentiment de la magnanimité dont il allait faire preuve, le jeune maître surmonta ses répugnances, et alla trouver Mac Snagley. Le révérend fut aise de le voir; cependant il remarqua qu'il avait l'air abattu, — affligé probablement de névralgie ou de rhumatisme? Lui-même avait été pris de fièvre depuis la dernière conférence; mais il avait appris pour sa part la résignation et la prière. Après un moment de silence pour recueillir certaine recette que lui donnait le maître contre la fièvre, M. Mac Snagley entama d'interminables éloges sur sœur Morpher. — Elle était l'ornement de la chrétienté, sa jeune famille promettait beaucoup; quelle jeune personne bien élevée que miss Clytie! si polie, si douce!.. — Il était ébloui des perfections de Clytie, il ne tarissait pas à ce sujet. Le maître se sentait doublement embarrassé; cet enthousiasme paraissait souligner la différence entre Clytie et la pauvre Mliss, et il y avait quelque chose de confidentiel qui lui déplaisait dans le ton du révérend tandis qu'il lui parlait de l'aînée des demoiselles Morpher, de sorte qu'après de vaines tentatives pour dire quelque chose de naturel, le maître jugea opportun de battre en retraite. Il n'avait pas demandé le conseil qu'il était allé chercher, mais reprochait en lui-même assez injustement au révérend Mac Snagley de le lui avoir refusé.

Cet échec parut renouveler entre le maître et l'élève l'intime union d'autrefois. L'enfant se rendit compte d'un changement dans les manières du maître, qui, depuis peu, étaient devenues contraintes. Un jour qu'ils se promenaient ensemble, elle s'arrêta brusquement, monta sur une souche qui se trouvait là, et le regarda de toute la force de ses grands yeux chercheurs.

— Vous n'êtes pas fou? dit-elle en soulignant l'interrogation d'un mouvement de tête qui secoua ses tresses noires. — Non. — Ni ennuyé de quelque chose? — Non. — Vous n'avez pas faim? (La faim était pour Mliss une maladie dont on pouvait être pris à tout moment.) — Non. — Et vous ne pensez pas à elle? — A qui, Lissy? — A cette fille blanche. (C'était la dernière épithète inventée par Mliss, qui était une brune très foncée, pour désigner Clytemnestre.) — Non. — Votre parole? (Sur la demande du maître, Mliss avait substitué cette formule à l'ancienne : que la mort vous emporte!) — Oui. — Votre honneur sacré? — Oui. — Là-dessus, Mliss lui donna un petit baiser féroce, et, sautant à terre, s'échappa. Les deux ou trois jours qui suivirent, elle condescendit à ressembler davantage aux autres enfans, à être sage, comme elle disait.

Il y avait deux ans que le maître habitait Smith's Pocket, et, comme son salaire était minime et la perspective que Smith's Pocket devînt par aventure la capitale de l'état assez incertaine, il rêvait un changement. Déjà les administrateurs de l'école étaient informés de ses intentions; mais, les jeunes gens instruits et d'une moralité intacte étant rares à cette époque, il consentit à diriger encore l'école durant tout l'hiver. Personne d'ailleurs n'eut connaissance de sa détermination, son unique ami excepté, un docteur Duchesne, jeune médecin créole, fixé à Wingdam. Il n'en parla ni à Mme Morpher, ni à Clytie, ni à aucune de ses élèves; cette réticence fut l'effet en partie d'une répugnance naturelle à faire de l'embarras, en partie du désir d'éviter les questions et les conjectures d'une curiosité vulgaire, en partie aussi de ce qu'il ne croyait jamais réellement qu'il allait faire une chose avant qu'elle ne fût faite.

Il n'aimait pas penser à Mliss. Un instinct égoïste, je suppose, lui fit essayer de se persuader que le sentiment qu'il éprouvait pour elle était déraisonnable, romanesque; il alla jusqu'à se dire qu'elle serait mieux dirigée par un professeur plus vieux et plus sévère. Déjà elle avait onze ans, et bientôt, d'après l'usage de la Montagne-Rouge, serait une femme. Il avait fait son devoir. Après la mort de Smith, il s'était adressé aux parens de cet homme; une sœur de la mère de Mliss avait répondu qu'elle remerciait le maître, et annoncé son intention de quitter quelques mois plus tard avec son mari les états de l'Atlantique pour la Californie. C'était déjà une

fondation posée pour le château dans les nuages que bâtissait le maître. N'était-il pas naturel de se figurer après tout qu'une femme bonne et sympathique, armée de l'influence que donne une proche parenté, guiderait mieux que lui ce caractère difficile? Cependant, quand il lui avait lu la lettre, Mliss l'avait écoutée avec distraction, l'avait reçue de sa main d'un air soumis, puis découpée avec des ciseaux en personnages qui représentaient Clytemnestre, et qu'elle signa « la fille blanche, » pour qu'on ne s'y trompât point, avant de les clouer sur les murs extérieurs de l'école.

L'été touchait à sa fin; dans les vallées, on avait rentré la dernière récolte, lorsque le maître songea, lui aussi, à faire sa moisson, en examinant ce que les leçons semées avec tant de zèle avaient produit dans les jeunes esprits qu'il cultivait. Les juges compétens qui pouvaient se trouver à Smith's Pocket furent réunis pour la solennité consacrée par l'usage, qui consiste à embarrasser des enfans timides en les forçant à parler comme on force les témoins à la barre du tribunal. Il arrive immanquablement que la hardiesse et le sang-froid sont comblés d'honneur. Le lecteur devinera donc que Mliss et Clytie brillèrent en première ligne et se partagèrent l'intérêt du public, Mliss par la netteté de ses perceptions et sa confiance en elle-même, Clytie par son assurance placide et la correction parfaite de ses manières. Les autres se troublèrent et firent faute sur faute. Les brillantes réponses de Mliss furent, cela va sans dire, les plus applaudies et obtinrent le plus de succès; les antécédens de Mliss lui assuraient les sympathies particulières de toute une classe d'individus dont les formes athlétiques s'effaçaient le long des murs, et dont les belles figures barbues regardaient par la fenêtre; mais la popularité de Mliss fut compromise par une circonstance imprévue.

Mac Snagley s'était invité, et venait de savourer le plaisir d'effrayer les élèves les plus craintifs par les questions les plus vagues, les plus ambiguës, posées d'un ton dogmatique et lugubre. Il interrompit Mliss, qui avait pris son essor en pleine astronomie et traçait les révolutions de notre boule terrestre dans l'espace, battant la mesure à la musique des sphères et définissant avec aisance l'orbite de chaque planète. — Melissy, dit onctueusement Mac Snagley, vous parliez des révolutions de cette terre et des mouvemens du soleil, et vous disiez qu'il en était ainsi depuis la création, n'est-ce pas?

Mliss fit un signe affirmatif assez dédaigneux.

— Eh bien! était-ce la vérité? dit Mac Snagley, se croisant les bras.

— Oui, répondit Mliss, serrant ses petites lèvres rouges.

Les beaux garçons qui encombraient les fenêtres s'avancèrent pour mieux voir dans la salle d'école, et une figure raphaélique de jeune saint à barbe blonde, qui appartenait au plus grand vaurien des mines, se tourna vers l'enfant en lui soufflant à l'oreille : — Tiens ferme, Mliss! — Le révérend poussa un profond soupir, jeta un regard de compassion sur le maître, puis sur les enfans; ce regard finit par se reposer sur Clytie. La beauté de Smith's Pocket leva doucement son bras blanc et poli, dont les contours séducteurs étaient encore rehaussés par un splendide bracelet d'échantillon en or massif, don d'un de ses plus humbles adorateurs, qu'elle portait en l'honneur de la circonstance. Un silence momentané se fit : les joues rondes de Clytie étaient du rose le plus vif et le plus doux, les grands yeux de Clytie étaient du bleu le plus brillant, la mousseline blanche de sa robe décolletée encadrait les épaules les plus fraîches et les plus dodues. Clytie regarda le maître, et le maître fit un signe de tête; alors elle parla d'une voix suave : — Josué commanda au soleil de s'arrêter, et le soleil obéit.

Il courut un bourdonnement flatteur dans la chambre, une expression triomphante passa sur les traits de Mac Snagley, une ombre sévère sur celle du maître, et les spectateurs de la fenêtre ne purent contenir un désappointement comique. Mliss feuilleta rapidement son livre d'astronomie, puis le ferma d'un coup sec et bruyant. Mac Snagley exhala un gémissement, la foule respectable alignée dans l'école s'étonna; un hourra sauvage éclata parmi le public des fenêtres, lorsque, laissant retomber son poing fermé sur le pupitre, Mliss fit entendre cette déclaration emphatique : — C'est un mensonge. Je ne le crois pas!

IV.

On allait en avoir fini avec la longue saison des pluies; les signes précurseurs du printemps étaient visibles dans les bourgeons gonflés et les torrens impétueux. Les forêts de pins exhalaient leurs pénétrans aromes; les azalées étaient déjà en boutons, les céanotes préparaient leur livrée lilas. Sur le plateau verdoyant du côté sud de la Montagne-Rouge les longs épis d'aconit, jaillissant d'un large feuillage, secouaient de nouveau leurs clochettes bleues-noires; de nouveau la petite vague de terrain soulevée sur la tombe de Smith devint verte et brillante, frangée sur la crête d'une écume de pâquerettes et de boutons d'or. Le petit cimetière avait recueilli quelques hôtes de plus dans l'année qui venait de s'écouler, et les tombes s'alignaient deux par deux le long de la palissade jusqu'aux environs de la tombe de Smith, qui, elle, s'élevait isolée. Une su-

perstition générale avait fait éviter ce voisinage, et le gazon auprès de Smith ne recouvrait personne.

Nombre d'affiches avaient informé la ville qu'une troupe dramatique célèbre allait représenter pendant quelques jours une série de farces bruyantes « à crever de rire, » avec lesquelles alternaient agréablement un mélodrame et un grand divertissement de danse, de chant, etc. Ces affiches firent sensation et furent pour les enfans de l'école l'objet d'ambitieuses espérances. Le maître avait promis à Mliss, qui considérait ce genre de plaisir comme chose rare et sacrée, qu'elle irait avec lui, et la fameuse soirée trouva le maître et Mliss parmi le public.

Le jeu des acteurs était le triomphe même de la médiocrité : le mélodrame n'était pas assez mauvais pour faire rire, ni assez bon pour intéresser; mais le maître, se tournant vers l'enfant, fut étonné et comme honteux de lui-même en constatant l'effet extraordinaire que produisait sur cette nature impressionnable ce qui lui semblait fastidieux. A chaque battement de son petit cœur qui haletait, le sang lui montait aux joues, ses lèvres minces et passionnées étaient entr'ouvertes par la respiration rapide, ses yeux dilatés, ses sourcils noirs contractés. Elle ne riait pas des lourdes plaisanteries du bouffon, car Mliss riait rarement, elle ne recourut pas non plus à son mouchoir, comme la tendre Clytie, qui, tout en s'essuyant discrètement les yeux, causait avec ses compagnes et lorgnait le maître à la dérobée; mais, quand la pièce fut achevée, que le rideau vert tomba, Mliss reprit son souffle, et, regardant le maître avec un sourire qui demandait pardon à demi, d'un petit geste de lassitude : — Ramenez-moi à la maison, dit-elle. — Ses paupières brunes retombèrent comme si elle eût voulu rester en imagination sur la scène.

Chemin faisant, le maître jugea convenable de ridiculiser toute la représentation. — Croyez-vous, demanda-t-il gaîment à Mliss, croyez-vous en vérité que la demoiselle qui joue si bien soit sérieusement amoureuse du monsieur qui porte de si beaux habits? Si elle l'aime tout de bon, elle est bien à plaindre!

— Pourquoi? dit Mliss en levant les yeux avec vivacité.

— Mais parce qu'il ne pourrait faire vivre sa femme avec le peu qu'il gagne et payer tant par semaine en outre pour ses beaux habits, et puis ils auraient des appointemens moins considérables comme gens mariés que comme amoureux, en admettant, ajouta le maître, qu'ils ne soient pas déjà mariés chacun de son côté, car je soupçonne le mari de la jolie comtesse de vendre les billets à la porte, de lever le rideau, de moucher es chandelles, ou de remplir quelque autre fonction tout aussi élégante et distinguée. Quant au

jeune homme bien mis, je vous accorde que ses habits soient beaux : ils valent bien deux dollars et demi, peut-être trois, sans parler de ce manteau de droguet rouge dont je sais le prix, car j'en ai acheté une fois pour ma chambre à coucher; quant à ce jeune homme, Lissy, ce serait un bon garçon, s'il ne buvait pas trop volontiers. Les gens ne devraient point abuser de cela pour lui pocher les yeux et le jeter dans la boue, comme on l'a fait l'autre soir à Wingdam. N'êtes-vous pas de mon avis, Lissy? Il pourrait me devoir longtemps deux dollars et demi sans que je les lui reproche, pauvre diable!

Mliss avait pris sa main dans les siennes, et s'efforçait de regarder dans ses yeux, que le jeune homme détournait obstinément : elle avait une vague idée de l'ironie, étant susceptible elle-même à l'occasion de témoigner par ses actes et ses paroles une humeur sardonique; mais le maître continua sur le même ton jusqu'à la porte de Mme Morpher. Il remit Mliss entre les mains de sa mère adoptive, refusa l'offre qui lui était faite de se rafraîchir, de se reposer, et, abritant ses yeux de sa main pour éviter les œillades de la blonde Clytemnestre, rentra chez lui.

Les deux ou trois jours qui suivirent l'arrivée de la troupe, Mliss fut en retard pour la classe, elle manqua même au rendez-vous que lui avait donné le maître pour leur excursion habituelle dans l'après-midi du vendredi, ce qui fut cause que le maître ne sortit pas. Comme il rangeait ses livres avant de quitter l'école, une petite voix bégaya sous son coude : — S'il vous plaît, monsieur?

Le maître se retourna, et se trouva en face d'Aristide Morpher. — Eh bien! mon petit homme, dit-il avec impatience, qu'y a-t-il encore? Dis vite.

— S'il vous plaît, monsieur, moi et Kurg, nous croyons que Mliss va encore se sauver.

— Qu'est-ce que cela signifie, monsieur? dit le maître avec cette injuste irritation qui retombe toujours sur le porteur d'une nouvelle désagréable.

— Dame! monsieur, elle ne reste plus jamais à la maison, et Kurg et moi nous la voyons causer avec un de ces acteurs,... tenez, ils sont encore ensemble maintenant, et, s'il vous plaît, monsieur, elle a dit à Kurg et à moi hier qu'elle pouvait déclamer tout aussi bien que Mlle Célestine Montmorency. C'est vrai,... elle nous a récité tout son discours par cœur... Le petit s'arrêta effaré. — Quel acteur? avait crié le maître. — Celui qui a le chapeau si luisant... et des cheveux... et l'épingle d'or... et la chaîne d'or, dit Aristide le Juste, mettant des points à la place des virgules pour reprendre haleine.

Le maître saisit ses gants, son chapeau, et s'élança dehors; il éprouvait un sentiment de strangulation désagréable. Aristide le suivait sur la route, trottant à ses côtés et réussissant mal à mettre ses jambes courtes d'accord avec les grands pas du jeune homme, lorsque tout à coup celui-ci s'arrêta, ce qui fit qu'Aristide vint se cogner contre lui. — Où causaient-ils? demanda le maître, comme s'il eût continué la conversation.

— A l'arcade.

Dans la grande rue, le maître s'arrêta encore. — Cours chez toi, dit-il au petit garçon. Si Mliss y est, viens me le dire à l'arcade. Cours! — Et Aristide aux jambes courtes se remit à trotter.

L'arcade était juste de l'autre côté de la rue. On nommait ainsi un long bâtiment irrégulier renfermant un comptoir, un billard et un restaurant. Le jeune maître, en traversant la place, s'aperçut que deux ou trois passans se retournaient pour l'observer. Il rajusta ses vêtemens et s'essuya le visage avant d'entrer dans la salle du comptoir; il y avait le nombre ordinaire de flâneurs, qui le regardèrent ébahis, — l'un d'eux si fixement, avec une expression si étrange, qu'il s'arrêta; ce n'était que le reflet de lui-même dans une grande glace. Ceci lui fit penser qu'il était peut-être un peu surexcité; aussi, prenant un numéro du *Drapeau de la Montagne-Rouge*, il s'efforça de se calmer en lisant la colonne des annonces. Puis il traversa le restaurant, et entra dans la salle de billard : l'enfant n'y était pas; mais un homme se tenait auprès d'une des tables, un chapeau de toile cirée à larges bords sur la tête. Le maître le reconnut pour le directeur de la troupe; il l'avait pris en aversion à première vue sur sa façon particulière de porter la barbe et les cheveux. Content de s'être assuré que l'objet de sa recherche n'était pas là, il se tourna vers l'homme au chapeau ciré. Ce dernier, bien qu'il eût vu le maître, feignit d'ignorer sa présence, — jeu qui réussit rarement aux gens vulgaires; une queue de billard à la main, il visait attentivement une bille placée au milieu de la table. Le maître resta en face de lui jusqu'à ce qu'il levât les yeux; lorsque leur regard se fut rencontré, il l'aborda. Son intention avait été d'éviter les scènes et les querelles. Dès qu'il eut commencé à parler, sa gorge se serra de plus en plus, au point que les mots sortaient avec peine et que sa propre voix l'effrayait, tant elle paraissait être basse, lointaine et vibrante cependant. — Je sais, commença-t-il, que Melisse Smith, une orpheline, une de mes élèves, s'est entretenue avec vous du projet d'adopter votre profession. Est-ce vrai?

L'homme au chapeau ciré se pencha de nouveau sur le billard, et donna un vigoureux coup de queue qui envoya la bille rouler à tous les coins, puis fit le tour de la table, alla chercher cette bille, et

la remit à la même place. Ceci fait, il reprit sa première position, et répondit :

— Supposons que ça soit?..

Le maître se sentit étouffer de nouveau; mais, serrant la bande du billard de sa main gantée, il continua :

— Si vous êtes homme d'honneur, je n'ai qu'un mot à vous dire : je suis son tuteur et responsable de son avenir. Vous connaissez aussi bien que moi les dangers du genre de vie que vous lui offrez. Tout le monde ici pourra vous dire que je l'ai déjà arrachée une fois à une existence pire que la mort, que je l'ai prise aux boues de la rue et du vice. Je vais essayer de recommencer. Allons, raisonnons comme des hommes. Elle n'a ni père ni mère, ni frère ni sœur. Lui donnerez-vous l'équivalent?

L'homme au chapeau ciré examina le bout de la queue qu'il tenait, puis chercha autour de la chambre quelqu'un qui pût rire avec lui de cette bonne plaisanterie.

— Je sais que c'est une fille bizarre et obstinée, continua le maître, mais elle est devenue meilleure qu'elle n'était; je crois que j'ai encore quelque influence sur elle. J'espère par conséquent que vous n'irez pas plus loin dans cette affaire. J'adjure l'homme, le *gentleman*, de me la laisser. Je ne demande pas mieux que de... Quelque chose qui lui montait derechef violemment dans la gorge l'empêcha d'achever sa phrase.

L'homme au chapeau ciré, se méprenant sur son silence, leva la tête avec un brutal éclat de rire et dit tout haut : — Vous la voulez pour vous tout seul, n'est-ce pas? Ça ne prend pas ici, mon garçon!

L'insulte était dans le ton plus que dans les paroles, dans le regard plus que dans le ton, et dans la personne de l'homme plus que dans tout le reste. La rhétorique que ce genre d'animal apprécie le mieux est un coup de poing. Le maître le comprit, et, sa force nerveuse longtemps contenue se soulageant dans cet acte, il frappa le visage qui ricanait devant lui. Le coup envoya le chapeau ciré d'un côté, la queue de l'autre, et déchira le gant du maître avec la peau de la main; la bouche de la brute qui l'insultait fut déchirée aussi aux deux coins, ce qui gâta pour longtemps la forme particulière de sa barbe. Il y eut un cri, une imprécation, une lutte, puis le trépignement d'un grand nombre de pieds. La foule avait fait irruption dans le billard, se partageant à droite et à gauche, et deux détonations se succédèrent rapidement. La foule s'était précipitée autour de son adversaire, et le maître se trouva seul, ramassant de la main gauche sur la manche de son habit des morceaux de bourre enflammée. Quelqu'un lui tenait l'autre main. Il la regarda stupidement et vit qu'elle saignait; ses doigts étaient

serrés autour du manche d'un couteau. Où, comment il avait pris ce couteau, il n'en savait rien. L'individu qui tenait sa main sanglante était M. Morpher. Il entraîna le maître jusqu'à la porte; mais le maître résistait et essayait de prononcer autant que le lui permettait la sécheresse de son gosier brûlant le nom de Mliss. — Tout va bien, mon garçon, dit M. Morpher. Elle est chez nous.

Ils descendirent la rue ensemble, et, tout en marchant, M. Morpher lui apprit que Mliss était accourue essoufflée à la maison et l'avait averti qu'on tuait le maître à l'arcade.

Désirant rester seul, le maître promit à M. Morpher, pour se débarrasser de lui, qu'il ne chercherait pas à rencontrer de nouveau son adversaire cette nuit-là, et reprit le chemin de l'école. A sa grande surprise, il s'aperçut en approchant que la porte était ouverte; sa surprise redoubla lorsqu'il vit Mliss assise dans un coin.

Le caractère du maître, on l'a déjà compris, avait, comme la plupart des organisations d'une excessive susceptibilité, l'égoïsme pour base. Le souvenir de l'injure qui lui avait été jetée à la face s'envenimait dans son cœur. Il était donc possible qu'on interprétât ainsi son affection pour un enfant? En tout cas, il était coupable de donquichottisme, il était ridicule. D'ailleurs ne renonçait-elle pas volontairement à cette affection, ne bravait-elle pas son autorité? Tout le monde l'avait mis en garde contre elle, seul il avait combattu l'opinion générale, et maintenant il était obligé de confesser tacitement la justesse de ce qu'on lui avait prédit; grâce à elle, il en était venu aux mains dans un cabaret avec un coquin de bas étage, il avait risqué sa vie pour prouver quoi? Qu'avait-il prouvé? — Rien. — Que dirait le monde? que diraient ses amis? que dirait Mac Snagley?

Comme il s'accusait ainsi, la dernière personne qu'il eût voulu rencontrer était certainement Mliss. Entrant dans la chambre, il s'assit à son pupitre, et déclara en quelques mots froids et rapides qu'il avait à faire, qu'il souhaitait qu'on le laissât seul. Lorsqu'elle se leva, il prit la chaise qu'elle venait de quitter, s'assit à son tour, et cacha son front dans ses mains. Quand il releva la tête, elle était encore là debout, l'observant anxieuse. — L'avez-vous tué? demanda-t-elle.

— Non.

— Je vous avais donné le couteau pour cela, s'écria l'enfant avec animation.

— Vous m'avez donné le couteau? répéta le maître abasourdi.

— Oui, je vous l'ai donné. J'étais cachée sous le comptoir. Je vous ai vu le frapper, je vous ai vu tomber tous les deux. Son couteau lui avait échappé; je vous l'ai donné. Pourquoi ne l'avez-vous

pas piqué? dit Mliss avec un clignement d'œil expressif et en brandissant sa petite main. — Le maître se taisait atterré. — Oui! continua Mliss, si vous m'aviez questionnée, je vous aurais dit que je partais avec les comédiens. Et pourquoi était-ce que je partais avec les comédiens? Parce que vous ne m'aviez pas dit que vous vous en alliez; mais je le savais... Je vous l'ai entendu dire au docteur. Et je n'allais pas rester ici seule avec les Morpher, vous pensez bien. Je mourrais d'abord! — D'un geste dramatique qui était parfaitement dans le rôle, elle tira de son sein quelques feuilles vertes flétries, et, les tenant à bras tendu, de la façon précipitée qui lui était propre, avec la prononciation originale de sa première enfance, dans laquelle aux momens d'exaspération elle retombait toujours : — Voilà le poison qui fait mourir, vous me l'avez dit. J'irai avec les comédiens, ou je mangerai ces feuilles et je mourrai ici. L'un ou l'autre, cela m'est égal. Je ne resterai pas où l'on me hait, où l'on me méprise! Et vous ne me laisseriez pas derrière vous, si vous ne me haïssiez, si vous ne me méprisiez pas aussi! — Sa petite poitrine se soulevait avec fureur, et deux grosses larmes tremblaient au bord de ses cils, mais elle les chassa du coin de son tablier, comme si elles eussent été des guêpes. — Si vous m'enfermez en prison, dit Mliss de plus en plus farouche, pour m'éloigner des comédiens, je m'empoisonnerai. Mon père s'est bien tué... J'en ferai autant. Vous m'avez assuré qu'une bouchée de cette racine était mortelle, et j'en porte toujours sur moi, dit-elle en frappant sa poitrine de son poing fermé.

Le maître pensa une seconde à certaine place vide près de la tombe de Smith, et à ce que deviendrait ce petit être frémissant de passion. Saisissant ses deux mains dans les siennes et la regardant au plus profond de ses yeux qui ne mentaient jamais, il dit : — Lissy, veux-tu partir avec moi?

L'enfant passa ses bras autour de son cou et répondit joyeusement : — Oui!

— Mais tout de suite,... cette nuit.

— Cette nuit.

La main dans la main, ils suivirent la route, le chemin étroit qui une fois l'avait amenée si lasse à la porte du maître, et que, semblait-il, elle ne devait plus fouler seule. Les étoiles étincelaient au-dessus de leurs têtes. Que ce fût pour le mal ou pour le bien, la leçon avait été apprise, et derrière eux l'école de la Montagne-Rouge se ferma sur les fugitifs à tout jamais.

TH. BENTZON.

LES

MŒURS ÉLECTORALES

AUX ÉTATS-UNIS

La comédie politique n'est pas un genre de littérature populaire aux États-Unis, bien que les Américains tiennent de leurs pères, plus Irlandais qu'Anglais, un fonds de verve humoristique qui les dispose à rire tout aussi philosophiquement de leurs faiblesses que de celles d'autrui. Ce n'est pas non plus un sentiment de fausse susceptibilité nationale qui éloigne de la scène la satire politique, attendu que, satisfaits, et à bon droit, de leur prospérité sans pareille, ils font bon marché de ce qu'il peut y avoir d'incomplet dans les institutions à l'ombre desquelles ils l'ont acquise et développée. Si en Amérique la comédie politique ne vient pas frapper plus souvent à la porte du théâtre, c'est qu'elle se joue d'habitude dans la rue : les *stump speeches* (discours en plein vent), la *barbicue* (pique-nique électoral où pour son plat le candidat offre un bœuf rôti sur place), les processions politiques sont de véritables représentations théâtrales avec affiches, tréteaux, musique et comptes-rendus. Il en résulte que, lorsqu'un homme éminent a été livré aux sifflets de quelques millions de spectateurs et de quelques milliers de journaux, quand la foule et la presse l'ont déshabillé de la tête aux pieds pour lui chercher des plaies sur la poitrine, des meurtrissures sur le dos, le poète satirique a beau vouloir ne mettre en scène que les côtés plaisans de la victime, son public n'en regarde que les côtés saignans. L'auteur voulait amuser ses spectateurs, il les fait pleurer ou bâiller; le squelette n'a pour eux rien d'émouvant, ils ont disséqué l'homme.

Pourtant le *Rabagas* de M. Sardou avait eu un devancier aux États-Unis : dès 1854 paraissait à New-York *the School for politics*. A cette époque, nous avions parcouru la comédie de M. Gayarré

avec l'attention distraite que l'on n'apporte que trop souvent à étudier les symptômes de maux dont on n'est pas incessamment menacé; nous l'avons relue depuis avec l'intérêt que le malade, astreint à un régime en désaccord avec son tempérament, met à étudier le tempérament de son voisin que ce même régime fait vivre. Cette seconde lecture ne nous a servi qu'à constater une fois de plus l'exubérance de la vie politique en Amérique, qui tuerait toute société dont la vie matérielle ne serait pas exubérante à pareil degré, — et même dans ce pays l'avenir de la société paraît déjà au moraliste américain sérieusement menacé par l'invasion d'un mal qui l'inquiète et qu'il signale à ses concitoyens, la corruption politique. Il s'en explique sans hésitation dans sa préface, en même temps qu'il décline éventuellement le reproche d'avoir mis en scène une individualité quelconque à laquelle les spectateurs auraient pu appliquer un nom. « Je me suis proposé, dit-il, en écrivant l'ouvrage que je présente au public sous le titre de *l'École de la politique*, d'attaquer des maux qui sont devenus tellement sérieux qu'ils sont alarmans, et non d'attaquer un parti ou une personnalité. Quant aux caractères que j'ai dépeints, ils sont fictifs, quoiqu'il n'y ait que trop de réalité dans les scènes de dégradation politique que j'ai retracées. »

La corruption électorale, et c'est plus particulièrement de celle-là qu'il est question ici, est l'accusation ordinaire des minorités battues aux élections. Nous savions déjà par les discussions de tribune et de presse les prix du vote vénal en France et en Angleterre; M. Gayarré, en nous disant les prix-courans de ce genre de vote en Amérique, complète cette curieuse statistique. De ces prix comparés, il ressort que, plus libre est le citoyen, plus cher est son vote. Ainsi en France, où le suffrage universel, au lieu d'être la source du pouvoir, n'en est que le prétexte, le vote de l'électeur trafiquant de son mandat se paie d'un repas d'auberge, d'une surenchère de marchandise sans valeur. En Angleterre, où le vote fait le député, qui fait le ministre, qui fait le cabinet, le prix du vote négociable est déjà fort élevé; en Amérique, où l'élection est la source des pouvoirs législatif, administratif, judiciaire, le prix de ce genre de vote n'a pas de limite.

Pour mettre un étranger au courant des compromis qui se pratiquent dans les élections aux États-Unis, il fallait un homme du pays et du métier. M. Gayarré est l'un et l'autre; citoyen de la Louisiane, membre de la législature et ultérieurement du congrès, il sait tout ce que l'on peut savoir des agissemens des partis, il en dit certainement tout ce qu'on en peut dire. S'en est-il servi lui-même à son profit ou à celui de ses amis? Ce n'est pas probable, puisqu'il en dénonce la pratique; mais il a vu ses adversaires, il

a pu voir ses amis s'en servir, et c'est avec indulgence qu'il les gourmande les uns et les autres des hardiesses électorales que leur fait commettre leur dévoûment à leur cause.

Son cadre est l'élection au congrès d'un sénateur par l'état de la Louisiane; son intrigue, il l'emprunte à la scène française. Ses deux principaux personnages, Randolph et Beckendorf, sont copiés sur Bertrand et Raton, cet impérissable Raton qui tire éternellement du feu les marrons que dévore le non moins impérissable Bertrand; il n'y a jamais de différence que dans la forme des pincettes. Comme dans *l'Art de conspirer* de M. Scribe, des courtisans du souverain font le siége du pouvoir, de ce pouvoir partout et en tout temps le même, le distributeur de la fortune publique. Seulement le souverain, qui dans la pièce française est Christian VII de Danemark, se trouve être le peuple dans la pièce américaine, et c'est là surtout ce qui donne de l'intérêt à ce pastiche, qu'il faut parcourir comme une sorte d'enquête électorale dialoguée.

Les deux pièces principales de cette enquête sont une séance dans les bureaux de la chambre des représentans de l'état de la Louisiane, et une leçon de stratégie électorale donnée par de vieux *politiciens* à un politicien novice. Sur ce terrain, plus particulièrement le sien, l'auteur américain se montre hardi, neuf, original. Analyser ses discours, c'eût été diminuer leur valeur; le lecteur français se serait d'ailleurs refusé à relire, traduit de l'anglais, *Bertrand et Raton*, qu'il a vu jouer tant de fois sur notre scène. Nous avons donc pensé que le mieux serait de détacher des cinq longs actes de *l'École de la politique* les scènes où il est question d'agissemens électoraux, et de négliger celles qui ont simplement rapport à l'action. C'est dans la ville de Bâton-Rouge, la capitale politique de la Louisiane, où se font réellement les élections fédérales de l'état, que l'auteur a placé la scène de son élection fictive. Ses personnages sont : le gouverneur de l'état et sa fille Henriette, Beckendorf, un Allemand, citoyen naturalisé et représentant à la législature, Gertrude, sa femme, Mortimer, son fils, John, son commis, Randolph, sénateur de l'état, Gammon, Trimsail, Turncoat, Lovedale, Wagtail, représentans à l'assemblée législative de la Louisiane.

Trimsail est seul dans le bureau, il regarde sa montre et commence à s'impatienter.

« TRIMSAIL. — En vérité, c'est intolérable! J'ai attendu ici plus d'un quart d'heure les autres membres du comité des cinq, nommés par la chambre pour examiner si l'article 5,000 du code civil de la Louisiane a besoin d'être amendé. Nous sommes invités à faire notre rapport demain à l'ouverture de la session, il est près de 7 heures 1/2, la séance

était fixée à 7 heures, et je suis seul présent au poste. Cette ponctualité, je l'ai observée ces dix dernières années, durant lesquelles mes constituans m'ont envoyé à la chambre. Il est vrai que personne autre que moi ne veut être candidat dans ma paroisse, peuplée de planteurs indolens d'origine française; pourtant mes services n'en sont pas moins notoires. Je suis fatigué de faire des sacrifices inutiles, mon temps aurait pu être employé plus profitablement qu'à la législature, et, si je m'étais dévoué à ma profession d'avocat, j'aurais pu... mais non! Il n'y a pas de procès dans cette paroisse somnolente où je me suis installé. J'aurais pu encore devenir un honnête ouvrier et faire ma fortune comme tant d'autres, mais j'aurais été obligé au début de travailler de mes mains, et le travail manuel est vulgaire; j'en hais jusqu'à la pensée! Je suis trop gentleman pour cela. Après tout, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'essayer de la législature avec l'espoir de devenir un jour juge de canton. Qui n'est pas juge en ce temps-ci? Ce n'est pas grand'chose, et pourtant cela donne un certain rang dans la société : « Juge, je vous présente mes respects... Juge, aurai-je l'honneur de boire avec vous?... Monsieur, laissez-moi vous présenter le juge un tel... » Cela sonne bien, et m'aurait mis à même, comme ce lourdaud de Thomas Snub, d'épouser une plantation de sucre sans autre charge qu'une grosse veuve.

« Depuis dix ans, j'ai été candidat à ce poste sous toutes les administrations, et toujours sans succès! Mais, Dieu merci, une occasion se présente, et je la saisirai aux cheveux; juge aujourd'hui ou jamais, à moins que le diable ne s'en mêle. Comptons les atouts que j'ai en main : une place est vacante au banc des juges du troisième district; un sénateur au congrès doit être élu dans quelques jours; la place de juge est à l'option du gouverneur, et le cher homme est décidé à aller régler au sénat de Washington les affaires de la nation. Il a deux formidables compétiteurs; j'ai de l'influence dans la chambre, et à moins de faire des étourderies d'écolier, j'ai la partie en main. Il ne sera pas dit qu'un politicien comme moi n'aurait pu être autre chose que membre de la législature et colonel de milice. Colonel! fi! Il y a si longtemps que ce nom résonne à mon oreille qu'il me donne des convulsions. Colonel! fi donc! je n'ai pas encore rencontré un maquignon ou un cabaretier qui ne fût appelé colonel!

« TURNCOAT, *entrant*. — Salut, mon digne colonel! toujours la ponctualité incarnée!

« TRIMSAIL. — Encore du colonel! Vous continuez à être aussi paresseux que d'habitude! c'est honteux. Depuis une demi-heure, vous me laissez méditer sur cet intéressant ouvrage, le code civil, et vous restez au café! Mais où sont Wagtail et les autres?

« WAGTAIL, *entrant*. — Où puis-je être, sinon à mon poste de fidèle représentant du peuple? J'aurais été ici le premier, si je n'avais rencontré ce vieux renard de Joe Gammon, qui depuis quarante ans n'a jamais

cessé de remplir une fonction ou une autre, que ses amis, avec la persistance la plus cruelle, ont tenu à lui infliger pour le besoin du pays. Il manœuvre aujourd'hui en désespéré pour ne pas être précipité au sénat des États-Unis par ses amis obstinés. Je m'en suis débarrassé à la fin, mais j'ai laissé entre ses griffes Fawning et Talebearer, qu'il a invités à souper, et qui, avant qu'ils n'en aient fini avec lui, seront obligés d'user de violence pour lui faire accepter leur concours.

« Trimsail. — Toujours méchante langue!..

« Wagtail. — Je ne suis que vrai; mais nous sommes en nombre, et n'avons pas besoin d'attendre. Nos collègues, et ils ont raison, aiment mieux déguster les huîtres et le sauterne que discuter le code civil.

« Turncoat. — Trimsail, vous êtes président du bureau; exposez-nous les motifs de la réunion.

« Trimsail, ouvrant le code. — Messieurs, vous savez que nous nous réunissons pour une affaire sérieuse. Il s'agit de décider si l'article 5,000 du code civil concernant la sécurité, le bonheur, la destinée de la partie la plus intéressante de la population, les femmes et les mineurs, nécessite ou non un amendement. Mon esprit s'émeut de la grandeur du sujet; le peu de connaissance que je possède se trouble devant les difficultés à surmonter pour résoudre cette question d'une manière satisfaisante, et mon cœur... (Pendant que Trimsail parle, Turncoat met ses jambes sur la table et se renverse sur sa chaise, la tête en arrière comme pour faire confortablement un somme. Wagtail prend une feuille de papier et fait une cocote, qu'il place sur le nez de Turncoat, et après avoir imité le chant du coq.)

« Wagtail. — Éveillez-vous, le jour se lève, et Trimsail s'endort en parlant! (A Trimsail.) Je voudrais qu'au lieu d'avoir été chargés de faire un rapport sur notre ami le code civil, on nous eût demandé d'inventer quelque mesure administrative pour mettre fin à cette avidité d'emplois qui corrompt les mœurs du peuple.

« Turncoat. — Celui qui détruirait ce mal aurait autant de droits à la gratitude de sa nation que Washington lui-même.

« Trimsail. — En cela, je suis parfaitement de votre avis; mais, hélas! je crains que l'infection ne soit tellement répandue et ne soit si contagieuse que nous ne soyons les seuls membres de la législature qui puissent se vanter de leur indépendance.

« Le secrétaire particulier du gouverneur, à Wagtail. — Je suis chargé par le gouverneur de vous informer qu'il est à son bureau, et qu'il désire causer avec vous de la pétition que vous lui avez adressée...

« Wagtail, embarrassé. — Oui! oui, cela a été fait, messieurs, à la demande même du gouverneur, sollicité par de hautes influences en faveur d'un candidat inacceptable. Vous connaissez notre intimité, je ne pouvais refuser. Vous m'excusez, messieurs. (Il va pour sortir.)

« Trimsail. — Mais nous ne serons plus en nombre, Wagtail, comment ferai-je le rapport demain?

« Wagtail. — Continuez comme si j'étais présent; je vote pour le maintien de l'article tel qu'il est.

« Turncoat. — Au nom des dieux! dites-moi, Trimsail, avez-vous jamais vu quelque chose de si honteux? Ceci confirme ce qui m'a été dit; le drôle est sur mon chemin et postule l'emploi pour lequel mon nom a été mis sous les yeux du gouverneur. Il faut, sans perdre de temps, le surveiller, ou il me jouerait quelque méchant tour. (Il court vers la porte.)

« Trimsail. — Eh! qu'y a-t-il, Turncoat? Êtes-vous malade? Vous avez mauvaise mine, où allez-vous?

« Turncoat. — Je suis tellement étranglé par l'indignation que me cause l'hypocrisie de ce drôle, que je suis impropre à tout travail. Je vais prendre l'air; je me sens incapable d'écrire autre chose qu'une satire sur cette époque de dégénération.

« Trimsail. — Mais notre rapport, mes amis, notre rapport sur l'article?

« Turncoat. — Au diable l'article! j'en vote, avec Wagtail, le maintien tel quel, faites votre rapport en ce sens. (Il sort.)

« Trimsail. — Voilà un autre parasite flagorneur, un mendiant qui se vendrait à Tom, Dick ou Harry pour une croûte à mettre dans son sac. Et, ce qui pis est, des drôles comme Wagtail et Turncoat ont la présomptueuse hardiesse de vouloir se faire passer pour des hommes indépendans! Et ce sont pourtant ceux-là qui obtiennent toutes les places, tandis que des hommes de mon mérite sont méconnus et mis de côté. Je serai vengé un jour ou l'autre! mais voyons, comment rédigerai-je ce rapport? (Il écrit.)

« A l'honorable assemblée des représentans de...

« Nous soussignés, par suite d'une résolution de votre honorable assemblée, ayant formé un comité, déclarons que, après avoir examiné à fond l'article 5,000 du code civil, soumis à notre appréciation, après avoir étudié la question sous toutes ses formes, nous sommes unanimement arrivés à la conclusion que ledit article ne demandait aucun amendement et devait être maintenu tel quel pour les raisons, — quelles raisons donnerai-je? voyons,... ah! c'est cela : — pour les raisons qui sont données par de savans commentateurs lorsqu'il fut inséré dans le code Napoléon, auquel il a été emprunté. » Voilà! que les curieux cherchent ces raisons, ils les trouveront, s'ils le peuvent. Maintenant je n'ai plus qu'à signer : *Trimsail, président.* »

Ainsi le *politicien* américain n'est pas, comme le Rabagas français, un placeur de révolutions là où se fait sentir le besoin de déplacer le centre de gravité sociale, c'est au début de sa carrière un courtier d'élection et, s'il le faut, un entrepreneur de corruption électorale pour son compte ou pour celui de son parti. La politique

dans la république américaine n'est point le simple passe-temps d'hommes engagés en des poursuites industrielles ou autres; c'est une profession distincte et presque une vocation. L'on est *politicien* comme l'on est médecin, négociant, banquier. Le stage du politicien est laborieux; il lui faut avant tout prendre ses degrés de *lawyer*, et l'homme de loi américain doit embrasser dans sa profession élastique les connaissances de l'avocat, de l'avoué, du notaire, de l'homme d'affaires et, en matière d'élection, de l'homme à tout faire. Il doit être journaliste, orateur, négociateur, servir de la plume, de la parole, au besoin du poignet, les intérêts du parti sous la bannière duquel il s'est enrôlé. Quand pendant des années il aura rempli ces conditions, qu'il sera devenu utile à tous ses amis politiques, ceux-ci le porteront à la législature de son état, et, si là ses qualités d'homme de parti s'affirment, ils le feront arriver au congrès. Sur cette grande scène se rencontre toujours pour le politicien aux aguets l'occasion de passer homme politique; s'il sait en profiter, son nom, jusque-là connu de ses seuls commettans, devient familier aux électeurs des autres états, et sa candidature aux plus hautes fonctions, y compris celle de président, est dès lors acceptée par l'opinion publique.

Le fauteuil présidentiel est pour les jeunes Américains ce qu'est pour nos soldats le bâton de maréchal. Là-bas tout homme né avec de l'ambition se dit qu'il pourra un jour échanger l'escabeau de bois sur lequel il travaille dans l'office de son *lawyer* contre ce glorieux fauteuil. Seulement, comme il lui faut acquérir des connaissances spéciales que ne procure pas l'école primaire, l'aspirant politicien est obligé de compléter son instruction à ses frais, de suivre des cours particuliers, de se loger, de se nourrir. Bien souvent il n'a rien à lui ou de chez lui, les parens qui sont pauvres ne pouvant rien donner, et ceux qui ont fait eux-mêmes leur fortune ayant pour principe de laisser à leurs fils le soin de faire la leur. Il arrive alors que, pour se procurer les moyens de subvenir à ces diverses dépenses, le jeune politicien qui dans son enfance avait appris un métier se résigne à faire œuvre de ses bras quelques heures de la journée durant pour consacrer le reste de son temps à son éducation professionnelle.

Ce sont ces traces de travail manuel, retrouvées dans la biographie d'hommes américains éminens, qui ont fait dire à tort en Europe que la démocratie américaine allait chercher à l'établi un tailleur ou un menuisier pour en faire le président de la république. Ils avaient pu travailler de leurs mains courageuses avant que de travailler de leur tête puissante, les Douglas, les Fillmorre, les Lincoln et tant d'autres hommes illustres; mais ensuite ils avaient lentement gravi un à un les échelons glissans de l'estime publique,

et occupé les situations les plus considérables : ce n'était pas à l'échoppe qu'allait les chercher la confiance de leurs concitoyens, c'était dans l'armée, dans la diplomatie, dans la plus haute magistrature. Le peuple américain, éminemment logique, ne va point prendre, pour faire ses lois, des charpentiers, pour construire ses demeures des hommes de loi. Le premier magistrat de la république, ainsi qu'on le nomme, le premier serviteur du peuple, ainsi qu'il a la hauteur de se nommer lui-même, est donc toujours un homme éminent à un degré quelconque. Il est à noter qu'une supériorité relative est plus avantageuse au candidat présidentiel qu'une supériorité absolue : la démocratie américaine, soit par instinct, soit par raisonnement, n'a pas les enthousiasmes et les abandons d'elle-même de la démocratie française; le candidat à la présidence, s'il s'est montré orateur entraînant, politique habile et actif manœuvrier, s'il s'est acquis une popularité trop générale, peut, une fois au pouvoir, s'affranchir de la tutelle du parti qui le lui a confié et lui imposer sa propre politique. La renommée de l'homme illustre plaît aux masses, qui s'approprient son illustration; — sa personnalité leur porte ombrage. Les Américains rendent à leurs grands hommes vivans les hommages les plus éclatans, ils les accablent en toute occasion d'ovations passionnées, mais ils ne les nomment pas présidens de la république. Aux élections préparatoires (conventions) dans lesquelles tous les quatre ans sont décidées les élections présidentielles, les délégués des états qui les composent ont la coutume traditionnelle d'inscrire par courtoisie sur leurs bulletins le nom de l'homme populaire du moment, tout en ayant soin de ne pas laisser leurs votes arriver au chiffre qui assurerait son élection. Pendant ce temps, les meneurs de la majorité se sont abouchés avec le candidat dont à l'avance ils ont fait choix pour fixer avec lui le programme de la nouvelle administration et la répartition des emplois fédéraux au prorata des votes acquis à son élection. Cela fait, les noms illustres disparaissent des bulletins pour faire place à un nom unique, celui du candidat qui a le plus sincèrement reconnu que, si le président devait régner, c'était son parti qui devait gouverner.

Ce n'est pas le politicien transfiguré en homme politique que fait comparaître sur la scène de Bâton-Rouge le moraliste américain, c'est le politicien suant sang et eau pour escalader le pouvoir. Chaque acteur de cette comédie est un politicien à un degré quelconque, depuis celui qui est chargé d'aller dans les cabarets faire boire l'électeur et marchander son vote jusqu'à celui que son habileté fait manœuvrer au milieu de la fange électorale sans se salir ni les bottes ni les gants. Deux amoureux, introduits dans la pièce pour servir non pas au dénoûment, mais simplement à la marche

de l'action, prêtent leur concours empressé aux agissemens électoraux du Bertrand de l'endroit. La mère de l'amoureux, brave femme allemande, qui fait des tirades toutes germaniques sur les douceurs d'une existence que ne troublent ni la politique ni les politiciens, en vient elle-même à marchander et acheter quatre consciences d'électeurs. Il n'est pas jusqu'à l'auteur de la satire qui, après avoir menacé de sa férule les corrompus et les corrupteurs, ne finisse, à la vue des belles passes d'armes électorales qu'il décrit, par s'éprendre à son insu du beau joueur qui, en jouant plus serré, a gagné la partie, et qui ne joigne en connaisseur ses bravos aux hourras que pousse la foule en l'honneur de l'homme que sans le vouloir, sans le savoir, elle a élu sénateur au congrès.

L'une des habiletés du candidat victorieux a été d'unir en mariage les deux amoureux chacun de condition différente, le fils de Beckendorf, riche à millions, propriétaire, député à la législature, à la fille du gouverneur de l'état. C'était là une mésalliance que le père de la jeune personne repoussait, — résistance que la mère du jeune homme et le jeune homme lui-même jugeaient insurmontable, et qui l'aurait été sans le besoin d'un vote décisif. Il y a en effet dans chaque état, à défaut de noblesse titrée, un patriciat formé des familles dont l'histoire se rattache à la guerre de l'indépendance, de celles qui se sont installées les premières dans la contrée déjà riches ou en train de le devenir. Lorsque pendant plusieurs générations ces familles ont conservé et développé leur fortune, ont occupé des charges municipales et fédérales, ont doté des établissemens publics, ont exercé une large hospitalité, elles sont naturellement classées par l'opinion comme familles patriciennes. C'est le patriciat des villes libres de l'Italie du moyen âge : il ne procure pas d'influence politique, son influence se borne aux relations de salon. L'influence véritable, celle avec laquelle l'administration doit compter, parce qu'elle peut dans une certaine mesure déplacer la majorité électorale, c'est celle des grands banquiers, des grands brasseurs d'affaires de New-York, de Chicago, de San-Francisco, qui forment une oligarchie puissante.

Dans la mêlée électorale dont M. Gayarré a placé la scène à Bâton-Rouge, le sens moral semble faire défaut à tout le monde; chacun trompe, chacun est trompé, et cependant l'on entrevoit à travers les ardeurs de la lutte que l'électeur, une fois son vote donné ou négocié, s'en retournera plus ou moins sobre au logis, et que là, assis au foyer domestique, les pieds en l'air, il racontera gaîment à sa femme et à ses enfans, qui en comprendront les finesses, les bons tours que son parti et le parti contraire se seront réciproquement joués. Au lendemain de ce jour enfiévré, il sera redevenu bon père, bon époux, bon planteur, et il ne donnera pas à

son nouveau représentant au sénat le mandat impératif de renverser la constitution de son pays.

La constitution, personne aux États-Unis ne l'attaque, bien que la plus simple logique révolutionnaire suffise à démontrer qu'un contrat passé en 1776 entre 3 millions d'Anglais campés sur un coin du littoral de l'Atlantique n'engage pas en 1872 leurs 30 millions d'héritiers, possesseurs de la moitié du globe. Il se trouve en effet que cette vieille charte, dont l'esprit peut être changé sans qu'il soit besoin d'en altérer la lettre, répond aux besoins politiques et sociaux du nouveau peuple américain, comme elle répondait à ceux des premiers colons anglais, et cela parce qu'elle consacre en principe les droits et les devoirs de tous devant la loi, la religion, l'instruction, en même temps qu'elle proscrit toute autorité révolutionnaire, personnelle ou collective.

Les rédacteurs du pacte fédéral étaient, comme leurs commettans, attachés aux institutions anglaises, les seules au XVIIIe siècle qui assurassent sans sous-entendu la sincérité du gouvernement du pays par le pays; c'était pour défendre leur interprétation de la constitution contre celle qu'en avait faite la couronne qu'ils avaient combattu les troupes de George III. Après le succès, leur interprétation était restée la bonne, celle des ministres du roi était devenue la mauvaise: aussi supprimèrent-ils la royauté. Le clergé anglican avait persécuté les sectes dissidentes; ils supprimèrent l'église officielle. Ils n'eurent pas à supprimer la noblesse, qui n'existait pas à l'état d'ordre politique chez eux; basée sur le revenu des immeubles dans la vieille Angleterre, elle n'avait pas trouvé place dans cette société nouvelle, qui avait à se créer, au milieu d'inutiles richesses immobilières, une fortune mobilière. Les treize états étaient placés sous toutes les latitudes; ils étaient peuplés, au sud, de planteurs, de légistes, d'hommes politiques, au nord, de commerçans, de manufacturiers, de fermiers : ici le travail blanc, là le travail noir, partout des intérêts antagonistes. Chaque état était souverain, chaque citoyen maintenait sa part de souveraineté individuelle. Il fallait une habileté et une sobriété excessives de rédaction pour fondre ces intérêts particuliers dans l'intérêt général, et faire voter dans la même urne le planteur et le laboureur, le manufacturier protectioniste et l'armateur libre échangiste. Ils firent une constitution d'ordre législatif, et, pour l'appliquer, un gouvernement aussi peu exécutif que possible. L'individu libre et souverain délégua par voie d'élection sa part de souveraineté aux mandataires de son choix, qui, réunis aux mandataires élus par ses concitoyens des autres états, formèrent l'assemblée souveraine. Le congrès fut chargé d'exercer directement ou par délégation tous les actes de la souveraineté. Il délégua le pouvoir exécutif à un président éligible

au second degré et élu pour quatre années. Au-dessous de lui, il plaça le pouvoir initiateur des lois de finance, la chambre, qui, n'ayant que deux ans de durée, n'a pas le temps de se faire dictatoriale, — à côté d'elle, le pouvoir pondérateur, le sénat, qui pendant la durée de son mandat (six ans) a le temps de voir la présidence changer deux fois de mains et la chambre se renouveler trois fois. C'était bien là le règne de la chose publique, de la *res publica;* les Américains lui en laissèrent le nom. Ils ne s'étaient pas préoccupés de théories humanitaires, et leur déclaration de l'indépendance ne fit mention des droits de l'homme que pour réglementer ceux de l'immigration future volontaire ou contrainte.

Les immigrans, d'après les tableaux statistiques tenus par les officiers fédéraux, appartiennent à trente et tant de nationalités; ils sont classés dans l'évaluation publique en trois groupes distincts : le groupe de race anglaise, qui comprend les Anglais, les Écossais, les Irlandais, — le groupe de race allemande, embrassant l'ensemble des races du nord, — le groupe de race latine, composé de Français, d'Italiens, d'Espagnols, de Portugais. Les Anglais et les Écossais travaillent aux mines, les Irlandais aux chemins de fer et aux canaux; ce sont eux qui font la fortune des États-Unis, et dont les États-Unis font la fortune. Vient ensuite le groupe allemand, qui comme un flot humain s'avance incessamment sur les terres en friche de l'ouest, et qui fortifie l'élément conservateur du pays, le cultivateur, qu'improprement on appelle *farmer* (fermier), puisqu'il est toujours propriétaire du sol. Quant aux hommes du groupe de race latine, ils ne se classent dans le pays qu'à titre d'individualités; ils n'y viennent qu'avec l'esprit de retour, et ils le quittent aussitôt qu'ils ont gagné quelque argent ou perdu l'espérance d'en gagner. L'Irlandais et l'Allemand, une fois établis en Amérique, engagent leurs parens et leurs amis à venir les rejoindre; le Français, et avec raison, détourne les siens de tenter la même aventure. Les premières lois de naturalisation furent faites par des législateurs qui, soigneux de se réserver l'influence municipale et politique, apportèrent des entraves, non pas à l'immigration européenne, qu'ils appelaient, mais bien à la jouissance, pour les immigrans, des droits du citoyen américain. Les besoins électoraux des partis ont facilité l'accès de l'étranger à la *citoyenneté* américaine, et, une fois que les nouveaux citoyens se sont trouvés en nombre, ils ont élargi les portes de l'indigénat et ont fini par les ouvrir toutes grandes. Il en est résulté des différences notoires entre le peuple américain actuel, — produit de la fusion des nationalités dont les individus abordent annuellement dans les ports des États-Unis sans savoir même qu'il y a eu une fois sur cette terre un grand homme qui s'appelait Washington, — et les premiers habi-

tans des treize états de la Nouvelle-Angleterre, qui furent le noyau de ce même peuple.

Pour retrouver la république de Washington, celle des livres de M. de Tocqueville et des romans de mistress Beecher Stowe, il faut l'aller chercher dans l'histoire de son passé, laborieux à l'intérieur, fièrement réservé vis-à-vis de l'étranger, — histoire commencée à la guerre de l'indépendance pour finir à la guerre de la sécession en traversant la guerre du Mexique, de 1776 à 1862. Les Américains, après un siècle de labeurs, avaient acquis l'outillage producteur, manufacturier, commercial, monétaire, qui constitue la puissance des nations modernes, ils étaient virtuellement maîtres du continent nord-américain ; mais le Mexique, dans sa présomptueuse faiblesse, se refusait à reconnaître le fait accompli. Le peuple américain s'indigna de cette résistance; 100,000 hommes s'en allèrent droit devant eux sans trop savoir où ils allaient, franchissant les obstacles, ouvrages de terre ou armées, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à Mexico. Là les Mexicains offrirent la dictature au général Scott, ou, à son choix, la présidence à vie; celui-ci reçut de ses soldats, redevenus ses électeurs, l'ordre de refuser. Ils pouvaient tout prendre; ils se contentèrent d'acheter, moyennant 50 millions de francs qu'ils se réservaient de payer à ceux de leurs concitoyens qu'aurait lésés la guerre, la Californie, la Sonora et la route pour s'y rendre, route large de cent lieues et longue de six cents.

Ils étaient partis miliciens, ils revinrent soldats. C'était en 1847. Le militarisme entra comme élément dans les mœurs des Américains, qui à partir de cette époque se livrèrent au perfectionnement et à l'invention des armes de précision. Ils étudièrent la grande guerre au moyen de commissions militaires qu'ils envoyèrent en Europe, partout où l'on se battait et jusque dans les deux camps des belligérans. Quand ils eurent connu l'art de s'entre-tuer, n'ayant pas de voisins à qui l'appliquer, ils se battirent entre eux. Les états du sud, qui depuis l'annexion du Texas, de la Californie et des territoires sur l'Océan-Pacifique s'étaient trouvés le centre de la confédération nord-américaine au lieu d'en être la limite extrême, voulurent profiter des accroissemens de territoire qui doublaient leur influence pour assurer la prépondérance politique que jusque-là le nord leur avait abandonnée en échange de la prépondérance industrielle et mercantile. Passé une certaine limite, les territoires acquis ne pouvaient recevoir que des travailleurs libres : les hommes du sud y envoyèrent des noirs. Les états du nord répondirent à cette agression politique par une agression sociale : ils encouragèrent partout dans le sud la fuite des noirs, et, contrairement à la loi fédérale, se refusèrent à leur extradition. A cette époque finissait la dernière présidence de compromis, celle de M. Buchanan. M. Lincoln fut

porté au pouvoir par la majorité anti-esclavagiste; c'était planter au Capitole le drapeau de l'abolition de l'esclavage. Les états du sud y répondirent en arborant le drapeau de la souveraineté de l'état dans ses limites. C'était la guerre civile compliquée de questions sociales et religieuses; elle eut le caractère sombre et impitoyable de ces sortes de luttes. Les états du sud furent subjugués, et le droit de propriété de leurs habitans fut anéanti. Leurs 3 millions d'esclaves, dont le pacte fédéral leur garantissait la possession, furent déclarés libres et citoyens. A 1,000 dollars par tête, cela faisait un capital de 15 milliards de francs enlevé à la propriété foncière. Les terres suivirent la condition des bras qui les travaillaient, et furent les unes séquestrées, les autres confisquées au profit des nouveaux affranchis. La constitution de 1776 était violée, mais telle était la volonté du peuple, formulée par le congrès, où siégeaient seuls les représentans des vingt-quatre états victorieux : le nord restait en pleine légalité, il était la majorité. Les dix états du sud rebelles étaient la minorité, ils se trouvaient légalement condamnés. Cette guerre, pendant les quatre années qu'elle avait duré, avait coûté 13 milliards de francs. Grâce aux immenses ressources du pays, à son crédit sur les places étrangères, ces 13 milliards, sortis des presses de l'état et restés dans le pays, acquirent la même valeur monétaire que s'ils fussent sortis en lingots d'or des mines de la Californie. Ce décuplement de capital produisit en Amérique l'effet qu'avait produit en Espagne l'exploitation des mines d'or et d'argent du Mexique et du Pérou. L'or perdit de sa valeur relative, tous les produits virent doubler la leur, résultat dont le contre-coup commence à se faire sentir partout en Europe. Cette unité du pays et ces richesses nouvelles ont permis aux États-Unis d'affirmer hautement leur politique extérieure, dont jusque-là ils s'étaient contentés de plaider la légitimité. Cette politique repose sur deux ou trois aphorismes anglais apportés en germe par les premiers colons et affirmés au fur et à mesure du développement du pays sous le titre « d'aspirations nationales. »

Ce à quoi aspire le peuple des États-Unis, c'est à rester par l'annexion, l'achat ou la conquête le maître unique du continent nord-américain et des îles qui géographiquement s'y rattachent, — à dominer par voie d'infiltration les Amériques espagnole et portugaise, — à substituer dans l'Inde, en Chine, au Japon, par le bas prix des marchandises et la modicité des transports, son commerce au commerce anglais, — à faire enfin, comme camionneurs maritimes, concurrence aux marines d'Europe dans les ports européens. Ce qu'il repousse en principe (doctrine Monroë), c'est l'intervention européenne armée dans les deux Amériques. Avec un tel programme, non-seulement les États-Unis n'ont pas besoin d'al-

liances, mais les alliances les gêneraient, car elles assignent un but à une entreprise commune, et le peuple américain ne veut se lier les mains en quoi que ce soit dans la voie de ses aspirations nationales. Quant à la politique intérieure, elle consiste, pour l'administration régnante, à mettre en œuvre l'idée sortie triomphante des dernières élections, et à mettre en place les hommes qui l'ont fait triompher. L'idée politique varie, et depuis Washington jusqu'au général Grant, les présidens qui ont successivement occupé le fauteuil présidentiel y ont été portés chacun par l'idée qui dominait au moment de leur élection. Ces idées ont fait place à d'autres idées plus neuves quand les partis qui les avaient lancées les ont trouvées trop usées pour les faire durer plus longtemps.

Étant donnés un gouvernement qui est tout le monde et personne, un président qui n'est que le porte-voix de la majorité, un ministère dont la liste lui est imposée, l'opposition en est réduite, pour se maintenir à l'état de parti, à entamer, au lendemain de l'élection présidentielle, contre la majorité au pouvoir une campagne électorale qu'elle poursuivra jusqu'au jour de la nouvelle élection, pour devenir à son tour majorité et élire son président. Cette élection entraîne le renouvellement intégral du personnel des administrations qui relèvent du gouvernement fédéral : postes, douanes, contributions, diplomatie, armée et marine, du moins quant aux employés civils de ces deux derniers départemens. C'est là l'opération que les Américains appellent « le partage des dépouilles, » ou plus brièvement « les dépouilles, » *the spoils*. Le pouvoir qui en dispose ne pouvant, comme chez nous, s'acquérir par la violence, c'est sur les manœuvres électorales que se rejettent les partis. Tout ce qui ne dépasse pas la limite extrême de la lettre de la loi rentre dans le domaine des agissemens tolérés. C'est une science dont l'auteur de l'*École de la politique* s'est fait l'éditeur pour en combattre les excès, et qu'il expose à son public par l'intermédiaire des politiciens émérites de Bâton-Rouge. Gammon, Lovedale et consorts veulent faire accepter à Randolph la candidature éventuelle de gouverneur pour l'état de la Louisiane, et voici les leçons qu'ils lui donnent.

« Le gouverneur. — Je vais proposer un toast qui sera cordialement accepté : à Jean Washington Randolph, notre futur gouverneur !

« Randolph. — D'où vient cet honneur inespéré, auquel j'ai si peu de titres?

« Le gouverneur. — Connaissant votre modestie et votre aversion pour la politique, nous avons tout arrangé sans vous en prévenir. L'élection vient dans six mois, il est nécessaire de tout préparer d'avance. Veuillez seulement nous donner pleine liberté d'agir en votre nom.

« Randolph. — Messieurs, je vous suis reconnaissant de ce témoignage

d'estime; mais, avant de me séparer de ce que je chéris le plus, mon repos, je désire savoir au juste ce que j'obtiendrai en échange. Je tiens à m'assurer à l'avance que je n'aurai pas à payer les violons trop cher.

« Gammon. — C'est fort raisonnable.

« Trimsail. — Notre expérience est à votre service.

« Randolph. — Je suis disposé à m'instruire à votre école, mais à la condition que vous me laisserez me sauver comme l'écolier paresseux, si je n'aime pas votre discipline.

« Turncoat. — Agréé à l'unanimité.

« Randolph. — Voyons votre prospectus, mes chers maîtres.

« Lovedale. — Bien que le plus jeune, je demande à être l'orateur. Attention, mon élève!

« Randolph. — J'écoute; mais une question d'abord. Quels motifs vous ont poussés à me choisir comme gouverneur? De retour depuis deux ans seulement, je ne connais personne dans l'état. Élu sénateur dans ma paroisse, parce qu'il était impossible de trouver dans toute sa longueur et sa largeur quelqu'un disposé à venir à Bâton-Rouge, je n'ai pas jusqu'à présent dit un mot dans cette assemblée et n'ai pris aucune part aux affaires de la législature. Pourquoi donc m'avez-vous choisi?

« Lovedale. — Par la raison même que vous avez donnée.

« Randolph. — Très flatteur en effet.

« Lovedale. — Vous avez incontestablement de grands talens, mais heureusement ils ne sont pas connus : ils exciteraient l'envie, et tant d'esprits inquiets vous regarderaient comme un obstacle possible sur leur route que vous seriez repoussé par leurs intrigues. Si votre manque d'ambition, votre amour pour l'indépendance et votre aversion pour la politique leur étaient aussi connus qu'ils nous le sont, cela pourrait contre-balancer le mauvais effet produit par vos talens. Il est fort heureux qu'on ne s'en doute pas.

« Tous. — Nous ne sommes pas d'accord avec vous!

« Le gouverneur. — Au contraire, Lovedale, nous adoptons notre ami pour ses talens, et nous désirons le pousser aussi loin et aussi haut que possible.

« Lovedale. — Nous, certainement, parce que nous sommes ses amis désintéressés, mais non les autres meneurs.

« Randolph, à part. — Vieux renards! (A Lovedale.) Avez-vous sondé le peuple en ce qui regarde ma candidature?

« Lovedale. — Est-il naïf! Que diable le peuple a-t-il à faire en cette matière? Le peuple ne se mêle pas de ces choses-là, si ce n'est pour aller ratifier ce que nous, ses meneurs, nous avons décidé; grâce à notre organisation de parti, nous arrangeons les choses de façon que personne ne puisse se révolter contre nos ukases, et que le peuple est forcé d'accepter les candidats que nous lui choisissons. Le plat est servi chaud et fumant, il doit l'avaler comme il est.

« Randolph. — Vous m'étonnez!

« Lovedale. — Pour être bref, voici ce que vous aurez à faire. Vous devez commencer par acheter le concours d'une douzaine de journaux influens dans le pays et aussi par vous assurer toute la presse de la Nouvelle-Orléans. Il sera pourtant entendu qu'un de ces journaux paraîtra vous être hostile, et appuiera les titres de l'un des rivaux que vous pouvez avoir avant la convention, mais de manière à lui couper la gorge. C'est de la bonne politique. Il vous faudra aussi un journal indépendant, et l'opération sera complète.

« Randolph. — Acheter la presse, le grand palladium de nos libertés!

« Lovedale. — Le grand palladium de nos libertés! Quelle innocence primitive!

« Randolph. — Mais ce doit être assez cher, cet achat de la presse?

« Gammon. — Non, — à peu près six mille dollars, et vous avez les moyens de les dépenser.

« Lovedale. — M. Gammon a raison. Pour une légère rémunération, ces journaux diront que vous êtes la perfection même, et démontreront que le peuple vous réclame à grands cris comme gouverneur. Après cela, il faudra travailler les assemblées préparatoires. Dans toutes les paroisses de campagne, il y a deux ou trois hommes qui mènent et qui peuvent faire nommer tels ou tels délégués qu'il leur plaît. En s'assurant de ces hommes, nous nous assurons l'influence du pays, et, soyez-en sûr, nous connaissons les moyens à employer. Quant à la Nouvelle-Orléans, c'est la chose la plus facile du monde; c'est tout simplement une affaire de dollars.

« Randolph. — En sommes-nous donc là? Des hommes libres peuvent-ils donc s'acheter comme du bétail au marché? Bien! Quel prix cela coûtera-t-il?

« Wagtail. — Pour contrôler les arrangemens préliminaires et pour avoir des délégués à soi dans les arrondissemens de la ville, il faut compter cinq mille dollars.

« Lovedale. — Une fois admis par l'assemblée préparatoire, le reste est facile. Tout ce que vous avez à faire, c'est de remettre dix mille dollars entre les mains du comité central, qui achètera ou fabriquera pour vous, s'ils n'existent pas, quatre mille votes pour la Nouvelle-Orléans. Cela seul suffit pour assurer votre élection.

« Randolph. — Est-ce tout?

« Turncoat. — Non; vous aurez à éparpiller trois ou quatre mille dollars pour employer des agens, et acheter tous les votes qui peuvent être achetés dans les différentes paroisses de la campagne.

« Le gouverneur. — Comme somme ronde, vous pouvez mettre tous les frais à vingt-cinq mille dollars.

« Randolph. — Si tel est l'état des affaires, un homme pauvre a bien peu de chances politiques.

« Lovedale. — Je vous demande pardon, il en a, mais d'une autre

manière. Si vous étiez pauvre, j'aurais dit : Montrez vos talens, endettez-vous, simulez quelque vice. L'envie vous pardonnera alors vos talens. Chacun des mérites que vous pouvez avoir doit être contre-balancé par quelque imperfection éclatante. Si le peuple peut seulement dire : Quelle intelligence a ce gaillard! quel malheur que ce soit un tel vagabond! vous pouvez être sûr qu'ils voteront tous pour vous; mais si vous êtes un candidat exceptionnel, vous êtes condamné. Donnez une poignée de main à tout individu que vous rencontrerez; plus il sera sale, mieux cela fera, — habillez-vous avec négligence, affectez d'être grossier, jurez aussi haut et aussi fort que possible, frappez affectueusement sur l'épaule de tout le monde, enivrez-vous une fois par semaine et dans un cabaret en renom, devenez membre d'une de ces associations qui surgissent journellement à la Nouvelle-Orléans, déclamez contre les tyrans, les aristocrates et les riches; mais par-dessus tout parlez éternellement du pauvre peuple oppressé et de ses droits, et vous courrez la chance d'une élection triomphante, surtout si...

« Randolph. — Vous semblez hésiter? Si... je promettais d'être un instrument pour les chefs?

« Gammon. — C'est cela même.

« Trimsail. — Jouons franc jeu. La science de la politique consiste maintenant en ceci : acheter ou être acheté, se servir des autres comme d'instrumens ou être à son tour leur propre instrument.

« Randolph. — Avez-vous d'autres instructions à me donner?

« Lovedale. — Oui. Lorsque vous aurez été choisi par la convention, et que vous aurez réuni tous les moyens nécessaires entre les mains du comité, vous voyagerez tranquillement dans l'état, et de temps en temps vous lancerez un petit discours. C'est utile pour l'effet théâtral, le véritable travail se fera derrière le rideau.

« Randolph. — Mais, messieurs, je prévois plus de difficultés que vous ne vous en doutez. On parle de Cramford comme gouverneur, et personne n'a la centième partie de ses droits. A mon avis, il a autant de talent qu'aucun homme d'état aux États-Unis. Il sera certainement élu.

« Le gouverneur. — Cramford est hors de place et de saison; il manque de jugement et de bon sens.

« Lovedale. — D'ailleurs il ne nous va pas, il n'est pas notre ami, et il est facile de l'écarter. Avec quelques agens habiles répandus dans la ville et quelques autres dans la campagne, nous en viendrons aisément à bout. Toutes les fois que le nom de Cramford sera prononcé, nos agens feront semblant d'être ses meilleurs amis, et diront qu'il est la perfection même; mais avec un geste de découragement profond ils s'écrieront : « Quel malheur qu'il soit si impopulaire! L'opinion publique est contre lui, et on ne peut résister à ce courant impétueux. »

« Randolph. — Bien; mais j'ai voyagé dernièrement dans l'état, et je sais que le pays est pour lui.

« TURNCOAT. — Vous oubliez que nous aurons des agens dans le pays qui feront circuler le bruit que la ville lui est hostile. Ils en auront l'air chagrin, et cette manœuvre habile le fera abandonner de tout le pays.

« LE GOUVERNEUR. — D'ailleurs, mon cher Randolph, il est très facile de persuader séparément chaque paroisse. Dans chacune d'elles, nous envoyons des agens : à Attakapas et à Opelousas, par exemple. — Pour qui êtes-vous? disent-ils au peuple. — Pour Cramford. — Et nous aussi, répondent-ils, et toute la Nouvelle-Orléans est de notre avis; malheureusement cela ne servira de rien; c'est un homme si impopulaire. — Quel dommage! s'écrie le peuple, nous l'avions choisi; mais naturellement nous devons l'abandonner pour assurer l'unanimité dans le parti. — Naturellement, continuent les agens les larmes aux yeux, c'est très triste; mais il faut qu'il en soit ainsi. — Qui choisirons-nous à sa place? — Randolph. — Nous n'avons jamais entendu parler de lui. — Quoi? l'homme le plus populaire dans l'état! — Il n'est pas de notre choix; mais, si tout le monde le désire, nous devons lui donner la préférence. — Nous vous assurons que c'est le candidat qui a le plus de chance de succès, répondent les agens. — Et la chose est ainsi arrangée.

« LOVEDALE. — On joue la même scène dans tous les autres districts de l'état, et l'homme que tout le monde désirait est mis de côté pour tout le reste de sa vie.

« RANDOLPH. — Mais on nous demandera pourquoi il est si impopulaire.

« GAMMON. — Mon cher monsieur, un politicien ne donne jamais de raisons particulières au peuple. Cramford est impopulaire parce qu'il est impopulaire; c'est inexplicable, mais il est impopulaire! Peut-être pourrait-on ajouter qu'il est fier, qu'il n'est pas du peuple, qu'il est aristocrate... Cela prend, soyez-en sûr, et il est coulé à tout jamais.

« LE GOUVERNEUR. — Eh bien! Randolph, qu'avez-vous à dire maintenant?

« RANDOLPH. — Messieurs, si je vous ai bien compris, quoique notre gouvernement soit constitutionnel en apparence et démocratique sur le papier, il n'est en somme qu'une oligarchie.

« LE GOUVERNEUR. — Ce n'est pas notre faute.

« RANDOLPH. — N'importe à qui la faute. Si je suis élu gouverneur, comme j'en serai redevable à cette oligarchie et non au peuple, qu'est-ce que cette oligarchie attendra de moi?

« LOVEDALE. — Parbleu! une mutuelle assistance. Vous l'aiderez, et elle vous aidera.

« RANDOLPH. — Mais on peut me demander des choses contraires à mon serment et à ce que je croirai devoir au peuple.

« LOVEDALE. — Au diable le peuple! qui s'occupe du peuple? Nous parlons ici en amis, à cœur ouvert, comme des hommes pratiques, comme des hommes politiques. Je commence à croire que notre ami ne veut pas comprendre.

« RANDOLPH. — Messieurs, ma résolution était prise à l'avance. Je répète ce que j'ai toujours dit : je ne veux pas d'emploi. Mon désir suprême est de passer ma vie dans la tranquillité. Recevez pourtant mes remercîmens les plus sincères, et, avant que nous ne partions, laissez-moi porter un toast : Au premier sénateur élu de la Louisiane, qu'il soit grand dans le congrès !

« LE GOUVERNEUR. — Je vois que vous êtes incorrigibles. J'en suis fâché. Adieu ! »

Les institutions du pays ne résisteraient pas à cette grande curée, qui se renouvelle périodiquement tous les quatre ans, et la constitution tomberait déchirée sous la dent des électeurs, si tous ceux d'entre eux qui ont droit aux dépouilles en revendiquaient leur part. Cette revendication n'est faite que par le petit nombre; les gens qui recherchent les emplois sont ceux qui accidentellement n'ont pas le moyen de faire autre chose. Un marchand, un banquier, un homme riche ou en train de le devenir s'occupe de ses affaires et non de celles de l'état; s'il a besoin d'un organe politique, il gagne un politicien, et le fait parler ou écrire pour lui. Il faut qu'un homme jeune et ambitieux soit bien dénué de patronage pour embrasser la carrière de politicien; il faut qu'un homme intelligent ait bien mal réussi dans ses entreprises commerciales ou professionnelles pour solliciter un emploi du gouvernement. Tout homme qui peut faire fortune dans un autre métier ne fait pas celui-là; le citoyen américain peut prendre une profession, la changer, être ou ne pas être soldat ou marin, faire et défaire sa fortune, se marier et divorcer, émigrer sans esprit de retour, écrire et dire ce que bon lui semble, et cela sans savoir sous quelle présidence aura vécu sa génération, sans qu'il ait à se préoccuper de règlemens administratifs de nature à aider ou à gêner l'exercice de son droit inné d'évoluer à sa guise dans le cercle de son libre arbitre. S'il sort de ce cercle pour mettre un pied dans le cercle de son voisin, la loi intervient d'office, régulière comme un balancier de machine à vapeur, et elle lui marche sur le pied avec une pesanteur qui le fait rentrer précipitamment dans son cercle individuel ou le rejette de la communauté.

Travailler à sa fortune, tel est le thème que développe l'auteur de *l'École de la politique*. — Faites de la bière, ne faites pas de politique, dit frau Gertrude à son mari. — J'aurais pu arriver à la fortune en travaillant, si le travail n'eût pas été aussi vulgaire, dit le politicien Trimsail. — M. Randolph, dit Mortimer, l'héritier de plusieurs millions, ne me traite pas en intendant de sa plantation; il me traite en ami et m'enseigne sur place le métier de planteur. — Le travail à tous les degrés, dans toutes les conditions, à

tous les âges, pour toutes les fortunes, voilà le fondement sur lequel repose la société américaine, la cause de la prospérité de l'individu et de celle de la nation; la constitution n'en est que l'effet. Essentiellement malléable, cette constitution s'est prêtée aux transformations sociales que lui ont fait subir les trois générations qui depuis 1776 se sont successivement superposées sur le sol américain; elle se prêtera également à celles que voudront lui faire subir les générations futures, et cela sans qu'il soit besoin d'un plébiscite, la majorité des deux tiers des membres du congrès suffisant à la confection des lois organiques. La volonté du peuple, qui aux États-Unis est tout le monde, a fait la constitution et le gouvernement; elle peut à son gré défaire l'un et l'autre. Chez nous, les constitutions, octroyées les unes par le prince au peuple, arrachées les autres par le peuple au prince, ont-elles porté l'empreinte des mœurs de la génération par qui elles étaient faites, ou chaque génération a-t-elle porté l'empreinte de sa constitution? A l'avenir seront-ce les mœurs de la nation qui feront sa constitution? sera-ce la constitution qui fera les mœurs de la nation? C'est une question dont l'étude des mœurs sociales et politiques de la république américaine peut éclairer certains côtés, et l'un de ces côtés, l'auteur de *l'École de la politique* l'a mis sans réserve en lumière.

Il a donné à ses concitoyens leurs grandes entrées dans les coulisses du theâtre électoral de leur capitale législative, et en publiant son ouvrage, il semble avoir invité les étrangers à y entrer à leur suite, — libre à chacun d'en rapporter ses impressions. Quant à nous, sans tenir pour acquis que la république, l'une des formes pratiques du gouvernement parlementaire, soit le dernier mot des sociétés modernes, nous ne partageons cependant pas les sentimens de crainte ou de dédain qu'en principe cette forme de gouvernement fait éprouver à nombre de gens honorables. Aux États-Unis, nous admirons et respectons la république, qui, loin d'être une surprise ou un expédient, se trouve être le gouvernement national et légitime du pays, le seul qu'il puisse avoir, le seul qui réponde aux besoins politiques, matériels et moraux de la nation. Partout où se rencontreront les mêmes conditions de race, de civilisation, de territoire, ce même gouvernement pourra s'établir de lui-même sans secousses, sans oscillations; là où elles ne se rencontreraient qu'en partie, l'application en serait plus laborieuse; là enfin où elles ne se rencontreraient pas du tout, l'application définitive en serait vainement tentée. Nos races latines ont fait sans doute le premier pas dans cette voie, puisque leurs sociétés en sont arrivées à l'état démocratique; mais nos mœurs publiques et privées, nos institutions nationales sont loin d'avoir suivi cette marche, que le lecteur pourra nommer à son gré ascendante ou descendante.

La société américaine est une démocratie pure; dans notre société française, l'individu, démocrate pour les autres, reste aristocrate pour lui. La fusion de races qui s'opère sur le sol américain est formée d'élémens du nord, notre race est gallo-romaine; la civilisation américaine est anglo-saxonne, la nôtre est franco-latine; notre organisation intérieure est basée sur la centralisation de départemens administrés par l'autorité, la leur est fondée sur la fédération d'états souverains. Leur constitution est d'ordre législatif, la nôtre d'ordre exécutif; leur instruction est basée sur les connaissances utiles, la nôtre sur les beaux-arts, les sciences, la poésie; leur religion est le protestantisme, c'est-à-dire la foi humiliée devant la raison, notre religion est le catholicisme, qui représente la raison s'humiliant devant la foi; leur gouvernement est celui de tout le monde, chez nous il est par malheur trop souvent, presque toujours, celui d'un seul. Le frein moral de la société est chez eux la loi, il est chez nous l'autorité. Chez eux, quand la plèbe usurpe le sacerdoce de la loi, c'est parce qu'elle redoute trop de lénité envers le coupable pris en flagrant délit (*Lynch law*), et c'est le voleur qui pend le volé! Chez nous, c'est le volé qui pend le voleur. La guerre chez eux, pour être populaire, doit être profitable; nous nous contentons de la vouloir glorieuse. Le droit de tester, qui chez eux est libre, chez nous est réglementé; nous travaillons pour vivre, ils vivent pour travailler; leur territoire est un monde sur lequel se répand sans se coudoyer l'espèce humaine, le nôtre est un terrain étroit; dans ses entrailles, les morts sont superposés aux morts, à sa surface les vivans se superposent aux vivans!

Tout en faisant la part de ce qu'il y a d'absolu dans les résumés présentés sous forme de parallèles, il n'en serait pas moins permis de dire, si ces dernières appréciations étaient exactes, qu'il existerait encore entre la société française et la société américaine un écart trop considérable pour qu'une même forme de gouvernement puisse à cette heure les abriter l'une et l'autre avec avantage. Les hommes courageux qui travaillent péniblement à combler les vides laissés entre ces deux sociétés ne doivent pas plus négliger les enseignemens du théâtre que ceux de la chaire ou de la tribune. S'il en est parmi eux qui aient les loisirs de parcourir *l'École de la politique*, ils y rencontreront, résultat de dissemblances plutôt que d'analogies, des enseignemens applicables à tous les pays à suffrage universel, que le chef de l'état en soit président ou roi.

Cte E. DE SARTIGES.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

Quelques mois avant la guerre, il était déjà question d'introduire dans la loi organique de nos caisses d'épargne quelques modifications et certains perfectionnemens pour développer les services de cette précieuse institution et lui donner un organisme plus puissant, plus conforme aux excellentes caisses d'épargne anglaises. Pendant la guerre et la commune, nos caisses d'épargne ont subi l'épreuve la plus grave qu'elles aient connue depuis leur fondation en 1818. Cette épreuve a donné lieu à des mesures accidentelles, qui se sont trouvées salutaires, et que l'on pourrait établir avec avantage dans le fonctionnement ordinaire de l'institution. Enfin un mouvement se produit à cette heure en Angleterre pour développer mieux encore les *post-office savings-banks* par des moyens nouveaux que l'expérience a indiqués, et qu'il nous conviendrait d'imiter aujourd'hui plus que jamais, car ces longs mois de faible production sous l'invasion étrangère et la guerre civile, ces deux années de disette, et les exportations d'argent pour les dépenses de guerre et pour les milliards de notre rançon, ont affaibli le capital général de la France. Par le chômage surtout, le stock des 720 millions d'épargnes populaires que comptaient nos caisses d'épargne au commencement de 1870 est réduit à 526 millions. Pour Paris, sur les 54 millions que nos ouvriers possédaient à la caisse d'épargne avant la crise, 18 millions ont été consommés pendant ce long chômage malgré les soldes de la garde nationale données aux hommes, aux femmes et aux enfans. Il importe donc de favoriser aujourd'hui de tous nos efforts la reconstitution de l'épargne, — et quel meilleur moyen pour cela que de faciliter l'action des caisses d'épargne, si utile pour la formation du capital national, en même temps si bonne pour les mœurs!

Un franc déposé chaque semaine à une caisse d'épargne se trouve à la fin de la trente-deuxième année produire une somme d'environ 3,000 francs. Ainsi un ouvrier qui à vingt ans aurait pris la résolution

d'économiser chaque semaine sur sa paie et d'ajouter à son livret une pièce de 1 fr. se serait créé pour lui-même un capital de 3,000 fr. qu'il pourrait toucher à l'âge de cinquante-trois ans. Ce n'est pas tout : en maintenant sa résolution d'économiser 1 franc par semaine, cet homme s'est sauvé de bien des tentations de dépenses futiles ou malsaines. C'est pourquoi les Anglais ont deux fois raison d'appeler les caisses d'épargne *savings-banks,* banques de salut. Aussi les hommes d'état anglais, qui sont en même temps et les plus habiles financiers du monde et les plus sages meneurs de peuples, s'appliquent-ils à multiplier dans toutes les parties de la société britannique les caisses d'épargne comme les meilleurs instrumens de l'ordre, comme les auxiliaires les plus actifs de la prévoyance, qu'ils considèrent comme la première vertu de la civilisation.

Ces *savings-banks* ont un rôle et une action bien plus considérables que nos caisses d'épargne : l'ensemble de leurs dépôts, atteint aujourd'hui 1 milliard 400 millions de francs, alors que nos caisses d'épargne en 1870 n'avaient pas dépassé 720 millions. Les ouvriers anglais, au point de vue de l'économie, valent-ils donc mieux que les ouvriers français? On peut dire d'abord qu'ils sont mieux servis par une organisation plus large et plus complète de leurs caisses d'épargne. Hâtons-nous de faire observer que la différence des stocks des caisses d'épargne d'Angleterre et de France ne tient que fort peu à la différence des lois politiques des deux pays. Sans doute l'ouvrier anglais ne peut guère placer ses économies en biens-fonds, tandis que nos paysans, et même certains ouvriers de nos villes, ainsi surtout les Limousins, les Auvergnats, les Savoisiens, ont le droit de satisfaire, et ils le font parfois jusqu'à l'excès, leur passion de la terre; mais les Anglais ont pour leurs placemens de capital et même de petite épargne deux institutions puissantes que nous n'avons encore imitées en France que très faiblement : les *friendly societies* et les assurances humaines, les assurances humaines surtout, qui chez nos voisins sont entrées dans les mœurs de toutes les classes de la société, à ce point qu'un voyageur humoriste définissait le peuple anglais, — un peuple qui s'assure. Le capital énorme centralisé par ces deux institutions et utilisé dans le vaste commerce britannique équivaut bien pour les ouvriers anglais au capital que nos paysans placent en fonds de terre.

Les *savings-banks* n'ont jamais fait que progresser depuis l'origine de l'institution. En France, les caisses d'épargne ont éprouvé en 1848, par suite d'une mesure malheureuse du gouvernement, une liquidation à peu près complète : elles ont donc recommencé comme à nouveau à partir de cette époque, et il est même étonnant qu'ensuite les épargnes ouvrières accumulées en quelques années aient atteint si rapidement le chiffre de 720 millions. Ce chiffre est d'autant plus remarquable que depuis 1848, depuis la déplorable liquidation des caisses d'épargne, disons le mot, depuis la banqueroute de 1848, plusieurs de nos hommes

politiques se sont montrés inquiets de la responsabilité du trésor au sujet des dépôts, que l'état centralise et fait valoir, et qu'il s'engage à rembourser à vue. De là des restrictions systématiques dans la loi des caisses d'épargne qui ont réduit l'action bienfaisante de l'institution en France.

N'y aurait-il pas moyen de sauvegarder la responsabilité de l'état, pour le mettre à même de rendre aujourd'hui les facilités anciennes offertes aux déposans, les facilités que la loi anglaise procure de plus en plus par ses perfectionnemens successifs aux ouvriers économes de l'Angleterre? Telle est la question que nous avons été amené à étudier. Nous avons formulé ainsi, pour modifier et améliorer la loi organique des caisses d'épargne, un projet de dispositions additionnelles ou correctives qui a été bien accueilli parmi les hommes les plus anciennement dévoués à cette institution et les plus autorisés en matière d'économie financière, et cette réforme pourrait bien être portée prochainement à l'examen de l'assemblée nationale, si les questions politiques laissent le temps de penser un peu aux affaires.

Interrogeons l'expérience des Anglais, qui dans les caisses d'épargne ont été nos devanciers et peuvent encore nous servir de guides, sous la réserve de la différence des mœurs des deux nations. Avant 1861, toutes les caisses d'épargne anglaises étaient des établissemens privés : sauf quelques formalités faciles, la première association venue pouvait ouvrir une caisse de dépôts pour les épargnes du peuple. Cette excessive liberté amena des abus, et de tels abus que le parlement crut devoir ordonner une enquête. L'enquête parlementaire, publiée en un énorme volume de plus de mille pages, révéla une foule de faits regrettables, qui nous rappellent les scandales de certains établissemens financiers français fondés, il y a quelques années, pour mettre en œuvre aussi les épargnes du peuple, et la crise plus récente de quelques banques de dépôts dans les mois de juillet et août 1870. Le rapporteur de l'enquête anglaise conclut à la nécessité d'aviser par une réforme, et recommande de combattre les excès de la liberté par la centralisation.

Quand on étudie les lois faites en Angleterre et en France depuis une trentaine d'années, on est frappé d'une double tendance : en Angleterre, le parlement veut centraliser, corriger les excès de la diversion des forces économiques par la centralisation; en France, nos hommes d'état au contraire cherchent à corriger les excès de la centralisation par une plus grande latitude accordée aux autorités locales et aux associations libres. Ainsi les deux nations, rectifiant leur marche, tendent à se rapprocher dans une voie moyenne, qui sera peut-être un jour leur voie commune, la bonne voie des grands peuples civilisés. Seulement, dans cette transformation, l'Angleterre et la France n'opèrent pas avec la même sagesse. En France, nous faisons trop souvent table rase : nous arrachons volontiers les arbres jusqu'aux racines pour en planter ensuite d'autres sur ce

sol nu; cette méthode nous vaut toujours une transition très pénible et qui détermine un déplorable bouleversement de nos mœurs, tout en nous exposant aux hasards du succès ou de l'insuccès de la chose nouvelle. En Angleterre, on fait plus sagement : on conserve les vieux troncs, on se contente de greffer quelques rameaux pour les rajeunir, et c'est ainsi que des racines primitives, qui plongent dans le tréfonds du sol national, on fait monter la séve dans des rameaux vaillans de la plus jeune vigueur.

Ce fut de cette manière que procéda le parlement en 1861 pour les *savings-banks*. Il respecta les caisses d'épargne privées; mais à côté de ces établissemens il fonda une caisse d'épargne modèle, une caisse d'épargne officielle, dont l'administration fut confiée au directeur-général des postes, et le service aux agens des postes. On nomma ce service public *post-office savings-banks*. Qu'est-il arrivé depuis onze ans, depuis la création de la caisse d'épargne postale? Dans les villes et les bourgs où les ouvriers ne trouvèrent pas à leur portée des caisses d'épargne privées, ils ont été provoqués à l'épargne par les facilités que leur offraient les bureaux de poste. Dans les localités où les caisses d'épargne privées n'inspiraient pas une grande confiance, les *post-office savings-banks* les ont remplacées. Ainsi, depuis 1861, 155 caisses privées ont cessé leurs opérations et transféré leurs fonds, 47 millions de francs, à la caisse postale. Enfin partout ailleurs, dans toute l'étendue du royaume, les bonnes caisses d'épargne privées ont rivalisé avec la caisse postale pour mériter la confiance, et cette émulation a profité à la moralité publique non moins qu'à la vertu d'économie des classes ouvrières. En définitive, de 1861 à 1870, pour les caisses privées, il en a été fermé 155, il en a été créé 13; il en reste 496, comptant 949 millions de francs de dépôts et 1,384,756 déposans. De 1861 à 1870, les caisses postales ont ouvert 4,047 bureaux, comptant en 1870 377,747,500 francs de dépôts et 1,183,153 déposans : l'ensemble des dépôts s'est considérablement accru; il était de 1 milliard 31 millions de francs en 1860, il dépasse aujourd'hui, en 1872, 1 milliard 400 millions, dont près de 1 milliard pour les caisses d'épargne privées et plus de 400 millions pour la caisse postale.

Le progrès appelle le progrès, et voici qu'un membre de la *Society of arts*, de cette académie pratique des sciences morales et économiques de la Grande-Bretagne, qui depuis plus d'un siècle est en Angleterre le foyer d'élaboration de la plupart des lois, des réformes et des progrès, une sorte de chambre d'initiative du parlement anglais, voici que M. George Bartley vient d'adresser, au nom de la *Society of arts*, au *postmaster general* du royaume-uni un projet pouvant servir de base à un nouveau *bill* qui aurait pour but de développer les services de la loi organique des *post-office savings-banks*. M. Bartley propose d'ouvrir les caisses d'épargne postales le soir, les vendredis et samedis, jours ordinaires de la paie, pour saisir le bon vouloir des ouvriers économes à

l'heure même où ils viennent de recevoir leurs salaires, — de faire descendre le minimum des dépôts au-dessous de 1 shilling (1 fr. 25 cent.), afin de permettre aux caisses postales de rendre les mêmes services que les *penny-banks*, où l'on reçoit les plus petites sommes, établissemens qui sont comme les radicelles de l'épargne, et qui, fondés il y a quinze ans à Derby, se sont bientôt multipliés dans un grand nombre d'autres localités, — de permettre au déposant de verser plus de 750 francs dans une année, et d'avoir à son livret plus de 3,750 fr., — enfin d'ouvrir des caisses d'épargne postales dans tous les bureaux de poste, même dans les villages, privés jusqu'ici de ce service. Ainsi en Angleterre l'opinion des hommes d'état les plus compétens est favorable à l'extension des dépôts par des facilités plus grandes données aux déposans, et cela en face d'un stock qui sera bientôt de 1 milliard 1/2, qui est aujourd'hui de plus de 400 millions pour la caisse postale, et qui pour cette seule caisse postale s'accroît chaque année de 40 à 50 millions de francs.

En France, nos caisses d'épargne, constituées par des sociétés privées ou par des communes, sont des établissemens d'utilité publique, soumis à une législation spéciale de faveur, mais autonomes, c'est-à-dire ayant leur existence propre. Elles s'administrent elles-mêmes : cependant l'état les surveille par ses inspecteurs des finances, et il centralise en compte-courant leurs fonds, qu'il bonifie d'un intérêt de 4 pour 100. En réalité, les administrations des caisses d'épargne françaises ne sont que des agences administratives, intermédiaires entre les déposans, qui leur versent ou leur retirent leurs épargnes, et l'état, qui encaisse et fait valoir les fonds déposés. On le voit, le dépositaire réel est ici l'état. Pourquoi donc alors un intermédiaire spécial entre l'ouvrier déposant et l'état dépositaire? Ne vaudrait-il pas mieux avoir une caisse d'épargne absolument officielle, servie par les seuls agens du trésor? En définitive, si nous mettons à part dans cette question la Banque de France, qui reste et doit demeurer dans son rôle spécial, il n'y a pas en France un établissement, autre que l'état, qui puisse inspirer et qui inspire au peuple une confiance suffisante. Si l'état est en France le dépositaire naturel et seul possible des épargnes du peuple, pourquoi ne serait-il pas le directeur-général de tous les bureaux d'épargne de France?

Cette question a été posée et sérieusement examinée en 1869 par une commission officielle ayant pour président M. de Parieu et pour rapporteur M. le comte Ch. de Germiny, ancien gouverneur de la Banque de France, et on a été d'avis qu'il est prudent à l'état et profitable au crédit populaire des caisses d'épargne d'associer à la responsabilité de l'état les hommes honorables qui administrent gratuitement chaque caisse d'épargne. Ce sont des notables de la localité, connus et estimés des déposans; leur concours désintéressé a le caractère d'un généreux patronage, et fortifie la confiance nécessaire à cette délicate institution, car il place entre l'état et les déposans un curateur qui a pu quelquefois pro-

téger l'intérêt général des déposans en face de certains ministres mal conseillés ou mal inspirés. Puis on a considéré ceci : les caisses d'épargne, importées en France en 1818, se sont fondées par la libre initiative des simples particuliers, et cette libre initiative dans les œuvres d'intérêt public doit être encouragée en France plutôt que combattue.

L'état a donc sagement refusé d'absorber les caisses d'épargne privées, et même de leur créer une concurrence par une caisse officielle, qui aurait bientôt fini par engloutir toutes les autres suivant nos mœurs populaires, si faciles à la centralisation; mais ce que peut bien faire l'état, ce que voulait un projet de loi préparé par la commission de 1869, c'est de faciliter les opérations des caisses d'épargne en mettant à leur service, pour la réception et le remboursement des dépôts, les perceptions des finances et les recettes des postes. Ainsi les caisses d'épargne auraient dans tous les cantons au moins de la France des succursales. Ce développement de l'institution amènerait un accroissement considérable du stock de dépôts confié à l'état. Ce stock, qui s'est élevé jusqu'à 720 millions, chiffre bien inférieur sans doute aux 1,400 millions des caisses d'épargne anglaises, mais considérable eu égard à la responsabilité du trésor dans un pays agité comme la France, ce stock depuis trente ans a inquiété plus d'un financier d'état. De là des mesures qui visaient à restreindre plutôt qu'à développer les services, pourtant bien utiles, des caisses d'épargne françaises. — Voyons, sur ce point, ce que peut nous enseigner l'histoire de nos caisses d'épargne pendant les deux dernières crises politiques, en 1848 et en 1870. Expérience vaut science, et rien ne guide et n'affermit le législateur comme l'étude des faits.

Dès que la révolution de février eut éclaté, les déposans aux caisses d'épargne affluèrent pour retirer leurs fonds. Le gouvernement provisoire pensa qu'il suffisait, pour modérer le mouvement de ces créanciers de l'état, d'élever de 1 pour 100 le taux de l'intérêt des dépôts : un décret du 7 mars 1848 fixa ce taux à 5 au lieu de 4 pour 100. On s'aperçut bientôt que le palliatif était sans effet; la foule des réclamans grossissait chaque jour plus tumultueuse aux abords des caisses d'épargne, surtout à Paris. Le ministre des finances, désorienté (il faut le dire, c'était un parfait honnête homme, mais qui manqua de sang-froid), le ministre des finances imagina, le 9 mars 1848, un nouveau décret qui suspendait les remboursemens en espèces, ou du moins les limitait à 100 francs par chaque livret, et offrait le paiement du surplus moitié en bons du trésor à quatre et six mois, moitié en rentes 5 pour 100 au pair de 100 francs. Or les bons du trésor s'escomptaient à ce moment en perte de 30 à 40 pour 100, et les rentes 5 pour 100 valaient au plus 75 francs. Ainsi l'état se libérait de ses dépôts en livrant des valeurs dépréciées; c'était réellement une banqueroute partielle. La moitié environ des déposans subirent ce concordat forcé. Quatre mois après, l'assemblée essaya de tirer les caisses d'épargne de cette fausse situation; l'état

n'ayant pas encore assez d'argent pour s'acquitter envers les déposans, on proposa de leur offrir la meilleure valeur dont le trésor pouvait disposer, des rentes, mais cette fois des rentes au cours. Le cours de la rente se trouvait bien au-dessous du pair, et c'eût été pour l'état un sacrifice; par cela même c'eût été aussi un grand acte de loyauté qui devait profiter au crédit des caisses d'épargne et au crédit général de l'état. Malheureusement dans cette affaire il semblait écrit que tout irait gauchement. Un décret du 7 juillet 1848 régla sur le cours de 80 francs la rente à délivrer aux déposans. Or ce cours, tout à fait accidentel à ce moment, était trop élevé comme base d'une opération étendue; le cours réel de la rente ne fit que décroître en effet jusqu'au mois de novembre, où il tombait à 64 fr. De plus, et pour achever la maladresse, on rendit générale et obligatoire pour tous les déposans cette conversion en rentes, si préjudiciable, ce qui amena la liquidation à peu près complète, et à perte, de nos caisses d'épargne, c'est-à-dire l'anéantissement en France de cette grande institution populaire, qui est devenue l'un des organes essentiels de toute nation civilisée.

L'assemblée nationale s'empressa de réparer autant que possible l'injustice et le malheur de ces mesures; une loi du 21 novembre 1848, appuyée par M. Berryer, accordait à chaque déposant dont le compte avait été converti en rentes au cours de 80 fr. un livret spécial, dit de compensation, portant une somme de 8 fr. 40, égale à la différence entre le cours de 80 fr. et celui de 71 fr. 60, cours moyen des trois mois qui avaient précédé le malencontreux décret du 7 juillet. Cette loi faisait revivre l'institution des caisses d'épargne en rétablissant les livrets liquidés; mais l'institution a gardé longtemps la blessure des décrets de 1848, dont nous pouvons mesurer par quelques chiffres les déplorables effets.

Le stock des caisses d'épargne de France, qui, depuis la fondation en 1818 et surtout depuis la loi organique de 1835, s'était rapidement élevé jusqu'à 455 millions de francs en 1845, se trouvait un peu réduit en 1848 par l'effet de la loi restrictive de 1845 et par suite de deux années de disette; il était pourtant au chiffre considérable de 355 millions de francs au moment de la révolution de février. Par les décrets de 1848, il se trouva presque réduit à rien, et tout ce que put faire la loi réparatrice du 21 novembre, ce fut de reconstituer un solde de 74 millions. Pour la caisse d'épargne de Paris, considérée à part dans ce total, le solde dû aux déposans le 31 décembre 1847 était de 80 millions; il se réduisit par la liquidation à perte à 2,649,741 fr., et ne se releva par les livrets de compensation qu'à 10,155,440 fr. Cependant la confiance populaire, ranimée par l'acte loyal de l'assemblée nationale, rétablit peu à peu le mouvement progressif des dépôts, et malgré la loi de 1851, qui abaissa jusqu'à 1,000 fr. le maximum des livrets, l'épargne de nouveau afflua aux caisses jusqu'à dépasser en 1854 le stock de 1845,

jusqu'à atteindre en juin 1870 le chiffre de 720 millions, dont 54 pour la caisse d'épargne de Paris.

En juillet 1870, aussitôt après la déclaration de guerre, la caisse d'épargne de Paris, où le contre-coup des événemens politiques se fait toujours le plus sentir, vit les demandes de remboursement en espèces et d'achats de rente grossir du simple au double et au triple. La baisse des fonds publics engageait beaucoup de déposans à profiter de la loi de 1845, qui leur permet de se faire acheter sans frais des rentes avec leurs dépôts, placement qui leur était alors en effet très avantageux. Dans les cinq semaines du mois de juillet, les achats de rentes pour compte et sur demande des déposans sont de 45,816 fr., 44,334 fr., 68,255 fr., 114,022 fr. et 145,848 fr., les remboursemens en espèces de 316,576 fr., 368,669 fr., 439,753 fr., 805,483 fr. et 1,018,981 fr. Dans ce mois, les versemens hebdomadaires diminuent beaucoup : de 334,506 f. ils descendent à 224,238 fr. Dans le mois d'août, les achats de rentes sont moins demandés; ils ne sont plus par semaine que de 102,431 fr., 56,302 fr., 33,676 fr., 28,944 francs; mais les remboursemens en espèces grossissent jusqu'à s'élever dans la semaine du 20 août à près de 2,300,000 francs. Chacun se munissait d'argent par précaution; c'était d'ailleurs le moment de l'emprunt d'état de 800 millions, et l'on sait que les déposans prennent volontiers leur bonne part aux emprunts de l'état, que leur concours, souvent considérable, aide beaucoup au classement rapide des titres dans les souscriptions nationales; les retraits ne sont alors pour le trésor qu'un changement de main. Pendant ce mois d'août, par le fait de l'emprunt, et bientôt après par la nouvelle de nos premiers désastres militaires, les versemens diminuent rapidement, de 238,854 fr. à 63,084 fr.

Survient la révolution du 4 septembre : les remboursemens, qui étaient de 1,186,031 fr. dans la semaine précédente, s'élèvent à 1,413,751 fr., et les versemens diminuent toujours. Les déposans affluent aux guichets du remboursement; au souvenir de la panique de 1848, on craint de revoir aux abords de la caisse d'épargne ces foules inquiètes, ces queues de réclamans, qui avaient alors si péniblement frappé les hommes d'ordre et de sage progrès. Le gouvernement de la défense nationale eut l'idée malheureuse de rééditer le décret du 9 mars 1848, et de le faire pire encore : il limita le remboursement en espèces, non plus même à 100 fr., mais à 50 fr. seulement, offrant d'ailleurs, comme en 1848, le reste en bons du trésor. Ce décret, renouvelé des gouvernans provisoires de 1848, porte la date du 17 septembre, avant-veille de l'investissement de Paris.

A ce moment, je revenais d'Angleterre, où pendant une mission relative à des questions d'économie industrielle et financière j'avais eu lieu de m'entretenir au sujet des caisses d'épargne avec quelques-uns des hommes d'état anglais qui ont le plus d'expérience et d'autorité dans les institutions de prévoyance. La question du remboursement des dépôts

en temps de crise politique avait été agitée dans ces entretiens, — « question qui n'a pas grand intérêt en Angleterre, me disait-on avec un certain sentiment d'amour-propre national, car nous vivons dans un état régulier et stable; mais dans votre France volcanique, où tous les quinze ou vingt ans vous avez votre tremblement de terre périodique, il y a des précautions à prendre, des mesures à combiner d'avance et de sang-froid, des dispositions légales à établir dans votre loi organique des caisses d'épargne, dans le contrat entre l'état et les déposans, en vue de toute éventualité. Ces précautions sont d'autant plus utiles à inscrire formellement dans vos lois, que vos révolutions élèvent souvent au pouvoir des ministres peu préparés aux affaires, faciles à toutes les violences par raison de salut public. Faites donc qu'ils trouvent dans vos lois et un lien qui les retienne et un moyen de salut qui leur ôte l'occasion ou le prétexte de mesures illégales. » Ces paroles m'étaient dites à Londres au mois de mai 1870.

Lorsqu'en septembre 1870 le trésor français se trouva, sans préparation, en face des demandes des déposans des caisses d'épargne, je soumis à quelques membres du gouvernement de la défense nationale la solution que voici. En temps de crise politique, deux motifs poussent les déposans à redemander leurs fonds aux caisses d'épargne : la peur et le besoin. Pour calmer la panique, l'état doit d'abord déclarer que le seul sacrifice qu'il demande à ses déposans ne sera qu'un délai un peu plus étendu pour le remboursement des dépôts, et, à l'appui de cette déclaration, il doit en même temps publier des résolutions dominées par ce principe, qu'en aucun cas l'état ne cherchera à se libérer en offrant des titres fiduciaires dont la réalisation immédiate causerait aux preneurs une perte. L'état fera connaître alors ses résolutions, inspirées par sa sollicitude pour les déposans qui viennent réclamer leurs fonds uniquement pour subvenir aux besoins courans de la famille. L'état ne saurait donc offrir à ses déposans ni bons du trésor, bientôt peut-être dépréciés, ni rentes au pair sur un cours amoindri; il ne doit même livrer des rentes au cours que comme accessoire et avec prudence, car ces rentes, aussitôt vendues en masse par les déposans besoigneux, détermineraient un avilissement du crédit de l'état, très dangereux dans les crises politiques. Il faudrait formuler ainsi le décret exigé par la situation : pendant la durée de la guerre et les trois mois qui suivront la conclusion de la paix, les fonds qui seront redemandés aux caisses d'épargne seront remboursés par à-comptes, par quinzaine, et d'après les règles suivantes. Sur chaque livret réclamant, portant plus de 50 fr., il sera remboursé 50 francs (en espèces ou valeurs ayant cours légal) par quinzaine. Les déposans qui demanderaient le remboursement d'un livret portant moins de 50 fr. seront remboursés intégralement. Outre ce remboursement en espèces de 50 francs par quinzaine, le déposant réclamant pourra se faire délivrer sans frais par l'état quatre unités de

rente 3 pour 100 au cours de la veille : l'état ne sera libéré que de la somme égale à la valeur ainsi calculée de ce titre. Ces quatre unités de rente 3 pour 100 au cours des temps critiques équivaudraient à la moyenne du montant des livrets de Paris. Par cette mesure, l'état substitue au remboursement intégral immédiat un règlement par à-comptes, et il dissipe la panique par ces tempéramens aménagés suivant ses possibilités de trésorerie et suivant aussi les besoins réels des réclamans.

Par bonheur, le ministre des finances était alors un homme d'esprit et de bon sens, qui n'avait qu'un tort, celui d'être trop peu initié aux précédens des questions financières : il se montra aussi disposé à réparer son erreur qu'il avait été facile à se la laisser dicter, et apprécia ces observations, appuyées d'ailleurs par les hommes considérables qui patronnent ou gèrent la caisse d'épargne de Paris, et maintiennent si bien les traditions d'honneur et de dévoûment des fondateurs de l'institution. Un décret du 17 octobre 1870 accorda aux déposans un second à-compte de 50 francs : ces à-comptes mensuels furent continués par des décrets promulgués chaque mois. Les déposans avaient d'ailleurs la faculté de se payer pour le surplus en bons du trésor à trois mois et à 5 pour 100, ou de demander, au titre de la loi de 1845, que le trésor leur achetât des rentes sans frais jusqu'à concurrence de leur solde entier. Par ce dernier moyen, ils auraient pu éluder les restrictions des décrets d'exception, et recouvrer tout leur avoir : il leur eût suffi de vendre à la Bourse les rentes qu'ils auraient fait acheter pour leur compte par le trésor. Le ministre des finances était averti sur ce point, et, s'il s'était aperçu qu'on usât trop de la faculté octroyée par la loi de 1845, il aurait immédiatement limité, à cet égard aussi, le droit des déposans; mais les déposans ignorèrent peut-être ce détour, qu'on eut soin de ne pas trop leur signaler dans l'intérêt de la chose publique, et pendant toute la durée du siége les achats de rente demandés par les déposans restèrent à des chiffres assez faibles (1).

Le décret restrictif du 17 septembre n'eut guère son effet qu'à partir du 1er octobre, les caisses d'épargne ayant déjà été invitées, par une circulaire ministérielle du 19 août 1870 à employer dans toute la latitude le délai de quinze jours réservé par les statuts et les règlemens du 4 juin 1857.

Les remboursemens, qui s'élevaient à 888,000 fr. le 17 septembre et à 974,000 fr. le 24 septembre, ne sont plus que de 448,000 fr. le 1er octobre, de 96,000 fr. le 8 octobre, et le 15 octobre de 60,000 fr.; cette dernière somme devient comme une moyenne pour les autres semaines du siége. La panique a disparu; on ne réclame ses fonds que pour ses be-

(1) 23,940 fr., 22,638 fr., 6,227 fr., 11,515 fr., 14,397 fr., 12,896 fr., 20,856 fr., 17,804 fr., 17,072 fr., 11,844 fr., 18,190 fr., 16,647 fr., 14,478 fr., 17,827 fr.; et en janvier 1871 : 28,270 fr., 7,306 fr., 13,205 fr., 11,841 fr.

soins, et cela est si vrai que chaque décret rendu est immédiatement suivi d'un accroissement momentané de demandes; on voit que beaucoup de déposans attendent le décret mensuel comme une rentrée régulière destinée à subvenir à leurs besoins les plus impérieux. Cette confiance dans les à-comptes réguliers en espèces diminue la demande des bons du trésor; on en prend 69,660 fr. le 8 octobre, ensuite de moins en moins : 67,000 fr., 42,000 fr., 41,000 fr., 22,000 fr., 19,000 francs, 9,000 fr., 5,000 fr., 4,000 fr., 6,000 fr., et en janvier : 6,000 fr., 7,000 fr., 3,000 fr., 5,000 fr. Il est à noter que, pendant les jours les plus difficiles du siége de Paris, les versemens n'ont pas cessé, quoique amoindris : ils ont été en moyenne de 20,000 à 25,000 francs par semaine, et, qui plus est, des livrets ont été ouverts à 413 déposans nouveaux, bien entendu que les sommes versées par les déposans depuis le 17 septembre 1870 étaient intégralement et à vue remboursables en espèces. On a lieu de penser que les versemens provenaient surtout des domestiques, dont les gages étaient toujours payés malgré la difficulté des temps, et des petits commerçans ou industriels occupés de l'alimentation, qui ont gagné beaucoup d'argent pendant ces quatre mois et demi d'investissement absolu.

La confiance existait donc encore, par le seul fait de ces remboursemens partiels; peut-être eût-elle été plus marquée, si en octobre le ministre des finances eût consacré le système des à-comptes partiels pour toute la durée de la crise, et eût assuré ainsi les déposans des résolutions droites et bienveillantes du gouvernement. Malgré une application morcelée et incertaine, par décrets successifs, la solution proposée réussit. Le succès, il faut le dire, fut bien moins dû à ceux qui par l'étude et la pratique des institutions financières avaient éclairé la question qu'aux déposans eux-mêmes, qui par leur excellente attitude rendirent facile la mesure conseillée. Oui certes, pendant ces longs mois du siége de Paris, nos ouvriers déposans ont été remarquables par leur intelligence de la situation, leur sens calme, leur dévoûment patriotique, et considérez que ce sont généralement des hommes qui, parvenus, à force de courage laborieux et de sobriété, à se suffire, ont la fierté de vivre sans rien demander à personne, qu'à la dernière extrémité. Là surtout se trouvent, en temps de crise, ceux qu'on nomme les pauvres honteux, parce qu'ils se résignent et souffrent très souvent ignorés.

L'affaire des caisses d'épargne pendant le siége de Paris est une des pages les plus curieuses et les plus édifiantes de l'histoire de notre temps; c'est grâce aux ouvriers déposans de Paris que l'institution des caisses d'épargne peut se dire désormais en France à toute épreuve, car quelle épreuve peut-on redouter plus violente et de plus longue durée? Eh bien! à la mise à exécution du décret du 17 septembre 1870, la caisse d'épargne de Paris comptait 245,000 déposans : à 50 fr. en espèces par livret, c'était une somme de 10 à 12 millions de francs qui pouvait être

réclamée. Or dans le premier mois, en octobre, les paiemens en espèces n'ont été que de 300,000 fr., et malgré les décrets et les décisions ministérielles qui ont continué les à-comptes mensuels de 50 fr. par livret, l'ensemble des paiemens en espèces jusqu'au 31 mars 1871, durant six mois, n'a été que de 1,750,000 francs; les déboursés du trésor se réduisent même à 1 million, si l'on retranche des 1,750,000 francs remboursés 750,000 francs versés par les déposans dans les mêmes six mois. Quant aux bons du trésor, ils ont été livrés aux déposans réclamans pour 447,060 fr. C'est donc au total moins de 1 million 1/2 de francs que le trésor a déboursé d'octobre à mars pour répondre aux demandes sur un solde de 44 millions de francs. Il faut reconnaître que le trésor s'est tiré de la situation sans grands frais ni grand'peine, et à la satisfaction des intéressés. Quelle différence entre ces résultats et ceux de 1848!

La commune, c'est-à-dire le second siége de Paris, du 18 mars au 28 mai, ne modifia que peu le mouvement des retraits. Les remboursemens continuèrent sur les bases des décrets mensuels; ils furent, à partir du 1er avril, de : 41,000 francs, 46,000 fr., 67,000 fr., 39,000 fr., 58,000 fr., 40,000 fr., 36,000 fr.; le 20 mai, veille de la lutte décisive, 74,000 fr.; le 27 mai, pendant la lutte, 1,752 fr. seulement; puis, recrudescence immédiate le 3 juin : 54,000 fr. Par une habile précaution, l'administration de la caisse d'épargne s'était ménagé à son compte-courant à la Banque de France un solde plus fort que d'habitude : elle puisa là pour ses opérations d'espèces; mais le service des bons du trésor et les achats de rente durent cesser à partir du 2 avril. La caisse d'épargne resta imperturbablement ouverte, et ne cessa pas de recevoir des versemens. Ces versemens diminuèrent, il est vrai, très rapidement : voici les chiffres, en milliers de francs, à partir du 18 mars : 87,000 fr., 35,000 fr., 27,000 fr., 17,000 fr., 5,000 francs, 7,000 fr., 3,000 fr., 4,000 fr., 4,000 fr., 3,000 francs; 3,461 francs le 27 mai, et 752 fr. le 3 juin; dès le 10 juin, reprise des versemens pour 18,544 francs.

L'ordre rétabli, le gouvernement et l'assemblée nationale voulurent témoigner de leur estime et de leur bienveillance pour les déposans des caisses d'épargne en leur ménageant une faveur : la loi du 21 juin 1871 les autorisa à demander la conversion de leurs dépôts en titres libérés de rentes 5 pour 100 aux conditions de la souscription de l'emprunt du 23 juin. Quatre jours leur étaient accordés pour manifester leurs intentions. La caisse d'épargne de Paris reçut 4,509 demandes; le capital converti a été de 2,096,747 fr. 90 cent. Peu de jours après, la loi du 12 juillet 1871 abrogeait toutes les restrictions imposées par suite du décret du 17 septembre 1870, et les caisses d'épargne reprenaient le 17 juillet 1871 leur action statutaire.

En définitive, le stock de la caisse d'épargne de Paris, compté pour 54 millions avant la guerre, est descendu à 44 millions le 17 septembre

1870, à 41 millions en juin 1871, et à 39 millions après l'emploi en rentes autorisé pour l'emprunt du 23 juin 1871; il s'est réduit enfin à 37 millions le 31 décembre 1871, par un effet de l'épuisement général des ressources et par la reprise du travail, quand les petits commerçans et industriels ont dû faire face à leurs billets prorogés, à leurs termes de loyers et aux achats de matières premières ou de marchandises. Cet épuisement des dernières épargnes, aggravé par les impôts, s'est continué pendant les premiers mois de l'année courante. Voilà pour Paris. Que s'est-il passé dans le reste de la France?

En juillet 1870, avant la guerre, le solde de toutes les caisses d'épargne de France, Paris compris, était de 720 millions, représentés par 500 millions placés en rentes et 220 millions en compte courant au trésor. Les caisses d'épargne départementales, moins heureuses que celle de Paris ou moins bien défendues par défaut d'une commission supérieure des caisses d'épargne de France auprès du gouvernement, subirent dans toute sa rigueur le décret du 17 septembre 1870; les déposans n'eurent droit qu'à 50 fr. par livret, une fois donnés, et pour le reste à des bons du trésor. Ce régime d'exception se prolongea jusqu'au 17 juillet 1871. Elles n'eurent d'adoucissement que par la loi du 21 juin 1871, qui, pour servir l'emprunt du 23 juin, offrit aux déposans une conversion avantageuse en rentes 5 pour 100 : 64 millions furent ainsi convertis dans toute la France, Paris compris.

Le stock des caisses d'épargne de France était, en mars 1872, réduit à 526 millions, en diminution de 194 millions sur le stock d'avant la guerre : c'est pour les départemens une réduction de près d'un quart; la réduction pour Paris est à peine d'un tiers, bien qu'à Paris le trésor ait offert pendant dix mois des à-comptes mensuels de 50 fr., capables d'épuiser presque tous les livrets. Ainsi les déposans de Paris, plus satisfaits des procédés du gouvernement, se sont montrés relativement plus discrets que les déposans des provinces dans leurs demandes de remboursement. Le système des remboursemens fractionnés et périodiques, pratiqué à Paris pendant la crise, a donc été une solution aussi heureuse pour le trésor que pour les déposans, aussi bonne pour le crédit de l'état que pour la popularité des caisses d'épargne. Voilà un précédent qui résout l'une des questions capitales de l'institution des caisses d'épargne : le remboursement en temps de crise. Cependant il faut nous l'avouer, ces mesures imprévues, ces décrets de remboursemens partiels, en droit strict, constituaient une violation du contrat inscrit dans la loi organique des caisses d'épargne à l'égard du déposant.

Il convient donc, pour l'avenir, que la loi organique contienne une clause accessoire portant que, dans les cas de force majeure, constatée par un décret du pouvoir exécutif après avis d'une commission générale des caisses d'épargne de France, l'état aura la faculté de rembourser les réclamans par des sommes partielles de 50 francs en espèces,

échelonnées par quinzaine, et de limiter à quatre unités de rente 3 pour 100 le droit des déposans de faire acheter par le trésor, sans frais, des rentes sur leurs fonds de dépôts. Cela posé, l'état n'aura plus tant à s'inquiéter de l'accroissement de l'épargne confiée à ses soins, et il pourra, à l'exemple de l'Angleterre, faciliter par tous les moyens possibles les versemens des ouvriers économes, c'est-à-dire favoriser puissamment en France la reconstitution du capital par l'épargne, et par cette épargne des ouvriers, qui n'enrichit pas seulement la nation, mais qui la moralise. L'état pourra ainsi mettre au service des caisses d'épargne, comme succursales, les perceptions des finances et les recettes des postes, sous des conditions de rémunération à déterminer. Les bureaux des caisses d'épargne, dans les grandes villes et les centres industriels, seront ouverts le samedi soir. La limitation des dépôts à 300 fr. par versement sera élevée à 1,000 fr. La limitation du livret, aujourd'hui fixée à 1,000 fr., sera portée à 2,000 fr., et même à 3,000 avec l'accumulation des intérêts, comme cela était établi par la première loi organique des caisses d'épargne, par la loi du 5 juin 1835. Une commission générale des caisses d'épargne de France, analogue à la commission supérieure des sociétés de secours mutuels, sera instituée auprès du ministère du commerce. Cette commission comprendra 5 députés, dont 3 au moins devront être conseillers-généraux de département hors Paris, 2 régens de la Banque de France, 1 membre de la chambre de commerce et 1 membre du tribunal de commerce de Paris, 2 membres du conseil des prud'hommes de Paris, 2 membres du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Paris, et 2 membres de l'Institut, ces quinze commissaires désignés chaque année par leurs corps respectifs, et quatre autres personnes nommées chaque année, deux par le ministre du commerce et deux par le ministre des finances.

Par ces mesures, prises de l'expérience de l'Angleterre et de notre propre expérience dans la dernière crise, nous obtiendrons que le nombre de nos déposans, 2,130,768 avant la guerre, et que le chiffre des sommes déposées, 720 millions de francs, se retrouvent bientôt, non-seulement pour réparer les pertes de ces deux terribles années, mais pour nous mettre en voie d'élever l'énergie d'épargne des ouvriers français au niveau de la puissance d'épargne des ouvriers économes anglais. Rappelons-nous bien que ces ouvriers économes anglais se comptent aujourd'hui, en 1872, par plus de 2 millions 1/2 de déposans, et qu'ils possèdent dans les *savings-banks* 56 millions de livres sterling, 1 milliard 400 millions de francs, par cela surtout qu'ils ont au service de leur vertu économique 4,523 bureaux d'épargne, dotés de facultés légales très étendues, tandis que nous ne possédons encore en France que 525 établissemens et 648 succursales, en tout, 1,373 bureaux d'épargne, et avec une loi organique des plus étroites.

A. DE MALARCE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1872.

Dans cette laborieuse carrière où elle est engagée, la France porte deux sentimens vivaces, décidés, qui sont comme la compensation amère et généreuse encore de nos dernières épreuves.

La France n'est point aussi frivole qu'on le dit : elle a la conscience de ses malheurs et de ses fautes, et elle ne songe pas plus à dissimuler les fautes que les malheurs. Jamais peut-être nation maltraitée par la fortune ne s'est montrée plus naïvement disposée à faire les aveux les plus complets, à subir toutes les expériences, toutes les enquêtes qu'on peut entreprendre sur elle. Opérations de la guerre, actes de gouvernement, capitulations, marchés équivoques, confusion des choses, défaillances des hommes, crises politiques, influences morales, on veut tout interroger, on ne recule devant aucune investigation pour arriver à connaître les causes et les détails de tant de désastres. La France qui s'est livrée si souvent aux illusions, aux fascinations de sa propre gloire et de sa propre grandeur, la France a cette fois le courage de sonder ses blessures, d'avouer tout haut ses humiliations, de regarder en face la vérité la plus cruelle. C'est sa première vertu et sa première force dans le malheur. Il y a un autre sentiment qui n'est pas moins vivace au cœur de la France, c'est le sentiment de ce qu'elle se doit à elle-même après tout ce qu'elle vient de souffrir, c'est la passion de se relever, de réparer les immenses désastres qui ont étonné et attristé son orgueil national. Elle se sent une incomparable fécondité de ressources, de l'énergie et de la résolution pour tout ce qu'on lui demandera, pour les efforts comme pour les sacrifices, et la sincérité qu'elle met dans l'aveu de ses déceptions ou de ses fautes, cette sincérité n'a d'égale que la bonne volonté qu'elle offre à ceux qui voudront ou qui pourront lui rendre un avenir digne de son passé. Pourvu qu'on la conduise, elle est prête à tout, elle le montre chaque jour; elle est du moins merveilleu-

sement disposée à seconder ceux qui mettront la main à l'œuvre pour elle. C'est ici seulement que commence la difficulté.

Reconstituer, réorganiser le pays, c'est la pensée universelle, c'est le programme de tout le monde; mais ce programme, comment arrivera-t-on enfin à le réaliser, à le rendre palpable et pratique? Ah! ici les problèmes se pressent, aussi redoutables que délicats. On sent qu'on va toucher aux ressorts essentiels de la puissance nationale. Les questions militaires s'enchevêtrent avec les questions politiques, les questions économiques ou financières se confondent avec les questions administratives. Chemin faisant, les unes et les autres se compliquent souvent encore des incidens qui viennent tout obscurcir, des antagonismes de partis, des vivacités impétueuses de discussion, des conflits de pouvoirs, de tout ce qui jette de l'imprévu dans la vie publique. N'est-ce point là justement ce qui se passe en ce moment même au sujet de cette loi sur le recrutement de l'armée qui depuis deux ou trois semaines occupe l'assemblée et le gouvernement, captive toutes les attentions? N'est-ce point la véridique histoire des vicissitudes de cette réforme à la fois militaire et sociale, qui semble si simple dans son principe et qui est si complexe dans ses applications, sur laquelle on croyait s'être mis d'accord de façon à marcher rapidement au but, et qui a failli devenir l'occasion d'une crise des plus graves lorsqu'on s'y attendait le moins, lorsque la nécessité d'une crise nouvelle se faisait si peu sentir?

Depuis quinze jours en effet, la politique est là tout entière. L'unique et souverain intérêt est dans cette loi militaire, qui éclipse tout le reste, qui a eu déjà ses péripéties, qui, sous une forme spéciale, résume les difficultés et les grandeurs de cette œuvre de réorganisation nationale que la France rencontre à chaque pas devant elle. A dire vrai, cette question, la première de toutes désormais, la plus grave qu'on puisse discuter, cette question n'est point née d'hier, et, si elle pèse aujourd'hui sur nous de tout le poids de foudroyantes catastrophes, c'est qu'on n'a pas su ou l'on n'a pas cru pouvoir la résoudre quand il l'aurait fallu, avant les catastrophes. Nous nous souvenons encore du temps où, par une vive intuition de patriotisme, et comme enflammé par un pressentiment ému, notre malheureux ami E. Forcade, le premier entre tous, dégageait et précisait cette question au lendemain de la guerre de 1866 (1). Il montrait ce prodigieux déplacement de puissance qui venait de s'accomplir en quelques jours par la main et au profit de la Prusse, qui mettait désormais la France en face de la plus redoutable concentration de force militaire, et il ajoutait avec cette clairvoyance politique à laquelle les faits n'ont que trop donné raison : « Le problème à résoudre est aussi nettement posé que pressant. Avouons la nécessité qui nous domine, quelque

(1) *Chronique* du 31 août 1866.

énorme qu'elle puisse paraître au premier abord. Il faut désormais que la France se tienne prête à posséder toujours, pour le cas de guerre, un effectif de 1 million d'hommes, en tenant compte des divers élémens du problème, de nos ressources de population, des conditions économiques du pays, de nos traditions, de nos mœurs. Il est d'une nécessité absolue qu'un nouveau système de recrutement, qui puisse nous assurer un effectif de guerre de 1 million d'hommes, soit étudié, adopté, appliqué sans perdre de temps... Il faut s'appliquer à la révision de nos institutions militaires, promptement, de bon cœur, avec un zèle conciliant, car on a ici affaire au plus élevé des intérêts patriotiques... » Ainsi parlait-on ici même déjà au mois d'août 1866. Au lieu d'entrer dans cette voie résolûment, on fit la loi de 1868, qui, au jour de la guerre que la plus imprévoyante politique avait rendue inévitable, nous a donné 200,000 hommes d'armée active sur le Rhin, des réserves sans consistance et sans instruction, une garde mobile qui ne savait pas même manier un fusil.

Aujourd'hui tout est à recommencer, et ce n'est plus seulement une affaire de prévoyance pour détourner un danger possible, lointain, c'est une nécessité impérieuse et absolue pour réparer des désastres qu'on n'a pas su éviter, qui sont devenus une effroyable réalité, quoiqu'on les crût invraisemblables. Les événemens les plus terribles ont montré, non pas la décadence individuelle du soldat français, qui est toujours resté le même avec ses qualités natives, mais l'insuffisance de notre organisation et de nos institutions militaires, qui au jour de l'épreuve ne se sont point trouvées à la hauteur d'une grande guerre. La question n'est donc plus de savoir s'il y a quelque chose à faire; la vérité est que tout est à faire, et qu'il n'y a point un instant à perdre, si on ne veut pas que la France reste exposée à une abdication indéfinie. La question n'est pas non plus de marchander avec le principe inévitable d'une organisation nouvelle, avec le service personnel obligatoire. Ce principe, il nous est imposé par nos malheurs; il est né en quelque sorte pour nous dans le sang de la dernière guerre, comme il est né autrefois pour la Prusse dans le sang d'Iéna. La vraie question est d'aborder enfin d'une façon efficace et pratique tous ces problèmes de reconstitution nationale, parmi lesquels le problème de la réorganisation militaire est devenu par la force des choses le plus impérieux et le plus pressant.

Là est la difficulté, là est le nœud de la situation. Oui, sans doute le service obligatoire est et doit être désormais le principe de notre organisation militaire. M. le président de la république, qui a été le dernier à se rendre et qui ne s'est peut-être rendu qu'à demi, a paru du moins se résigner. L'obligation du service personnel est inscrite au frontispice de la loi. Si elle ne trompe pas nos espérances, si elle est sérieusement appliquée, elle ne peut que fortifier l'armée en y introduisant des élé-

mens nouveaux, elle doit aussi fortifier la société tout entière en cimentant pour ainsi dire l'unité morale de la nation sous le drapeau, en propageant les habitudes de discipline, en réalisant cette fusion des élémens militaires et des élémens civils qui peut avec le temps donner une trempe plus vigoureuse, une solidité nouvelle au tempérament national. De toute manière, c'est une école ouverte de patriotisme et de régularité. Il ne reste pas moins toujours à faire passer le principe de l'obligation personnelle dans la réalité des choses, à la combiner avec une multitude d'autres nécessités, avec ce qui est possible dans les conditions d'une société aux mœurs, aux traditions, aux intérêts infiniment compliqués. Comment fera-t-on? Toute la question est là. Le service obligatoire est admis dès ce moment, c'est entendu; il s'applique indistinctement à tous les jeunes gens qui atteignent chaque année l'âge voulu pour aller sous les drapeaux. Qui ne voit cependant que, si on voulait appliquer le principe dans toute sa rigueur, sans tenir compte de rien, on arriverait inévitablement à des impossibilités absolues? Il y aurait de quoi épuiser le budget le plus puissant, et d'un autre côté on s'exposerait au danger d'affaiblir le pays en dépeuplant momentanément toutes les carrières des sciences, des arts, de l'industrie, de l'agriculture, en suspendant ou en ralentissant le travail sous toutes les formes. Si l'on veut faire du service obligatoire une loi sérieuse, féconde et durable, la première condition est donc de le rendre possible, non certes par des exemptions de privilége, par un système d'inégalité arbitraire dans la répartition d'une charge à laquelle nul n'a le droit de se dérober, mais par des combinaisons prudentes, équitables, destinées à concilier tout à la fois l'intérêt de l'armée, l'intérêt du budget, l'intérêt de la société tout entière.

C'est là justement ce que la commission des *quarante-cinq* a essayé de faire dans ce projet qu'elle prépare depuis un an, et qu'elle vient de livrer aux débats publics de l'assemblée nationale après s'être entendue avec le gouvernement sur les points essentiels. La commission a maintenu sérieusement, fermement, le service obligatoire pour tout le monde, elle est restée fidèle à un principe que lui apportait en quelque sorte la bonne volonté du pays, et en même temps elle s'est visiblement appliquée à résoudre de la manière la plus équitable, la plus pratique, les difficultés de tout genre qu'elle rencontrait à chaque pas dans son œuvre aussi délicate que laborieuse. Elle a tenu compte de tout autant que possible sans abaisser l'honneur du principe sous la protection duquel elle plaçait son projet. Elle a fait la part de l'intérêt militaire dans la durée du service pour l'armée active, de l'intérêt du budget dans la distribution du contingent annuel, de l'intérêt des professions libérales, de l'industrie, de l'agriculture, par les dispenses ou les sursis temporaires qu'elle a inscrits dans sa loi. Aurait-on pu faire mieux? Il est possible que des esprits absolus se fussent précipités plus résolûment dans une expérience

qui serait peut-être devenue promptement une aventure, et dont le pays en définitive aurait payé les frais. Les hommes éminens ou distingués qui ont été chargés d'étudier le nouveau système de recrutement de l'armée ont compris qu'ils avaient par-dessus tout à faire une loi destinée elle-même à préparer la transformation graduelle des mœurs et des institutions militaires de la France, la transition mesurée d'une situation à une autre situation. C'est le caractère et le mérite de leur travail. La commission a fait son œuvre, et l'assemblée en est depuis quinze jours à faire la sienne en discutant le projet soumis à ses délibérations, en y portant un zèle et un intérêt qui n'ont fait que grandir jusqu'au moment où la question militaire a failli disparaître dans la question politique soulevée à l'improviste par M. le président de la république. Naturellement toutes les opinions se sont manifestées, toutes les contradictions se sont fait jour : elles se sont particulièrement attachées avec une passion plus ou moins vive, avec un succès plus ou moins réel, à deux ou trois points qui, sans être toute la loi, en sont cependant comme les points culminans, la durée du service dans l'armée active, les sursis temporaires accordés à une certaine classe de jeunes gens retenus par leur apprentissage ou par des travaux agricoles. Il reste, il est vrai, une question qui n'est pas la moins grave, celle du droit de substitution, qui ne serait guère qu'un remplacement déguisé de nature à porter une atteinte réelle, quoique indirecte, au principe du service obligatoire.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'entre une certaine incohérence du début et le dernier orage, que rien ne laissait pressentir, à mesure qu'on est entré plus avant dans l'étude de la loi, il s'est produit une discussion brillante, sérieuse, animée, qui est assurément l'honneur de l'assemblée aussi bien que des orateurs qui ont figuré dans ce débat. On sentait qu'on faisait trêve un instant aux préoccupations de parti pour s'occuper avec une généreuse et patriotique émulation de la plus grande affaire du pays. Le général Trochu, reprenant et serrant de plus près la question, a fait un nouveau discours plein d'éclat, de savoir et de verve sur la durée du service actif, qu'il aurait voulu restreindre à trois ans. Le général Chanzy, le général Ducrot, ont soutenu leur opinion, qui était l'opinion de la commission, avec autant de fermeté que de talent. M. Gambetta lui-même, parlant contre les sursis d'appel, a subi l'influence modératrice du moment, et il a prouvé qu'à traiter sérieusement les choses sérieuses il gagnait infiniment plus qu'à se lancer dans toutes les divagations retentissantes. M. le président de la république enfin est venu couronner cette discussion par un de ces discours abondans, instructifs, attachans, où l'expérience et l'habileté du politique se parent si merveilleusement de grâce et d'esprit. Dire que M. Thiers partage toutes les vues qui ont cours depuis quelque temps, qu'il a le goût des innovations en matière d'organisation des armées, ce serait un peu exa-

géré. Il consent à quelques-unes de ces innovations et de ces vues pour un bien de paix avec ses contemporains, il se tait sur quelques autres; il y en a par exemple qui ne peuvent se produire devant lui sans qu'il soit tenté de courir sur elles pour les pulvériser. M. Raudot peut plaisanter en classant M. le président de la république parmi les généraux, parmi les autorités militaires de première compétence. Eh! sans doute, M. Thiers parle de guerre comme un général et même mieux qu'un général, parce que chez lui sous l'homme d'état il y a l'historien, il y a l'administrateur accoutumé à manier tous les ressorts de la puissance publique; il y a de plus le patriote chatouilleux sur tout ce qui intéresse la grandeur nationale et sur ce qui est l'instrument le plus décisif de cette grandeur. Il aime l'armée, il la défend à sa manière, il est bien toujours certain de la défendre avec une entraînante éloquence. On peut quelquefois ne point se laisser convaincre par M. Thiers, on ne peut pas résister à la séduction de cette impétuosité généreuse qui le pousse au combat toutes les fois qu'un des premiers intérêts de la France se trouve engagé.

Au fond, de quoi s'agit-il dans ce débat, qui n'est point encore fini, mais qui est arrivé à ce point où les questions les plus essentielles, — obligation du service personnel, durée du service dans l'armée active, — sont déjà tranchées? Rien n'est plus évident, il s'agit avant tout de reconstituer la puissance militaire de la France subitement désorganisée et compromise, de refaire une armée française, une véritable armée. Voilà la question. Eh bien! pour arriver à résoudre ce problème aussi douloureux que simple, la première condition est de ne point commencer par se créer des illusions nouvelles à la place des illusions d'autrefois, de ne point se payer de mots retentissans, de ne pas se laisser tromper par des analogies plus spécieuses que réelles, de savoir ce qu'on veut et ce qu'on peut. On parle sans cesse de la « nation armée » comme du moyen souverain de reconstituer nos forces. M. Thiers a eu certes mille fois raison de le dire, ce n'est là qu'une décevante chimère et la plus vaine flatterie qu'un peuple puisse s'adresser à lui-même. Ce qu'on appelle la « nation armée » n'est le plus souvent que la nation désarmée, ou plutôt ce n'est qu'une immense et bruyante cohue fatalement promise d'avance à tous les désastres le jour où elle va se heurter contre une force constituée et dirigée. Que des esprits peu réfléchis se soient laissé bercer, il y a quelques années encore, par toutes les légendes des volontaires de 1792, qu'un homme qui est encore aujourd'hui ministre ait eu l'étrange fantaisie de dire en 1868 qu'il voulait une armée ayant le moins possible l'esprit militaire, c'était bon dans un temps où l'on ne savait pas encore ce que coûtent les illusions. Maintenant nous avons vu le malheur de près; nous savons, pour l'avoir éprouvé, ce que peut la confusion agitée et tumultueuse contre l'organisation sérieuse et

méthodique. Sans doute l'armée doit être toujours la représentation, l'émanation du pays, sans distinction de rang, de classe ou de fortune, et en ce sens on peut dire, si l'on veut, que c'est la nation armée; mais c'est cette portion virile se détachant momentanément du sein de la nation pour y rentrer plus tard, et soumise pendant quelques années à une vie particulière, faite pour développer en elle les habitudes de discipline et de dévoûment. A ce prix seulement, elle peut être la gardienne efficace de la grandeur et de l'honneur du pays. Souvent aussi on parle de la Prusse, comme si pour nous relever nous n'avions qu'à imiter ceux qui nous ont vaincus. Évidemment, entre la situation de la France au lendemain de Sedan et la situation de la Prusse au lendemain d'Iéna, il y a d'apparentes similitudes. Il y a d'abord le même point de départ, un grand désastre national, et il y a la même nécessité, le service universel. Au-delà, tout est différent, mœurs, esprit populaire, traditions, constitution sociale, caractère de la nation. Ne voit-on pas que ce qui est possible en Prusse ne le serait point en France? Est-ce qu'avec notre unité politique et administrative nous pouvons songer sérieusement à créer des corps d'armée régionaux comme ceux qui existent en Prusse, et qui ont sans aucun doute l'avantage de faciliter singulièrement les mobilisations? Est-ce que nous avons, comme élément de cohésion et d'organisation, cette noblesse terrienne qui a été toujours en Allemagne une pépinière d'officiers, qui est encore la force de l'armée prussienne? Ces analogies et ces chimères écartées, la reconstitution militaire de la France reste donc un problème que nous avons à résoudre à notre manière, dans les conditions de notre société, avec les ressources de notre génie éclairé et retrempé par le malheur.

Si l'on veut avoir une armée, il faut d'abord évidemment faire des soldats, il faut que les soldats restent assez longtemps dans les rangs pour s'instruire, pour se laisser pénétrer par l'esprit militaire, pour se façonner à cette vie en commun à l'ombre du drapeau; il faut des cadres permanens, vigoureux et solides, pour enlacer fortement ces masses qu'on veut faire passer successivement dans l'armée. Or comment obtiendra-t-on tout cela? C'est ici justement que revient cette question qui s'est particulièrement agitée entre M. Thiers et le général Trochu, la question de la durée du service actif. Le général Trochu s'est prononcé pour un service de trois ans, et il a défendu son système avec autant d'esprit que de chaleur. Trois ans, c'est tout ce qu'il faut selon lui, c'est le moyen d'éviter les incorporations partielles, de faire passer le contingent annuel tout entier sous le drapeau sans imposer au budget un fardeau trop pesant. Tout est ainsi concilié : on a de bons soldats, on ne met aucune inégalité entre les différentes parties du contingent, et on ne dépense pas trop. Si on le croyait, si la séduction du talent suffisait, le général Trochu aurait gagné sa cause. Malheureusement ces trois

années de service, qui dans la pratique se réduiraient même à deux années et demie ou deux années, n'auraient peut-être d'autre résultat que de créer une sorte de mouvement perpétuel, une mobilité inconsistante et stérile, sans laisser aux mœurs militaires, à l'esprit militaire, le temps de se développer et de s'affermir. Ce serait assez pour donner une apparence d'instruction, ce ne serait pas assez pour faire un soldat, et ce serait encore trop pour nos finances, puisque avec les trois contingens complets de 150,000 hommes et le fonds permanent de l'armée, qui s'élève à 120,000 hommes, le général Trochu dépasse le chiffre que peut supporter le budget. On n'aurait ainsi ni l'avantage des incorporations universelles, ni l'avantage d'un solide et vigoureux noyau d'armée active. Le général Trochu a soutenu son système par un argument singulier : il montre la troisième année comme le moment de perfection pour le soldat, et c'est juste à ce moment qu'il veut le renvoyer! Il a même imaginé une autre combinaison non moins étrange, ce serait de délivrer des congés anticipés aux plus méritans par la voie du concours, de sorte que l'armée se trouverait successivement privée de ses meilleurs élémens. Que resterait-il? Évidemment il y a dans tout ceci quelque confusion qui a nui au succès du général Trochu, et qui l'a empêché de gagner sa bataille pour le service de trois ans. D'autres après lui ont demandé quatre ans. La commission a maintenu jusqu'au bout un service de cinq années pour la portion du contingent appelée dans l'armée active.

Ainsi marchaient les choses, lorsque tout à coup a éclaté un orage que rien n'annonçait dans ce débat vivement soutenu sans doute, mais en même temps plein de modération et d'intérêt. A l'approche du vote décisif, M. le président de la république, reprenant la parole et s'animant par degrés, a fini par menacer l'assemblée de se retirer, si on lui refusait les cinq années du service militaire. Il a posé, comme on dit, la question de cabinet, ou plutôt la question de gouvernement, rouvrant ainsi toutes les perspectives d'une crise politique imprévue, et jetant brusquement l'assemblée dans une véritable confusion, dans une de ces pénibles perplexités où elle s'est trouvée déjà le 19 janvier, le jour où pour la première fois, à propos de l'impôt sur les matières premières, M. Thiers a menacé la chambre d'une abdication immédiate.

L'émotion a été vive, elle n'est même pas entièrement calmée, et le plus triste inconvénient de ces pénibles scènes, c'est de raviver le sentiment de l'incertitude des choses, de nous rappeler trop cruellement que nous sommes dans le provisoire, de réjouir uniquement nos ennemis, — nos ennemis extérieurs qui nous regardent, aussi bien que nos ennemis intérieurs de toute sorte : ceux qui ne veulent ni du provisoire actuel, ni de la république modérée, ni de la monarchie constitutionnelle, qui n'ont d'autre pensée que de jouer la France sur un coup de

dé, au profit du radicalisme ou du césarisme. Qu'on nous permette seulement de le dire, ces impressions soudaines, ces vivacités de discussion, ces mouvemens d'impatience, ne peuvent pas être plus forts que toute une situation. La situation, elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier; elle est ainsi faite que ni l'assemblée ne peut avoir l'idée de retirer le pouvoir à M. Thiers, ni M. Thiers ne peut songer sérieusement à quitter les affaires. Dès lors il est bien clair qu'il vaudrait mille fois mieux éviter jusqu'à ces apparences de conflits, qui ne peuvent conduire à rien, et le meilleur moyen, pour M. le président de la république, ce serait assurément de ne pas aller à la bataille, de rester dans la sphère de son autorité supérieure et incontestée. M. le président de la république a eu tort sans doute de recourir à cet argument extrême d'une menace d'abdication, et il a eu, si l'on veut, d'autant plus tort que c'était inutile. La commission, maintenant avec fermeté ses propositions, suffisait pour faire prévaloir le service de cinq ans. Autour de la commission se pressaient des généraux distingués, le général Changarnier, le général Chanzy, le général Ducrot, soutenant la même cause. Le vote était à peu près assuré, la bataille pouvait être gagnée sans que la vieille garde eût besoin de donner. Rien n'est plus vrai, il n'était pas nécessaire de faire sentir au dernier moment ce cruel aiguillon; mais enfin ce n'est pas une raison pour se laisser emporter à son tour, pour parler aussitôt de violences, de dictature, de menaces de coup d'état suspendues sur l'assemblée.

Étrange dictateur que celui qui s'en va au plus fort des mêlées parlementaires, qui s'épuise à convaincre ceux qui l'écoutent, qui n'a d'autres armes que la persuasion, l'éloquence, l'esprit, le savoir, pour faire triompher ses opinions! Imagine-t-on M. Thiers forgeant des coups d'état? Il faut bien comprendre aussi cette situation d'un homme qui porte le fardeau des affaires dans les circonstances les plus douloureuses, qui, malgré tout ce qu'on peut dire, a une responsabilité supérieure à toutes les autres responsabilités, qui sait souvent ce que nous ne savons pas, qui est quelquefois convaincu, sans avoir toujours tort, que les mesures qu'on lui donne à exécuter ne sont pas les meilleures dans l'intérêt du pays. Il a des impatiences, des susceptibilités impétueuses; il lui arrive de résister avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'il n'a que sa raison pour vaincre, qu'il se sait désarmé devant une chambre souveraine. Préférerait-on qu'il laissât tout passer, qu'il livrât les affaires du pays à la merci des mobilités de discussion et des initiatives individuelles? C'est un spectacle nouveau et singulier, nous en convenons; il n'est point après tout plus extraordinaire que la situation de la France. Chose étrange! quand M. Thiers intervient personnellement, en accentuant son opinion, en faisant sentir son autorité, on l'accuse de faire violence à l'assemblée; quand il s'abstient, il se trouve assez souvent que la confusion envahit

les délibérations publiques, et que toutes les fantaisies se donnent carrière. Les propositions et les amendemens se multiplient au point de compromettre quelquefois les plus sérieux intérêts. On croit peut-être que c'est l'idéal parlementaire; non, c'est l'incohérence, qui peut conduire tout droit à l'impuissance, si l'on n'y prend garde, si au lieu de se plaindre de M. Thiers on ne songe pas à mettre un certain ordre dans cette vie publique qui va un peu à l'aventure.

Sait-on en effet ce qui se dégage de plus clair de ces incidens dont nous avons de temps à autre le spectacle aussi pénible que singulier? C'est que tout cela n'arriverait pas, s'il y avait dans l'assemblée ce que tous les esprits sensés demandent avec une impatience croissante, une direction visible, une majorité sérieuse, réelle, ayant ses chefs écoutés, choisissant son terrain d'action, mettant toujours l'intérêt du pays au-dessus des intérêts des partis. Si cette majorité existait, si elle se manifestait par une impulsion palpable, éclatante, la situation de la France s'en ressentirait immédiatement; la marche des affaires prendrait une assurance qui lui manque souvent aujourd'hui. Les conflits ne se produiraient pas, parce que le gouvernement, à la fois appuyé et contenu, saurait avec quoi il doit compter, et si à la dernière extrémité il y avait des conflits, ils seraient sans danger. Au lieu de cette constitution régulière des partis, il y a bien encore, si l'on veut, une majorité, mais une majorité flottante, mobile, toujours prête à se fractionner ou à se rejoindre selon le hasard d'une discussion ou l'inspiration du moment, une majorité livrée quelquefois aux fantaisies de tous ceux qui servent en volontaires indépendans dans cette armée confuse. Alors un jour vient où l'on se réveille en sursaut devant une sommation un peu vive de M. le président de la république ou devant des élections comme celles qui viennent d'avoir lieu dans le Nord, dans la Somme, dans l'Yonne, en Corse, et qui ont causé la plus désagréable surprise à l'assemblée en lui envoyant, tout compte fait, un contingent de trois radicaux ou républicains et un bonapartiste. C'était tout ce qu'on pouvait faire de plus désobligeant pour elle. On pourra chercher partout où l'on voudra le secret de ce résultat électoral, qui n'a en effet rien de trop rassurant; nous l'expliquons à notre manière, par la division et l'inertie des partis conservateurs, par le rôle nécessairement effacé ou passif qu'ils se font dans l'assemblée et par suite dans le pays.

Qu'on remarque bien la situation étrange de toutes ces fractions conservatrices qui triomphaient si complétement au 8 février 1871 dans une heure d'angoisse nationale. Chacune d'elles tient à garder son vœu secret, sa préférence, son arrière-pensée, son drapeau, sans se confondre avec les autres; mais aucune d'elles ne se sent le pouvoir d'aller jusqu'au bout de ses opinions, d'établir son ascendant. Elles veulent bien toutes, dans un intérêt d'ordre public, se résigner à ce qui existe, se

rencontrer dans le régime actuel comme dans une hôtellerie de passage; mais elles le font visiblement par condescendance, avec mille répugnances à peine déguisées, avec une incrédulité dédaigneuse et en ne négligeant aucune occasion de rappeler au provisoire qu'il est le provisoire. En d'autres termes, si on nous permet de parler ainsi, elles ne peuvent pas ce qu'elles voudraient, et elles ne veulent qu'à demi, avec une complète tiédeur, ce qui est possible. Il en résulte qu'au lieu d'exercer une influence réelle, décisive, proportionnée à leur importance, elles se font un rôle en quelque sorte tout négatif, tandis que les partis actifs, remuans, se démènent, se donnent comme conservateurs parce qu'ils combattent toute révolution contre le régime actuel, et les populations indécises, ne sachant plus que faire, vont, comme il arrive souvent, à ceux qui montrent une si présomptueuse confiance en eux-mêmes. C'est l'éternelle histoire, c'est la faiblesse du suffrage universel dans les situations troublées.

Est-ce à dire que ces élections mêmes qui ont porté à l'assemblée M. Deregnaucourt, M. Bert, M. Barni, aient absolument la signification qu'on leur donne, et que les départemens du Nord, de la Somme, de l'Yonne, aient entendu bien positivement envoyer à la chambre des radicaux, des révolutionnaires? Non sans doute, les élus eux-mêmes n'ont pas trouvé de meilleur moyen pour populariser leur candidature que de se déclarer disposés à soutenir le gouvernement de M. Thiers, — et le pays, on n'en peut guère douter, n'a pas cru voter contre le gouvernement. On a parlé d'une interpellation qui serait adressée au ministère sur ces élections, sur la direction de la politique intérieure. Que peut-on demander sérieusement au ministère et au chef de l'état? On leur demanderait, dit-on, de gouverner avec la majorité; mais c'est là justement la question. Qu'elle se montre donc, cette majorité, qu'elle ait son programme sérieux, pratique, dans les limites du possible, sur le seul terrain où puissent se rencontrer toutes les forces libérales et conservatrices : ce sera la réponse la plus décisive aux élections de l'Yonne et de la Corse, ce sera le meilleur moyen de mettre la France à l'abri des entreprises du radicalisme et du césarisme, auxquels le dernier scrutin n'aura donné qu'un triomphe de hasard et sans lendemain.

La France est certainement intéressée à voir s'affermir chez elle les conditions d'un gouvernement libéral et régulier. C'est pour elle le gage de son affranchissement définitif vis-à-vis de ses ennemis d'hier et de sa rentrée dans les affaires de l'Europe. Jusque-là, nous avouons ne point attacher une importance démesurée à tous ces commentaires dont on accompagne le voyage du prince Humbert en Prusse, la rencontre de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur de Russie dans la ville où l'on doit élever un monument au baron Stein, l'excursion possible de l'empereur d'Autriche à Berlin. Que les gobe-mouches de la

politique s'efforcent de donner à ces entrevues princières l'apparence de combinaisons profondes dont notre pays aurait à souffrir, ils sont libres. Allemagne, Russie, Autriche, Italie, ont plus d'un compte à régler ensemble avant qu'il y ait rien de sérieux dans ces alliances de fantaisie, dans ces beaux projets qu'on lance de temps à autre comme des bulles de savon. Quant à l'Angleterre, pour sûr, elle n'est point en ce moment occupée de ce qui se passe sur le continent européen; elle a bien assez de se débrouiller avec cette éternelle question de l'*Alabama*, qui, après six mois de procédures, de négociations, de communications télégraphiques à travers l'Océan, d'explications diplomatiques ou parlementaires, en est revenue tout juste au point où elle était le premier jour, c'est-à-dire que rien n'est terminé absolument. On avait cependant bien fait ce qu'on avait pu pour s'entendre sur le malheureux traité de Washington. On avait imaginé un article supplémentaire qui devait mettre fin à tout. Les États-Unis semblaient abandonner les dommages indirects. Le tribunal arbitral de Genève allait pouvoir se réunir demain même, jour fixé depuis longtemps; mais voilà qu'au dernier moment tout est remis en doute. Le sénat de Washington s'est séparé sans avoir approuvé les dernières modifications demandées par le cabinet de Londres dans l'article supplémentaire. Les États-Unis se refusent à proposer un ajournement du tribunal de Genève, et l'Angleterre reste en face de cet inutile amas de procédures entassé depuis six mois. M. Gladstone et lord Granville poursuivent le cours des succès diplomatiques qui ont illustré leur carrière ministérielle depuis quelques années!

L'Espagne ne se livre point précisément aux procédures de la diplomatie; mais sa situation est à coup sûr une des plus curieuses et des plus malheureuses où puisse se trouver une nation. La vérité est que tout devient de plus en plus obscur et incertain au-delà des Pyrénées. Et d'abord, où en est l'insurrection carliste? Les dépêches officielles renouvellent chaque jour, il est vrai, l'assurance qu'elle n'existe plus, que les contrées envahies par la guerre civile sont pacifiées; il se trouve seulement que les mêmes dépêches constatent d'un autre côté la présence de bandes insurgées dans plus de vingt provinces. En Catalogne et en Navarre notamment la guerre semble avoir pris quelque recrudescence. Le chef carliste Carasa échappe à toutes les poursuites, se retrouve partout, et les bandes ont si peu disparu, que l'autre jour, à ce qu'il paraît, l'une d'elles a enlevé l'escorte du général Serrano lui-même, rentrant à Madrid après avoir signé cette convention d'Amorovieta qui devait être l'acte définitif de pacification. A dire vrai, rien n'est pacifié, et ce qui se passe d'un autre côté à Madrid n'est peut-être point de nature à désarmer l'insurrection carliste.

Ce qui se passe à Madrid en effet n'est rien moins que le signe d'une situation plus troublée encore par le désordre moral, par l'anarchie des

partis, par le désarroi de toutes les forces du gouvernement, que par une insurrection matérielle. Le général Serrano s'est hâté de quitter la Navarre, il est rentré à Madrid pour prendre la présidence du cabinet, à laquelle il avait été appelé par le roi Amédée. Or quel est ici l'état réel des choses? Les chambres, telles qu'elles étaient sorties des dernières élections, offraient une majorité relativement conservatrice, et c'est sur cette majorité que devait s'appuyer le ministère du général Serrano; mais dès le premier jour il s'est produit un fait aussi curieux que menaçant. Les partis hostiles ont commencé par manifester l'intention de quitter le congrès, où ils ne dominaient pas. Les carlistes ont été naturellement les premiers à battre en retraite. Quelques républicains se sont retirés, d'autres sont restés, en menaçant toutefois de se retirer à leur tour. Le chef d'une des principales fractions du parti radical rattaché à la monarchie, M. Ruiz Zorrilla, a donné lui-même sa démission avec éclat. On aurait dit que les uns et les autres avaient hâte de quitter les régions officielles pour attendre les événemens. Et dans ce qui reste du congrès, que se passe-t-il chaque jour? Les républicains qui sont demeurés à leur poste ne se gênent guère pour annoncer la république. Les partisans du prince Alphonse parlent comme si le trône était déjà vacant et attendait celui qu'ils nomment le roi légitime. Faire face à cette situation n'était point facile, en vérité. Le général Serrano, après avoir obtenu des cortès l'approbation de sa conduite à l'armée du nord, a voulu aller plus loin : il a demandé au roi l'autorisation de proposer aux chambres la suspension temporaire des garanties constitutionnelles; mais le roi n'a pas voulu suivre son ministre jusque-là. Le général Serrano est tombé après quelques jours de pouvoir, et par qui est-il remplacé? Par le chef du parti radical, par M. Zorrilla lui-même, qui quittait l'autre jour bruyamment le congrès, de sorte que voilà en Espagne un premier ministre auprès d'une royauté qu'il abandonnait il y a quelques jours à peine, avec des chambres où il n'a pas la majorité, avec des finances ruinées, avec une insurrection carliste qui trouvera peut-être un encouragement dans ces crises nouvelles. Et c'est ainsi que marchent les choses quatre ans après une révolution qui devait régénérer l'Espagne!

CH. DE MAZADE.

Les susceptibilités du ministère de la marine ont été éveillées par un article publié dans la *Revue* du 15 février dernier sur le contrôle des arsenaux, et notamment par un passage où l'on discutait l'hypothèse de détournemens possibles avec le système de la comptabilité en valeurs. L'article dont il s'agit avait pour objet d'indiquer les améliorations introduites dans la comptabilité-matière de la guerre, et ne s'occupait qu'accessoirement de celle de la marine. Le paragraphe en question ne soule-

vait, dans la pensée de l'auteur, qu'une discussion théorique de deux systèmes, le système en quantité et le système en valeur, et n'avait pas en vue le système complexe adopté par le département de la marine. Il a établi cette vérité incontestable, que le système-valeur, lorsqu'il est uniquement et exclusivement employé, peut donner lieu à des substitutions; mais, en ce qui concerne la marine, il avait indiqué quelques lignes plus haut que, dans les ports et autres établissemens, la comptabilité du magasin et de l'atelier était tenue par quantité. Il est donc évident que les critiques adressées au système-valeur ne sont pas applicables à la comptabilité de la marine. BOUCHARD.

ESSAIS ET NOTICES.

La Chanson de Roland, nouvelle édition, par M. Léon Gautier, professeur à l'École des chartes, avec une introduction historique et eaux-fortes de M. Chifflard.

En ces temps de fièvre et d'incertitudes, après ce foudroyant tumulte qui, tous, nous a plus ou moins arrachés à nos travaux, à notre vie et à nous-mêmes, ce n'est pas sans quelque effort qu'on peut se retourner vers les sphères sereines de l'érudition, de l'histoire et de la littérature. Et cependant n'est-ce pas encore servir son pays que de chercher à lui conserver, au moins dans le domaine de la science et de la pensée, la place qu'une guerre funeste lui a fait perdre sur les champs de bataille? Lorsque M. Léon Gautier, achevant son *Introduction* à la chanson de Roland, entendait siffler autour de lui les obus du bombardement prussien, il pouvait se dire que, lui aussi, avec ses armes de savant, il prenait part à la lutte contre ce peuple envahissant et jaloux, notre rival en érudition comme en suprématie.

Plût à Dieu que notre pauvre pays, en littérature comme en guerre et en politique, comptât beaucoup de champions aussi consciencieux, disons le mot, — aussi enthousiastes que M. Léon Gautier. C'est là en effet ce qui distingue particulièrement le savant professeur de l'École des chartes; c'est sa chaleur de conviction, c'est sa foi profonde dans le culte du beau et du vrai. L'érudition chez lui n'est point l'art de bâtir sur des pointes d'aiguilles et de grossir sans mesure les infiniment petits. Sa science, sans être moins exacte et moins consciencieuse, est plus large, par cela même plus communicative. Travailleur infatigable, M. Léon Gautier s'est déjà conquis, avec les couronnes académiques, l'estime du public savant et lettré par son ouvrage considérable sur les épopées françaises. Aujourd'hui, dans un cadre plus restreint, il aborde un sujet qui n'est guère moins grandiose, et ne fait preuve en tout cas ni de moins de labeur, ni de moins de mérite. Faire une édition d'un vieux conte, et surtout d'un poème aussi célèbre que notre Roland, cela

ne saurait être, comme on le pourrait croire, une affaire de pure réimpression. Autre est la tâche aujourd'hui pour un savant véritable, autres sont les habitudes de cette école studieuse et vraiment nationale où M. Léon Gautier a l'honneur d'occuper une chaire. Confronter les divers manuscrits non pas sur les copies de seconde main, mais *de visu,* sur les originaux, comparer et relever toutes les variantes, combler les lacunes, éclaircir les obscurités, établir les origines, voilà le devoir d'un éditeur sérieux. M. Léon Gautier ne s'est pas contenté de le remplir, il a voulu faire, il a fait plus encore. Suivant l'exemple de l'auteur de l'édition de *Joinville,* M. Natalis de Wailly, il a, nous dit-il lui-même, « prétendu publier un texte critique, » restituer le texte de Roland tel qu'il aurait été écrit par un scribe intelligent et soigneux, dans le même temps et dans le même dialecte. C'est ainsi qu'étudiant pour ainsi dire mot par mot les divers manuscrits de notre vieux poème, il a déterminé ce qu'il appelle « les règles positives de la grammaire de Roland. » Le résultat de ce travail énorme, c'est un *glossaire* complet de tous les mots du poème ; ce sont des notes philologiques, qui forment une sorte de grammaire de la langue de notre vieille chanson, — des notes historiques, où passent l'un après l'autre, avec leur histoire poétique et légendaire, tous les héros qui entourent Roland, — des notes archéologiques, des notes juridiques, géographiques, en un mot toute une série de petits traités spéciaux, destinés à éclairer d'un jour plus vif les diverses faces de notre épopée nationale.

C'est là la partie purement scientifique de l'œuvre de M. Gautier; il ne nous est pas permis ici de l'étudier en détail et comme elle le mérite; mais ce que nous pouvons signaler à l'empressement de quiconque a l'âme ouverte aux nobles émotions et l'esprit curieux de ce qui touche à notre histoire, c'est la traduction, c'est surtout l'introduction historique que nous offre M. Léon Gautier. Nous ne parlons pas du poème lui-même : les beautés en ont été dès longtemps révélées aux lecteurs de la *Revue* dans des pages où semblait revivre l'âme de la vieille chanson (1). Si, pour sa traduction, ayant à choisir entre les trois systèmes qu'avaient adoptés ses devanciers, la prose pure et simple, les vers rimés ou les vers blancs, M. Léon Gautier a préféré une quatrième méthode, la traduction en prose, mais vers par vers, il nous en donne lui-même la raison : c'est qu'avant tout il a tenu à reproduire la couleur originale de notre vieux poème. Et, de fait, s'il est des cas où le rhythme cadencé du vers, comme dans la vigoureuse et savante traduction de M. d'Avril, séduit et entraîne plus vivement l'oreille et l'imagination du lecteur, il en est d'autres où l'on ne saurait méconnaître que le système de M. Léon Gautier n'atteigne à une exactitude, à une fidélité plus parfaites.

Que pouvons-nous mieux faire, au surplus, que de renvoyer le lec-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er juin 1852 *la Chanson de Roland,* par M. L. Vitet.

teur à l'introduction qui ouvre le volume, et qui nous offre un frappant exemple de cette science substantielle, consciencieuse et en même temps vive d'allures? M. Gautier intitule son introduction « Histoire d'un poème national; » c'est plus et mieux que cela : c'est l'histoire de notre poésie nationale au moyen âge, c'est presque un résumé de l'histoire comparée de notre littérature et des littératures étrangères à cette époque trop peu connue et longtemps trop dédaignée. Avec le savant professeur, on suit pas à pas notre épopée naissante : on en saisit les origines dans ces chansons, dans ces cantilènes qu'enfantait la tradition populaire; on la retrouve formée et sans cesse grandissante dans la bouche des jongleurs, de château en château, de province en province. On la voit enfin rayonner sur les nations voisines, qui toutes à l'envi l'accueillent, la retiennent, la revendiquent. Oui, toutes, jusqu'à cette Allemagne qui prétend mettre au compte de sa gloire littéraire la légende de Roland, alors que le Ruolandes Liet n'est qu'une servile copie de notre vieille chanson; jusqu'à cette Italie, en qui l'on s'obstine à ne voir que l'initiatrice de la renaissance, comme si elle n'avait pas été d'abord, au XIIe et au XIIIe siècle, l'imitatrice de notre langue et de notre poésie, l'emprunteuse de nos chansons de geste au nord, et au midi de nos chansons d'amour et de nos sirventes.

C'est avec un légitime orgueil que M. Léon Gautier retrace cette histoire. Cet orgueil, comment ne pas le comprendre, comment ne pas le partager? Humiliés aujourd'hui, faut-il donc oublier que jadis, et plus d'une fois, nous avons été grands? Faut-il oublier que plus d'une fois aussi, accablé de désastres, notre pays avait su jusqu'ici, en perdant la victoire matérielle, conserver la suprématie intellectuelle et le respect des autres peuples? La chanson de Roland, c'est l'histoire d'une défaite, mais d'une défaite plus glorieuse, plus célébrée, plus chantée, plus admirée que bien des triomphes. Roland succombant sous le nombre, mourant fier et chrétien avec l'amour de la patrie au cœur, et dès ces temps reculés avec le nom de la douce France sur les lèvres, — quel spectacle mieux fait pour émouvoir un cœur vraiment français, pour réveiller en nous un peu de cette vertu qu'on a voulu tuer par le ridicule et qui seule peut fortifier les hommes et relever les peuples : l'amour de la patrie! Ne fuyons pas ces antiques et salutaires leçons; remercions ceux qui nous en montrent toute la grandeur et toute la majesté, et si le présent est fait pour nous rendre modestes, puisons du courage dans le passé en attendant l'avenir! EUGÈNE AUBRY-VITET.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLII[e] ANNÉE.

MAI — JUIN 1872

Livraison du 1[er] Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.